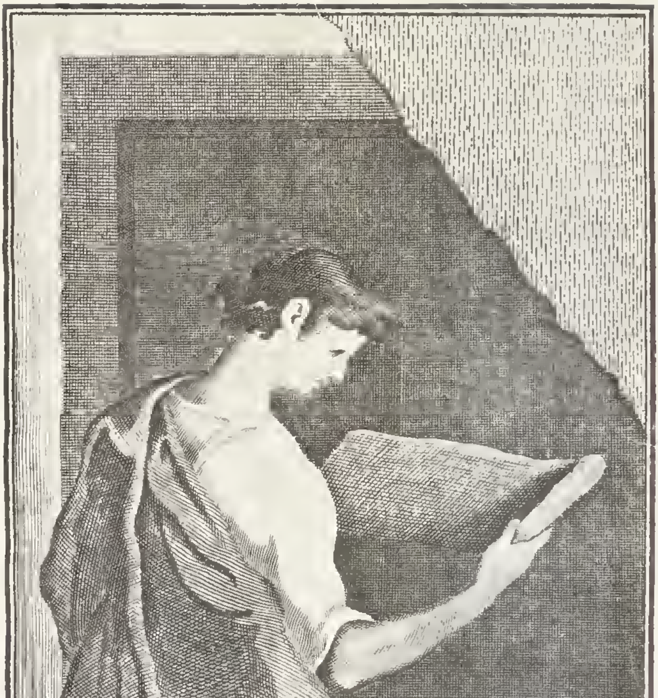

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1729.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Recueïllis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Avril 1729.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,

Chez CLAUDE PLAIGNARD, Libraire, ruë Merciere, au Grand Hercule.

M. DCCXXIX.

Avec Approbation & Privilége.

CES MEMOIRES SONT COMmencez au mois de Janvier 1701. & ſe vendent 15 ſ. le mois en blanc; & brochez, 16. ſ.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	4. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1729.

ARTICLE XXXVIII.

HISTOIRE DE CONSTANTIN le Grand premier Empereur Chrétien. Par le R. P. D. Bernard de Varennes, ancien Supérieur des Théatins. A Paris, chez la Veuve d'Urbain Couſtelier, & Jacques Guérin, Quai des Auguſtins, 1728. *In* 4° *pagg.* 375. *Préface* lvij. *avec le Sommaire de chaque Livre & une Table des Matieres.*

Conſtantin tient un ſi haut rang parmi les Empereurs, qu'il y a peu de perſonnes, qui ne ſçachent l'Hiſtoire de ſon Regne. Mais quelque connu

qu'il soit, on aime à voir souvent paroître sur la Scêne un Prince fameux, dont les sentimens nobles & les actions héroïques excitent toûjours notre admiration. Sa Vie devient encore plus intéressante par l'ordre que l'Historien a mis dans cette multitude prodigieuse d'Evénemens mémorables, qui ont signalé la gloire du premier Empereur Chretien. L'Ouvrage est divisé en six Livres, & il n'en est aucun qui ne fixe l'attention du Lecteur par le rapport que les faits ont naturellement les uns avec les autres. L'Auteur a donné beaucoup d'étenduë à sa Préface; parce qu'il y ramasse la plûpart des Réflexions, & des Dissertations, qui auroient pû interrompre le fil de l'Histoire; mais il a sçû l'enrichir de tout ce qui pouvoit la rendre curieuse & agréable.

Il annonce son sujet avec simplicité, & cette simplicité même fait attendre quelque chose de grand. Des Guerres importantes, des Triomphes réïtérez, l'Idolâtrie domptée, l'Hérésie réprimée, l'univers entier gouverné par les ressorts d'une sage Politique, tout cela prépare des spectacles qui

piquent la curiosité des Lecteurs. Cependant on s'arrête volontiers à considérer la situation mal-heureuse de l'Empire Romain avant que Constantin fût choisi pour lui faire changer de face. Plus il approche du Trône, plus le Trône devient difficile à remplir. Ces différentes secousses, qui auroient dû l'ébranler & le renverser, servent à faire mieux sentir la force du Héros qui sçut l'affermir.

On est encore plus touché à la vûë des maux affreux, ausquels la Religion Chrétienne avoit été exposée. Trois cens ans de persécutions, plus sanglantes les unes que les autres, resserrez dans un petit nombre de pages, font une vive impression; & l'énergie qu'on y remarque ne peut être attribuée qu'aux sentimens-mêmes de la Religion, dont l'Auteur est rempli. Ce détail exact & précis donne d'abord une grande idée de celui qui osa le premier appuyer de sa protection une Troupe de malheureux destinée jusqu'alors à gémir sous l'oppression des Tyrans.

Le R. P. Bernard DE VARENNES ne se contente pas d'indiquer par

là les vertus du Grand Constantin, il entreprend encore de le justifier contre les accusations des Payens, des Apostats, des Hérétiques, & de tous ceux qu'un esprit superficiel ou malin rend plus attentifs aux défauts, qu'aux vertus des grands Hommes. Il répond avec solidité aux calomnies que la jalousie inspira à *Julien* l'Apostat, pour décrier un Empereur dont la conduite noble & soûtenuë faisoit sentir la foiblesse & la honte de son Apostasie. Cependant l'Historien n'est ni aveuglé, ni ébloui en faveur de son Héros. Il condamne ouvertement la cruelle justice qu'il exerça dans sa propre Famille. S'il propose ce qu'on peut alléguer pour excuser l'impitoyable sévérité d'un Pere, & d'un Epoux, c'est qu'il veut qu'on n'ignore rien de ce qui regarde un Prince, à la gloire duquel le Christianisme ne cessera jamais de s'intéresser. Enfin il finit sa Préface par les objections qu'on peut faire sur la conduite générale de son Histoire. Comme c'est au Lecteur à décider sur de pareilles difficultez, il suffit de lui exposer toute la suite de l'Ouvrage.

Le Regne de *Diocletien* occupe une

partie du premier Livre; mais on ne laisse pas d'y retrouver souvent *Constantin*. On y voit avec plaisir son enfance, son éducation, & les essais d'un courage naissant, qui, s'exerçant sur les lions & les Géants, se prépare à combattre & à vaincre les forces réünies des Tyrans & des Barbares. Les caracteres odieux des Concurrens de Constantin font un contraste, & mêlent dans ce commencement une agréable variété. Dans le Livre suivant on ne perd plus *Constantin* de vûë. Tantôt il est occupé à confondre par des coups hardis la politique artificieuse de Galerius; tantôt à la tête de ses Armées il déconcerte les projets de ses indignes Rivaux. *Maxence* & *Maximien* tombent successivement sous ses coups. Plusieurs endroits traduits des Panégyriques d'*Euméne* servent encore à embellir ce second Livre; & il est heureusement terminé par l'apparition de cette croix brillante, qui fut pour Constantin le gage d'une Victoire complette, & pour la Religion le présage infaillible d'un Triomphe éclatant. En effet après ce Prodige, le Lecteur n'est plus

occupé dans le troisieme Livre, que de ces fameuses batailles, si glorieuses pour Constantin, parce qu'il eut soin d'en rapporter tout le succès à la gloire & à l'avantage du Christianisme. La défaite, les desespoirs, la mort d'un Maxence, d'un Maximien, d'un Dioclétien y sont représentez avec toute la vivacité dont ces événemens tragiques sont susceptibles.

Jusques-là Constantin n'avoit eu à combattre que des Idolâtres, ausquels il suffisoit d'opposer son courage invincible. Mais dans le quatrieme Livre on le voit aux prises avec d'autres ennemis plus dangereux pour un Prince Chrétien. Les Donatistes mettent tout en œuvre pour surprendre sa Religion. La fausse piété d'une femme orgueilleuse dégénere en un fanatisme outré, qui porte à l'Église les coups les plus funestes. La droiture de l'Empereur secondée par les soins de plusieurs Saints & sçavans Personnages, réduit enfin les Hérétiques aux dernieres extrémitez. Les articles de l'Hérésie y sont bien exposez, & les embarras dans lesquels ils jettoient l'esprit de Constantin font la plus grande partie

du cinquieme Livre. Ils ne ſont interrompus que par le récit des Victoires qu'il remporta ſur les Barbares ſoulevez par *Licinius*, & ſur *Licinius* lui-même. Par la mort de cet indigne Collégue, Conſtantin devient ſeul maître du monde. Alors parurent les Ariens qui ſeuls furent capables par leur méchanceté de troubler la paix de l'Égliſe & de l'Empire. Leur Héréſie eſt bien développée. Les Diſcours Religieux de Conſtantin, les ſoins infinis qu'il prit pour étouffer la diſcorde, les caracteres d'*Oſius*, d'*Alexandre*, de St *Athanaſe* font un bel ornement dans tous les récits. Juſques-là la réputation de *Conſtantin* avoit été ſans tache ; mais il donne enfin dans cet excès de ſévérité qui lui fit condamner à mort ſon Fils *Criſpus*, ſon Épouſe *Fauſta*, & ſon Neveu *Licinien*. Ces exécutions ſanglantes furent en quelque ſorte réparées par le zele infatigable qu'il eut toûjours à maintenir la pureté de la Religion, dont il étoit le Protecteur. On voit dans le ſixieme Livre que la ville fameuſe à qui Conſtantin donna ſon nom, ne fut pas moins un monument de ſa piété que

de ſa magnificence. Sa fermeté à ſoûtenir la Foi de *Nicée* ne ſe ralentit jamais. S'il eſt quelquefois trompé, il ne cede aux artifices des Ariens, que parce qu'ils empruntent le plus ſouvent le langage Catholique. Dans le tems que l'Égliſe etoit le plus agitée, ce Héros qui ſeul pouvoit calmer les troubles, eſt frappé de ſa derniere maladie. Le P. *De Varennes* expoſe d'une maniere touchante les ſentimens dont ce Prince fut pénétré en recevant le Baptême. Les ordres pleins de ſageſſe qu'il donne avant de mourir, ſa tranquillité, ſa confiance le font paroître auſſi grand dans ces derniers momens, que dans le cours de ſes Triomphes.

Après avoir retouché en peu de mots les principaux événemens du Regne de Conſtantin, l'Auteur ajoûte les éloges que les Sts Peres ont donné à cet Empereur. Ce ſont des garans ſûrs de la plûpart des choſes qu'il a avancées. Ces Témoins irreprochables forment une preuve authentique & reſpectable, qui doit rendre précieuſe à tous les Siecles la mémoire du premier Empereur Chrétien. Pour l'Auteur, après avoir ci-devant mérité quelque rang

parmi les Poëtes par les Poësies Chrétiennes & morales qu'il a données au Public, en mérite aujourd'hui un plus considérable parmi les Historiens & les Sçavans.

ARTICLE XXXIX.

DEFENSE DE L'EXPLICATION d'une Monnoie de Philippe Auguste, donnée dans ces Memoires en Octobre 1707. *Par le P. H. J.*

IL y a plus de vingt ans que j'expliquai la Légende d'une Monnoie d'argent fort singuliere de Philippe Auguste. Elle étoit alors à Monsieur de *Bozes*, maintenant Garde du Cabinet du Roi. Les vingt-quatre lettres dont cette Légende est composée, ne sont aucun sens par elles-mêmes ; chaque lettre est la premiere d'un mot. La voici.

B H R I C T V S I

T H O R E H R I

R O N T O R I.

Je l'expliquai ainſi dans ces Memoires au Mois d'Octobre 1707.

Benedictus Hominum Redemptor
In Cœlis Triumphans,
Ultrò Semetipſum In Terris Humilians,
Omnium Rex Eſt Hominum,
Rex Imperans Regibus Omnium Nationum.
Timeat Oriens, Regnat Jeſus.

Le Benoît, (on parloit alors ainſi) *le Benoît Rédempteur des Hommes, qui triomphe dans les Cieux, aprés s'être abaiſſé lui-même volontairement ſur la terre, c'eſt le Roi de tous les Hommes; Roi qui commande aux Rois de toutes les Nations. Que l'Orient craigne; Jeſus regne.* J'avois fait ſentir la ſimplicité, la liaiſon, la juſteſſe de toutes ces penſées & de chaque expreſſion. Il eſt viſible que cette Monnoie fut frappée en 1191. à l'occaſion des avantages que *Philippe Auguſte* remporta ſur *Saladin*, & de la priſe de la Ville d'*Acre* en Orient; c'eſt-à-dire, ſur les Confins de la Paleſtine.

Mais un Sçavant, comme je le ſup-

poſe, réfuté par prévention contre ces Médailles, où il ſe trouve des lettres initiales, ſur leſquelles il faut un peu méditer, pour en découvrir le ſens; fit mettre dans ces Mémoires au mois de Janvier 1708. une explication bien différente. Il s'imagina y voir la Bataille de *Bovines*, que le Roi *Philippe Auguſte* gagna ſur l'Empereur Otton, en 1214. Il y explique donc cette Monnoie ainſi :

Bovinis Hodiè Rex In Campis Triumphans,
Virtuti Suæ Inſigne Trophæum
Hoſtibus Omnibus Repulſis Erenio.
Hunc Reverentur Imperator Romanorum Otho,
Natio Teutonica Omnis, Regem Invictum.

L'auteur s'y applaudit enſuite d'avoir trouvé *une explication ſi aiſée, ſi naturelle, ſi juſte par rapport à l'action la plus glorieuſe de ce Prince, qu'elle ne demande ni preuve ni éclairciſſement pour étre juſtifiée & entenduë.* Il n'y a pourtant point de mal de la mettre ici en François.

Avril 1729.

A Bovines aujourd'hui le Roi Triomphant au milieu des Champs, a érigé un insigne Trophée à son courage, ayant repoussé tous ses Ennemis, Othon Empereur des Romains, toute la Nation Teutonique le respectent, le Roi invincible.

Que d'endroits foibles en l'une & en l'autre langue! Ce *Hodiè*, *aujourd'hui*, n'est-il pas merveilleux dans une Inscription, sur le Marbre ou sur le Métal, où il n'y a aucune date? *Triompher au milieu des Champs* n'est-il pas bien glorieux pour un *Prince invincible?* L'Auteur n'a pas voulu dire *In Castris*, *Dans le Camp*; parce que cela ne désignera pas plus le Camp ennemi, que celui du Roi. Il a préféré, *Triomphant dans les Champs*. Car je ne puis croire qu'il ait mis *Campis* pour *le Camp*. Ensuite, *Il a érigé un insigne Trophée à son courage*; Le Prince étoit-il dans son bon sens. C'est au Peuple ou aux Soldats d'ériger un Trophée à l'honneur du Prince, & non pas au Prince lui-même. J'ai vû une belle Médaille d'argent fort rare, de l'Empereur *Carausius*, dont la Légende au revers est, VICT. C. E. A. *Victo-*

ri Carausio Edua Augusta : La Ville d'Autun au Victorieux Carausius. Quoi? Un Trophée qui est peint dans le Champ, & que la Ville d'Autun lui a érigé après une Victoire. Et en quoi fait-on ici consister le courage du Roi qui mérite un Trophée? *A repousser tous ses Ennemis.* L'Auteur devoit lire l'Histoire de France du P. *Daniel.* Il y eut appris que la gloire de cette fameuse Journée ne se termina pas à avoir repoussé les Ennemis. Et que cet *Omnibus* est ici mal placé, puisque ces Ennemis se réduisent ensuite à l'Empereur & à la Nation Teutonique. Le Comte de Flandre emmené en Triomphe à Paris, & le Comte de Boulogne enfermé prisonnier à Péronne, furent-ils du nombte des *Repoussez?* Quel respect l'Empereur Otton & la Nation Teutonique rendirent-ils à *Philippe Auguste*, sinon que l'un s'enfuit, & que l'autre prit d'autres liaisons? Si l'Auteur de cette explication a crû que *Reverentur* est le même que *Verentur*, il étoit sans doute distrait, aussi-bien qu'en disant *Teutonica*, pour *Germanica.* Car on dit bien l'Ordre Teutonique,

mais non pas la Nation Teutonique. Et il seroit plûtôt venu dans l'esprit au Monétaire de mettre ici un *V* & un *G* pour *Verentur*, & *Germanica*, qu'une *R* & un *T*, pour *Reverentur* & *Teutonica*. Enfin *Omnis Natio Teutonica*, pour ne rien dire de plus, est bien plat. Je ne daignai pas alors relever ces minuties, & en amuser le Public.

Qu'est-ce donc qui m'engage à en parler aujourd'hui? C'est une semblable monnoie de St *Louis*, que M. de Clêves le Fils, à qui elle appartient, m'a fait la grace de me communiquer il n'y a que huit jours. Elle est toute semblable à celle de *Philippe Auguste*, au Nom près de LVDOVICVS REX au lieu de PHILIPPVS REX, du côté de la Croix, & de l'autre est, TVRONVS CIVIS, avec l'Église de Tours au milieu de ce Denier ou Bourgeois Tournois. La bordure des deux côtez est comme dans celle de *Philippe Auguste*, qui est gravée dans ces Memoires au mois d'Octobre 1707. & de Janvier 1708, c'est-à-dire, toute de Fleurs de Lis. Et la Légende de 24. lettres y est toute la même, en beaux caracteres Romains:

Avril 1729.

hors deux lettres, qui ne paroiſſent pas où le denier eſt ébreché. On y lit très-clairement,

B H R I C....S I

T H O R É H R

I R O N T O R I.

Et pourquoi la même Inſcription ſur la Monnoie de *Philippe Auguſte*, & ſur celle de St *Louis*? C'eſt qu'elles ont été frappées toutes deux pour une pareille occaſion.

Philippe Auguſte avoit vaincu les Infidelles en Orient; cela lui fit dire *Timeat Oriens*, *Regnat Jeſus.* Saint *Louis* fut en Orient de même, & y tint en échet ces Ennemis de la Religion, quatre ans & deux mois. C'eſt ce qui lui fit dire de même, lorſqu'il en revint en 1254. *Timeat Oriens*, *Regnat Jeſus. S. Louis* a-t-il eu quelque part à la Bataille de Bovines, gagnée par ſon Ayeul quarante ans auparavant? Eſt-ce ce que ces 24. lettres marquent ſur ſa Monnoie?

Ce Sçavant n'a pas pris garde que

nos Rois de la troiſieme Race n'ont ſur leur monnoie au revers, que le nom de la Ville où elle eſt frappée, ou bien quelque priere, comme SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM, qu'on y lit encore aujourd'hui: *Benedictum ſit Nomen Domini noſtri Dei Jeſu Chriſti* : & ſur les Monnoies d'or depuis S. Louis, CHRISTUS VINCIT, CHRISTUS REGNAT, CHRISTUS IMPERAT. Ce qui ſe trouve auſſi dans ce dernier, dont il eſt queſtion. Sur les Agnels & Moutons, AGNVS DEI QVI TOLLIS PECCATA MVNDI, &c. Et pour ne pas ſortir du tems de S. *Louis*, le feu Abbé des Tuilleries me donna, il y a quelques années, l'empreinte d'une Monnoie d'argent, peſant un gros & douze grains, dont la Légende eſt d'un côté, + LVDOVICVS REX, au milieu, autour de la Croix: & à l'entour, + BNDICTV SIT NNO CDDNIPRIII. *Benedictum ſit nomen notiſſimum Orbi, Crucifixi Domini Dei noſtri Jeſu, per Rebelles, incredulos, ingratosque Judæos.* Et au revers un Chriſt aſſis, affligé, derriere lui ſa Croix, d'où dependent les inſtrumens

de ſa Paſſion. La Légende eſt à l'entour, ✠ POPVLE MEVS QVID FECI TIBI.

Les Monnoies n'ont rien que de dévot ſur leurs Légendes, hors le nom de leur Ville. Cela n'empêchoit pas qu'on n'eût encore en France le goût des Médailles Romaines; pour y mettre quelquefois une penſée ingénieuſe ſous quelques lettres initiales. Telle eſt celle qui eſt en or à l'Abbaye de S. Germain, & qui cache le nom du Prince, comme je l'ai déja dit ailleurs, ſous ces lettres : FRANTIA : dont le ſens eſt : FRA*nciam* N*avarrus* T*enet*, *Iohannem* A*nglus*. Ceux qui ont lû l'Hiſtoire de France aux années 1357, 1358, & 1359, entendent cela.

Sur la Monnoie de S. Louis, qui a les 24 lettres initiales, il y a TVRONVS CIVIS, qui n'eſt pas ſur les Médailles de Philippe Auguſte : pourquoi ? C'eſt qu'en 1191 que ſa Monnoie fut frappée, Tours n'étoit pas encore à la France. Philippe ne s'en rendit maître qu'environ douze ans après. Depuis qu'il l'eut conquiſe, Paris & Tours étant alors les deux plus grandes Villes du Royaume ; nos

Rois y firent battre la Monnoie de billon, sous le nom de Deniers Parisis, & de Deniers Tournois.

Je n'ai rien à ajoûter à l'explication que j'ai donnée assez au long en 1707. sur la Médaille de Philippe Auguste; sinon qu'elle nous apprend l'origine des Fleurs de Lis; parce que c'est la premiere Monnoie de nos Rois où elles paroissent. On les y a mises à l'occasion du Lis, Riviere qui separe l'Artois de la Flandre; & de ce que l'Artois fut donné à *Isabeau* Fille du Comte de Hainaut, par son Oncle *Philippe d'Alsace*, Comte de Flandre, pour sa Dot, lorsqu'elle épousa Philippe Auguste en 1180. Alors ce Prince fit battre cette Monnoie, avec la bordure fleurdelisée, comme on la peut voir dans ces Memoires, en Octobre 1707. & en Janvier 1708. & Philippe d'Alsace de son côté en fit autant; voulant dire que le Lis étoit desormais la barriere de la France & de la Flandre; le Lis séparant l'une de l'autre, & joignant l'Artois à la France: le Roi & le Comte bordant également leur Monnoie des Fleurs qu'on cueilloit sur les bords, & dans les

avril 1729 page 599

marais du Lis, *Lisus*. L'Artois a pour cela dans son Écu des Fleurs de Lis. Le Poëte *Dante* dit plus d'une fois dans son Purgatoire, Chant XX. & XXIX. *lo fior da liso*, & non pas *la fior da giglio*. C'est la Fleur que nous appellons Iris ou Flambe. Ce ne sont pas des Lis assurément; car si c'en étoit, on diroit dans le Blason, *A trois Lis*; & non pas, *A trois Fleurs de Lis*; comme on dit, *A trois Roses*, & non pas, *A trois Fleurs de Roses*.

A PARIS, *ce* 23. *Septembre* 1728.

ARTICLE XL.

MEDAILLE SINGULIERE DE Tibere, & quelques autres expliquées par le P. H. J.

LE R. P. de *Vitri* m'a fait l'honneur de m'envoyer de Rome, il y a quelques mois, l'Empreinte d'une Médaille de *Tibere*, en grand Bronze, dont la Légende est fort singuliere. Elle a d'un côté la Tête de Tibere nuë, avec l'Inscription, TI. CAESAR DIVI AVGVSTI F. AVGVSTVS. Au revers, *Julia* fille d'*Au-*

guste, & femme de Tibere, est assise sous la figure de la Piété & de la Majesté. Car elle tient de la main droite une Patere, qui est une espece de tasse, dont on se servoit dans les Libations; & de la gauche un long Sceptre dont elle s'appuie. La Légende est au milieu, en traverse, ou en bande: & en plus grand caractere que les autres mots, pour honorer le nom de la Princesse, & le séparer du reste. A droite, IVL. à gauche, AVG. *Julia Augusta. Julia*, par sa Grand'Mere, & par son grand Oncle maternel, le Dictateur César. *Augusta*, par son Pere, l'Empereur Auguste.

JULES CESAR Dictateur, Oncle maternel d'AUGUSTE, Plin. Liv. VII. Sect. XLVI.

JULIA CÆSAR, Sœur du Dictateur, & Femme d'OCTAVIUS.

|

OCTAVIUS, JULES CESAR adopté par son Oncle, & dit ensuite AUGUSTE.

|

JULIA AUGUSTA.

Au haut on lit HIPPONE en plus

 petit

petit caractere : en bas, LIBERA, de même. Cette Médaille a été apportée à Paris depuis ce tems-là ; & l'ayant considérée à loisir, je l'ai trouvée incontestablement bonne, aussi bien que les plus expers de cette Ville, à qui on l'a fait voir. On se trouve embarassé sur le mot HIPPONE. Car il ne peut avoir été mis ici, ni pour *Hippo*, ni à l'ablatif. *Hippo Regius* dans Pline, Liv. V. Sect. 2. est une Ville de Numidie, que nous appellons ordinairement *Bonne en Afrique.* Son nom est de soi masculin, comme l'est *Narbo Martius.* Que veut donc dire HIPPONE LIBERA?

M. *Seguin*, dans son *Selecta Numismata*, pag. 13. de la seconde édition, a fait graver une Médaille de moyen bronze, qui représente d'un côté une Déesse debout, qui est la Divinité du Pays, tenant une Rose de la main gauche : à ses pieds il y a à droite, HIPPO ; à gauche, NL. au revers est la tête d'une Matrone, qui est voilée : c'est la marque d'une Ville libre, & exempte de toute imposition : à côté, LIBERA.

Il faut lire dans l'une & dans l'au-

tre, comme je l'ai dit il y a cinq ans, dans Pline, Hippo *Neronis Edicto* Libera. C'est ce que cette Médaille confirme avec certitude. Mais qui est ce Neron du tems de Tibere? C'est Tibere lui même, dont le nom étoit Tibere Claude Neron. Horace ne l'appelle pas autrement, au premier Livre de ses Lettres. A la huitieme:

Musa, rogata refer Comiti Scribæque Neronis.

A la neuvieme;

Dignum mente, domoque, legentis honesta Neronis.

A l'onzieme;

Cantaber Agrippæ, Claudi virtute Neronis
Armenius cecidit.

Avant qu'il fût adopté par Auguste, en épousant la Fille unique de ce Prince, & qu'il eût l'avantage d'entrer dans la Famille des Césars, avec l'obligation d'en porter le nom; il n'avoit point d'autre nom que celui de *Claude*, qui étoit celui de toute sa Maison, ni d'autre surnom que celui de *Neron*. Son Pere avoit aussi nom, *Tiberius Claudius Nero*, dont Auguste épousa la Femme, nommée *Livia*

Drusilla, Mere de Tibere. *Tiberius* est le prénom de l'aîné de cette Famille. *Claudius* le nom de toute la Maison. *Nero* le surnom alors de la premiere Branche. Son Cadet avoit nom *Nero Claudius Drusus*. Il n'a point de prénom sur ses Médailles, parce qu'il est le premier des Claudes, qui aît été IMP. Général d'Armée. La Victoire qu'il remporta sur les Allemans lui acquit & à ses Descendans, *Germanicus*, *Caïus* son fils, *Claude*, *Neron*, & *Vitellius*, le titre héréditaire de GERMANICUS.

Le *Neron* dont il est parlé sur cette Médaille, & sur celle de M. *Seguin*, est donc *Tibere* lui-même. La Ville de *Bonne* le fait ressouvenir, qu'étant Proconsul, ou avec autre semblable plein pouvoir en Afrique, il accorda à cette Ville tous les droits d'une Ville entiérement libre, exempte de toute exaction.

On remarquera en passant, que Tibere n'a jamais sur ses Médailles le titre en chef d'*Imperator*, de Généralissime des Armées de l'Empire. Ce titre & ce poste avantageux paroît avoir été réservé par Arrêt du Senat, porté

du vivant d'*Auguſte*, aux Deſcendans de la Fille ou de la Sœur de ce Prince. Tibere qui lui ſuccéda, ne deſcendoit ni de l'une ni de l'autre: & l'Empire étant en paix ſous Tibere, comme ſes Médailles nous l'apprennent, cette Charge demeura vacante. Quelques Médailles ſeulement de Colonies en Eſpagne lui donnent le titre d'*Imperator*, peut-être pour le reconnoître Généraliſſime des Troupes en cette Province. *Caïus Germanicus* qui lui ſuccéda, ne fut que GERMANICVS IMP. titre héréditaire qu'il tenoit de ſon Ayeul. *Claude* ne fut IMP. que pour ſignifier autant de fois Général, que ſes Médailles diſent qu'il a fait de Campagnes. Elles marquent juſqu'à IMP. XX. *Neron* n'eſt IMP. que pour le titre ſeulement, ſur très-peu de Médailles, dont le ſujet qui y eſt marqué, le demande. *Othon* iſſu de la Sœur d'*Auguſte*, & de ſa Fille *Antonia Auguſta*, eſt auſſi IMP. dans ſon département, par ordre du Senat. Ainſi à en juger par les Médailles ſeules, le titre d'IMP*erator Cæſar* ou Généraliſſime né des Armées de l'Empire, n'a été donné à aucun des Deſ-

cendans d'Auguste avant Vespasien, qui étoit Fils d'une *Julia*, Petite Fille d'Auguste; d'où vient qu'il fit appeller sa Petite Fille IVLIA: & sur ses Médailles elle est, IVLIA AVGVSTA TITI AVG. F.

De même après le Grand Constantin il est très-rare de voir ce tître IMP. sur les Médailles des Augustes. Et comme sur les Médailles de deux ou trois, il se trouve une ou deux fois seulement; il est dès-lors à présumer, que ce mot ne signifie là que Général dans cette occasion. Les autres Princes depuis *Constantin* n'ont que le seul tître d'*Auguste*. De ce nombre sont deux, dont les Médailles sont très-curieuses & très-rares. Personne n'en a encore parlé.

La premiere est d'or, & a pour Inscription D. N. CONSTANTIVS P. F. AVG. Le Prince y paroit agé d'environ trente ans : le front orné d'un Diadême de Perles. Au revers est le Prince debout, qui tient de la main droite le *Labarum* : mais le Monogramme n'y est pas. De la gauche il tient le globe, surmonté d'une

Victoire, qui lui met la Couronne de laurier ſur la tête. Il tient le pied gauche ſur le ventre de l'Ennemi qu'il a vaincu. Dans le champ à droite, la lettre R, à gauche, V. *Roma Victrix*, à l'entour, VICTORIA AVGGG. *Victoria Auguſtorum Trium.* Et dans l'éxergue, CONOB. *Civitates omnes Narbonenſes obtulerunt.* C'eſt le *Conſtantius* que l'Hiſtoire dit avoir été le Pere de *Placidus Valentinianus*, & de *Juſta Grata Honoria*, qui ſelon les Médailles & ſelon les regles du bon ſens ne lui étoient rien; vû que le jeune *Placidus Valentinianus* ne peut avoir ces deux noms que d'un Pere du même nom: & qu'il faut lire ſur les Médailles; IVSTINA GRATIANA HONORIA; ce qui lui donne une autre origine. Ce *Conſtantius* n'eſt pourtant pas un Prince *imaginaire*; comme je l'avois crû juſqu'ici, ſur ce que je n'en avois vû aucune Medaille ni chez le Roi, ni à Paris, ni dans tous les Catalogues imprimez les plus amples & les plus récens: & ſur ce que l'Hiſtoire priſe de *Sozomene*, *d'Oroſius*, & de la Chronique de *Proſper*, paroît faire un petit Roman de ſes avantures, ſans dire de qui il deſcend. Il n'y a

que cinq ou six jours que Monsieur de *Clêves* le fils m'a fait la grace de me montrer celle qu'il n'a acquise que depuis deux mois, & que je viens de décrire ici. Il pourroit y avoir eu une Médaille semblable dans le Cabinet du Duc d'*Arschot*; vû que le Graveur en a représenté le revers : mais il semble l'attribuer à FL. IVL. CONSTANTIVS, qui est environ cent ans auparavant : ce qui seroit une Médaille fausse. Celle-ci est d'un Prince, qui n'étoit point Chrétien : *Flave Jule Constantius* l'étoit très-certainement.

La seconde est inscrite, D. N. CONSTANS P. F. A. la tête portant le Diadême de perles. Au revers, Rome est assise, comme sur quelques Médailles de Constantin, celui qu'on dit avoir été un Tyran sous Honorius & sur celles de Jovien. La Légende, VICTORIA AAVGGG. *Victoria trium Augustorum.* La Médaille est d'argent, ainsi que me l'écrivit le 21 de Mai 1704. M. de *Ballonffeaux*, à qui elle appartenoit, & qui m'en envoya la description. Elle a passé depuis, à ce qu'on m'a assuré, au Cabinet de son Altesse Royale Monsei-

gneur le Duc de Lorraine. Je viens d'apprendre que M. l'Abbé de *Rotelin* en a une ſemblable.

Ces deux Princes ſont deux Freres d'un *Conſtantin*, dont on fait encore un Tyran ſorti de la Grande Bretagne, contre le même Empereur *Honorius*. C'étoient trois Freres, tous légitimes Auguſtes par le droit de leur Naiſſance, & tous d'accord dans le Gouvernement de l'Empire ; comme leur Légende le marque manifeſtement : *Victoria trium Auguſtorum*. Comme le Grand Conſtantin avoit eu trois Enfans de ces trois mêmes noms, *Conſtantin*, *Conſtantius*, & *Conſtans* ; ces mêmes noms, fuſſent-ils ſeuls, paroiſſent dire ſuffiſamment, que ce ſont de même ici trois Freres, dont l'aîné eſt *Conſtantin*, comme alors ; le ſecond, *Conſtantius*, le troiſieme *Conſtans*. Mais les Enfans du Grand Conſtantin étoient de la Famille *Flave Jule* : ceux-ci étoient de la Famille *Flave Claude*. Ce qui l'apprend invinciblement, c'eſt la belle Médaille qu'on n'a vûë encore nulle part que dans le Cabinet de Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Duc du Maine : Fl.

CL. CONSTANTINVS AVG. .)(. VICTORIA AAVGGG. *Victoria Augustorum trium.* Dans le champ, à droite, A : à gauche, R. *Annona Restituta.* La Médaille est d'or.

A PARIS, le 5. *Octobre* 1728.

ARTICLE XLI.

TRAITÉ DE LA PEINTURE & de la Sculpture, par MM. Richadson, Pere & Fils. A Amsterdam, chez Herman Vitwerf. 1728. *Et se vend à Paris, chez Briasson. In 8° I. Tome pagg.* 216. *II. Tome pagg.* 230. *III. Tome pagg.* 755. *sans un Discours & les Tables.*

CE Livre est Anglois d'origine, imprimé à Londres en 1722. Mais, à en juger par la *Préface*, la Traduction est plus précieuse encore que l'Original. Car, outre que les Auteurs, Pere & Fils, l'ont revûë avec soin, ils ont jugé à propos de la perfectionner par des retranchemens & des additions considérables; desorte que c'est un Livre nouveau plûtôt

qu'une Traduction, ou plûtôt une édition nouvelle, revûë, corrigée, & augmentée.

Le titre seul intéresse. Tout Livre sur cette matiere plaira toûjours, pour peu qu'elle y soit passablement traitée. Celui-ci est profond à la maniere des Anglois, & de plus composé par des gens du métier; ce qui prévient d'abord en sa faveur. Enfin il est le dernier en datte; ce qui n'est pas un leger mérite en fait de Livres d'Arts. En voici la distribution & le plan.

Il y a trois Parties. 1° *Essai sur la Théorie de la Peinture.* 2° *Essai de l'Art de critiquer en fait de Peinture, accompagné d'un Discours sur la Science d'un Connoisseur.* 3° *Description de divers fameux Tableaux, Desseins, Statues, Bustes, Bas-Reliefs, &c. qui se trouvent en Italie, avec des Remarques.* On y a ajouté un *Discours Préliminaire sur le beau Idéal des Peintres, Sculpteurs & Poëtes.*

I. Partie.

Essai sur la Théorie.

Après un éloge étendu de la Peinture considérée ou comme utile, ou comme agréable & noble ; après un détail des talens d'un Peintre, de son génie, de sa science, de son tour d'esprit, &c. enfin après les louanges de l'Art & de la Profession, qui résultent des deux autres points, & où l'on préfere les grands Peintres aux grands poëtes, & aux meilleurs Historiens ; *Raphaël* à *Homere*, *Virgile*, *Tite-Live*, & *Thucidide* : (en effet, c'est le droit du jeu, puisque les Historiens & les Poëtes, sans compter les Orateurs & le reste, en font autant à l'égard des Peintres, & que chacun estime sa Profession à l'exclusion des autres ;) Après cette introduction : les Auteurs entrent en matiere. Aux trois Parties connuës de l'Art de peindre, ils en ajoûtent d'autres, comme on le voit par leur division. Ces Parties, selon eux, sont l'*Invention*, l'*Expression*, la *Composition*, le *Dessein*, le *Co-*

loris, le *Maniment*, la *Grace & la Grandeur*; c'est-à-dire huit au lieu de trois. Il est vrai que ce sont-là des especes réellement différentes, & qu'il est mal aisé de rapporter aux trois connuës. Cette distinction jette même plus d'ordre & de netteté dans le discours.

De l'Invention.

Elle consiste à embellir son sujet, sans pécher contre la vrai-semblance. Les Historiens travaillent souvent sur les mêmes Memoires : mais ils ne se ressemblent pas dans la façon de les manier. Il en est de même des Peintres. Il y a Ouvrier & Ouvrier : l'un maçonne, l'autre embellit. Cela se fait ou par l'addition de quelque circonstance vrai-semblable, ou par le retranchement de quelqu'autre moins importante. On cite un bel éxemple, entre autres, de cette addition. C'est le Carton *des Clefs données à S. Pierre*; (l'un des sept de *Raphaël*, qui se trouvent dans la Galerie du Palais Royal de Hamptoncour.) Dans ce Carton, *Raphaël* donne une action à S. *Jean*, qui marque une

pieuſe émulation de cet Apôtre, pour prouver au Sauveur, qu'il ne l'aime pas moins que S. Pierre. L'Hiſtoire n'en dit mot: mais il n'y a rien là que de vrai-ſemblable. Autre exemple bien ingénieux: c'eſt un *Jeſus* enfant, de la façon d'*Albani*: il dort, & rêve à ſa Paſſion. Mais comment le Peintre a-t-il exprimé ce ſonge? Par un vaſe de verre qu'il a placé à côté, & où l'on voit, mais foiblement & comme par réflexion, la Croix & les autres inſtrumens des ſouffrances de J. C. Les Auteurs ont bien fait d'ajoûter dans leurs *Addenda*, qui ſont à la fin de chaque Tome, que cette penſée eſt originairement du *Parmeſan*, & que l'Albane a pû l'imiter. La ſuppreſſion des Perſonnages trop nombreux & les lointains, montrent comment on embellit en retranchant. Enfin il y a d'autres manieres d'embellir, comme de ménager diverſes lumieres; de peindre les choſes inviſibles, ainſi que le vent par des agitations de draperies; de s'écarter même un peu de la vérité hiſtorique, (mais cela n'eſt donné qu'à peu de génies; ainſi qu'à *Raphaël* dans ſa Pêche miraculeuſe, où

la Barque eſt trop petite pour contenir tous ſes Perſonnages ;) de choiſir l'inſtant favorable de l'Hiſtoire, (puiſque la Peinture ne parle que d'un inſtant, duquel dépend tout ce qui ſuit & précéde ;) de ne ſuppoſer en ce cas aucune action, qui ne ſe ſoit faite, ou pû faire dans ce moment ; de n'y admettre point d'Epiſodes incompatibles ou détachez ; (l'homme poſſédé du Démon muet, au bas de la Montagne, & la Transfiguration au deſſus, ſont viſiblement deux actions : mais il eſt des defauts viſibles, que les beautez ſouveraines, & le nom de *Raphaël* font diſparoître ;) de n'admettre aucun Perſonnage, rien enfin qui détourne le moins du monde l'attention du ſujet principal. (Les grands Maîtres ont effacé de beaux traits par cette raiſon, témoin l'homme tué au lieu de Porſenna dans le Tableau que fit *Polydore* de l'action de *Mutius Scevola.*) De peindre une action non ſeulement comme elle a pû ſe faire, mais encore de la maniere la plus convenable, (tels ſont les enlévemens ; les deſcentes de Croix, &c. (L'œil fin trouve des défauts, même dans

Daniel de Volterre, & dans *Raphael* en ce genre.) d'éviter la ſuperfluité en ornemens, & en tout de ne dire ni trop ni trop peu : de laiſſer à deviner : d'écarter tout ce qui peut choquer la décence : de varier, d'animer les ſujets : de s'énoncer clairement : de ne ſe point copier ſoi même, ni peindre ſon génie par tout. Imitateurs de la nature, Poëtes, Hiſtoriens, Muſiciens, Orateurs; voilà vos regles auſſi-bien que celles des Peintres. Il ſeroit trop long de faire voir en quoi elles different. Ce n'eſt certainement que par la différence des Arts. Les exemples nombreux, qui appliquent ces regles à la Peinture dans le Livre dont il s'agit, ne ſont point à la portée d'un Extrait ; & nous croyons en avoir aſſez dit pour les ſuppléer, & pour mettre les Connoiſſeurs au fait du caractere de ce Livre par rapport à cet article. C'eſt le même caractere qui regne dans les articles ſuivants.

De l'Expreſſion.

Les Auteurs, ou l'Auteur pere par

indivis avec ſon Fils, déſignent l'Expreſſion plûtôt qu'ils ne la définiſſent. C'eſt le ſort de toutes les choſes de ſentiment : on ne peut les définir : il faut des circonlocutions pour les rendre ſenſibles ; encore faut-il que ce ſoit à des perſonnes qui ayent du ſentiment : c'eſt-à-dire, qu'on ne peut gueres parler Peinture, qu'à des Peintres ; Poëſie, qu'à des Poëtes, & ainſi du reſte ; ou du moins à des Connoiſſeurs qui ont le ſentiment plus ou moins vif ſur ces matieres, & toûjours moins que les gens du métier. Voyons donc les regles ſur l'Expreſſion, pour nous en réveiller le ſentiment, autant qu'il eſt poſſible de le faire. 1° Le caractere général du Sujet repréſenté, ſoit enjoüé, ſoit mélancolique, ou autre, doit ſe faire remarquer à l'inſtant dans toutes les parties du Tableau. Au reſte tout y fait juſqu'au Coloris. Car 1° il y a de petites circonſtances qui contribuent à l'Expreſſion : une Lampe allumée, des oiſeaux, des fleurs, de ces riens qu'on n'exprime point. 3° Autres ſources d'Expreſſion ; les vêtemens, les marques de dignité, les places des figures. *Raphaël*

revêt de blanc J. C. après sa Resurrection ; mais il l'habille autrement avant sa mort. On devine aisément les autres bienséances qu'indique la regle. 4° Les sentimens & les passions doivent répondre au caractere des figures. L'Auteur cite ici *Polydore*, qui au Crucifiment fait couvrir le visage de la Vierge par une draperie, comme *Timante* l'avoit pratiqué à l'égard d'*Iphigenie* (il falloit dire d'*Agamemnon*.)
„ *Elymas* l'Enchanteur est aveuglé "
depuis la tête jusqu'aux pieds dans le "
Carton „ (de Raphaël) " qui repré- "
sente sa punition : mais avec com- "
bien de délicatesse sont exprimez la "
terreur & l'étonnement de ceux qui "
sont présens, & avec combien de va- "
riété convenable à leurs différens ca- "
racteres ! Le Proconsul est frapé d'u- "
ne maniere qui sied bien à un Ro- "
main, & à un homme de qualité ; & "
les autres en différens degrez s'expri- "
ment aussi en différentes manieres. "
Ces mêmes sentimens se font encore "
remarquer dans le Carton de la mort "
d'*Ananias*. Outre les marques de "
joye & de triomphe, qui se font na- "
turellement sentir aux bonnes ames "

à la vûë des effets de la Justice Divine, & de la victoire que remporte la vérité. Les airs de tête dans la sainte famille que j'ai," dit l'Auteur, (c'est une Copie) " sont admirables, & " répondent parfaitement bien à leurs " différens caracteres ", &c. On connoît ce beau Tableau. Celui de la Céne du *Tintoret* est moins connu, & prouve bien la même regle d'expression. Le Peintre n'y met que l'instant, où Jesus-Christ déclare qu'un de ses Apôtres doit le trahir. L'atitude de chacun d'eux, dont un fond en larmes par un excès de tristesse, exprime le sujet au coup d'œil des plus ignorans. 5°. Tout doit exprimer le caractere particulier de la personne. 6°. Il faut rendre les singularitez-mêmes des airs, pourvû qu'ils ne soient pas messéans; un leger mouvement d'yeux, de bouche, de tête, de ces choses qui sont souvent des graces passageres, mais qui relevent un sujet d'ailleurs ingrat. L'Auteur apporte ici en exemple (outre une tête de marbre qu'il a, dont la bouche à demi ouverte fait un effet surprenant) à sçavoir un coup de Maître que fit *Van-dik*, en peignant

D. Diego de Guſman, au moyen d'un trait de lumiere vif & gay, qu'il lui mit à la lévre inferieure : ce qui rend la forme & le tour de la bouche tout-à-fait ſinguliers. C'étoit un air de cet Eſpagnol, que le Peintre a heureuſement ſaiſi. 7°. S'il y a quelque choſe de particulier à remarquer dans l'Hiſtoire de la Perſonne, & qu'il convienne de l'exprimer ; outre que cela ſert d'addition à l'expreſſion, cela contribuë beaucoup au mérite du Portrait, par rapport à ceux qui ſont inſtruits de cette circonſtance. Par exemple l'atitude que *Van-dik* donne à *Jean Lyvens*, eſt telle que cet homme paroît être aux écoûtes : ce qui a du rapport à un trait remarquable de ſa vie. Tant il eſt vrai que l'Art des Peintres eſt l'art des Mimes & des Pantomimes ! 8°. Les ſymboles. Un des plus ſpirituels eſt le troupeau de moutons, que J. C. montre du doigt, en donnant les clefs à S. *Pierre*, dans le Carton de *Raphaël*. 9°. Les figures ſymboliques plus marquées, telles qu'un Jupiter pluvieux, pour repréſenter la pluye, &c. Par ce moyen l'Auteur juſtifie bien des choſes qui

nous paroiſſent abſurdes en de grands Maîtres, comme des Saints modernes à la nativité, & choſes ſemblables. 10°. L'Ecriture. L'Auteur a raiſon pour les paroles qu'on met quelquefois au-deſſus des Tableaux, quand elles ont un grand ſens & une heureuſe application. Mais quant aux rouleaux qui ſortent de la bouche des figures, c'eſt l'impertinence même.

De la Compoſition.

» Ce terme, » dit l'Auteur, « ſignifie l'aſſemblage de tout ce qu'on juge convenable aux différentes parties » de la Peinture (on veut dire du Tableau) par rapport au *tout enſemble*, » ſoit qu'elles y ſoient eſſentielles, ou » qu'on les regarde comme néceſſaires » pour le bien commun; & de plus la » détermination du Peintre par rapport à certaines atitudes & à certaines couleurs, qui d'ailleurs ſont indifférentes. » Voilà certainement du ſtile Anglois. Il eût été plus court, & peut-être mieux de dire que la Compoſition eſt l'art de rapporter les parties au tout. Quoiqu'il en ſoit, pour

y réüssir, voici en gros ce qu'il faut observer. Il ne suffit pas qu'il y ait de grandes masses; il faut les égayer, en les sous-divisant en de plus petites. Quoiqu'une Draperie fasse de petits plis en ouvrant le corps, la masse principale, loin d'en souffrir, en est embellie. Un Poëte diroit qu'il faut éviter l'uniformité dans une pensée dominante & étenduë, sans faire disparoître l'idée principale. Il faut de même diversifier tellement une couleur, qu'elle ne laisse pas de dominer dans l'endroit, qui doit attirer le coup d'œil. Cet endroit exige toute l'attention du Peintre pour le finir. La meilleure comparaison qu'on ait apportée, & que l'Auteur adopte pour regler la composition; c'est celle d'une grape de raisin. La nature y ménage le *tout ensemble*. Les grains ni sont ni épars, ni confus. Le milieu est plus frapé de jour, & plus terminé que le reste. Enfin l'on y voit cet arrangement judicieux, ce concert des parties, ce repos agréable, & cette douce harmonie, qui font tout l'art de la Composition. La place, le degré de force, la combinaison de ces deux choses, les con-

traſtes (choſes ſi fines & ſi néceſſaires) ſont la matiere du reſte de cet important article. Nous ne nous étendrons ſur les autres, qu'autant que nous trouverons du nouveau. Car en voilà aſſez pour juger de la méthode des Auteurs.

Du Deſſein.

Le deſſein pris dans la ſignification la plus étroite doit être juſte, prononcé hardiment & ſans ambiguité. Cette partie ſi chere à *Michel-Ange*, qui a été le plus ſçavant & le plus correct Deſſinateur, demande bien de la ſcience, & une grande attention ſur la nature, qu'il eſt queſtion d'imiter. Car le reſte n'eſt rien ſans les traits caractériſtiques, qui ſont du reſſort du Deſſein. Eſprit, vivacité, franchiſe, délicateſſe, feu de génie & de main; comment exprimer tout ce qu'exige le Deſſein dans l'exécution? Et combien plus n'en faut-il pas pour l'avoir ſans défaut dans la tête? Les différens Deſſeins montrent bien quelle différence il y a entre l'œil Allemand, l'œil Italien, &c. qui enviſagent la même nature pour la copier.

Du Coloris.

Varier le Coloris ſelon le ſujet, le tems, & le lieu, marier les tons des couleurs ; les fondre & les unir ; rompre les extrémitez du blanc & du noir; ce ſont regles trop connuës pour y inſiſter. Mais elles diſent beaucoup en peu de mots ; & elles ne ſeroient pas entenduës ſans les exemples, où elles ſont, pour ainſi dire, écrites d'une maniere plus ſenſible & plus parlante, que quand elles ſont réduites à la ſéchereſſe des préceptes. Tout précepte eſt ſeç & abſtrait en fait d'idée : combien l'eſt-il davantage en fait de ſentiment ?

Du Maniment.

On entend par ce terme la maniere de mener la plume, le crayon, ou le pinceau. Que la peinture ſoit unie ou rude, on y diſtingue ni plus ni moins la légereté ou la peſanteur de la main. Un Tableau bien manié eſt donc un Tableau, où les traits font voir une main délicate & legere. Cette qualité lui donne le même mérite; tout le reſte

étant égal, que la bonne façon & le grand air à un homme d'ailleurs bien proportionné; sur tout si cette délicatesse, qui peut se varier à l'infini, est de nature à convenir au sujet plûtôt qu'une autre espece d'elle-même. Finesse inexprimable! " En général, si
„ le caractere du Tableau est la fierté,
„ le terrible ou le sauvage; comme sont
„ les batailles, les brigandages, les
„ sortiléges, les apparitions, ou mêmes
„ les portraits des hommes d'un tel
„ caractere, alors il faut se servir d'un
„ pinceau rude & hardi. Au contraire
„ si le sujet de la Piéce est la grace, la
„ beauté, l'amour, l'innocence, &c;
„ il faut un pinceau plus délicat, &
„ qui finisse davantage . . . .
„ Tout ce qui a beaucoup de brillant
„ demande dans les rehaussemens, des
„ touches de pinceau raboteuses &
„ hardies . . . . . que le pinceau parois-
„ se suffisamment en linge, en étoffe
„ de soye, & en tout ce qui a du lus-
„ tre . . . . . Plus une chose est éloignée,
„ moins elle doit être finie . . . . .
„ Il y a souvent un certain esprit & une
„ certaine beauté dans un maniment
„ prompt, subit, & accidentel, mê-

 me

me du crayon, de la plume, ou de la "
brosse, dans un Dessein ou dans une "
Peinture, qu'il est difficile d'y con- "
server, en voulant finir davantage la "
Piéce. »

On s'expose à tout gâter en y retouchant. *Je sçai quand j'ai fait*, disoit Appelle. Il avoit bien raison, & c'est-là un grand talent. Les beautez originales sont celles que l'Entousiasme produit. Le feu s'éteint si l'on balance, ou si l'on tâtonne. A certains égards le plûtôt fait est le meilleur. Réservez le sang froid & l'attention à finir pour les Carnations. Le maniment de *Lanfranc* étoit noble, celui de *Vandik* exquis.

De la Grace & de la Grandeur.

Pour fixer l'idée, ou plûtôt le sentiment de deux choses qui ne se peuvent définir, l'Auteur paroît les faire consister, non pas à imiter la nature telle qu'elle est, mais à l'orner & à la relever. L'ornement est la grace, & le lustre est la grandeur : c'est apparemment sa pensée, au moins tout cet article tend à cela par des exemples, de

comparaiſons & des digreſſions, qui nous meneroient trop loin. « *Toute* « *l'occupation d'un Peintre eſt de décrire* « *l'Age d'or* ». Ce mot eſt beau, & exprime bien de quel œil un Peintre doit regarder la Nature, pour l'expoſer ſur un Tableau. Son cerveau doit être rempli des plus nobles idées; & c'eſt pour cela qu'il doit nourrir ſon génie de converſations fines, de lectures choiſies, d'images grandes ou riantes, &c. Nous laiſſons auſſi l'article du *ſublime*. Les longues circonlocutions des deux Auteurs Anglois, ne le font pas mieux ſentir que le diſcours de *Longin*: & d'ailleurs toutes les paroles du monde ne le peindroient pas à un eſprit qui n'en auroit pas le germe en lui-même. Les Auteurs, ſoit dit ſans les offenſer, nous donnent pour ſublimes quelques traits qui ne ſont rien moins: par exemple, les yeux du Phantôme de *Shakeſpoas* appellez des *Égoûts*, pour exprimer les torrens de larmes qu'il verſoit, réveillent une idée ſi dégoûtante, qu'on ne s'imaginera jamais que tout l'Angliciſme du monde puiſſe la relever. Les exemples du ſublime en Peinture ſont mieux

choisis. Le lit de mort de *Rembrant*, & l'Annonciation de *Frederic Zuccaro*, en donnent quelque idée. A la fin de cette premiere partie on voit une Liste Chronologique & Historique des Peintres Celébres, tant Maîtres que Disciples. On réserve pour un autre Article la 2. & 3[e]. Partie.

ARTICLE XLII.

EXPLICATION DES MOTS Urim & Thummim par le R. P. Hardoüin D. L. C. D. J.

CEs deux mots hebreux התמים האורים *Urim Thummim*, qui se présentent en quelques endroits, de l'Ancien Testament, n'ont point encore parmi les Sçavans une significa-tion bien claire & tout-à-fait constante. Le P. H. entreprend de les fixer au sens que la vulgate lui suggere ; & c'est le sujet d'une Dissertation qu'il a donnée à la suite de sa *Paraphrase nouvelle de l'Ecclesiaste*. Le premier endroit où il est parlé d'*Urim* & de *Thummim*, est le Chapitre XXVIII. de l'Exode. Il convient d'autant plus d'y ap-

pliquer l'Interprétation du Pere H. pour en faire l'essai, qu'il s'agit là de l'institution de la chose signifiée par ces deux paroles. Il est donc dit au v. 4. selon la Vulgate dont le P. *Hardoüin* admire autant l'exactitude, la justesse, la profondeur, qu'il en revere l'autorité, & qui est en effet, pour ainsi dire, le plus ancien Dictionnaire & le plus sûr pour l'Hebreu; *Hæc autem erunt vestimenta quæ facient, rationale* ...... v. 15. *Rationale judicij.* v. 17. *ponesque in eo quatuor ordines lapidum* .... v. 27. *habebuntque nomina filiorum Iseraël: duodecim nominibus cæla buntur singuli lapides, nominibus singulorum per duodecim Tribus.* v. 29. *portabit que Aaron nomina filiorum Israël in Rationali judicij super pectus suum, quandò ingredietur sanctuarium, memoriale coram Domino in æternum.* v. 30. *pones autem in Rationali judicij* (1) התמים את האורים ואת.

Doctrinam *&* Veritatem *quæ erunt* in pectore *Aaron*, *quandò ingreditur coram Domino & gestabit judicium filiorum Israël in pectore suo in conspectu Domini semper.* Cette Description a

(1) Et Haourim ve-&-Hattelemmim.

porté les Interpretes à faire d'*Urim & Thummim* un ornement visible ; c'étoit selon les uns une Inscription qui consistoit en ces deux mots ; c'étoient selon d'autres des pierres précieuses, dont l'éclat ait été, par ses diverses circonstances, une espece de langage & d'oracle qui apprenoit au Prêtre les volontez du Seigneur. *Car Urim* doit signifier quelque chose de lumineux, & *Thummim* quelque chose de parfait. Mais le sçavant Commentateur a fait réflexion que *Doctrinam & Veritatem* dans la version authentique ne peut signifier des pierres précieuses ou des ornemens palpables ; & que s'il s'agissoit d'une Inscription, nous lirions *pones* Doctrina & veritas & non pas *Doctrinam & veritatem*, à l'accusatif lequel est également employé dans l'Hebreu. Le P. H. observe encore que, lorsqu'il s'agit d'ornemens ou d'instrumens exterieurs & physiques, on les décrit avec tout le détail imaginable au lieu que l'Écrivain sacré ne donne nulle description d'*Urim & Thummim.* De plus le *Rational*, auquel *Urim & Thummim* est attaché, se place sur la poitrine du grand Prêtre *super*

pectus; & l'*Urim & Thummim* est mis dans le cœur *in pectore*; distinction d'autant plus remarquable dans la Vulgate, qu'elle y paroît affectée, en ce que c'est la même particule Hebraïque על *al* qui est renduë par *super* pour le Rational, & par *in* pour *Urim & Thummim*. Par toutes ces considérations & d'autres encore, le P. H. se détermine à reconnoître précisément sous les noms *Urim & Thummim*, ce que la Vulgate énonce, sçavoir *doctrina & véritas*; les lumieres pour connoître la volonté du Seigneur, & l'intégrité, la probité, être vrai, pour déclarer fidelement la vérité connuë par les lumieres. Cette interprétation lui paroît confirmée par un usage de la Vulgate, qui est que dans les circonstances, où les mots *Urim & Thummim* prennent forme d'Adjectif comme aux Chapitres II^e^. du I. Livre d'Esdras v. 62. & au VII^e^. du II. Livre v. 65. ils sont traduits par *Doctus atque perfectus*: *doctus & eruditus*: maniere de parler qui éloigne de plus en plus l'idée d'un ornement exterieur & ramene celle d'une qualité interieure & morale; telle que la lumiere pour connoître la veri-

té & la fidelité pour lui rendre témoignage. L'important, est qu'*Urim* & *Thummin* Doctrina & Véritas, quand on les regarde par rapport au *Rational*, ou au grand Prêtre revêtu du *Rational*, s'entendent avec cette distinction sublime qu'ils signifient alors un privilege pour connoître surement la vérité, & la déclarer avec intégrité, à ceux qui avec droit consultent le Seigneur dans les affaires publiques, & considérables, par le moyen du Grand-Prêtre, revêtu du Rational. Cela posé, le P. H. explique ainsi les textes du XXVIII. Chapitre de l'Exode, que nous avons ci-dessus rapportez en Latins. " Les
„ vétemens du Grand-Prêtre que vous
„ ferez faire, seront le *Rational* .....
„ Le *Rational* du Jugement .... Vous
„ y mettrez quatre rangs de pierres
„ précieuses; & sur ces pierres seront
„ gravez les noms des douze enfans
„ d'Israël; & Aaron portera *sur sa poi-*
„ *trine* les noms des Enfans d'Israël
„ enchâssez dans le *Rational du Juge-*
„ *ment*, lorsqu'il entrera dans le sanc-
„ tuaire, comme un monument à re-
„ présenter au Seigneur à perpétuité,
„ pour se souvenir de l'Alliance con-

„ tractée avec ceux dont le Grand-
„ Prêtre lui fait voir les noms, du sanc-
„ tuaire où il est, le visage tourné vers
„ l'Arche. *Vous attacherez* à cet orne-
„ ment, que j'appelle *le gage* de la sa-
„ gesse des Jugemens que portera le
„ Grand-Prêtre sur les affaires publi-
„ ques du Peuple d'Israël, *vous atta-*
„ *cherez dis-je, au Rational le Privilege*
„ *que j'accorde au Grand Prêtre de pro-*
„ *noncer raisonnablement* : car il aura
„ pour cela & à cette condition *la Doc-*
„ *trine & verité dans le cœur* lumiere
„ de doctrine*, pour connoître mes
„ volontez : verité & intégrité parfai-
„ te pour en faire fidelement son rap-
„ port sans le déguiser, ou altérer par
„ crainte, ou aucune autre considé-
„ ration. J'aurai soin de lui inspirer
„ cette *doctrine* & cette *verité* : elles se-
„ ront *dans son cœur*, lorsqu'il entrera
„ dans le Temple, revêtu du *Rational*
„ devant le Seigneur. Il portera, dis-
„ je, toûjours *dans le cœur* le Juge-
„ ment qu'il doit prononcer touchant
„ les affaires du Peuple, toutes les fois
„ qu'il consultera Dieu, portant *sur sa*
„ *poitrine* devant le Seigneur le *Ratio-*
„ *nal*, qui lui represente les noms des

» 12 Tribus & leurs besoins communs.
» *Vous attacherez ce Privilege au Ratio-*
» *nal*; avertissez-en » : Mais ce Don d'une espece d'infaillibilité comme *ex Cathedra*, composé de *Urim*, qui preservoit le grand-Prêtre d'être trompé & de *Thummim* qui empêchoit qu'il ne trompât les autres ; le P. H. croit qu'il se perdit bien-tôt avec le *Rational*, au quel il étoit attâché ; & il en met la fin au tems de la servitude sous le Roi de Canaan, dont *Debora* délivra les Israëlites. C'est pourquoi il n'applique plus à ce Privilege précieux les noms *Urim* & *Thummim* dans les Livres posterieurs. C'est toûjours à la vérité, ou presque toûjours *doctrina & veritas*; mais doctrine & intégrité sans le Privilege d'infaillibilité : quelque confiance que Saul, David, le Prêtre Abiathar, la Nation, semblent prendre aux réponses du Prêtre en *Ephod*, & quoique l'Ecriture attribuë au Seigneur même ces Oracles. Ainsi au Chap. 14. du premier Livre des Rois, v. 41. où tout semble marquer *Urim* & *Thummim* dans leur plus grande force ; le P. H. n'y voit plus *Urim* & *Thummim* de l'Exode sans prendre défiance de la

Vulgate ; il remarque que dans l'Hebreu d'aujourd'hui le texte est different de notre Latin : & il veut que *Thummim* n'y signifie que la sanctification du Peuple. Il y a même *Thammim* en cet endroit, & non *Thummim*. Là l'*Urim* est attribué à des Prêtres, & par conséquent ce n'est plus l'*Urim* privilegié ; il n'étoit que pour le Grand-Prêtre. Là encore il ne s'agit que de l'interêt de quelques particuliers ; & dès-lors ce n'est point l'*Urim* infaillible, il ne l'étoit que dans les affaires publiques : par-tout c'est Urim avec l'*Ephod* ; & l'Urim n'étoit garanti d'erreur par le Seigneur Dieu que quand il étoit attaché au *Rational*. Il suffit au P. H. qu'*Urim* & *Thummim* soient toûjours lumiére & verité & jamais ni pierre précieuse, ni Inscription lisible, ni aucun ornement ou instrument Physique, materiel, exterieur, & sensible.

ARTICLE XLIII.

POESIES DE VILLIERS Nouvelle Edition augmentée d'un nouveau Poëme & de quelques autres Piéces. vol. in 12. pagg. 627. A Paris, de l'Imprimerie de Jacques Colombat, Imprimeur ordinaire du Roi, &c. Ruë S. Jacques au Pelican 1728.

UN grand vuide vient de se faire sur le Parnasse François. On n'y remplacera pas aisément M. l'Abbé *de Villiers* mort dans le téms que finissoit cette derniere Edition de Poësies. Avant sa translation à l'Ordre de S. Benoît, il avoit déjà composé plusieurs Piéces de vers François, dignes de l'approbation du Public; & entre autres le poëme élegant de l'*Art de prêcher*. Despreaux trouva dans cet Ouvrage, pour user de ses expressions, un sel réjoüissant.

Le Recuël est divisé en trois parties. La premiere contient ses trois Poëmes; celui de l'*Art de prêcher*; un autre de l'*Amitié*; & un nouveau,

dont cette Edition est augmentée, qui a pour titre De l'*Education des Rois dans leur enfance*. La seconde partie de ce volume contient *les Epitres* partagées en deux Livres ; & la troisiéme renferme les *Piéces diverses*.

Le Poëme *de l'Art de prêcher* contient quatre Chants ; dans lesquels l'Auteur dévelope par ordre à un jeune Abbé, tout ce qu'il faut avoir pour être un digne Ministre de la Divine Parole. Le premier Chant roule sur la vocation du Ciel au Saint Ministere & sur les mœurs édifiantes qu'il demande. Premierement, la vocation.

Ce métier, diras-tu, n'a rien pour moi de rude :
J'ai des forces, du feu, de l'esprit, de l'étude :
J'ai le geste, il faut voir, la main belle, l'œil vif,
Je rends à mes discours l'Auditeur attentif.
Ma voix d'un ton perçant le frape & le réveille,
Et jusqu'aux derniers rangs va chercher son oreille,
Avec moins de talens vingt Abbez ont prêché,

A qui bien-tôt la Chaire a valu l'Evêché.

Prêcher n'eſt point un Art ; dont la haute ſcience,
S'acquiere par l'étude, ou par l'expérience :
Dieu qui le connoît ſeul, qui ſeul peus le donner,
Ne le donne qu'à ceux qu'il y veut deſtiner.
Ces beaux ces grands talens que tu viens de décrire,
Le geſte, l'air, la voix nous ſervent pour bien dire :
Mais l'homme arroſe, ſeme, & plante vainement,
Si Dieu de ſes deſſeins ne le fait l'inſtrument ;
Et ſur le tronc ſtérile où le fruit doit paroître,
Ne répand la vertu qui ſeule la fait croître, &c.
Si ta voix a reçû du Ciel cette vertu, &c.
Je ne t'arréte plus ; va prêcher, monte en Chaire :
A l'erreur, au peché, cours déclarer la guerre ;

Et tu verras bien-tôt prompts à ſe convertir,
Les pecheurs à tes pieds porter leur repentir, &c.

De là M. l'Abbé de V. paſſe à la néceſſité des mœurs édifiantes dans un Apôtre.

Toi qui veut réformer les vices des Chrétiens,
As-tu pris ſoin, dis-moi, de réformer les tiens?
Et ſi la regle étoit à la fin du Carême,
De prêcher à ſon tour le Prédicateur méme;
Crois-tu qu'on ne pût pas, ſans ailleurs en chercher,
Par tes propres Sermons toi-même te prêcher.
Certain Prédicateur, homme éloquent, habile,
Et qui d'un air touchant annonçoit l'Evangile.
Contre l'excès du luxe ayant un jour prêché,
Un Bourgeois, homme ſimple en eut le cœur touché;

Et sortant du Sermon, s'en vint dire à sa femme,
Qu'il vouloit tout quitter; tout pour sauver son ame.
Tout quitter, reprit-elle? Oüi; c'est ce qu'il a dit;
Il faut pour se sauver, n'avoir qu'un seul habit.
J'en ai deux, j'en garde un; pour l'autre vas le prendre,
Et porte à l'Hôtel-Dieu l'argent qu'on le peut vendre,
Ne peut-on adoucir ce sévere Docteur,
Dit-elle, & voir un peu ce beau Prédicateur?
Elle va, court chez lui: mais Monsieur est à table,
Lui répond un valet d'un ton peu charitable.
J'attendrai: D'aujourd'hui vous ne le pourrez voir:
Dès qu'il se met à table, il en a jusqu'au soir.
Ce soir je reviendrai: non, c'est peine inutile;
Monsieur n'y sera pas; il doit joüer en Ville.
Et demain? Oüi demain; venez à à son lever:

Comme il ſe leve tard, vous pourrez le trouver,
Elle vient à midi. Vous demandez mon Maître,
Dit le Valet : bien-tôt vous le verrez paroître.
Attendez. Quoi ſi tard il eſt encore au lit?
Non, pour aller aux champs, Monſieur change d'habit.
Change d'habit, dit-elle? Adieu, je me retire:
Puiſqu'il a deux habits, je n'ai rien à lui dire.
Elle ſort bruſquement, & va dire au logis,
Le conte du repas, du jeu, des deux habits;
Et l'exemple aiſément diſſipe le ſcrupule,
Que donnoit le Sermon à ſon Bourgeois crédule.
C'eſt ainſi qu'en prêchant on fait ſi peu de fruit;
Le Sermon édifie, & l'exemple détruit.

Ce récit naïf eſt ſuivi d'un beau détaîl des vertus propres d'un vrai Prédicateur de l'Evangile.

Le second chant regarde le stile de la Chaire, & les différentes parties du Sermon: L'Auteur commence par la définition du stile, qu'il demande exact, mais non pas au point qu'on en préfere l'exactitude à la solidité des choses. Il aime mieux qu'on soit moins scrupuleux sur le stile, si la pureté du langage doit énerver la force de la pensée.

Tâche de te former à toi même ton stile,
D'en bien choisir le genre, & de t'y rendre habile.
Ce qu'on appelle stile est un arrangement,
De termes assortis, qui tous également,
Semblent, quoique divers, couler de même source,
Et sans se desunir, fournir la même course.
Un fleuve que le vent qui le vient agiter;
Ne fait point de son lit sortir ou s'écarter,
Mais qui tantôt tranquille, & tantôt dans l'orage,

n'a que les mêmes eaux & le même rivage : &c.

Ainsi toûjours égal doit ton stile en prêchant,
Tantôt couler tranquille, & tantôt vif, touchant,
Courir impétueux où ton zele t'emporte,
Des bornes du Sermon sans que jamais il sorte,
Et vienne audacieux entraîner dans son cours
D'un discours étranger les termes & les tours,
C'est par de tels écarts que l'Auteur mal-habile;
En croyant l'enrichir, anéantit le stile,
Et donne pour sublime un informe cahos,
De termes & de tours placez mal à propos;
Qu'il rampe d'un côté sans forces & sans graces,
De l'autre tout-à-coup monte sur des Échasses.

Prens garde que des mots la scrupuleuse étude,

N'énerve ton discours par trop d'exactitude,
sois exact, si tu peux : mais tu peux en prêchant,
Etre un peu moins exact pour être plus touchant;
Hazarder une phrase où l'oreille est blessée,
Plûtôt que d'affoiblir ta preuve ou ta pensée.
J'aime mieux dans la Chaire un heureux mouvement,
Que d'un Discours poli le sec arrangement, &c.

A l'égard des différentes parties, dont un Discours est composé, Monsieur l'Abbé de V. s'exprime ainsi sur l'exorde.

Ne commence jamais d'un air qui m'éblouïsse,
Et d'un ton orgueilleux ne viens point promettant,
Dès l'abord du Discours, un Sermon important,
Sermon qui doit remplir & passer notre attente,
Renouveller la fable où la Montagne enfante.

Fais ton Exorde simple, & laisse à deviner,
Quelle preuve au sujet quel tour tu dois donner.
C'est peu d'exécuter ce que tu fais attendre,
Tu dois faire encor plus, & sçavoir nous surprendre.

Notre Auteur déplore ici l'usage de la Division dans un Discours Chrétien. Il traite cet usage de gêne & de servitude, & voudroit qu'on prêchât d'une maniere, dit-il, plus libre & plus aisée, comme on haranguoit autrefois dans Athenes & dans Rome. Après cela il s'étend sur l'érudition nécessaire à un Prédicateur, lequel doit s'être nourri de la Lecture des Livres Saints, des Peres de l'Eglise, & sçavoir parfaitement la Théologie.

Redevable envers tous; aux Grands à l'homme habile,
Tu dois ainsi qu'au peuple annoncer l'Evangile:
Mais ne t'y trompes pas; l'habile-homme & les Grands
Sont peuple, à cet égard; plus peut-être ignorans,

Que le peuple grossier, &c.

Le troisiéme Chant montre à un Prédicateur commençant, la nécessité de consulter quelque ami éclairé & sincere, auquel il faut se rendre docile, sans se flatter ni écoûter les flateurs ou ignorans, ou malins, ou complaisans. Mais l'Auteur qui ne parle de ceci que comme en passant, traite à fond la maniére de prêcher, ou un Mystere, ou un point de Morale.

Quand tu dépeins le mal, crains qu'au lieu de déplaire.
Ton portrait n'ait souvent un effet tout contraire.
Crains, peignant le peché, d'en marquer l'agrément,
Et de nous faire aimer le vice en le blâmant.

Le quatriéme & dernier Chant de ce Poëme renferme la maniere de composer les Oraisons funebres, les Panégyriques, & en quoi consiste l'action dans un Prédicateur.

Avril 1729.

De L'Amitié.

Ce Poëme eſt auſſi partagé en quatre Chants. Dans le premier on voit combien l'amitié eſt ignorée ou négligée ; quels en ſont les avantages, quelles en ſont les douceurs. Le ſecond roule ſur le choix des amis ; le troiſiéme ſur leurs qualitez ; & le quatriéme ſur leurs devoirs. En comparant ce ce Poëme avec celui *de l'Art de prêcher*, on ſent juſqu'où le cœur l'emportoit dans M. l'Abbé de V. ſur l'eſprit, quelque vif, quelque noble, quelque brillant, quelque ſatyrique, que naturellement il l'eût. On ſent que c'eſt le cœur qui lui a dicté ce Poëme, pour être préférablement à tout, un Monument éternel de ſa reconnoiſſance envers le plus généreux, le plus conſtant, le plus parfait ami. Toutes les belles qualitez de l'Amitié qu'il décrit avec tant de graces, ſont autant de traits du caractere admirable de ſon ami preſque ſans exemple : & s'il parle en paſſant de quelque autre ami, ce n'eſt que par quelque reſſemblance qu'il peut avoir avec ſon

Héros de l'Amitié, dont il parle en ces termes dans son dernier chant.

Jeune & sage VERMONT, *c'est-là ton caractere.*
C'est ainsi (car enfin je ne puis plus le taire.)
Que depuis ton enfance ayant daigné m'aimer,
Tes soins à tes bien faits ont sçû m'accoûtumer.
O vous ! qui comme lui voulez vous rendre aimables,
Honorez toûjours ceux qui vous sont redevables :
Que jamais dans votre air on ne découvre rien,
Qui fasse deviner qu'ils vous doivent leur bien.
Que votre accueil ouvert, votre bouche discrette,
Soulage en eux le poids d'une éternelle dette,
Qu'ils puissent sans chagrins, sans honte vous devoir ;
Et qu'après vos bienfaits ils aiment à vous voir.

Mais dûssions-nous être trop longs,

nous ferions tort au bon cœur de M. l'Abbé de V. si nous ne représentions pas le portrait qu'il fait d'un ami en particulier, qu'il avoit étant Jesuite.

Le triste souvenir d'un ami précieux,
Arréte ici ma main pour essuyer mes yeux;
Et je sens attendri déjà couler mes larmes,
Traçant de l'amitié ces doux, ces heureux charmes.
*Oüi, cher Timoleon * tant que Dieu l'a permis,*
Dans l'un & l'autre sort nos cœurs toûjours amis,
L'un pour l'autre toûjours plein d'ardeur & de zele,
Ont goûté la douceur d'une amitié fidelle.
Ton cœur, je m'en souviens, noble, grand, généreux,
Pour le mien moins parfait eut un penchant heureux;
Et ne cherchant en moi qu'une tendresse égale,
D'un mérite inégal oublia l'intervalle.

* Le Pere Timoleon Cheminais.

Alors, par mêmes soins; même étude formez,
Des mémes sentimens nous fumes animez :
Nous eumes l'un pour l'autre une égale constance.
Le mérite entre nous mit seul quelque distance.
Combien, combien de fois de douleurs accablé,
M'as-tu fait mépriser ce qui m'avoit troublé?
Mille fois à toi seul mes peines confiées,
Les versant dans ton sein y furent oubliées.
Mille fois de chagrin mon courage abbatu,
Retrouva dans le tien sa force & sa vertu.
Plus sensible aux douceurs d'une amitié constante,
Qu'au charme éblouïssant d'une gloire éclatante :
Admiré dans Paris, souhaité de la Cour,
Tu venois avec moi l'oublier chaque jour
Le Ciel à qui déjà tu fus digne de plaire,

De tes ſaintes vertus avançant le ſalaire,
T'enleve ; & de tes jours retranchant la moitié,
Il abrege ta vie, & non mon amitié.

De l'Éducation des Rois dans leur Enfance.

Ce troiſiéme & dernier Poëme eſt encore de quatre Chants, ainſi que les deux préccedens. La vanité & l'inutilité des Études précipitées, font la matiére du premier Chant.

Laiſſez du vain éclat d'une étude avancée,
S'applaudir des Pedans l'ignorance inſenſée ;
Et ne recherchez point en inſtruiſant les Rois,
Les fruits prématurez, qui charment les Bourgeois.
Quoi pour autoriſer une Étude indiſcrette ?
A-t-on reçû du Ciel quelque vertu ſecrette ?
Se flate-t-on que Dieu, par un Miracle exprès,

Sur le sable tracez conservera des
traits?

Dans le second & dans le troisiéme Chant, les vertus & les qualitez propres d'un Roi, sont toutes mises en jour; afin que celui qui préside à une éducation si importante, en instruise son Auguste Éleve.

Le dernier Chant est d'un détail éxact des moindres défauts, dont on doit préserver un Roi dès son enfance.

Jusqu'au ton de sa voix, jusqu'à son
moindre geste,
Qu'on reconnoisse un Roi civil, égal,
modeste,
Sans qu'il échape même à son air familier,
Rien de fade, de bas, de plat, & de
grossier, &c.

Les Pöësies diverses, & les Epitres adressées à des Princes & à des Princesses du Sang; à de grands Magistrats, à des hommes de Letres, &c. C'est dans une de ces Épitres, que l'Auteur répond à un Académicien, qui lui reprochoit quelques vers négligez.

Mais ces Vers que tu crois enfans de la paresse,
Moins beaux plus négligez, sont souvent une adresse
Un Art pour soûtenir l'esprit bien-tôt lassé,
Des uniformes sons d'un Discours cadancé.
Du beau toûjours égal la beauté-méme lasse.
Trop de grace à la fin cesse d'être une grace :
Et toûjours affectant un ton harmonieux,
L'Auteur le plus brillant nous devient ennuyeux.
Dis-moi qu'en écrivant ma veine peu fertile,
Dans le vuide d'un Vers place un terme inutile ;
Et de la rime esclave est réduite à rimer,
Par un mot sans lequel le sens peut s'exprimer.
Alors je souscrirai sans peine à ta Critique, &c.

Ce Recueïl finit par une Lettre à M. le Cardinal *de Fleuri.* Notre Au-

teur, dont ſon Eminence avoit demandé des nouvelles, comme d'un ancien Condiſciple, termina ainſi ſa réponſe à l'honneur de ce ſouvenir.

A tout riche bien fait qui ſeroit mandié,
Je prefere les ſoins, les égards, les careſſes,
Dont m'honore un ami, ſans en être prié.
Et ſi dans mon état tranquille.
Je recevois d'ailleurs quelques nouveaux bienfaits
Ce ſeroit pour m'aider à ſoulager le faix,
Dont j'accable la main qui ſeule eſt mon aſile.
Mais bien-loin de penſer que ce ſoit le motif
Des Vers, ſteriles fruits de ma triſte vieilleſſe,
Qu'avec crainte & reſpect ma plume vous adreſſe.
Croyez que le ſeul zele en tout tems attentif,
A tout ce qui vous intéreſſe,
Ne m'a fait vaincre enfin ma timide pareſſe

Que pour vous souhaiter par de sinceres vœux
Le sort promis à la sagesse,
Dans une longue vie un sort toûjours heureux.

ARTICLE XLIV.

SECONDE DISSERTATION Sur les Coquillages que l'on trouve en terre. Par le P. E. A. S. D. L. E. D. J.

Suite des ARTICLES XXIII. au mois de Fevrier, & au mois de Mars M.DCCXXIX.

COmme j'achevois de mettre au net ma premiére Dissertation sur les Coquillages fossiles ; on m'a communiqué ce qu'en dit M. Misson, Auteur Anglois, dans son Voyage d'Italie, à l'occasion de ceux qu'on trouve auprès de la Montagne de Certaldo. Je crus d'abord avoir beaucoup perdu de n'avoir faite cette rencontre qu'après ma Dissertation finie. Je m'attendois à trouver dans les réflexions d'un homme qui passe pour avoir de l'esprit, & pour être habile, ou des preuves de mon sentiment qui m'auroient

échapé, ou de nouvelles difficultez qui ne me ſeroient pas venuës à l'eſprit. J'ai été trompé dans l'une & dans l'autre partie de mon attente. Rien de plus ſuperficiel & de plus négligé que ce qu'il dit à ce ſujet. Il s'en faut bien qu'il le traite avec autant de ſoin qu'il avoit fait la Fable de la Papeſſe Jeanne. Non content de faire une Diſſertation expreſſe ſur cette pitoyable & burleſque Theſe, il y revient en cinq ou ſix endroits de ſes Lettres, & trouve à tout propos occaſion d'en parler.

Cependant M. Miſſon, pour donner quelque air de Méthode à ce qu'il a à dire, ſe propoſe deux choſes; de réfuter le ſentiment qui rapporte au Déluge les Coquillages foſſiles, & de montrer que ce ſont des jeux de la nature, que le ſeul hazard fait trouver en quelques endroits de la terre. Si j'entreprens de le réfuter, c'eſt moins par néceſſité, que pour déferer à quelques-uns de mes amis, qui ont ſouhaité que j'en parlaſſe, & qui ont jugé que cette partie manqueroit à ma preuve.

Pour montrer que les Coquillages

foſſiles ne viennent point du Déluge, Monſieur Miſſon avance premierement ; *qu'on en rencontre rarement, & que le peu qui s'en trouve eſt amaſſé enſemble comme par monceaux.* Il y a lieu d'être ſurpris ici de ſon peu de mémoire ; car il a avoüé lui-même qu'outre les Coquillages qui ſont à Certaldo & aux environs, le Monte-Mario près de Rome en eſt rempli ; qu'il en a vû en France, dans les Alpes, à Leipſic, & ailleurs. Enfin il cite divers Auteurs qui en parlent. Un homme, qui n'a parcouru une partie de l'Europe qu'en voyageant, & qui a vû une choſe en neuf, ou dix endroits différens, ne devoit pas l'appeller rare. Auſſi rien n'eſt-il plus commun que les Coquillages terreſtres. On en voit dans tous les lieux ; & après les expériences que j'ai faites là-deſſus, & les avis que j'ai reçûs de diverſes Provinces de l'Europe & d'ailleurs, je répondrois bien qu'on ne me donneroit pas dans toute la terre un eſpace d'une lieuë en quarré, où je n'en trouvaſſe quelqu'un, ſoit ſur la ſurface-même de la terre, ſi le lieu eſt un peu élevé, ſoit en creuſant s'il eſt déja bas.

Avril 1729.

Mais dequoi ſert pour prouver que les Coquillages qu'on trouve en terre, ne viennent pas du Déluge, de dire que l'on n'en trouve pas par tout? C'eſt, dit M. Miſſon, *que les eaux du Déluge auroient dû les répandre plus univerſellement ſur la terre.* Eh! que veut-on de plus univerſel, que ce qui ſe trouve ſi communément? Eſt-ce que la terre en devroit être également couverte par tout? Cette prétention eſt injuſte. Il a dû arriver à ces Coquillages ce qui arrive à ceux que la Mer jette ſur le rivage. On voit des eſpaces longs & larges de deux ou trois pieds, qui ſont tout couverts d'Huitres ou de Moules; & puis on fera deux ou trois cens pas ſans en voir aucune. Ainſi à proportion le Déluge a jetté des Coquillages ſur trois, quatre, cinq arpens de terre, ſi l'on veut, & a laiſſé de bien plus grands eſpaces, où il n'y en a point; ſoit que cela vienne du roulis des eaux, qui raſſemble les Corps ſolides en un même endroit, ou de quelque inclination & ſympathie des animaux, qui ſe réüniſſent les uns auprès des autres.

Il dit en ſecond lieu, que le Déluge

n'auroit pas dû *composer des Montagnes de ces Coquillages, plûtôt que de les laisser dans les profondeurs & les Vallées.* On pourroit dire la même chose de quelque cause que ce soit, qu'il lui plaira d'apporter, & demander pourquoi elle les a produits sur les Montagnes plûtôt que dans les Vallées; mais j'ai déja remarqué dans ma premiere Dissertation que le Déluge n'avoit pas porté un plus grand nombre de Coquillages sur les Montagnes, que dans les Vallées; & que si l'on en trouvoit davantage dans les lieux élevez, que ceux qui sont bas : c'est qu'ils se sont découverts de plus en plus dans ceux-là par les pluyes & par les vents; & qu'au contraire ils se sont enfoncez & enterrez dans ceux-ci par les mêmes causes.

Un troisiéme argument du Philosophe Anglois, est que *les eaux de la Mer pendant le Déluge n'étoient point absolument mêlées & confonduës avec celle qui tomba du Ciel*, qui enfla les rivieres, & se répandit sur toute la terre, parce que *l'eau de la Mer est plus pesante que celle des rivieres & de la pluye.* On lui passe d'abord cette conjecture, qui ne

fait rien à la queſtion : Que s'enſuit-il de-là ? Il s'enſuit à la vérité, que l'eau de la Mer par elle-même & en eſſence, n'a pas porté des Coquillages vingt lieuës avant dans les terres. Mais cela empêche-t'il que la Mer étant élevée par-deſſus ſes bords, & la terre étant de ſon côté couverte d'eau à la même hauteur, les Coquillages n'ayent pû paſſer de l'eau de la mer dans celle qui couvroit la terre, s'y avancer bien loin, & enfin reſter à ſec, quand l'eau s'eſt retirée ? Il n'y a perſonne qui ne convienne de la poſſibilité du fait ; & tout ce qu'on pourroit dire, c'eſt que ces poiſſons étant nez dans l'eau ſalée de la mer, & y ayant toûjours vécu, n'ont pas dû la quitter pour ſuivre l'eau douce : mais cela ſe trouve réfuté par l'exemple des Saumons, des Aloſes, des Truites, & des Lamproïes qui remontent juſqu'à deux cens lieuës dans les rivieres ; témoins celles qu'on prend preſqu'à la ſource de la Loire & de l'Allier.

Il y a plus ; c'eſt qu'on démontre par l'équilibre des Liqueurs, que l'eau qui pendant le Déluge étoit ſur la terre, a dû être entierement ſemblable

à celle qui étoit dans les vastes Réservoirs destinez à la mer. En voici, si je ne me trompe, la Démonstration. Si l'eau de la pluye & des rivieres est plus legére que celle de la mer, pour être en équilibre, elle auroit dû être plus haute que la mer. Cela ne se peut à cause de la fluidité, qui ne lui permet pas de se soutenir, sans être renfermée & arrêtée par un Corps solide. Qu'est-il donc arrivé ? Qu'elle s'est répanduë sur la mer, qu'elle l'a pressée, & qu'elle a fait écouler sur la terre une partie des eaux de la mer; & qu'ainsi tout le globe s'est trouvé couvert d'une haute envelope d'eau, dont le fond étoit l'eau de la mer salée, & fort pesante, & la partie supérieure, l'eau des pluyes : comme on voit qu'il arrive quand on verse dans un même vase de l'eau, & du vif-argent, ou de l'huile & de l'eau. Il n'est donc pas nécessaire que les Coquillages ayent changé d'Element, ni qu'ils ayent suivi l'eau douce, à laquelle ils n'étoient pas accoûtumez; puisqu'en tenant le fonds de l'eau qui étoit répanduë par tout, ils sont toûjours demeurez dans l'eau salée, quelque part qu'ils ayent été.

Avril 1729.

Après avoir ainſi réfuté le ſentiment qui rapporte au Déluge des Coquillages foſſiles ; Monſieur Miſſon dit en paſſant, qu'ils auroient bien pû être portez dans la terre par *quelque irruption ou violent dégorgement ſouterrain, tel que celui qui a formé le nouveau Véſuve.* Il n'y penſe certainement pas : car quelle eſpece de dégorgement imagine-t'il ? Il faudroit qu'il eût été univerſel ; qu'il ſe fût fait à Rome, à Sienne, ſur les Alpes, en mille autres endroits de l'Italie, & de la France, dans le Nord ; en un mot, par tout le Monde. Ce ſeroit une choſe plus extraordinaire que le fait même qu'on imagine, qu'un événement de cette nature ne ſe trouvât marqué dans aucune Hiſtoire, qu'on n'en eût conſervé aucun ſouvenir. On ſçait combien de fois le Véſuve s'eſt enflammé plus violemment que de coûtume : on a la datte de ſa naiſſance du Monte-Nuovo, ou nouveau Véſuve, & des deux Iſles qu'a enfantées au commencement de ce ſiécle le Golfe de Santorin par un ſemblable dégorgement : & il ne ſe trouve pas un ſeul Auteur qui faſſe mention d'un fait qui a intéreſſé tout

l'Univers ? Et il n'eſt connu chez aucun Peuple, pas même par Tradition? Il faudra le croire, tout incroyable qu'il eſt, ſur la ſimple conjecture d'un Voyageur Anglois, qui eſt lui-même le plus incrédule de tous les hommes, dans des faits d'ailleurs ſuffiſamment prouvez. Voilà de ces choſes qu'on avance à pure perte, & qui s'appellent des coups tirez en l'air.

Auſſi faut-il rendre la juſtice à M. Miſſon, de dire qu'il ne s'en tient pas à ce ſentiment-là. Il embraſſe celui qui ſoutient que ces Coquillages ſont formez dans la terre-même & pour la terre. Voici des termes que je craindrois d'embroüiller, ſi j'entreprenois d'en rendre le ſens. *Il y a dans l'une & dans l'autre*, la terre & la mer, *une parité de ſubſtance propre à les former, & une parité de tout ce qu'il vous plaira d'ajouter encore pour les circonſtances, & pour les moyens de cette formation.* Je l'arrête, & je nie ce qu'il avance ſans preuve : ce qui forme immédiatement les Coquillages dans la Mer, ce ſont les poiſſons-mêmes qui y habitent, & qui en apportent le principe en naiſſant, comme les animaux de terre font

du poil, & les oiſeaux de la plume : & la cauſe immédiate des Coquillages ſont d'autres poiſſons de même eſpece, d'où ceux-ci ſont ſortis, en remontant juſqu'au premier que Dieu a créé. Cela ſe trouve dans l'eau, non dans la terre, parce que c'eſt à *l'eau que Dieu a dit de produire des poiſſons*, & non à la terre. Dire donc qu'il peut y avoir naturellement des Coquillages dans la terre, & en très-grand nombre ; c'eſt dire qu'il peut venir naturellement des griffes aux chevaux & aux bœufs, & des cornes aux lions. Cette liberté d'avancer ſans preuve & ſans raiſon tout ce qu'il plaît, & de réaliſer des poſſibilitez chimériques une fois établie ; il n'y a rien qu'on n'expliquât naturellement, & ſans recourir à une cauſe extraordinaire & ſupérieure. Les noms de Miracle & de Prodige ſont des termes mal-entendus, qui ne ſignifient rien dans le fond, qu'une choſe qui n'arrive pas ordinairement ; & c'eſt ce qui ſeroit fort du goût d'un Proteſtant. Sans le prendre même du côté de la Religion, avec une pareille défaite, on avanceroit ſérieuſement les plus extra-

vagantes fictions, & on seroit en droit d'exiger créance. Que répondroit M. Misson, si on lui disoit que l'année mil sept cens vingt-huit on a cueilli en France le raisin sur les hayes des Vignes, & que les sarmens ont porté des prunes sauvages : s'il refusoit de le croire, je lui dirois avec plus de raison qu'il ne fait : *il y a dans l'une & dans l'autre plante*, & dans la même terre où elles sont, *une parité de substance propre à former du raisin sur l'Epine & des prunes sauvages sur la Vigne, & une parité de tout ce qu'il vous plaira d'ajoûter encore pour les circonstances, & pour les moyens de cette formation.* Voilà ce qui fait les sots Livres, & les Relations fabuleuses, qu'on remplit d'un faux & ridicule merveilleux, pour amuser le peuple. Voilà ce qui fait dire à l'un, que les Serpens d'Amérique ne sont point venimeux, contre le témoignage de toutes les Nations, & de la mort-même, & à l'autre, que les Negres de Madingue sçavent tous parfaitement lire & écrire.

Revenons à notre Auteur. Il se fait ici une objection sur la destination des Coquillages qu'on trouve dans la ter-

re. *Ils sont inséparables*, dit-il, *de quelque Poisson, ou de quelque Limaçon, la Nature ne fait les uns que pour l'usage des autres.* De-là il suppose apparemment, car il n'ajoûte rien davantage, que celui qui propose l'objection, conclut que ces figures ayant été des Coquilles, il faut qu'il y ait eu des poissons dedans; & que les poissons n'étant faits que pour l'eau, ces Coquillages ont donc aussi été formez dans l'eau.

A cela il répond par deux exemples: on a trouvé dans des Apostumes, dans l'estomac, & dans d'autres parties de quelques animaux de semblables Coquilles: on en trouve dans les pierres & dans le marbre. Or il n'y a point eu de poissons dans les unes ni dans les autres: donc il peut bien aussi n'y en avoir jamais eu dans les Coquillages fossiles. Réponse frivole & ridicule, qui suppose une fausseté, & qui en avance une autre. Il n'y a jamais eu de Coquilles dans les Apostumes, ou dans les Reins d'aucun animal; il n'y en a point eu non plus dans son estomac, à moins qu'il ne l'eût avalée. On a bien pû voir une matiere visqueuse & lisse, endurcie & applatie,

qui ressembloit à une Coquille, & qui a été prise pour une véritable Coquille; car les Estres se réalisent merveilleusement en passant par les yeux de l'admiration & de la surprise : mais il n'y a jamais eu de véritable Coquille: c'est ce que tout homme sensé niera malgré les Auteurs qui le rapportent, & Misson qui les cite ; à moins qu'il n'en montre d'aussi parfaites & d'aussi achevées que celles qu'on tire de la terre. Quant aux Coquillages qu'on trouve dans le marbre & dans les autres pierres, & qui sont la plus grande partie de ceux dont nous disputons ; il y a eu des poissons dedans, ce marbre & ces pierres n'étant autre chose que le limon où étoient ces Coquilles, qui s'est durci en pierre, & au milieu duquel des Coquillages se sont trouvez renfermez, comme les Moucherons le sont dans l'Ambre & dans la Gomme.

Si Monsieur Misson raisonne si mal dans sa cause, il n'est pas plus habile dans les raisonnemens qu'il attribuë aux autres. Il suppose que pour se tirer de l'embarras, où jette la Coquille trouvée dans un Apostume, on lui ré-

pondra *que c'eſt une eſpece de Monſtre, dont on ne peut rien conclure en général.* A quoi il ajoûte *qu'on peut répondre la même choſe de celles qu'on tire de la terre, le plus ou le moins pour le nombre ne devant faire aucun embarras.* D'où il conclut d'un ſtile grave & ſententieux, que *dix mille Monſtres formez en même-tems, en même lieu, & par même accident, ne doivent être comptez que pour un ſeul.* Il ſe trompe : on ne lui répondra pas, comme il s'y attend, que ce qui s'eſt trouvé dans le corps d'un homme, eſt une véritable Coquille, & qu'elle a pû ſe former par une voye extraordinaire, parce qu'elle eſt ſeule : au lieu qu'il faut expliquer par la voye commune celles qui ſont en grand nombre. Mais on l'arrêtera tout court : on lui niera que ce qu'il donne pour une Coquille en ſoit une véritable : on le défiera d'en donner des preuves démonſtratives, comme je fais de celles que j'ai, en montrant la charniere & le noyau.

On ne lui paſſera pas non plus ſon axiome, ſi ce n'eſt avec une diſtinction, qui le réduiſe à ſa juſte valeur. Un prodige, il eſt vrai, bien prouvé &

bien avéré en vaut dix mille : & si un Estre a été produit dans un seul endroit contre les regles ordinaires, il peut se produire par tout de la même maniere. Mais le prodige n'est pas si constant dans un seul exemple que dans dix mille ; & on ne doit pas croire si aisément qu'une chose est prodige, quand elle n'est arrivée qu'une fois, quand nous ne la voyons pas, que nous ne l'examinons pas par nous-mêmes ; que quand elle se rencontre par tout ; que tous les sens en sont témoins ; que nul homme n'en peut disconvenir après l'avoir examinée ; ou plûtôt elle cesse alors d'être prodige, on en cherche la cause naturelle, & on la trouve ; & celle qu'on dit n'être arrivée qu'une fois, perd de son côté le nom de prodige, par une raison toute contraire ; sçavoir, parce qu'elle est jugée fausse.

Mais ce n'est pas un exemple unique que rapporte Misson : il cite une infinité de choses formées par hazard, & contre les regles ordinaires : outre les Coquilles trouvées dans le corps de plusieurs animaux, il produit les pierres appellées Cornes d'Ammon, les

Gloſſopetres de Malthe, les Aſtroïdes, les Belennites, les *Dactili Judæi*, & une infinité d'autres foſſiles, qui repréſentent en perfection des Plantes, des fleurs, des fruits, des animaux, des viſages humains. Il ne manque à tout cela, pour aller de pair avec les Coquillages terreſtres, que d'être auſſi-bien prouvé. Je ne ſçai pas ce qu'on appelle *Cornes d'Ammon*. Mais ſi c'eſt une pierre qui repréſente fort au naturel les Cornes d'un Belier, avec la partie du Crane qui les joint, j'en ai deux de la groſſeur d'une noix : il eſt très-certain que ce ſont des Coquillages, ou plûtôt le limon qui étoit dans un coquillage durci & pétrifié. Si celles dont on parle, ſont plus groſſes, & auſſi grandes que les cornes d'un Belier; cela ne prouve pas que les miennes ne ſont pas des Coquillages : non plus qu'on ne prouveroit pas que des Limaçons de deux pieds de diametre n'en ſont pas, parce que tous ceux que nous connoiſſons, ſont beaucoup plus petits; le plus ou le moins de matiere ne changeant pas l'eſpece. Mais ſi les Cornes d'Ammon en petit, ſont des Coquillages; elles en ſont auſſi en

grand, & ont été formées dans l'eau comme tous les autres.

Les Gloſſopetres ne ſont probablement qu'une pierre, ou un morceau de limon durci, qui étoit déjà oblong, & qui ayant été poli & affilé par le roulis des eaux de la mer ou des ravines, approche aſſez de la figure d'une langue. Il n'eſt pas néceſſaire d'aller à Malthe pour en trouver, il y en a par tout, & beaucoup autour de Sées : on m'en a apporté pluſieurs ; & ceux qui les ont trouvées, s'imaginoient que c'étoit la Rate de quelque animal, parce qu'effectivement elles reſſemblent autant à cette partie qu'à la langue. J'en ai négligé la plûpart qui n'apprenoit rien, & n'ai gardé que celles qui étoient parſemées de petits coquillages naiſſans, qui m'ont paru utiles.

Il faut penſer la même choſe des autres figures, qui approchent de quelque Ouvrage de la Nature, quand elle agit dans les regles. On leur donne le nom de ce qu'elles repréſentent : mais il s'en faut bien qu'elles le repréſentent au juſte ; & que les gens ſenſez croyent qu'elles ayent été les cho-

ſes-mêmes, ou qu'elles en portent le nom à juſte tître. Tels ſont les viſages d'hommes, & les animaux groſſierement tracez par les veines des pierres ou des racines de quelques arbres. J'ai vû au College des Jeſuites de Paris une branche d'arbre, qui repréſente une main deſſechée : on ne s'eſt pourtant jamais aviſé de dire que c'en fût une : & on ne le diroit pas plus, ſi elle étoit de pierre, au lieu qu'elle eſt de bois. J'ai dans mon Médailler Lapidaire une pierre qui reſſemble ſi fort à une groſſe féve noire, que les plus attentifs y ſont trompez long-tems. J'en ai une autre, où l'on voit de petites groſeilles rouges très-bien formées. Il ne m'eſt pourtant pas venu en penſée de croire que ce fuſſent des groſeilles, ou une féve du tems du Déluge, parce que ces figures étant ſimples & unies, peuvent aiſément ſe rencontrer par hazard.

Voilà bien des prodiges détruits en peu de mots. Il s'en faut beaucoup que M. Miſſon ait auſſi bien réüſſi contre les Miracles dont il a entendu le récit dans ſon voyage d'Italie, & dont il parle avec encore plus d'ignorance

que de prévention. Mais auſſi il faut convenir qu'ils ſont d'une autre trempe, que ceux qu'il voudroit nous forcer de recevoir. Ce ſeroit un prodige qu'une Coquille trouvée dans les reins d'un homme incommodé de la gravelle ; mais ce n'en eſt pas un d'y trouver une pierre blanche, platte, & qui reſſemble à une Coquille un peu plus qu'à un moulin à vent. Ce ſeroit encore un prodige, qu'il ſe formât dans la terre un grand nombre de Coquillages de toute eſpece. Il ceſſe de l'être, parceque ſi on le trouve dans la terre, ce n'eſt pourtant pas dans la terre ni pour la terre qu'il a été formé, mais dans l'eau & pour l'eau.

Voilà ce que j'avois à dire ſur les réflexions que fait Monſieur Miſſon à l'occaſion des Coquillages foſſiles. J'ai crû devoir ces obſervations aux inſtances de mes amis, & à l'impreſſion que pourroit faire l'autorité d'un homme qui a quelque nom dans la République des Lettres, & ſur-tout qui ne croit pas les Miracles : car quel prodige ne croira-t'on pas ſur la foi de celui qui fait profeſſion de combattre les plus averez ? J'eſpere qu'après avoir lû cette

te Dissertation, on demeurera aussi convaincu que les Coquillages qu'on trouve dans la terre, viennent du Déluge, qu'on sera peu ébranlé dans la foi des Miracles par les plaisanteries qu'en fait M. Misson.

Je joins à ces deux Dissertations une Lettre que j'ai reçûë il y a quelques mois de la Rochelle, sur les Coquillages fossiles.

Lettre écrite de la Rochelle à l'Auteur.

« Les environs du Château du Verger, (1) deux ou trois lieuës à la ronde, sont pleins des plus belles Coquilles de Mer, les environs du Lude aussi. J'ai fait les mêmes découvertes dans les Terres & les Carrieres de ce Pays-ci, à quatre & cinq lieuës à la ronde : & j'ai trouvé ici sur la Côte la plûpart des Coquilles que nous avions trouvées pétrifiées. J'en ai mangé plusieurs. J'ai sçû leurs noms & leurs usages : j'ai trouvé dequoi détruire & dequoi confirmer

(1) Ce Château a été bâti par le Marêchal de Gié, entre la Fléche & Angers à peu près à égale distance.

„ plusieurs de nos conjectures sur leur
„ figure. J'en ai vû qui percent les Ro-
„ chers, & qui meurent dedans. J'ai
„ trouvé auprès du Verger une cave
„ de douze pieds de large, & de qua-
„ rante pieds de long, taillée dans une
„ carriere de pierre assez tendre en
„ forme de voûte, & dont la voûte est
„ formée de toutes sortes de Coquilles
„ attachées naturellement & incorpo-
„ rées à la pierre, en plus grand nom-
„ bre qu'en aucune grotte artificielle.
„ J'ai creusé à trois pieds au-dessus de
„ la Voûte; j'ai trouvé plus de coquil-
„ les que de pierres par tout: on les
„ détache aisément. La Grotte est à
„ cent pas de la riviere de Suët, &
„ cinquante pieds au-dessus du niveau
„ de la riviere, qui n'a jamais pû y
„ monter, parce que de l'autre côté de
„ son lit le terrain est cent pieds plus
„ bas, à dix lieuës aux environs. Le
„ fond de cette Riviere, & un Canal
„ qui s'est rempli & qui alloit au Ver-
„ ger, sont pleins de ces Coquilles,
„ qui se détachent des terres par les
„ pluyes, ou autrement, elles sont sur
„ tout comme celles de Laleu. L'eau
„ mine peu à peu la pierre, & les Co-

quilles paroiſſent avec leur émail. «
J'ai découvert ici un Cabinet, où « j'ai vû tout ce que la Mer peut pro- « duire de plus beau & en tout genre « d'Animaux & de Coquilles, avec « bien d'autres choſes pétrifiées, des « animaux, des poiſſons, des arbres, « des arbuſtes marins, comme du co- « rail de différentes eſpéces. Ce qui « m'a le plus frapé, c'eſt une branche « de pin avec ſes fruits, dont une par- « tie eſt entierement pétrifiée, & l'au- « tre ne l'eſt point : mais jamais je n'ai « été plus étonné que de voir un rai- « ſin, dont la grappe eſt ſéche, ſans « être pétrifiée, & les grains ſont creux « & pétrifiez, durs comme des petites « boulettes unies, avec le même émail. « J'en ai caſſé des grains. Il y a mille « autres choſes qui demanderoient « dix ans d'étude & d'obſervations aux « plus Sçavans; on ne connoît point « le prix de ces beautez. Il y a plus de « cent ans qu'un Curieux commença « à amaſſer ces tréſors; & il y a cin- « quante ans qu'on les laiſſe dans un « aſſez bel arrangement, qui a deman- « dé une dépenſe immenſe. En exa- « minant ces raretez, j'ai été confir- «

mé dans votre conjecture ſur l'ori- «
gine des Arts, &c. A la Rochelle ce «
17. Avril 1728 ».

On fera les réflexions qu'on voudra ſur la branche de pin, & la grape de raiſin pétrifiées. Pour moi, je ne doute pas qu'elles ne l'ayent été par artifice dans une eau ſemblable à celle d'Arcueil, dans laquelle on les a mis comme on a voulu, toutes, ou en partie. Les conjectures ſur l'origine des Arts, dont il eſt parlé dans cette Lettre, ſont qu'il m'étoit venu en penſée, en examinant différens Coquillages, qu'ils avoient donné l'idée & la forme de pluſieurs Ouvrages de l'Art. Par exemple, que les Vaiſſeaux ont été formez ſur le Coquillage appellé l'Arche. Que les Dauphins ou Peignes avoient ſervi de modele pour faire les anſes des urnes, des cruches & des autres vaſes ſemblables; & que les Volutes dans l'ordre Jonique avoient été faites d'après les Limaçons en Spire platte. Tout cela ſe comprendroit mieux, & paroîtroit aſſez naturel, ſi on avoit devant les yeux les Coquillages mêmes. Et de vrai l'origine que j'attribuë aux Volutes, ne doit pas paroître plus ſurpre-

nante, ni plus tirée que celle qu'on attribuë aux feüillages renversez, qui font le pilastre Corinthien, & que tout le monde ne sçait peut-être pas. On raconte donc qu'une Corbeille de figure ovale ou ronde, ayant été laissée par hazard sur une grosse touffe de Vigne sauvage, les branches de la Vigne s'entre-laçerent dans les clairs de la Corbeille, & furent retomber tout autour par dehors en se recourbant d'une maniere assez agréable. Qu'un Architecte de Corinthe ayant remarqué cela, en prit l'idée d'un nouvel ornement d'Architecture. Il auroit pû fort bien arriver que dans le tems où il y avoit encore des Maisons, qui n'étoient qu'un toit appuyé sur un sommier couché en travers, & qui paroit sur d'autres sommiers montans & fourchus, quelqu'un ayant attaché au haut d'un de ces sommiers un Limaçon en spire plate de chaque côté, de-là fut né l'ornement qu'on appelle Volute : de même que de ces sommiers ainsi dressez sont nées les Colonnes & les Pilastres ; que ceux qui étoient couchez, se sont changez en Architrave & en frise : de même enfin que les Métopes qu'on voit aux

Frises dans l'Ordre Dorique, ne viennent que des têtes de loup ou de sanglier, que les hommes avoient attaché aux portes & aux murailles de leurs maisons.

ARTICLE XLV.

LA VIE DE S. FRANÇOIS Instituteur de l'Ordre des Freres Mineurs, de celui de Sainte Claire, & du Tiers-Ordre de la Pénitence; avec l'Histoire particuliere des Stigmates, des Eclaircissemens sur l'Indulgence de la Portioncule, des Réflexions & des Notes; & une Préface sur le merveilleux de la Vie des Saints, dédiée à la Reine. Par le P. Candide Chalippe Récollet. A Paris, chez Pierre Prault, à l'entrée du Quai de Gesvres, au Paradis 1728. *In* 4°. *Pagg.* 760.

Suitte de l'Article XXXVI. au mois de Mars MDCCXXIX.

SAint *François* revenu à Assise, fut extrêmement surpris d'y trouver le Monastere de la *Portioncule*, augmenté d'un Bâtiment depuis son départ.

Pierre de Catane qu'il y avoit laiſſé ſon Vicaire, alléguoit pour excuſe le beſoin & la commodité des Hôtes. Mais l'ombre des conſéquences faiſoit trembler le Saint Fondateur. " Cette » Maiſon », diſoit-il, " eſt la regle & » le modéle de tout l'Ordre. Je veux » que les Hôtes-mêmes en reſſentent » la pauvreté. Car s'ils ſe voient bien » logez & bien traitez, ils prétendront » ſe procurer les mêmes douceurs dans » leurs Provinces, & diront qu'ils ne » font que ce l'on fait à la Portioncule, » qui eſt l'origine de l'Inſtitut ». Son intention étoit qu'on détruiſît le Bâtiment: il ſe rendit néanmoins aux repréſentations. L'amour qu'il avoit pour la pauvreté, l'élevoit lui-même au-deſſus des dégoûts & des privations, qui en ſont l'endroit le plus mortifiant, & le changeoit en délices. Deux ans après ſon Voyage d'Eſpagne, il avoit réſolu de venir en France. Sur le chemin de Rome, où il alloit recommander l'entrepriſe aux Saints Apôtres, il s'aſſit à l'heure du repas au bord d'une fontaine, mit ſur une pierre pour toute proviſion, quelques morceaux de de pain durs & preſque moiſis; & dans

les transports de la joye la plus animée, il ne cessoit d'exhorter Massé son Compagnon à remercier Dieu d'un si grand trésor. En l'état où ils étoient, c'eût été demander beaucoup à *Massé*, que de l'exhorter à la patience. De quel trésor me parlez-vous, lui dit-il, dans le tems que nous manquons de tant de choses? Le grand trésor, répondit *François*, c'est que tout cela nous manquant, Dieu ait eu la bonté de nous fournir ce pain, cette eau, & jusqu'à cette pierre qui nous sert de Table. Pénétré de ces sentimens, il demanda à Dieu l'amour de la pauvreté pour lui & pour ses enfans avec tant de ferveur, que son visage en parut tout allumé. Revenant ensuite à *Massé* les bras ouverts, celui-ci de son seul souffle se sentit élevé en l'air, & déclara depuis n'avoir jamais rien éprouvé de si consolant. Ils continuoient leur route pour se rendre à Paris : mais le Cardinal *Hugolin*, qui aimoit *François*, & qu'ils virent à Sienne, les en détourna. *Innocent* III. étoit mort, & *Honoré* III. lui avoit succedé. Le Cardinal ne pouvoit approuver, qu'en un changement de Pontificat, *François* quittât l'Italie, où

il avoit encore bien des ennemis cachez : n'y dût il faire par ſa préſence, autre choſe, qu'échauffer le zele des perſonnes favorablement diſpoſées, elle lui paroiſſoit néceſſaire. " Pour moi, » ajoûtoit-il, dès à préſent je me don- » ne tout à vous ». *François* n'oſa réſiſter à des raiſons ſoutenuës de tant de marques de bienveillance. Il revint dans la Vallée de Spolette prendre avis de ſes Freres ; & ce fut-là, que pour mettre l'Ordre à l'abri d'une Puiſſance reſpectable, il ſe détermina de concert avec eux à aller demander au Pape un Cardinal Protecteur. Le choix en étoit déja fait ; & il y avoit long-tems qu'il n'en manquoit que le Titre au Cardinal *Hugolin*. Mais ce Cardinal jetta lui-même *François* dans un grand embarras. Il le contraignit de prêcher devant le Pape & le ſacré College ; lui recommandant de le faire avec étude, & après s'y être préparé de ſon mieux. *François* s'en défendit ; on ne l'écoûta pas. Il fallut obéïr, travailler un Sermon, & l'apprendre par cœur. C'étoit un genre de préparation tout nouveau pour l'homme de Dieu : auſſi queque ſoin qu'il eût pris, il ne ſe ſou-

vint pas d'une ſeule parole en préſence de l'Aſſemblée. Il ſe poſſèda néanmoins, avoüa la choſe, éleva ſon cœur au Seigneur, & prêcha ſur le champ avec une onction & une ſolidité, qui faiſoit dire à tout le monde, au rapport de S. *Bonaventure*, que ce n'étoit pas lui, mais l'Eſprit Saint qui parloit en lui. Il pouvoit demander après cela toutes les graces qu'il eût voulu, aſſûré que le Pape les prodigueroit en ſa conſidération. Il ſe borna humblement à ce qui avoit fait le ſujet de ſon voyage, & reprit auſſi-tôt le cours de ſes occupations ordinaires juſqu'en l'année 1219. qu'il tint à Aſſiſe ce fameux Chapitre, appellé le Chapitre des Nattes. On y comptoit plus de cinq mille Religieux, obligez par leur nombre à loger à la Campagne, où ils n'avoient que des Cabannes de jonc pour Cellules, & des Nattes pour lits. Choſe prodigieuſe, dit le Pere *Candide*, quand on penſe qu'il en étoit demeuré une partie conſidérable dans les Couvents, & que l'Ordre avoit à peine dix ans d'Inſtitution. Le Cardinal *Hugolin* y préſidoit : on veut même que Saint *Dominique* s'y ſoit rendu par

amitié pour *François* ; & que charmé de ce qu'il voyoit à la gloire de la pauvreté parfaite, il y résolut de retrancher à ses enfans la liberté des revenus & des fonds de terre, que leurs prémieres Constitutions leur laissoient. Ceux de *François* faisoient l'admiration d'une infinité d'autres personnes venuës exprès à Assise, pour se procurer le plaisir d'un spectacle si édifiant. Lui seul voyoit matiere à les humilier, & les suites montrerent qu'il en jugeoit bien. Plusieurs des premieres têtes du Chapitre gémissoient déja sous le poids de la Regle, & travailloient sourdement à obtenir des adoucissemens. Le Cardinal *Hugolin* qui lui en fit la Proposition, trouva un homme instruit de tout ce qu'il avoit à lui représenter. Le S. Patriarche le prit modestement par la main ; puis l'ayant conduit aux Freres assemblez, il leur adressa ces paroles. « Mes Freres, mes Freres, Dieu » m'a appellé par la voye de la simpli- » cité & de l'humilité, afin que j'em- » brasse la folie de la Croix. *François*, » m'a-t'il dit, je veux que tu sois dans » le monde un nouveau petit insensé, » qui prêches par tes actions & par tes

„ discours, la folie de la Croix ; que „ toi & les tiens ne regardiez & ne suiviez que moi, sans autre maniere de „ vie. Ne me parlez donc point d'autre „ Regle : je ne suivrai & ne prescrirai „ que celle qu'il a plû à Dieu de me „ donner „. Il dit beaucoup d'autres choses qui calmerent sur l'heure les esprits ; mais qui ne firent pas abandonner le projet de la mitigation. Il eut même la douleur de la voir introduite moins d'une année après, & dans le tems qu'il rendoit son Institut respectable aux plus grands ennemis du Nom Chrétien.

Sur la fin du Chapitre, *François*, comme le Chef d'une Armée de Conquérans, avoit partagé avec ses Freres tous les Pays connus, fidéles & infidéles ; retenant pour lui & pour douze Compagnons, la Syrie & l'Egypte. Tranquille sur l'administration de son Ordre, par les mesures qu'il avoit prises, & par la protection du Cardinal Hugolin ; il s'embarqua à Ancone, passa en l'Isle de Chypre ; de là au Port d'Acre ; & d'Acre, au Camp des Croisez qui assiégeoient Damiette, où il arriva lui deuxiéme. Ses autres Compagnons s'é-

toient diſperſez deux à deux dans la Syrie, ſelon le beſoin qu'on y avoit de leur Miniſtere. L'Armée Chrétienne, quand il y parut, étoit toute prête de livrer bataille. Il apprit par inſpiration, que le ſuccès n'en ſeroit pas heureux : mais, dans l'émotion où étoient les Troupes, il craignoit de le déclarer. „ Que ferai-je „ ? dit-il à ſon Compagnon. " Si je parle, je paſſerai pour un „ fol : ſi je me tais, ma conſcience ſera „ chargée du deſaſtre. Eſt-ce donc „ d'aujourd'hui, qu'on vous regarde „ comme un inſenſé „ ! Répondit le bon Frere. " Déchargez votre con„ ſcience, & craignez Dieu plus que le „ monde „. Il parla en effet ; l'on s'en mocqua ; & l'on fit une perte de près de ſix mille hommes, ſans les Priſonniers.

Ce n'étoit point pour les Croiſez, que *François* étoit venu juſques-là. Il eut aſſez d'intrépidité pour pénétrer dans le Camp du Soudan *Meledin*, & de lui porter les paroles du ſalut. Le Barbare fit plus que de l'écoûter patiemment. Il le laiſſa réïtérer les Inſtructions pendant pluſieurs jours, & le preſſa de demeurer à ſa Cour. " J'y

„ demeurerai volontiers pour l'amour „ de J. C. „ répondit *François*. “ Que „ ſi vous balancez entre ſa Loi & cel- „ le de Mahomet ; faites allumer un „ grand feu , j'entrerai dedans avec „ vos Prêtres, & vous verrez quelle eſt „ la Foi qu'il faut ſuivre „ . Au mot de feu, un vieux *Iman* qui étoit là , n'attendit pas la réponſe du Prince. Il ſe rêtira avec précipitation ; ce qui fit dire au Soudan qu'il connoiſſoit ſes Prêtres , & ne les croyoit pas d'humeur à rien ſouffrir pour leur Religion. “ Eh „ bien „ , pourſuivit l'homme Apoſtolique , “ j'entrerai ſeul dans le feu : ſi je „ ſuis brûlé, qu'on l'impute à mes pé- „ chez : mais ſi Dieu me conſerve , pro- „ mettez-moi que vous & votre Peu- „ ple adorerez Jeſus-Chriſt vrai Dieu „ & Sauveur de tous les hommes „ . L'exemple d'un ſi grand courage avoit ébranlé *Meledin*; mais la Politique ne lui permit pas d'aller plus avant. Il combla *François* de careſſes , lui ouvrit ſes tréſors , & le fit reconduire honorablement au Camp des Chrétiens, en ſe recommandant à ſes priéres. *Vadingue* a cru qu'il s'étoit converti à la mort. Le P. *Candide* juge au moins le fait vrai-

ſemblable, mais ſur d'autres argumens que la preuve de *Vadingue*, qu'il abandonne.

Le Saint reçut au Levant les triſtes nouvelles des atteintes données à la Regle par le Frere *Elie* Vicaire Général, & par ſa Cabale. Frere *Elie* de Cortône étoit habile Théologien, homme capable dans le maniment des affaires, ardent pour le bien de l'Ordre, plein de vénération & de tendreſſe pour la perſonne de *François*, mais vain & entreprenant; d'une conduite trop humaine pour un Inſtitut tout fondé ſur les grands principes de la plus pure ſpiritualité, & un de ceux qui avoient le plus intrigué au Chapitre des Nattes. A peine s'étoit-il vû en place, qu'il avoit fait ſervir, contre les vûës du Fondateur, & à la deſtruction de ſon Ouvrage, juſqu'aux loüanges qu'il lui donnoit. La vie que menoit *François*, n'étoit pas ſupportable à tout autre, diſoit-il: c'étoit un Ange, à qui il falloit des Anges pour Diſciples: tellement que, ſous prétexte de réduire l'Inſtitut à une juſte modération, Frere *Elie* & ſes Adhérans retranchoient & innovoient ſelon leur capri-

ce. Ce n'étoit que de foibles nuages, après tout, que le retour du S. Patriarche dissipa bien-tôt. Il déposa *Elie*, & lui substitua *Pierre* de Catane. Car pour lui-même, il renonçoit desormais à la Qualité de premier Supérieur, dans laquelle néanmoins les Chapitres le maintinrent toûjours, ne donnant que le Titre de Vicaires à ceux qu'il instaloit Ministres Généraux. Une chose pourroit étonner; c'est qu'après la démission de *Pierre* de Catane en l'année 1221. *François* remit de nouveau en Charge Frere *Elie*, dont le caractere & les fautes passées ne lui annonçoient pas une Administration plus reglée à l'avenir. Il le fit, dit le Pere *Candide*, parce que le Seigneur le lui avoit ordonné : semblable à Elizée, qui prévoyoit tous les maux qu'Hazael Général de Syrie, devoit faire au Peuple de Dieu, & qui n'en remplit pas avec moins de fidélité, la commission qu'il avoit de le sacrer Roi.

Quoique les grands scandales de Frere *Elie* soient postérieurs à la mort du S. homme; ce ne fut pas une de ses moindres croix, les cinq années qu'il vécut encore, que de voir dans l'Or-

dre les tempéramens charnels & les considérations mondaines y devenir la baze, ou plûtôt la ruïne du Gouvernement. L'un y vouloit de l'éclat, & l'autre de la sainteté. Selon le plus ou le moins de talens, qui distinguoit ou cachoit les Freres aux yeux du monde ; *Elie* faisoit entre autres une acception de personnes, que *François* ne pouvoit souffrir. Pour le confondre, le Saint venant un jour à table, fit asseoir à ses côtez deux des plus simples, sans marquer aucun égard pour quelques autres Religieux de réputation. „ Ah ! Frere *François* „, dit intérieurement *Elie*, " il est bien sûr que votre „ extrême simplicité ruïnera l'Ordre. „ Et vous, Frere Elie „, dit tout haut le sage Fondateur, qui lut dans sa pensée, " vous lui nuisez bien davantage „ par l'orguëil, la vanité, & la prudence de la chair, dont vous êtes „ rempli. Dieu vous connoît, & il „ veut que je laisse l'Ordre entre vos „ mains. Hélas ! que je crains qu'il ne „ lui ait donné un Pasteur tel qu'il pré„ voit que seront les oüailles „. *François* continua de s'expliquer, & dévoila des jugemens terribles sur *Elie* ; jus-

qu'à conclure qu'*il avoit été mis dans la balance, & qu'il avoit été trouvé trop leger.* Celui-ci tout conſterné ſe jetta à ſes pieds, le conjurant d'écarter de deſſus ſa tête l'Arrêt de réprobation, qui lui avoit été revelé. *François* pria, & il obtint qu'*Elie* ne ſeroit point damné; mais ſans obtenir qu'il ne mourût point hors de l'Ordre. Il y fut en effet dépoüillé de tout Grade & de tout Privilége, après en avoir été deux fois Vicaire Général & deux fois Miniſtre Général. Depuis ce tems-là, transfuge, excommunié, ſchiſmatique, il vécut pluſieurs années dans la rébellion contre l'Egliſe; juſqu'à ce qu'enfin véritablement pénitent, en une derniere maladie, il fut abſous des Cenſures, & finit ſes jours avec tous les ſignes d'un Prédeſtiné. Pendant ſon Apoſtaſie même, ſon cœur étoit toûjours ſi attaché à ſes anciens Freres, que, ſans avoir de commerce avec eux, il leur bâtiſſoit une Egliſe à Cortône.

L'éloignement des Charges n'en donnoit que plus de facilité à *François* pour avancer l'Œuvre de Dieu dans les Miſſions d'Italie, où il ſe borna. S'il en eût cru la ferveur d'une infinité

de gens mariez, qui tous vouloient rompre leurs premiers engagemens, & s'enfermer dans les Cloîtres ; des Cantons entiers en eussent été dépeuplez. C'est ce qui lui fit penser à l'Institution du Tiers-Ordre pour les personnes du siécle, mais qui peu après se divisa en deux branches ; l'une qui demeura toûjours sur le pied d'Ordre Séculier, l'autre, qui séparée du monde, forma des Congrégations Réguliéres. Un Marchand de Gagiano en Toscane, nommé *Lucheschio*, & *Bonadona* sa femme, furent les premiers des Tierçaires fondez par S. *François* en en l'année 1221. Les progrès en furent si rapides, que vers 1240. les Partisans de *Frederic* II. se plaignoient de les trouver dans toutes les Villes, zelez & fermes défenseurs des droits du S. Siége. Cela s'est soutenu constamment en plusieurs Païs : & au rapport de *Vadingue*, il y a moins de cent ans, que l'on comptoit plus de soixante Seigneurs du Tiers-Orde à la Cour de Madrid. *Anne, & Marie-Therese d'Autriche Reines de France*, en faisoient profession, & assistoient publiquement aux Exercices des Sœurs.

Avril 1729.

Resserrez que nous sommes dans un petit nombre de principales actions de la Vie du Saint ; nous regrettons de ne pouvoir pas même indiquer tout ce qu'un S. *Antoine* de Pade, une Sainte *Elizabeth* de Hongrie, un *Cesaire* de Spire, un *Pacifique* d'Ancone, & beaucoup d'autres opéroient de plus consolant pour lui dans toutes les Provinces de l'Europe. Ce fut *Pacifique* d'Ancone, qui introduisit les Freres Mineurs en France & dans les Païs-Bas. *Ange* de Pise en fut le premier Gardien à Paris. Cinq des Enfans de *François* avoient déja donné des Martyrs à l'Eglise, en arrosant l'Afrique de leur sang. Des troupes nombreuses formées en partie de sa main, y étoient encore répanduës parmi les Mahometans, aussi-bien que parmi les Sarrazins d'Asie, & ce qui restoit de Payens à convertir dans les Royaumes du Nord. Telle étoit dès ce monde la récompense de ses travaux; pendant que des infirmitez habituelles, & des douleurs aiguës achevoient de rompre les liens qui l'y retenoient. L'impression des Sacrez Stigmates en fut une autre, dont nous reservons à

parler dans un ſecond Extrait, ainſi que de ce qui concerne ſes Ecrits, & l'Indulgence de la Portioncule. Accablé de maux, il ne ceſſoit point d'inſtruire & d'agir; ſanctifiant par ſes paroles, & par ſes miracles, les différens lieux, où le beſoin de changer d'air obligeoit de le tranſporter. On le ramana de *Celles* à *Aſſiſe*, vers le mois de Septembre 1226. Prophête juſqu'au dernier moment, il joignit comme Jacob & Moïſe, des expoſitions myſtérieuſes de l'avenir, aux bénédictions qu'il donna pluſieurs fois à ſes Enfans. Le Vendredi 3e. Octobre il bénit un pain, & le leur diſtibua comme un ſymbole d'unanimité. On remarqua que tous en mangerent, excepté le Frere *Elie* qui pleuroit amerement, & qui ceda le morceau qu'il avoit reçû, à un autre. Le Saint Patriarche dicta enſuite ſes dernieres diſpoſitions appellées d'ordinaire ſon Teſtament : Teſtament tout ſpirituel, dit le P. *Candide*, parcequ'il ne laiſſoit que des biens ſpirituels : puis couché ſur la terre nuë, les bras en croix, les expreſſions de la plus vive confiance à la bouche, il expira le 4e. jour d'Octobre, la 45e. année de ſon

âge, la 20e. de sa conversion, & la 18e. de l'Institution de son Ordre.

Les Personnes qui ont l'esprit de Dieu, & le vrai goût de l'Héroïsme Chrétien, trouveront à redire que nous ne suivions pas le P. *Candide* dans le détail des vertus de son B. Pere. Nous exhorterons au moins les Lecteurs à n'en rien perdre. Tant pis pour les gens de Lettres eux-mêmes, s'ils n'avoient que de l'insensibilité ou du dégoût pour cette sorte d'étude. Les sciences humaines passent ; il n'y a que la science des Saints, qui immortalise véritablement les Sçavans. De quelque érudition qu'on se pique ; si l'on est sage, c'est toûjours aux leçons de l'humble & admirable S. *François*, qu'il en faut revenir. On les trouvera au reste bien préparées dans l'Ouvrage du P. *Candide*. Il met par tout les tempéramens ; & s'il permet de le dire, tous les agrémens qu'on peut souhaiter, pour leur concilier l'attention & la docilité nécessaire ; même par voye de douceur & d'insinuation.

ARTICLE XLVI.

MATHEMATIQUE UNIVERſelle Abregée à la Portée & à l'uſage de tout le monde : principalement des jeunes Seigneurs & où l'on donne une notion générale de toutes les ſciences Mathématiques, & une connoiſſance particuliere des ſciences Géométriques au nombre de 55. Traitez. A Paris chez P. Simon. 1728. in 4°. environ 700. pages.

JE ne diſconviendrai pas (1) que, lorſque que le Plan de cet Ouvrage parut il y a plus d'un an, bien des gens n'ayent regardé comme impoſſibles les deux principales choſes qu'il annonçoit. La 1e. étoit le deſſein de faire un Livre de Géométrie qu'on put lire d'un maniere libre & aiſée, comme on lit les Livres ordinaires. La 2e. étoit cette abondance de matieres qu'on ne croyoit pas qui put entrer dans un in 4°. raiſonnable. Voici de quelle maniere j'ai cru remplir ces deux engagemens. Je dis que *je l'ai cru* : & c'eſt ſur ce pied, que je prie qu'on prenne tout ce qui pourroit

(1) Cet extrait eſt de l'Auteur du livre.

m'échaper, ſans ce correctif, dans la ſuite de cet Extrait.

Mais avant que de dire comment je crois avoir facilité la Géométrie, je dois faire voir que j'ai pû, & que tout autre auroit pû la faciliter. Car on regarde cette ſcience comme naturellement élevée, & ceux qui y réüſſiſſent comme des eſprits fort ſublimes, & nez pour cela. Idée nuiſible au progrez d'une ſcience ſi belle & ſi univerſellement néceſſaire. Il importe de la deraciner avant toutes choſes.

Qu'on traite de difficiles les autres ſciences; cela doit être, elles ſont difficiles, & leur objet eſt naturellement élevé. La Phyſique, la Medecine roulent ſur ce qu'il y a de plus inſenſible & de plus ſecret dans les Reſſorts de la nature & dans le Mechaniſme de l'Univers. La Morale prétend démêler tous les replis du cœur humain. La Métaphyſique ſe vante de penétrer dans les natures abſtraites des choſes dont les natures ſenſibles ne lui ſont pas connuës. Pour la Théologie, elle s'éleve au-deſſus de la raiſon même. La ſcience même des faits eſt pleine de ténebres & d'epines.

 Mais

Mais la Géométrie ſe borne ſagement aux ſimples & aux plus ſuperficielles proprietez de l'étenduë de la matiere des corps ; à ſes Dimenſions ; longueur, largeur, hauteur, epaiſſeur, diſtance ; à ſes modifications extérieures & palpables ; aux figures viſibles, Triangulaires, quarrées, rondes, ovales & toutes choſes ſur quoi roulent nos operations les plus ordinaires, les plus Méchaniques, les plus naturelles.

Peut-être la Géométrie prend elle tout cela dans un point de vuë fort élevé, & ſes opérations ſont fort Superieures aux operations vulgaires ? Point du tout, & à un petit air près de ſcience, de généralité, de raiſonnement, ce ſont les mêmes opérations. Le Peuple meſure, compare, compte, allonge, accourcit, multiplie, diviſe, transforme. Or le Géométre fait il autre choſe ? Le Peuple, dira t'on, fait tout cela de la main, machinalement, & ſans reflexion. Mais 1°. il ne faut pas ſans raiſon avilir tout le genre humain, pour exalter au-deſſus des nuës une petite poignée de Géométres. Le Peuple en faiſant cela de la main, ſuit ſa main de l'œil, il ſçait ce qu'il fait,

& en a toûjours dans l'esprit une connoissance au moins générale & envelopée. 2°. C'est déja beaucoup que l'on soit Géométre de la main, de l'œil, machinalement, naturellement. Et il n'est donc plus question, que de passer de l'Art à la Science, de l'idée à la Réflexion, de la Routine au Raisonnement.

Ce Passage est sans doute fort difficile? Il l'est si peu que jose avancer qu'un Ecolier bien enseigné dans cette Science peut dire à son Maître, chaque pas *je fais cela, je sçais cela*. Je ne dis rien sans preuve. Est ce qu'un Enfant à qui on dira que 1 & 1 font 2, que 3 & 4 font 7, que 8 moins 3 font 5, que 3 fois 4 font 12, que 5 est 4 fois dans 20, ne pourra pas dire qu'il le sçait? Et, si on lui fait remarquer que dans une occasion il ajoûte, que dans l'autre il soustrait, il multiplie, il divise, est ce qu'il ne dira pas qu'il le sçait? Et, si ensuite on le mene par la main & par degrez, des petits nombres aux grands; qu'on lui fasse remarquer que 25. contient deux dixaines & 5 unitez, que 34 contient 3 dixaines & 4 unitez; & que pour ajoûter ces deux nombres, il faut ajoûter 2 dixaines à 3 ce qui fait

5 dixaines ou 50, & de même 5 unitez à 4 ce qui fait 9. unitez & en tout 59, croit-on qu'il faudra plus de tems pour le lui aprendre que pour lui faire remarquer qu'il le ſçait ?

Ce n'eſt là que de l'Arithémetique : je prendrai deux exemples dans ce que la Géométrie a de plus élevé ; l'un dans le calcul de l'infini, l'autre dans les quadratures des courbes. Le calcul de l'infini n'a rien de plus tranſcendant que ſon Principe, lequel étant une fois admis, tout le reſte eſt démontré. Ce principe à deux parties qui ſemblent ſe contredire : 1°. que l'infini ne ne peut croitre 2°. qu'il peut croitre à l'infini ; qu'on ne peut lui rien ajoûter, mais qu'on peut le multiplier ; que tous les infinis ſont égaux, qu'il y en a cependant de doubles, de triples, d'infiniment infinis à l'infini.

Or c'eſt chez le Peuple qu'il faut chercher la naiſſance & la conciliation de ce double Principe. *Peu eſt reputé pour rien*, dit le Peuple, *mais un peu & un peu font quelque choſe, & pluſieurs fois peu eſt beaucoup.* On dit encore *qu'une goute d'eau n'eſt rien, mais que pluſieurs goutes percent le Marbre, fer-*

tiliſent la Terre, inondent les Campagnes. Une obole, un denier, un liard, un ſol, une livre, un ecu même n'eſt rien ſur un compte un peu grand, ou pour un grand Seigneur. Mais chez les gens qui font beauroup d'affaires & de comptes, tout eſt compté. Pourquoi cela? C'eſt que pour le commun un liard n'eſt qu'un liard; au lieu que chez les gens d'affaires, ces minuties, revenant ſouvent, s'accumulent & font des ſommes. C'eſt ainſi que le commun ne s'embaraſſe pas des petites parcelles d'or ou d'argent, qui ſe détachent des galons de leurs habits, ou des piéces de Monnoye qu'ils manient; & que chez les Orfevres, on recueïlle avec ſoin de ſemblables parcelles; parcequ'il y en a aſſez pour faire un objet. Qu'on ne demande donc plus de quel droit les Géométres negligent dans leurs calculs un infiniment petit, ni pourquoi ils le font entrer en compte, lorſqu'il y en a un nombre ſuffiſant. Le ſenſible & l'inſenſible du ſyſtême du Peuple, réonpdent avec une parfaite juſteſſe au fini & à l'infiniment petit du ſyſtême des Géométres; & ſi juſqu'ici les Géométres trouvent tant de diffi-

culté à faire goûter ce ſyſtême au commun des gens ce qu'il leur preſente comme quelque choſe de bien merveilleux & de fort Superieur à leurs idées; au lieu de leur faire remarquer que ce n'eſt qu'une Theorie un peu générale & raiſonnée de ce qu'ils pratiquent tous les jours, à l'aide du ſens commun.

Voyons le ſyſtême des quadratures des courbes, en particulier de la courbe la plus *inquarrable* qui eſt le cercle. *Archimede* & avec lui tous les Géométres *inſcrivent*, c'eſt-à-dire *mettent*, un Triangle dans un cercle pour le meſurer : mais trouvant ce Triangle fort éloigné d'égaler & de meſurer ce cercle, il eſſayent le quarré, & tout de ſuite le Pentagone ou figure de cinq cotez, l'Exagone, l'Eptagone, l'Octogone &c. Nulle ne remplit, n'égale, ne meſure le cercle : mais elles en approchent d'autant plus qu'elles ont plus d'angles & de cotez; leur capacité s'amplifiant à meſure que par de nouveaux plis leur circonference s'éloigne de leur centre. D'où il reſulte qu'une figure ainſi inſcrite dans un cercle, laquelle auroit une infinité de plis, d'angles, & de côtez meſureroit, egaleroit d'infini-

ment près ce cercle, c'eſt-à-dire, le meſureroit abſolument, l'infiniment petite difference étant réputée pour rien, chez les Géométres comme chez le Peuple. Et de là cette maxime à laquelle *Archimede* n'avoit atteint que de loin, & que les modernes ſe glorifient d'avoir enfin ſaiſie après bien des Siécles, & dont ils ont fait comme la baſe de tout le ſyſtême infiniteſimale des coûrbes, & particulier de leurs quadratures, Rectifications & courbatures; qu'un cercle, qu'une courbe eſt un Polygone d'un infinité d'angles & de côtez. De là toutes ces Méthodes ſublimes des *inſcrits & des circonſcrits, des limites & des caſcades*, d'*Approximation & d'Exhauſion*. Car les termes ſont ſçavans, s'ils ne ſont beaux.

Mais, aux termes près le Peuple n'en ignore rien. Il ne ſauroit en diſcourir, en raiſonner, au moins avec les ſçavans; & les ſçavans en ont ils ſçu juſqu'ici diſcourir avec lui? Mais il ſçait le faire, & en le faiſant il ſçait ce qu'il fait. Qu'on donne un morceau de papier, quarré, à qui que ce ſoit, à un Artiſan, à un enfant. Qu'on lui diſe d'en faire un *cercle*, un *rond*; car

ce ſont les Géométres qui fond des cercles, & le Peuple ne fait que des ronds ; auſſi-tôt il coupera les quatre angles du quarré pour en faire un Octogone ; dont il coupera encore les *angles* ou les *Pointes*, pour les émouſſer en les multipliant ; & de l'un à l'autre il multipliera ſi bien les pointes & les côtez, qu'il les fera tout à fait diſparoître, l'inviſible, l'inſenſible, lui ſervant de terme comme l'infiniment petit en ſert au Géométre. La Tour de Babel ne mit de diverſité que dans les Langues des hommes. D'où vient donc qu'entre gens qui parlent une même Langue, on fait & on dit les mêmes choſes & qu'on ne s'éntend point ?

Qu'on ne diſe pas que j'avilis les plus ſublimes découvertes des Géométres, quoiqu'après tout je ne vois pas un ſi grand mal à dépoüiller tout cela d'une certaine enflure qui en arrête le progrès. Mais mon but unique, eſt de montrer qu'on peut & que j'ai pu ramener la Géométrie la plus guindée au naturel, la réduire aux idées ordinaires, l'enchaîner avec les connoiſſances du vulgaire, paſſer, comme de plein pied & par voye de

reminiſcence, de la Pratique à la Théorie. Or ſi je l'ai pu, on me fera la grace de croire que je l'ai voulu, & voulu très efficacement, ou du moins de très bonne foi.

J'avois promis, & c'étoit mon unique but, de faire un Livre qui ſe laiſſat manier comme les autres Livres de Science. Car voilà ce qu'on aime dans les Livres ordinaires, qu'on peut les parcourir même des yeux, les feüilleter, prendre un mot ici, un mot là, lires les titres, la moitié des preuves & des Raiſonnemens, paſſer tout ce qui eſt trop difficile ou qui ne plait pas; n'y aprendre les choſes qu'à demi, en oublier même la plus part ſans trop de conſéquence. Dans un Roman même on aime à lire vite, & à voir le volume diſparoître. Au lieu que les premiers Elemens mêmes de Géométrie ſont tout heriſſez, ſecs, roides, tout d'une piece, abſolument intraitables *Tout ou rien*, eſt leur deviſe. Etudier, mediter, contempler, leur appanage. La page eſt uſée, avant qu'on tourne pour la ſuivante.

Dans les Livres d'uſage, on aime un diſcours libre & aiſé, familier même

où l'Auteur se communique un peu à son Lecteur. On voit avec plaisir de tems en tems quelques réflexions, un trait d'Histoire, un bon mot, une pensée, une digression même, & même un endroit foible, une inutilité. L'œil se dedommage sur les ombres, du trop grand éclat des traits lumineux, & l'esprit remonte volontiers son attention par des petits intervalles d'inattention. Dans la Géométrie, sur tout dans les Elemens, pas un mot de ce qui s'appelle discours. L'Auteur a disparu, que le Lecteur se tire seul d'intrigue. C'est la vérité qui parle du haut des nuës ou du fond du puits; une verité pure, seche, dogmatique, qui argumente en bonne forme syllogistique, & toûjours sur le même ton.

Or récuëillez avec soin toutes ses paroles, pas une qui porte à faux, un mot perdu tout est perdu, le fil manqué ne se renoüe plus; même degré d'attention par tout, même tension de fibres, même contention d'esprit. Cela est beau, disent les Géométres, mais si beau que tout le monde deses pere ou se console de n'y pouvoir atteindre. Un Livre trop sententieux,

trop ingenieux, trop exquis assomme un Lecteur ; & cependant ces traits sententieux sont brillans, pleins de mœurs & de caracteres qui interessent le cœur & l'esprit. Que sera ce d'un Livre dont les sentences ni ne brillent ni n'échaufent, & ne roulent que sur des *Trapezes* ou des *Parallepipedes?*

Mon dessein a donc été, de faire un Livre de Géométrie, qu'on *put* & même qu'on *dut* lire, avant que de l'étudier ; qu'on *put* & qu'on *dut* parcourir superficiellement des yeux, avant que de le lire serieusement de suite, avec la moindre contention. Cette maniere libre & aisée de lire est si necessaire, que j'en ai mis un bon avertissement exprès à la tête de tout ; & dans le cours du Livre, j'ai eû soin d'en rappeller le souvenir, & d'en faire sentir la necessité, sur tout aux endroits les plus difficiles. La raison toute simple en est, que je ne veux rébuter personne : Or il n'y a personne qui ne se rebute lorsqu'on lui laisse trop sentir les difficultez d'une chose comme celle-ci, & qu'on l'exhorte à les surmonter du premier abord. Le premier abord d'une difficulté est terrible ; au

lieu que ce n'eſt plus rien, lorſqu'on a eû le tems de la prevoir, & qu'on y revient dans une ſeconde lecture.

La regle générale, eſt de ne ſe roidir, de ne ſe paſſionner contre aucune ſorte de difficultez, de laiſſer là tout ce qu'on ſent qui commence à entêter, à tendre un peu l'eſprit, & à le tirer de ſon aſſiete naturelle. Je pourrois citer de bons garands du vrai de cette maniere de lire. L'Experience qu'en a fait M. le C. de C. eſt aſſez deciſive, mais elle eſt connue. Le bon de cela eſt que par ce moyen on ne ſent aucune difficulté; car on ne ſent le torrent, que lorſqu'on s'efforce de le ſurmonter. Je dis qu'on ne les *ſent* pas; car du reſte on les *voit*, & j'ai ſoin moi-même d'en avertir, de peur qu'on ne s'y meprenne. Les Géométres ne laiſſent guéres *voir*, beaucoup moins *prevoir* les difficultez, mais en revanche ils permettent bien qu'on les ſente à loiſir.

Mais des difficultez qu'on laiſſe ainſi en arriere, empêchent peut-être d'avancer, & de comprendre la ſuite? Au contraire c'eſt la ſuite qui les fait comprendre; de ſorte qu'en y reve-

nant j'ai vû des gens tout étonnez de n'en pouvoir plus retrouver de vestige, & de ne pouvoir rappeller en quoi consistoit leur difficulté.

C'est l'Ordre & la distribution du Livre qui demande qu'on en fasse, en quelque sorte, marcher toutes les parties ensemble. Je l'ai fait le plus que j'ai pû; mais lorsqu'un trop grand détail m'a empêché de presenter les objets ainsi réünis, c'est au Lecteur d'y suppléer par la maniere de lire. En lisant lentement, on ne voit les choses qu'une à une; au lieu qu'en lisant vite & comme en Bloc, on prend le total, le corps, l'esprit des choses: Or lorsqu'on tient le corps, le détail des membres ne sçauroit échaper, & l'esprit des choses les vivifie toutes en détail. La plus part des difficultez ne sont telles que parce qu'elles ne sont pas completes: réünissez les & de vint choses separément difficiles, vous en allez faire une qui n'a pas la moindre difficulté. La pierre & l'acier separez, sont froids & noirs; réünis, ils brillent & échauffent. Dans un Livre où regne un certain ordre, les choses se prêtent un jour mutuel l'une à l'autre, toutes con-

courent à l'intelligence de chacune ; & quand on lit vite, ce qu'on éntend fait entendre ce qu'on n'entendroit pas ſans cela.

J'ai ſur tout fait mes efforts pour allier deux choſes, que les Géométres ont cru ſi inalliables, qu'ils ont conſtamment ſacrifié l'une à l'autre, ce qui pourroit bien les leur avoir fait manquer toutes les deux. C'eſt *l'Ordre & la liberté*. Les Géométres n'ont guéres penſé qu'à l'ordre, & de cette Ordre ils n'ont guéres connu que la liaiſon & l'enchaînement, qui n'eſt qu'un ordre particulier de propoſitions détaillées. Mais l'Ordre général, l'Ordre de la Science entiere, ils l'ont negligé. Or dans un Monſtre rien n'empêche que les membres ne ſoient liez & enchaînez l'un à l'autre, mais l'ordre n'y eſt pas. Et alors les liaiſons n'étant plus naturelles, il n'y a plus que ſervitude, ſechereſſe & roideur. A le bien prendre, l'ordre eſt inſeparable de la liberté & du jeu des parties

Ayant recherché cet ordre d'une maniere, j'oſe dire, très particulire, je n'ai pas eu beſoin de ces liaiſons de détail qui enchaînent une propoſition

très-étroitement à l'autre. Je n'ai pensé qu'à mettre chaque chose à sa place; cela seul les lie assez. Aussi n'ai-je point eu besoin de hâcher les Discours pour mettre à chaque pas ces tîtres fastueux, de *Problême*, de *Théorême*, de *Construction*, de *Démonstration*. Le plus souvent j'ai démontré sans en avertir, & dans le Principe second j'ai indiqué d'assez près la vérité d'une foule de conséquences qui se présentent facilement, après deux ou trois lectures, à ceux qui s'obstinent de les épuiser. Enfin j'ai donné à mon Livre la forme d'un Livre ordinaire, évitant avec soin toutes les singularitez affectées de la Méthode Géométrique.

De sorte que ceux qui m'ont accusé d'innovation en ceci, n'ont pas pris garde que le crime de la nouveauté ne pouvoit à cet égard tomber que sur les Géométres, & nullement sur moi, qui ne fais que rappeller la Géométrie à la maniere simple & ordinaire des Livres les moins façonnez. Je ne dis rien des termes & des expressions: j'avois promis, non de les changer, mais de les expliquer par d'autres termes & des expressions plus populaires; c'est tout

ce que j'en ai fait, ne croyant pas que ce fut la peine de se broüiller, pour si peu de chose, avec les Grammairiens de la Géométrie ; car il y en a partout.

Mais le principal artifice, dont j'ai cru user pour faciliter la Géométrie, a été d'y bien préparer l'esprit du Lecteur & de le rendre Géométre par degrez. Rien ne déconcerte plus presque tous ceux qui se jettent dans cette science, que de se voir, du premier pas, transportez dans un Païs tout nouveau, dans des Livres qui ne ressemblent à aucun de ceux qu'on a vus jusques-là, & où d'abord, pour coup d'essai, il faut prendre le Compas & la Regle, compter, mesurer, niveller toutes ses démarches. Toutes choses ont leur apprentissage, toutes les Sciences ont des Elémens : la Géométrie seule en a en titre, seule elle n'en a point en effet. Ce qu'on appelle les *Elemens d'Euclide*, est une Géométrie abstraite, seche, rigoureuse, difficile, autant ou plus qu'une autre.

C'est-à-dire que, voulant rendre les gens Géométres, on commence par supposer qu'ils le sont, & on les traite

comme s'ils l'étoient. A un eſprit juſques-là nourri de probabilitez, de lueurs, de choſes vagues, d'erreurs même, on ne parle que par axiomes, par évidences, par démonſtrations. C'eſt transporter tout de ſuite dans le plus grand jour, un homme nourri pendant trente années dans des ſoûterrains profonds & tenebreux. Il faut, dit-on, accoûtumer de bonne heure les jeunes gens à faire uſage de leur eſprit, à penſer, à méditer. Oüi, il faut les y accoûtumer & ne pas les y forcer. Quand ils auront devoré la Géométrie, je veux croire qu'ils ſeront bien accoûtumez à tout cela; mais ne faut-il pas y être déja accoûtumé pour dévorer la Géométrie? C'eſt bien en mettant les gens au pied du mur, & en leur diſant grimpez, eſcaladez, qu'on emportera la place. Il faut être déja Géométre, ou avoir une vocation particuliére à la Géométrie, pour en lire ſeulement vingt pages ſans ſe rebuter.

Ma grande attention a été de partir avec mon Lecteur du point où il eſt, pour le mener, pas à pas & preſque toûjours par la main, au point où il

peut ſouhaiter d'arriver. J'ai donc le plus ſouvent prouvé la choſe avant que de la démontrer, je l'ai inſinuée avant que de l'établir, je l'ai renduë bien ſenſible pour parvenir à la rendre intelligible; &, en commençant par l'idée du Peuple, j'ai cru que ce ſeroit encore beaucoup que de finir par celle des Géométres. J'ai placé la Géométrie dans le lointain & au bout de la carriere, comme un but qui ne pouvoit être en même tems un chemin pour y arriver. Les prétendus Elemens ſont précédez par des vrais Elemens, & ſur tout la Science rigide, abſtraite & préciſe, eſt préparée par une Science générale, vague, & ſenſible.

J'avois remarqué que tous les hommes avoient communément les idées générales des Sciences. Je ſçavois d'ailleurs qu'elles ſe tiennent toutes par la main. Ainſi j'ai recuëilli ces idées générales, pour en former un Corps ſyſtêmatique des Sciences & des Arts reguliérement enchaînez avec la Géométrie, à laquelle elles ſervent d'abord d'introduction par leurs notions générales, & qui doit enſuite leur ſervir de Regle & de Méthode par ſa préciſion & ſa juſteſſe.

Du reſte, ce ſyſtême général des Sciences, n'eſt point une ſimple préparation pour accoûtumer inſenſiblement le Lecteur à cette préciſion Géométrique par le goût général des autres Sciences. Car je n'appelle point Géométre, celui qui n'eſt que Géométre, c'eſt-à dire, qui ne poſſede qu'un détail de propoſitions ſpéculatives ſur les angles & les courbes; mais uniquement celui qui a l'eſprit de la choſe, qui en connoît les uſages, qui en a vû les rapports & l'enchaînement avec les Sciences, avec les Arts, avec tous les divers procédez Géométriques de la vie. La Géométrie, ont redit tous les Echos de la Litterature depuis Platon, eſt une ſcience préliminaire. Ce qu'ils ont dit, j'ai tenté de l'établir une bonne foi par le fait même, & par une eſpece de tableau de toutes les Sciences, où la Géométrie tient le premier rang, & ſe préſente comme en attitude de répandre ſur elles ſon eſprit, ſa méthode, ſa préciſion, ſa juſteſſe.

Un commençant ne demandera plus à quoi bon ces figures & ces *A*, *B*: & on ne prendra plus pour prétexte d'abandonner cette Science, ſon

inutilité apparente Qui que ce ſoit, Seigneur, Artiſte, Sçavant, Ignorant, Guerrier, Médecin, Hiſtorien, Philoſophe, Poëte, Orateur, tous verront combien & comment la Géométrie peut leur être utile : & ils le verront non ſeulement après l'avoir étudiée, comme les Maîtres le promettent à leurs éleves, mais en l'étudiant, & même avant que d'avoir la peine de l'étudier.

Il y a plus : cette idée ſyſtêmatique que je donne des autres Sciences, n'eſt peut être pas ſi peu de choſe en ſoi, qu'on ſeroit d'abord tenté de le croire. Le détail qui y manque, n'eſt pas une choſe rare, & au ſiécle où nous vivons, les Dictionnaires mêmes peuvent le ſuppléer ſans parler d'une infinité de Livres qui l'épuiſent; & d'où il m'auroit été fort fort facile de le tranſporter dans le mien. Mais ſans les copier moi-même, & ſans y renvoyer le Lecteur, je lui ferai remarquer que le ſeul uſage du monde donne à la plûpart des gens ce détail.

On lit bien des Livres pour s'amuſer, on commerce avec les Sçavans, avec les Artiſtes, avec les gens de mil-

le ſortes de profeſſions : l'un débite un Précepte, l'autre un Sécret ; celui-ci fait un Raiſonnement, celui-là une Diſſertation. On voit mille artifices, milles induſtries ; aujourd'hui une Machine, une Montre, une Pompe, un Caroſſe ; demain une Invention, une Broderie, une Cizelure, un Tableau, une Statuë, &c. tout cela donne lieu à mille explications, à mille traits d'érudition ; dans ce ſiécle tout nous parle Science & toutes ſortes de Sciences. De ſorte qu'à l'âge de 30 ou 40 ans il n'y a perſonne qui vive dans un certain monde, à qui la ſociété n'ait procuré un détail de connoiſſances, dont avec un peu plus de régularité & de méthode, & quelques Principes généraux, on feroit un Sçavant de Profeſſion.

Mais, manque de cet ordre & de cet eſprit ſcientifique qui vivifie ce détail, on eſt comme un homme qui auroit tous les Livres, mais qui, n'ayant point de Bibliothéque, ſeroit à tous momens obligé de recourir à celle de ſon voiſin, pour conſulter un Livre qu'un entaſſement confus des ſiens lui dérobe. On ſçait mille cho-

ſes, mais on n'eſt pas ſçavant; on ſçait de tout, mais on ne ſçaît rien. La Science entre de toutes parts dans l'eſprit, mais il n'y a perſonne pour en prendre poſſeſſion, nul Principe pour l'éclairer, nul ordre pour lui aſſigner ſa place, nul lien pour l'enchaîner, nul goût de ſcience pour la digerer. Ce ſont une infinité de petites goûtes qui imbibent la terre en pure perte, ne trouvant aucun germe qui les réüniſſe pour en former un corps de plante régulier & utile.

C'eſt ce germe des Sçiences qu'on trouvera dans les deux cent premieres pages du Livre. Il eſt pour la plûpart des Lecteurs comme une Récapitulation abregée & méthodique de tout ce qu'ils ſçavent en gros & en général, & par-là même une introduction naturelle dans ce qu'ils ne ſçavent pas, & dans tout ce que la Science a de plus précis & de plus lumineux. Ce raiſonnement eſt bien ſimple; la vraye maniere, de l'aveu des Géométres, eſt de paſſer du connu à l'inconnu: donc la Géométrie étant une Science parfaitement inconnuë, & les autres Sciences, au moins ce qu'elles ont de géné-

ral étant aſſez connu ; celles-ci doivent ſervir de Préliminaire naturel à celle-là ; ſur tout leur liaiſon étant telle qu'on le dit communément, & que ce Livre le fera voir.

La maniere au reſte dont ce germe ſe dévelope & fructifie en quelque ſorte ſous les yeux du Lecteur, eſt toute naturelle. C'eſt un dévelopement en effet ; & on voit par un progrès lentement rapide, toutes ces Sciences & tous les Arts ſortir naturellement les uns des autres, & enfanter la Géométrie qui prend enſuite des accroiſſemens, dont l'utilité réjaillit ſur ces Arts & ſur ces Sciences.

On comprend par-là, que c'eſt la Méthode d'Analyſe que j'ai ſuivie très-exactement dans cet Ouvrage. Je ne connois point d'autre vraye Méthode de Doctrine, pour mettre les choſes à la portée de tout le monde. C'eſt celle qu'on employe dans un Diſcours, dans un Plaidoyer, dans tous les Livres didactiques. On propoſe un ſujet général, on le diviſe, on le ſous-diviſe juſqu'au dernier détail qui ſert d'explication & de démonſtration à la Propoſition générale. La ſyntheſe eſt

trop ſeche & n'a rien de lumineux : on eſt trop long-tems ſans voir où tout ce détail de Propoſitions mal liées doit aboutir. Enfin l'experience & le peu de ſuccès de cette ſyntheſe détaillée, fait voir que ce n'eſt pas la vraye Méthode de Doctrine, comme je me ſuis flatté de le démontrer dans ce Livre, & même par ce Livre, dont je crois la Méthode auſſi didactique, qu'elle eſt bien ſurement analytique.

Une choſe ſur tout que tous les Auteurs exacts pratiquent, au moins quelquefois, & que je regarde comme le vrai nœud de la maniere libre & aiſée que j'exige de mon Lecteur, ce ſont les Récapitulations qui reprennent ſans ceſſe le fil du Diſcours, ramenent les conſéquences au Principe d'où elles ont coulé, enchaînent réguliérement ce qu'on apprend avec ce qu'on a appris, ſervent comme de ſemence à ce qu'on va apprendre, achevent de diſſiper les nuages & de reſoudre les difficultez ; & gravent ſur tout dans l'eſprit du Lecteur, tout ce que ce Livre peut contenir de ſubſtantiel & d'utile, tout ce qui mérite d'y reſter à demeure.

Avril 1729.

Car, pour dernier trait de cette Méthode, non ſeulement elle prépare le Lecteur à la Géométrie, non ſeulement elle le ſuit pas à pas dans la lecture, pour la lui rendre libre & aiſée, mais après la lecture elle le ſuit encore pour fixer ſon eſprit, & y mettre comme le dernier ſceau à ce qu'il a appris. Pour exécuter cette derniere idée, je dois avertir que je n'ai pas prétendu ne rien mettre dans ce Livre que d'exquis, d'utile, de néceſſaire, de géométriquement ſcientifique. Je laiſſe cette perfection aux Géométres qui ne travaillent que pour l'élite du genre humain. Pour moi, j'ai tâché à imiter la ſimple nature qui, pour nous donner des fruits, nous prodigue les fleurs & ſur tout les feüilles. Que ſçait-on? J'ai penſé que cet inutile-là même pouvoit avoir ſon utilité, & que, ſi nous n'avions des feüilles & des épines, nous pourrions bien n'avoir point de roſes ni de fruits.

C'eſt pourquoi ne voulant pas manquer le néceſſaire, j'ai auſſi prodigué un honnête ſuperflu. J'ai mis preſque tout le détail de la Géométrie, afin qu'on en prit au moins la ſubſtance

qui eſt tout ce qu'il en faut à la plûpart des gens du monde. Et ceci doit achever de mettre l'eſprit du Lecteur dans l'aſſiete libre & aiſée où je ſouhaite qu'il ſoit en liſant ce Livre, ſans ſe gêner le moins du monde, ni pour comprendre les choſes difficiles, ni pour les retenir : car, ſi elles en valent la peine, il peut s'aſſurer que j'y reviendrai vingt & trente fois, que je les mettrai dans cent points de vûë nouveaux, juſqu'à ce que je ſente qu'on ne peut plus ni ne les pas comprendre, ni ne les pas retenir ; & c'eſt ſur tout à quoi ſervent les Récapitulations. Enfin, pour tout dire en deux mots, ce Livre eſt fait, c'eſt-à-dire, j'ai prétendu le faire, de maniere qu'un Lecteur ſuperficiel, après une ou deux lectures médiocrement rapides, crut en ſçavoir & en ſçut même aſſez ; & qu'après dix, douze & vingt lectures, un Lecteur profond qui ſe conſacre à la Géométrie, y trouvât encore dequoi approfondir. Voilà pour la Méthode ; je parlerai du fond des choſes dans un autre Extrait.

Article XLVII.

LETTRES CRITIQUES ET Dogmatiques adressées à M. J. Alph. TURRETIN, *Ministre & Professeur à Genêve, au sujet de son Livre intitulé* NUBES TESTIUM. *A Lyon, chez Plaignard.* 1728. *In* 16. *pagg.* 227.

LE *Nubes Testium* de M. *Turretin* consiste en quantité de Passages entassez, pour prouver par la voie des Autoritez, que les Calvinistes & les Luthériens se doivent reciproquement le support & la tolérance en matiere de Religion. Et comme on pourroit également en inférer, que les uns & les autres doivent donc admettre aussi dans leur Communion l'Église Catholique; d'où il suivroit qu'ils n'ont pas dû s'en séparer; le Ministre pour écarter cette conséquence, a mis une *Dissertation* à la tête du Livre; dans laquelle, après avoir distingué les articles de la Croyance, en fondamentaux que l'on ne peut rejetter sans s'exclure du Salut; & en non fondamentaux, que l'on peut combattre sans cesser

d'être fidéle. Il soûtient que, quoique les Catholiques reçoivent tous les articles fondamentaux, néanmoins les Protestans ne peuvent leur offrir leur Communion; parce que ces Catholiques ajoûtent aux articles fondamentaux qu'ils font profession de croire, d'autres articles qui détruisent les premiers, & ruinent ces fondemens de la Religion. Dans cette Dissertation que notre Auteur examine, M. *Turretin* s'autorise de l'Écriture, pour établir la communication mutuelle entre les Calvinistes & les Luthériens. L'Écriture, dit M. *Turretin*, ordonne le support du Prochain. Oui, dans les défauts sans les approuver, lui répond notre Auteur; mais nullement dans les erreurs, en les approuvant. Or, ajoûte le Théologien, se faire une Loi de communiquer avec les Errans reconnus pour tels, avec les Luthériens quand on est Calviniste, avec les Calvinistes quand on est Luthérien; c'est approuver l'erreur, y coopérer, l'autoriser. C'est violer le Commandement de l'Écriture, où cette connivence est défenduë sans distinction d'erreurs contre les articles fondamentaux

taux, ou contre les articles non fondamentaux. Aux Autoritez humaines, dont M. *Turretin* forme sa *Nuée de Témoins*, notre Auteur oppose M. *Turretin* lui-même qui a posé pour principe, que de quelque poids que soient ces sortes de témoignages, c'est l'Écriture qui doit décider. Il réduit donc les Autoritez humaines au sens de l'Écriture, & l'Écriture au sens que lui donne chaque Fidéle. C'est réduire les Autoritez au sens particulier de chacun : c'est rendre la Religion arbitraire. L'Auteur au reste annonce à M. *Turretin*, que pour sa *Nuée de Témoins* il peut faire sortir des sources de la Tradition un Déluge d'Autoritez contraires, & suivant lesquelles ni les Luthériens, ni les Calvinistes n'ont pû sans crime, & sans Schisme, se retirer de notre Communion : car pour ce qui est des Peres que M. *Turretin* ose citer en sa faveur, comme un S. *Cyprien*, un S. *Augustin*; notre Controversiste lui fait voir que ce sont les plus grands Adversaires de ce Ministre en tout ce qu'ils ont écrit sur le Schisme. Pour ce qui regarde la regle que M. *Turretin* propo-

ſe, de ſe tenir unis de Communion avec tous ceux qui admettent les points fondamentaux, & nullement avec les autres; ſon Cenſeur rend ſenſible que c'eſt une pure illuſion, puiſque M. *Turretin* n'aſſigne point ces articles fondamentaux, qu'il déclare même qu'on ne peut les déterminer, & qu'il en laiſſe le choix à chaque particulier, en faiſant dépendre ce choix de la révélation, des talens, des conjonctures, & autres circonſtances perſonnelles à chacun. Deſorte que comme chacun ignore ce que les autres penſent ſur les articles qu'il a pris pour fondamentaux, nul ne ſçaura avec qui il doit communiquer: & comme chaque perſonne a droit de déterminer à ſon gré ſes points fondamentaux ſelon ſa prétenduë révélation, ſes talens, les conjectures où il ſe trouve; chacun ſera le maître de croire ce qu'il voudra, & communiquera avec qui il lui ſemblera bon: abſurdité à laquelle le Proteſtant eſt toûjours rappellé par ſon principe.

Quant au prétexte, auquel M. *Turretin* a recours pour continuer d'exclure les Catholiques Romains de la

Communion des Proteſtans ; & qui conſiſte à dire qu'aux articles fondamentaux l'Égliſe Catholique en joint d'autres qui les détruiſent ; on réplique que pour convaincre ſur ce point les Catholiques , il faudroit avoir commencé par nous marquer qui ſont donc les articles fondamentaux : & l'on a vû que c'eſt ce que M. *Turretin* juge impoſſible. De plus il faudroit faire appercevoir de la contradiction entre les divers points de la croyance des Catholiques ; & c'eſt ce que Monſieur *Turretin* n'a pas ſeulement entrepris : & quelle difficulté pourra-t-il trouver dans le Dogme de la Préſence réelle par la Tranſſubſtantiation , qui ne ſe trouve pas dans la Trinité, dans l'Incarnation qu'il admet , & dans la Conſubſtantiation qu'il permet & qu'il adopte , quoiqu'il la croye une erreur ? Enfin , après avoir renvoyé M. *Turretin* aux Écrits aſſez récens de M. *Papin* , de M. le Chevalier *Minutoli* , de Mademoiſelle de *Beaumont* ; notre Écrivain termine cette ſçavante *Lettre* , en annonçant le ſujet des ſuivantes. Il ne reſtoit plus rien à réfuter dans un Livre , où rien n'eſt prouvé ;

& où tout ſe détruit de ſoi-même. Ainſi l'Auteur paſſe de la défenſive à l'offenſive ; il entreprend l'attaque & commence dès la *ſeconde Lettre* à dreſſer ſes batteries.

C'eſt par la preuve que l'on tire des *Miracles*, qu'il ſe propoſe de convaincre M. *Turretin*, & tous les Proteſtans, qu'ils ſont hors de la vraie Égliſe ; ſituation, dont il développera les conſéquences dans la derniere & ſixiéme *Lettre*. Il démontre donc dans cette *ſeconde* la force, l'efficace, la ſuperiorité qui eſt en ce genre de preuves, pour aſſurer inconteſtablement la vérité à l'Egliſe, dans le ſein de laquelle & en faveur de qui les Miracles s'operent. Il obſerve que les Prophêtes, les Apôtres, Jeſus-Chriſt, ont toûjours employé & fait regarder les Miracles, comme le plus puiſſant moyen pour vaincre l'incrédulité & l'obſtination. Il fait voir que les Peuples ſe ſont toûjours rendus a cette preuve ; & il en découvre la raiſon.

Le Lecteur étant ainſi préparé, notre Controverſiſte met lui-même en œuvre ce moyen victorieux, & étale un nombre innombrable de Mi-

racles qui ſe ſont faits dans l'Egliſe Romaine pour prouver la Divinité de cette Egliſe, & la vérité de ſa doctrine, dans tous les points qui nous ſont propres, & qui diſtinguent notre croyance de celle des Proteſtans. Il raiſonne auſſi par occaſion en cette maniere : ou l'Egliſe, que vous appellez l'Egliſe des Papes, eſt celle qui a été inſtituée par Jeſus-Chriſt, & fondée par les Apôtres ; ou elle ne l'eſt pas : ſi elle l'eſt, vous êtes Schiſmatiques, Hérétiques, hors de la voye du ſalut, puiſque vous vous en retranchez : ſi elle ne l'eſt pas, les Papes ont donc fait plus que les Apôtres-mêmes ; puiſque ces Papes ont conquis tous ceux que les Apôtres avoient convertis, & de plus une infinité d'autres peuples ; & que leur Egliſe a déjà beaucoup plus duré que celle des Apôtres qu'elle a abſorbée. On réfute dans la quatriéme *Lettre* les objections contre les Miracles de l'Egliſe : objections, que les Calviniſtes ont empruntées des Juifs ; & on réduit M. *Turretin* à la dure extrémité, ou de rejetter, comme les Juifs, les Miracles de Jeſus-Chriſt, contre leſquels les Contempo-

rains ont dit les mêmes choſes qu'il dit contre les notres, ou de recevoir les Miracles de l'Egliſe comme véritables; parcequ'il n'a à dire contre ceux-ci que ce que les Juifs dirent en pareilles conjonctures contre ceux de Jeſus-Chriſt. L'Ecriture enſeigne qu'il ſe fera des Miracles dans l'Egliſe ; il n'y en a point chez les Proteſtans ; ſeuls nous en avons dans leſquels & le fait & le merveilleux ſont inconteſtables: la véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt eſt donc à nous. Dire que nos Miracles ne ſont point des Miracles, & ne peuvent être que des preſtiges, parceque ceux par qui ils ſont opérez, ſont des pécheurs que Dieu n'exauceroit pas; c'eſt invectiver, c'eſt parler en l'air, c'eſt fournir à l'incredulité une maniére de rejetter tous les Miracles; tandis qu'on avouë qu'il eſt de Foi qu'il y en a de réels. Car qui ne pourra pas a l'éxemple des Juifs, traiter d'illuſion & d'enchantement, tout le merveilleux de quelque Miracle que ce ſoit; & tous leurs Auteurs, d'impies & de malfaiteurs? Il faudroit que Monſieur *Turretin* pût alléguer de juſtes reproches contre les témoins, & par-là ren-

dre le fait douteux ; mais ces témoins sont ceux dont M. *Turretin* a formé sa nuée dans le *Nubes Testium* : ou bien il faudroit qu'il eût de pareils Miracles, ou d'autres Miracles supérieurs à nous opposer, pour rendre incertain le merveilleux des nôtres ; mais les Protestans n'en ont pas un seul. Le même argument regne encore dans la *cinquiéme Lettre*, & l'Ecrivain y insiste sur les Miracles les plus notoires. Il montre dans l'Eglise, & parmi les Catholiques, des Miracles permanens ; des Corps de Saints ou de Saintes, qui, depuis un très-grand nombre d'années, en tout Païs, se conservent entiers avec toute leur solidité ; les Corps de Saint *Claude* & de Saint *Anthelme* en France, de Sainte *Catherine* de Bologne, de Sainte *Claire* de *Montefalcone*, de Sainte *Agnès* de Montepulciano, de Sainte *Rose* de Viterbe, de Saint *Nicolas* de Tolentin, de Saint *Charles Borromée*, de Sainte *Madeleine* de Pazzi, en Italie ; de Saint *Narcisse*, de Saint *Ferdinand*, de Saint *Isidore* Laboureur, de Sainte *Therese* en Espagne ; de Sainte *Elisabeth* à Conimbre, en Portugal ; de S. *Edoüard*,

en Angleterre; de S. *Hubert* aux Païs-Bas; de Saint *François-Xavier* à Goa, aux Indes. Eſt-ce la nature qui conſerve ces Corps ? Comment donc ne conſerve-t-elle pas ceux de quelques Proteſtans ? Eſt-ce le Démon ? Mais comment ne conſerve-t-il pas les Corps de quelques ſcelerats & de quelques ſorciers ? Autres Miracles permanens: la conſervation depuis tant de tems des Hoſties qu'on appelle *miraculeuſes*; ſoit parce que percées de coups de poignard elles ont jetté du Sang : on en voit à *Paris*, à *Dijon*, à *Bruxelles*; ſoit parce que jettées dans les flammes, elles ont échapé ſans léſion, ſans perte ; comme celles de *Dole* & de l'Abbaye de *Flaverney* en Franche-Comté.

On voit de ces Hoſties à *Daroca*, en Eſpagne ; à *Doüai* en Flandres; à *Ratisbonne*, en Allemagne. Le Prince Souverain *Erneſt* Landgrave de Heſſe Rheinfels, dans une Lettre à Monſieur *Drelincourt*, où il rend compte à ce Miniſtre de Charenton des motifs de ſa converſion, rapporte entre autres Miracles celui-ci; que dans la Ville & tout le Diocéſe d'Auſbourg, par

la Bénédiction du Saint Evêque *Ulric*, nul rat ne peut ſubſiſter quoiqu'il s'en trouve en grand nombre aux environs, & dans les Villages enclavez appartenans à d'autres Dioceſes : il ajoûte que la terre du lieu où le Corps du Saint repoſe, ayant le même effet & la même vertu par tout où elle eſt tranſportée. A ces Miracles perpétuels, l'Auteur en fait ſucceder de frequens & periodiques, auſſi conſtans : celui du Sang de S. *Janvier*, celui du Sang de S. *Jean-Baptiſte*, tous deux à Naples : les Miracles du Corps & de l'Etole de Saint *Hubert* à *Andani* dans la Forêt des Ardennes : les poils de cette Etole, qui par ces pertes ne diminuë point, étant inſerez au front de quelqu'un qui ait été mordu par un chien enragé, non ſeulement ont la vertu de préſerver de la rage le malade ; mais ils entrent dans la chair ſans cauſer de douleur ; ils y demeurent ſans que la nature les repouſſe ; ils preſervent pour l'avenir de l'effet de pareilles morſures : enfin ils conferent, pour ainſi dire, à la perſonne qui les porte ainſi, le privilege de ſuſpendre en quelqu'autre que ce

ſoit qui ait été mordu, l'effet du venin; de quarante en quarante jours, juſqu'à ce que le malade n'étant plus légitimement empêché puiſſe ſe tranſporter auprès du Corps du Saint. Il faut, inſinuë notre Auteur, ou ne plus reconnoître les Miracles de Jeſus-Chriſt & ceſſer d'être Chrétien; ou reconnoître ceux-ci, & ſe faire Catholique. Nos Miracles permanens; périodiques, journaliers, aſſurent à l'Egliſe dans le ſein de laquelle ils ſe font, cette divine autorité qui rend incontestables & l'autenticité de notre Ecriture Sainte & la verité dès Miracles que cette Ecriture attribuë à Jeſus-Chriſt.

ARTICLE XLVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES Ou Avis, Découvertes, Observations, Extraits de petits Livres, Critiques, & autres connoissances de Litterature.

Réligion. Écriture. Théologie. Morale Chrétienne.

DE NAPLES. *L'Exposition du Pseaume* 118. Beati Immaculati in viâ. Par *Ferdinand* Caraffa, des Princes de Belvedere, dédiée à N. S. P. le Pape Benoît XIII. *in* 8°. 1728. Chez *Muzio.*

D'AMSTERDAM. Les deux Tomes des *Cérémonies & Coûtumes Religieuses de tous les Peuples, &c.* qui restent à fournir des six dont l'Ouvrage doit être composé, s'impriment chez *Bernard* par souscriptions, recevables pendant tout le cours de 1729. & non au de-là.

DE PARIS. Afin d'éclaircir de plus en plus la question sur le Sens littéral & le Sens mystique de l'Écriture,

ou plûtôt les prétentions respectives des Figuristes, & de leurs Antagonistes; un Défenseur des *Regles pour l'intelligence des Saintes Écritures*, donne pour suite de la *Lettre d'un Prieur à un de ses amis*, laquelle il publia en 1727. quatre *Nouvelles Lettres d'un Prieur à un de ses amis.* Chez *Estienne* à la Vertu, & chez *Babuty* à Saint Chrysostome.

De Palerme. Le P. *Octavio* Reggio vient de donner la seconde Partie des *Explications* du Catéchisme. Elle regarde les Commandemens de Dieu, & les moyens de les observer. Vol. *in* 12. trente-deux feüilles. Chez Arnato. *Spicgazione del Catéchismo, &c.*

De Naples. On a mis au jour quatre Dissertations sur des matieres Ecclesiastiques. Elles avoient été lûës dans une Assemblée de Sçavans, chez M. *Joseph* Ruffo Patrice de Naples l'année derniere. On recherche dans la premiere Dissertation pourquoi il n'est fait nulle mention de l'Article *Descendit ad Inferos* dans les Symboles de Nicée & de Constantinople. Dans la seconde on traite *de Inferni situ* con-

tre l'Ecrit anonyme d'un Anglois. Le ſujet de la troiſiéme eſt de ſçavoir comment Jeſus-Chriſt bénit l'Euchariſtie dans la derniere Cene ; & s'il ſe ſervit de deux Calices, ou d'un ſeulement. La quatriéme eſt ſur le Rit ancien de recevoir l'Euchariſtie dans la main : & l'on y examine ce que c'étoit que le *Dominicale*, dont les femmes faiſoient uſage en cette occaſion. *Michaëlis* AMATI Preſbyteri *Neapolitani Diſſertationes IV. Hiſtorico-Dogmatica.* 1728. *in* 4°. *pagg.* 64. A Naples. Chez *Janvier Mutit.*

DE PARIS. La veuve Mazieres & Jean-Baptiſte Garnier, Libraires, Imprimeurs de la Reine, ruë S. Jacques à la Providence, ont imprimé & vendent un nouvel Office de la Semaine Sainte, composé en Latin & en François par M. l'Evêque de Soiſſons à l'uſage de Rome & de Paris, avec des Reflexions & Meditations, Prieres & Inſtructions pour la Confeſſion & la Communion. Dedié à la Reine pour l'uſage de ſa Maiſon. Il y en a deux éditions, l'une *in* 8°. & l'autre *in* 12.

Traité *de la Charité envers le Prochain, & de ſes vrais Caracteres tiré*

des Livres Saints, « dans lequel on
» expoſe par les propres paroles de l'E-
» criture Sainte, nos devoirs gene-
» raux & particuliers à l'égard du pro-
» chain : dedié à la Reine par Mon-
» ſieur *Claude le Pelletier*, Prêtre, Cha-
» noine de l'Egliſe de Rheims. A Pa-
» ris, chez J. B. *La Meſle*, ruë de la
» Harpe, & *Henri* ruë S. Jacques.
» *In* 12. *pagg.* 512.

L'Auteur n'eſt point de ces « Sça-
» vans d'aujourd'hui, qui comme il le
» dit, croiroient ſe deshonorer, en
» écrivant ſur des matieres utiles &
» édifiantes ». Après avoir écrit ſur la *Pénitence*, ſur la *pureté*, ſur l'*amour du prochain*, il nous annonce ſon *Traité de l'Amour de Dieu* ſelon la même Méthode, c'eſt-à-dire, par maniere d'expoſition des paſſages de l'Écriture, qui concernent ſon ſujet. Quand le ſçavant Chanoine n'auroit pas manifeſté, comme il a fait par un bon nombre de volumes, de quelle doctrine il eſt, & combien il en eſt ; on le reconnoîtroit aſſez dès le commencement de ſon *Avertiſſement* par le ſoin qu'il y prend d'établir que *la Charité n'eſt pas la ſeule vertu*. Sur quoi il cite à propos S. *Au-*

guſtin. Quand l'Apôtre aſſûre, dit le S. Docteur, « que *ſans la Charité il » n'eſt rien* ; il ne dit point que les Sa- » cremens, que la Science, que la » Prophetie, que la Foi, ne ſont rien » ſans la Charité. Ce ſont de fort » grands Dons, quoique celui qui les » poſſede ſans la Charité, ne ſoit » rien ». Ce ſeul endroit, reprend M. *Le Pelletier*, « décide bien des » queſtions, & renverſe par les fon- » demens le Nouveau Syſtême, qui » prétend que toute action qui n'a pas » le motif de la Charité, eſt péché ». Ce Livre nouveau de M. LE PELLETIER eſt partagé entre les devoirs généraux, que la Charité preſcrit & impoſe, ou les vices qui la combattent ; & entre les devoirs particuliers ou propres des états & conditions, deſquelles réſultent tous les rapports entre les hommes. L'Auteur traite chaque devoir à ſon rang par les Textes de l'Écriture, où il en eſt parlé. Son ſtile & le ton qu'il prend par tout eſt celui d'exhortation & d'enſeignement; de réprehenſion, & de remontrances ; le dogmatique & le pathetique. L'Auteur aide un Prédicateur qui veut convertir, un

Theologien qui enſeigne, un Fidéle qui veut s'inſtruire, & un Pénitent qui ſonge à examiner ſa conſcience. Il eſt vif, ardent, preſſant; & courageux juſqu'à ſe faire, ſinon le Cenſeur, au moins le Prédicateur des Paſteurs mêmes. Il donne la différence entre ſon Traité & un autre, qui a paru il y a peu de tems preſque ſous le même tître, lorſqu'il dit: « A Dieu » ne plaiſe que nous imitions certaines » gens à la mode: qui ont trouvé le » moyen de tourner en vagues & in- » génieuſes ſpéculations les véritez » pratiques de la Religion. C'eſt ce » qui fait goûter leurs Livres, & c'eſt » ce qui les devroit faire rejetter, » ſi l'on avoit le véritable goût de la » pieté, qui conſiſte en pratique ». Le Public ou verifiera ce trait de Cenſure, ou fera juſtice au Livre.

De Naples. La Vie de la très-Sainte Vierge, pour ſervir de modéle d'une conduite parfaitement Chrétienne, traduite du François. *Vita della Santiſſima Vergine &c.* 1728. *In* 12. pagg. 340. On a pareillement traduit du François la Vie de N. S. J.C.

Philoſophie , Logique , Morale , Phiſique , Mathematiques.

De Geneve. M. G. L. Le Sage vient d'imprimer une premiere ſuite de ſes *penſées haſardées ſur les Études:* C'eſt la premiére Partie d'un *Cours abregé de Philoſophie :* & il y traite *de la Philoſophie en général & de la Logique*, dans un goût ſingulier. 1728. *in* 12. Brochure, pagg. 47. ſans la *Préface* & *l'Épitre* au Prince Héréditaire de Brandebourg.

De Naples. M. Nic. *de Martino* Profeſſeur de Mathematiques en cette Ville a fait imprimer une Logique à l'uſage de la jeuneſſe. *Logicæ ſeu Artis cogitandi inſtitutiones ad uſum ſtudioſæ juventutis adornatæ.* Vol. *in* 12. pagg. 342. Chez *Moſca.*

De Paris. *Maximes de Balthazar* Gracien *traduites de l'Eſpagnol, avec les* Reponses *aux Critiques de l'homme univerſel* & du *Heros*, traduits du même Auteur, *in* 12. A Paris, chez *Barrois*, Quai des Auguſtins, proche le Pont Saint Michel.

C'eſt la Traduction de l'Ouvrage qu'il a plû à feu M. Amelot d'intitu-

ler l'*Homme de Cour*, quoique GRACIEN qu'il traduisoit n'ait jamais composé d'Ouvrage sous ce nom. *Hombre Cortesano*, est un Livre tout different de celui dont il s'agit, & il est d'un Auteur en tout different de notre *Balthazar*. ORACLE *Manuel & Art de prudence tiré des Maximes répanduës dans toutes les Oeuvres de Gracien*: tel est le titre où Monsieur AMELOT n'a trouvé que l'*Homme de Cour*, plûtôt que l'Homme d'Eglise, l'Homme de Cabinet, l'Homme de Guerre, l'Homme de Robbe, &c. Comme si les *Maximes de Gracien* & cet *Art de prudence* qui en est tiré, ne regardoient pas toutes ces conditions, & ne convenoient pas par leur varieté à tous les hommes en general. Le nouveau Traducteur, au lieu de donner à ce Livre un tître, ou trop resserré comme a fait Monsieur AMELOT, ou bizarrement orné comme celui qu'a donné l'Editeur *Lastanosa*, s'en est tenu à exprimer le fonds de l'Ouvrage & l'esprit de GRACIEN : en effet, cet Auteur fait ici comme un Recueil des *Maximes*, répanduës en toutes ses Oeuvres: *Aphorismos que se discurrens en todas las Obras*. Ce ne sera donc plus l'*Homme*

de Cour ni *l'Oracle Manuel*. Ce ſont les maximes DE GRACIEN, comme nous diſons les *Reflexions de la Rochefoucaut*, les *penſées de Paſchal*, &c. Au reſte une infinité d'obſcuritez, d'omiſſions, & de contreſens, &c. ſans parler du langage preſentement mauvais de l'*Homme de Cour*, ont fait entreprendre cette traduction nouvelle, ſi cependant l'Homme de Cour fût jamais une traduction de GRACIEN.

A l'égard des RÉPONSES *aux Critiques de l'Homme Univerſel* & du *Heros*, Elles ſont diviſées en deux parties. Dans la premiere, on expoſe ſimplement une vingtaine d'impoſtures litteraires, ou environ, fabriquées par le Cenſeur. Dans la onziéme partie, où il s'agit du langage, on montre évidemment que *Patru*, *Peliſſon*, Saint *Evremont*, *Rabutin*, *Bouhours*, *la Rochefoucault*, *Flechier*, *la Bruyere*, *Deſpreaux*, *Racine*, l'Auteur du *Telemaque*, le P. *d'Orleans*, *Tourreil*, en un mot, tous nos Auteurs du beau ſiécle de la Langue Françoiſe, tous nos maîtres & nos modeles en l'art de bien écrire, ſont comme des hommes in-

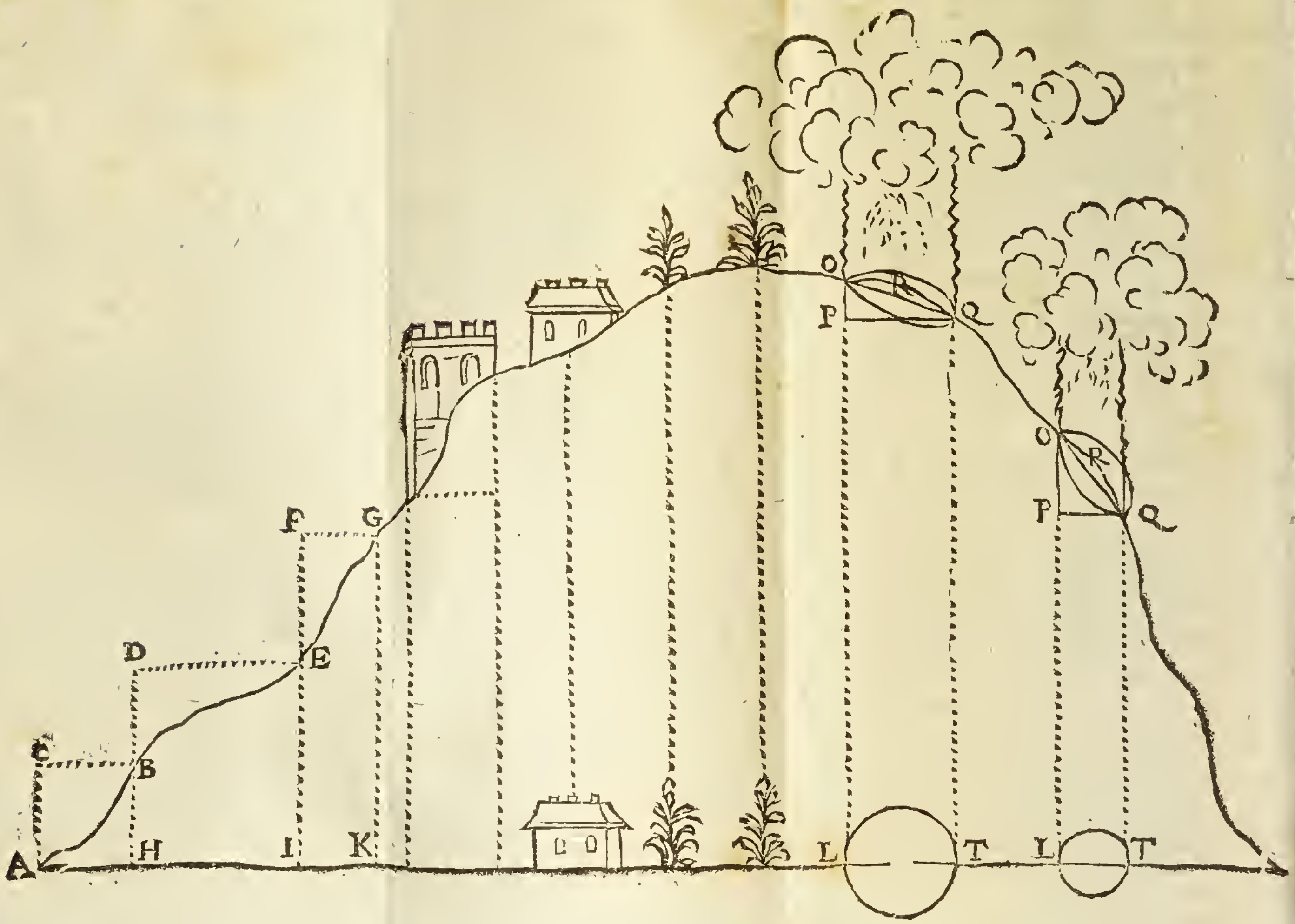

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
T
L
T
O
P
Q
R
O
P
Q
R

connus au Cenſeur. Et ces autoritez ſont un grand obſtacle à la converſion de notre Traducteur qui ne ſçauroit ſe reſoudre à changer de ſtile.

DE MARSEILLE. La Mer " fait » ici, par une affreuſe ſterilité dont » il n'y eut jamais d'exemple, la dé» ſolation d'une infinité de perſonnes » qu'elle faiſoit ſubſiſter par la Pê» che ». A ce ſujet M. l'Evêque de Marſeille a donné un Mandement auſſi conſolant qu'éloquent pour ordonner de demander à Dieu par des Prieres, qu'il rende à cet élement ſon ancienne fertilité.

D'AMSTERDAM. *Bernard* imprime par ſouſcriptions le ſecond Tome de *l'Hiſtoire Naturelle des inſectes de l'Amerique*, particulierement de Surinam, repréſentées en figures deſſinées au naturel, & expliquées en Latin & en François. L'Ouvrage ſera diſtribué au Public le 21. Decembre 1729.

DE PARIS. *Éclairciſſement par M. R.*** d'une Propoſition qui paroit un Paradoxe*; ſçavoir, qu'il ne peut pas tenir plus de Maiſons, d'Arbres, de Bled, &c. ſur le dos d'une Montagne, quelqu'étendu qu'il puiſſe

être, que dans l'eſpace plan que contient ſon aſſiette ; ou que dans un Terrain uni, qui ſeroit égal à cette aſſiette ou baſe. Il peut y avoir reſtriction à l'égard du bled ſemé, dont un champ oblique doit recevoir une plus grande quantité ; mais non pas quant à la récolte, que l'on entend devoir être égale dans l'un & l'autre.

C'eſt le ſentiment de tous les Géometres. Je produirai ſeulement celui de deux Anciens.

Frontin, en ſon Livre des ſtratagêmes de la Guerre, parle ainſi : Nous meſurons par la Cultellation les Terrains montagneux, en les rapportant aux Terrains plans, ſur leſquels ils ſont poſez ; la nature a ſuggeré cette pratique. Le propre des plantes, des ſemences, & généralement de tout ce qui prend croiſſance de la Terre, eſt de s'élever perpendiculairement à l'horiſon. Cette diſpoſition perpendiculaire fait que la même quantité, qui naît du fonds horizontal, remplit, en croiſſant, la courbure du ſol oblique, & l'occupe ſans reſte. Ceci ſe rend ſenſible dans la figure, où l'on voit que ce qui ſe trouve d'inclinaiſon dans

la ſinuoſité d'un Terrain, eſt comme perdu & abſorbé dans les perpendiculaires, avec leſquelles il ſe trouve plus ou moins concourir. Il faut juger de même de la ſemence qui tombe ſur les Glacis; l'inférieure venant à croître, eſt étouffée par la ſupérieure, qu'elle rencontre perpendiculairement. Qu'on ne s'étonne donc pas qu'un champ ſinueux, qui vraiſemblablement doit recevoir plus de grains, ne rapporte pas plus que feroit celui qui lui ſert de baſe, ou qu'un champ uni, qui ſeroit égal à cette baſe. Ainſi en matiere de meſurages & du bénéfice des Terres, tout ſe trouve également compenſé, & l'oblique réduit au droit par la prévoyance de la Nature.

Polybe, au IX. Livre de ſon Hiſtoire, s'explique ſur le même ſujet. Voyez, dit-il, ces maiſons bâties en Païs montagneux: leur diſtance, qui ſe meſure ſelon l'obliquité du chemin qui eſt entre elles, eſt reſpective & comme égale à la diſtance entre leurs fondemens rapportez au ſol horizontal de la montagne. Remarquez celles qui ſont en même élevation: ou bien

réduiſez, par la penſée, celle d'un lit plus élevé, à celle qui l'a plus bas; leurs toits, ſous même niveau, répondront perpendiculairement & parallelement à leurs fondemens conçus, comme nous avons dit, en même plan horizontal.

Corollaire. Si la diſtance oblique differe de la droite par la meſure, elle lui devient égale par le rapport.

Polybe écrivoit ceci à l'occaſion de ce qu'il avoit été requis de dire ſon avis ſur cette queſtion. Il continuë, parlant de ceux qui étoient dans cette erreur; qu'il tâche de corriger.

Il y en a, dit-il, qui s'imaginent que les Villes, dont le terrain eſt ſinueux, contiennent plus de Maiſons que s'il étoit uni : ils ſe trompent en ce qu'on ne peut pas bâtir ſur la pente des éminences, mais bien à leur ſommet ou à leur pied : le penchant du terrain n'eſt occupé que par les murs des maiſons; il ne peut pas l'être par leurs fondemens, auſquels il ne peut ſervir d'aſſiette : ceux-là ne ſçavent pas que cette ſinuoſité eſt toûjours reſpective au plan-horizontal, ſur lequel elle ſe trouve perpendiculairement ra-

massée & comme anéantie. Je ne suis pas surpris qu'ignorant ces raisons, parce qu'elles sont Géometriques, ils se laissent abuser par la différence, qui leur paroît entre le terrain sinueux & l'uni. La nature leur fait voit que ce dernier contient plus que l'autre. Les plantes, comme nous avons dit, s'élevent naturellement vers le zenith: & les bâtimens ne subsistent que parce que, à l'imitation des plantes, nous dirigeons leurs murs vers ce même point; ou, ce qui est la même chose, nous les fondons perpendiculairement à l'horison. La conclusion de ceci est qu'il se trouve dans cette disposition plus de gibbosité de terrein occupée, mais non pas plus de maisons.

La figure suffit pour les en persuader. Ils y verront, comment par les perpendiculaires abaissées de la surface de la montagne sont rapportez sur son pied les édifices, les arbres, &c. qui la couvrent: ils y reconnoîtront que la Cultellation est judicieusement employée dans les achats, ventes, ou échanges de biens ruraux: par elle, tant l'Acquéreur que le Vendeur, est légitimement partagé: c'est elle qui

réduiſant l'étenduë d'un champ oblique dans les limites d'un champ uni, fait que l'Acheteur eſt détrompé de l'apparence abuſive d'une plus grande poſſeſſion. Outre l'uſage de la cultellation, ils pourront y remarquer quelque choſe de la pratique : les lignes CB, DE, FG, repréſentatives des Inſtrumens appliquez au Meſurage, & qu'on peut conſidérer comme les meſures-mêmes, y ſont tranſpoſées ſur la baſe, dans leurs égales & paralleles, AH, HI, IK. Le terrain ſinueux ABEG eſt réduit par ce moyen au droit AHIK. Ils ſeront convaincus de ce qu'ils auroient de la peine à croîre, qu'un tronc d'arbre, qui, comme nous avons dit, croît perpendiculairement, occupe plus de la ſurface d'une montagne que de ſa baſe : la preuve ſe tire de la Géométrie. La ſection ORQ, que fait la ſurface de la montagne ſur le tronc de l'arbre, eſt une ſection oblique : au lieu que celle LT, que fait ſur le même tronc le plan horizontal, qui ſert de fond à la montagne, eſt une ſection parallele à l'horiſon. On conſidere ici le tronc de l'arbre comme un cylindre ſitué

perpendiculairement à l'horizon : la ſection oblique eſt en ce cas une ellipſe, & la ſection horizontale eſt un cercle. Le quarré du diametre O Q de l'ellipſe eſt égal aux quarrez des lignes O P, P Q; ou ce qui eſt la même choſe, le quarré de P Q ou L T, diametre du cercle, eſt égal au quarré du diametre O Q de l'ellipſe, moins le quarré de la perpendiculaire O P. Cela veut dire en termes plus connus, que ce que la ſurface de la montagne occupe du tronc de l'arbre, excede ce que ſa baſe en occupe, de la quantité repréſentée par la ligne O P : ou, comme nous avons dit d'abord, qu'un tronc d'arbre occupe plus de la ſurface d'une montagne que de ſa baſe. La même démonſtration appliquée au produit général, peut ſervir à faire voir que ce qui fructifie dans l'étenduë O R Q, ſe fond, pour ainſi dire, dans le réduit horizontal P Q ou ſon égal L T.

La multiplicité des perpendiculaires, que nous avons evitée pour ne pas embarraſſer la figure, auroit pû rendre la démonſtration plus ſenſible : mais il eſt aiſé de les ſuppoſer à

l'aide de celles qui y sont. Premierement par la perpendiculaire OP, peuvent être imaginées toutes celles comprises entre la courbe ORQ & la droite PQ: on peut concevoir aussi que l'écoulement horizontal de chaque point de la même courbe ORQ se portant de Q vers P (chaque point avec la perpendiculaire qu'il termine) forme cette perpendiculaire PO. Or, comme dans l'obliquité d'un terrain, ce qui se trouve dans les perpendiculaires representées par OP, ou ses semblables, est infructueux pour ce terrain; il doit s'ensuivre que celui-ci ne sera pas plus fertile qu'un terrain uni. Nous supposons ce dernier de même capacité que le fond horizontal de l'autre.

Je finis ceci par ce raisonnement familier appliqué à la figure ci-dessus, & qui est une suite de ce que je viens de dire. Le terroir sinueux représenté par le diametre OQ de l'ellipse, est égal en perte & profit au terroir infructueux, & au fructueux, représentez par les lignes OP, PQ. Si on ôte du sinueux l'infructueux; c'est-à-dire, si de la valeur de OQ, on ôte sa non-

valeur OP ; il restera que le champ sinueux ne vaudra pas plus, ou ne rapportera pas plus que le fructueux, qui est le fond horizontal PQ, c'est-à-dire LT.

On trouve encore dans la même figure, dequoi s'assurer de cette disposition universelle, que nous avons fait remarquer dans la Nature. La pente des collines est un lit qui n'est pas plus favorable aux arbres qu'aux semences. Celui qui est au haut de l'éminence est en état de prosperer & de s'étendre à la ronde, n'étant pas étouffé par les branchages des arbres voisins. Mais celui qui est planté au-dessous, ayant moins d'aîr & d'étenduë, vû l'ombrage de celui qui est au-dessus, dépérit au lieu de fructifier.

Bertini Apiar. 2. Progym. 2.
Coroll. 2. prop. 5. pag. 58.

De Palerme. Nous vous indiquons un Livre, qui porte sa recommandation sur son frontispice. Le P. Mar. Ben. Castronius, Dominicain de cette Ville, Bachelier en Théologie, & Professeur en Mathématiques, en est l'Auteur. C'est pourquoi

il propoſe ainſi ſa Methode nouvelle pour les Cadrans. C'eſt HOROGRAPHIA *Univerſalis ſciatericorum omnium Planorum, tùm horiſontalium, tùm verticalium, tùm inclinatorum, tùm portatilium gnomonicè novâ Methodo deſcribendorum, pro quovis Horologio, ſivè Aſtronomico, ſivè Italico, ſivè Babylonico, ſivè Judaïco, uniformis atque univerſalis Doctrina, ſolâ Triangulorum analyſi breviter expoſita, atque in tres digeſta Libros, ubi concinnè præcedunt iſagogica nonnulla Mathematum è Geométricis, Trigonomètricis, Geodeticis, Coſmographicis & Aſtronomicis ſelecta ſatis ampla: quibus tandem, occaſione natâ, triplex accedit Appendix de Nauticâ Scientiâ, de Militari Architecturâ, & de Templorum Januâ. Opus propterea non ſolùm Gnomonicæ Profeſſoribus neceſſarium, verùm etiam univerſis Matheſeos Candidatis dignum ac perutile.* A Palerme, chez *Aiccard. In folio* cent Feüilles.

Poëſies. Langues.

D'AMSTERDAM. La *Bibliotheque raiſonnée des Ouvrages des Sçavans de* Avril 1729.

l'Europe eſt un nouveau Journal, qui ſe doit publier tous les trois mois chez les *Weiſtheins* & *Smith.* Le premier Volume paroit. Il comprend les mois de Juillet, Août, Septembre 1728.

DE LA HAYE. Les *Oeuvres choiſies* de MARTIAL, traduites, ou imitées en vers par divers Auteurs, comme M. de *Buſſi-Rabutin*, *Marot*, &c. ont été imprimées chez *Henri Schurleer.*

DE NAPLES. *Delle Poeſie del Signor Bernardino Rota Cavaliere Napolitano*, &c. La premiere Edition de ces Poëſies ſe fit à Naples l'an 1560. On en fut redevable à M. *Scipion Ammirat.* En 1567. elles furent réimprimées à Veniſe par les ſoins de M. Denis *Atanagi.* L'Auteur les fit imprimer une troiſiéme fois en 1572. On omit en cette Edition pluſieurs Pieces déja publiées, & on en publia quelques-unes qui n'avoient point encore paru. M. *Leonard* DE TURRIS a fait faire cette quatriéme Edition ſur celle de l'Auteur, ajoûtant ſeulement les pieces qui y avoient été omiſes, & qui avoient paru dans les Editions de 1560. & de 1567. On y trouvera auſſi les remarques de M. Scipion *Am-*

mirat. Volume in 8° Chez Janv. *Musio*, Part. I. pagg. 352. Part. II. pagg. 264.

Le P. Della Bella de la Ville de *Foggia* en ce Royaume, & ancien Missionnaire en Illyrie, a fait imprimer à Venise un Dictionnaire *Italien-Latin-Illyrique*, avec des Avertissemens Préliminaires pour faciliter la lecture, l'Ecriture, & la prononciation des mots Illyriques qu'il donne en caracteres Italiens; à quoi il a joint une Grammaire, pour apprendre à fonds la Langue Illyrienne. Le Livre est dédié à S. Exc. M. Pisani. Vol. in 4° A Pise, chez Janne. *Dizionario Italianno-Latino-Illyrico*, &c. Opera del *P. Ardelio* Della Bella *della Compania di Giesu.*

Nicolai Ochiborii *J. U. ac Sacræ Th. Professoris, Canonici insignis Collegiatæ Ecclesiæ SS. Annunciatæ, Pedemontii propè Allifas, Abbatis Sancti Petri de Folliscio*, de Canone Studiorum Dissertatio. In 8° *pages* 420.

Médecine. Histoire. Arts.

De Paris. M. Hecquet fait part

au Public de ses *Remarques sur l'abus des Purgatifs & des Amers au commencement & à la fin des maladies, & & sur l'utilité de la Saignée dans les maladies des yeux, dans celles des Vieillards, des Femmes & des Enfans.* A ces Lettres Françoises il en a joint deux Latines; l'une *sur la Génération des Insectes*, & l'autre *sur le Muscle Vicevin*, découvert par M. Ruysch. 1729. chez *Cavelier*, ruë Saint Jacques, au Lys d'Or.

De Paris. Les Lettres de Loüis XIV. au Comte de *Briord*, son Ambassadeur Extraordinaire auprès des Etats Généraux, pendant les années 1700. & 1701. paroissent chez *Chaubert*, Quai des Augustins.

De Naples. La nouvelle Edition des Vies des Peintres. Ouvrage très-rare de M. de Bellory, se vend chez *François Ricciardi* & *Joseph Buon.* On l'a augmentée de la vie de M. Luc Giordano, fameux Peintre, écrite par M. *Bernard di Dominico.*

De Paris. Un nouveau Traité d'Architecture, par M. *Nativelle*, se distribuë chez Gregoire *Dupuys*, ruë S. Jacques.

L'Auteur de deux nouveaux Syſtémes Eccléſiaſtiques, l'un pour le Chant, l'autre pour la Conſtruction du Breviaire, veut abſolument terminer ſon affaire avec les Contradicteurs; & il les ſomme de comparoître dans l'eſpace de trois mois, devant le Public, par la voie des Journaux; pour enſuite avoüer que ſa Méthode doit être préférée à l'ancienne, & miſe en uſage dans tous les Diocèſes. Il expoſe ici, comme en Théſes que l'on peut attaquer par des Objections, tous les avantages qu'il attribuë au Chant & au Breviaire, qu'il a inventez. Ce Breviaire donc ne formera qu'un très-petit Volume in 12. d'environ 600. pages, d'un caractere de petit Romain, qui coûtera environ 4 francs. Il pourra convenir à tous les Diocèſes, & à tous les Religieux. Il y aura des *Communs du tems*, 1° pour l'Avent, 2° pour le tems de Noël, 3° pour la Septuagéſime, 4° pour le Carême, 5° pour le tems de la Paſſion, 6° pour celui de Pâques, 7° pour l'intervalle depuis l'Aſcenſion juſqu'à l'Aſſomption, huitiémement & depuis l'Aſſomption juſqu'à l'Avent. On

a encore fait des *Communs* des principaux Objets ou Mysteres pour servir plusieurs fois pendant l'année ; à sçavoir, premierement de l'Annonciatiou, secondement de l'Epiphanie, troisiemement, du Baptême de N. S. quatriemement, de la Sainte Croix, cinquiemement, du Saint Esprit, sixiemement, de la très-Ste Trinité, septiemement, du Saint Sacrement, huitiemement, du Sacerdoce, neuviemement, de la Dédicace, dixiémement, de la très-Sainte Vierge, onziemement des Saints Anges, douziemement, des Morts. On y fait faire chaque année un Office particulier de chaque Classe des Saints, selon les différens Communs ; premiérement des Patriarches, secondement, des Prophêtes, troisiemement, des Apôtres, quatriemement des Evangélistes, cinquiemement, des Martyrs, sixiemement, des Pontifes, septiemement, des Docteurs, huitiemement, des Saints Ecclésiastiques, neuviemement, des Saints Abbez & Moines, dixiemement, des Saints Rois, onziemement des Saints Confesseurs, douziemement, des Vierges Marty-

res, treiziemement, des Vierges non Martyres, quatorziemement, des Saintes Femmes, quinziemement, de tous les Saints, ſeiziemement, de toutes les Reliques. Les petites Heures auront leurs Hymnes propres, ſelon les différens tems de l'Année, & de plus aux Offices du S. Sacrement, de la Sainte Vierge, du Commun des Saints, & deux Communs des Saintes. Il y aura toûjours des Antiennes propres à toutes les petites Heures. Au reſte la Rubrique ſera ſi facile, qu'on n'aura nul beſoin d'*Ordo*. L'Office ſera court, ſans l'être trop. On le partage en trois Parties égales ſous le nom premierement, d'Office du matin, ſecondement, d'Office de midi, troiſiemement d'Office du ſoir. Chaque Office ſera composé d'une grande *heure*, & de deux petites. Tout le Pſeautier ſera diſtribué dans la ſemaine, & il y aura pour chaque jour cinq Cantiques. On verra dans une année toute la ſubſtance de l'Ecriture Sainte. L'Introït, l'Epître, le Graduël, la Proſe, l'Evangile, l'Offertoire, & la Communion, ſe rapportant à une idée commune, feront corps d'Offi-

ce chaque jour. Enfin ce Breviaire eſt diſpoſé deſorte que l'on pourra apprendre parfaitement en huit jours, même à un Payſan, à chanter tous les Offices d'une maniere plus réguliere, plus ſûre, plus mélodieuſe, & beaucoup plus inſtructive ou édifiante, qu'on ne fait aujourd'hui. Ainſi ce Breviaire ne contiendra pas ſeulement tout l'Office diſperſé aujourd'hui dans les Breviaires en 4 Volumes. Mais encore il tiendra lieu d'un Graduël II. volumes, d'un Antiphonier II. volumes, d'un Miſſel I. vol., d'un Proceſſional I. volume, d'un Rituel I. volume, d'un Diurnal I. volume; c'eſt-à-dire, qu'un Volume in 12 de 4 francs tiendra lieu de 12 Volumes d'un prix immenſe.

Les avantages du nouveau Syſtême de Chant ſont, premierement, qu'il donne une connoiſſance de la Note, plus ſimple, plus aiſée, plus juſte, & plus naturelle que les autres. Il conſtituë la diſtance, ſemi-tons, & différens intervalles, d'une maniére beaucoup plus facile, plus ſenſible, plus juſte, plus égale, & moins changeante que les autres. Il fournit aux

élevations & abaiſſemens doubles des ſons ſans aucun changement, confuſion, ni boulverſement de Notes, qui ſont très-fréquens dans l'ancien Syſtême, par la quantité de tranſpoſitions qu'on ne peut éviter. Plus que tous les autres il facilite toutes les régles néceſſaires pour apprendre la Muſique en très-peu de tems : il ſoulage & aide le jugement, la mémoire, la vûë, & l'attention plus que tous les autres : il eſt conforme à celui de *Guy Aretin* univerſellement reçû. Il eſt facile, ſûr, & court à imprimer, à apprendre & à mettre en pratique. Ce que l'Auteur a dit, que le nouveau Syſtême de Chant donne une connoiſſance de la Note plus ſimple, plus aiſée, plus juſte, & plus naturelle que tous les autres; il le prouve, parce que dans le nouveau Syſtême on connoit la Note par elle-même, comme on connoît un B. un C. un D. par leur propre diſpoſition & figure ; & parce que la Note eſt toûjours la même dans toutes les Octaves, ſuppoſé même qu'il y en eût cent ; c'eſt-à-dire, que dans toutes elle a toûjours la même direction vers le coin de la page

qui lui donne ſon nom, comme il ſe voit dans les Méthodes imprimées. De plus il n'y a que ſept diſpoſitions de Notes à apprendre, leſquelles on ſe peut fixer dans l'idée de pluſieurs manieres par un ſeul acte de conception : & quiconque ſçait l'ordre des Notes de cette Gamme pour le Plein-Chant, le ſçait auſſi pour la Muſique. Dans le Syſtême d'*Aretin*, les Clefs qui peuvent être tranſpoſées ſur toutes les cordes ſelon le caprice des Compoſiteurs, font de la Gamme une eſpece de Labyrinthe, dont il eſt très-difficile de trouver l'iſſuë. On paſſe ſubitement de la Clef d'*ut* ſur la premiere corde, à la même Clef ſur la ſeconde ou la troiſieme : auſſi-tôt l'on revient à la premiere, & puis la Clef change. Ce n'eſt que par cette multitude de tranſpoſitions qu'on conſtituë les élevations & les abaiſſemens doubles des ſons. Or quel embarras de connoître les Notes dans ce Syſtême, qu'on ne connoit que par conjecture; à ſçavoir par le moyen de la Clef, la corde, l'eſpace, & la Note même; trois choſes qui concourent à ſa connoiſſance! Quel embarras, dis-je! & combien cela ne fatigue-t-il pas

le jugement, la mémoire, la vûë, & l'attention? On vient de dire *La* ſur une corde; il faut dire ſur cette même corde *ut*, ou *re*, ou *mi*, &c. ſelon la Clef qui a changé, on ſçait l'ordre des Notes, ſelon une tranſpoſition. Lorſqu'on apprend la ſeconde ou la troiſieme, on oublie la premiere, ainſi des autres au nombre de dix dans le Plein-Chant, & de quarante dans la Muſique; chaque Clef pouvant être tranſpoſées ſur toutes les cordes, en *B*. mol ou *B*. carre. De plus il arrive ſouvent des irrégularitez par des Notes douteuſes, dont on ne ſçait ſi elles ſont ſur la corde, ou dans l'eſpace; ce qui eſt cauſe des cacophonies: 2.° Il arrive ſouvent que deux Notes, qui conſtituent une Tierce ou une Quarte, &c. ſont infailliblement mal diſpoſées (quant à la diſtance qui doit frapper l'œil;) ſe trouvant toutes deux ſur une même corde dans le tems des tranſpoſitions; ce qui applique extraordinairement, trompe les plus habiles, & rebute tous ceux qui apprennent à chanter. Ces inconvéniens ne peuvent arriver dans le nouveau Syſtême par la grande ſtabilité de la Note.

Lisez la *Préface* du *Breviaire* imprimé selon le nouveau systême, la *Méthode de plein Chant*, celle de *Musique*, la *Réponse à une Critique*, & la *Souscription*; vous trouverez dans les Dissertations la solution à quantité d'objections, que font ceux qui ne les ont pas lûës.

On donnera dans l'Académie Royale des Sciences, en présence de tous les Musiciens qui y voudront assister, des preuves d'expérience, telles que les Critiques les demanderont, pour confirmer les réponses que l'Auteur aura faites aux Objections; & le tems qu'il donne pour les faire, est celui qu'il employera à traiter dans les Journaux les autres avantages de son systême, comme il vient de traiter celui-ci.

De Naples. Le R.P. Elie d'Amato, Carme qui a passé par les Charges les plus distinguées de l'Ordre, & en possede une perpetuelle dans l'Academie d'*Egl' Inculti* a fait imprimer en un vol. *in* 4° une Géographie Historique en quatre parties; *Il Terraqueo Sotto Locchio della Peagrafia storica nelle sue qualtro parti diviso*, in 4° *pagg.* 331.

DE PARIS. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Mai* 1729.

Premier Satellite.

LE 2 Mai Emersion à	. . . . . .	2^h	25′	soir.
Le 4 à	. . . . . .	8	53	matin.
Le 6 à	. . . . . .	3	22	matin.
Le 7 à	. . . . . .	9	51	soir.
Le 9 à	. . . . . .	4	20	soir.
Le 11 à	. . . . . .	10	49	matin.
Le 13 à	. . . . . .	5	17	matin.
Le 14 à	. . . . . .	11	46	soir.
Le 16 à	. . . . . .	6	15	soir.
Le 18 à	. . . . . .	0	44	soir.
Le 20 à	. . . . . .	7	13	soir.
Le 22 à	. . . . . .	1	42	matin.
Le 23 à	. . . . . .	8	11	soir.
Le 25 à	. . . . . .	2	39	soir.
Le 27 à	. . . . . .	9	8	matin.
Le 29 à	. . . . . .	3	37	matin.
Le 30 à	. . . . . .	10	5	soir.

Second Satellite.

Le	2	Mai Emerſion à	6^h	21′	ſoir.
Le	6	à	7	36	matin.
Le	9	à	8	58	ſoir.
Le	13	à	10	16	matin.
Le	16	à	11	34	ſoir.
Le	20	à	0	52	ſoir.
Le	24	à	2	10	matin.
Le	27	à	3	28	ſoir.
Le	31	à	4	46	matin.

Troiſiéme Satellite.

Le	4	Mai Emerſion	à	9^h	19′	ſoir
		Immerſion	à	6	5	ſoir
Le	12	Emerſion	à	1	20	matin.
		Immerſion	à	10	34	ſoir le 11
Le	19	Emerſion	à	5	15	mat.
		Immerſion	à	2	0	mat.
Le	26	Emerſion	à	9	19	mat.
		Immerſion	à	6	2	mat.

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.
Mois d'Avril 1729.

ART. XXXVIII. *Histoire de Constantin le Grand, &c.* p. 581.

ART. XXXIX. *Défense de l'Explication d'une Monnoye de Philippe Auguste, &c.* p. 589.

ART. XL. *Médaille singuliere de Tibere, &c.* p. 599.

ART. XLI. *Traité de la Peinture & de la Sculpture, &c.* p. 609.

ART. XLII. *Explication des Mots Urim, & Thummim, &c.* p. 627.

ART. XLIII. *Poësies de Villiers, &c.* p. 635.

ART. XLIV. *Seconde Dissertation sur les Coquillages, &c.* p. 654.

ART. XLV. *La Vie de S. François, &c.* p. 678.

ART. XLVI. *Mathematique Universelle, &c.* p. 695.

ART. XLVII. *Lettres Critiques & Dogmatiques, &c.* p. 722.

ART. XLVIII. *Nouvelles Litteraires. Avis, Decouvertes, Observations,* Avril 1729.

&c. p. 734.
D'ITALIE. *De Naples.* p. 734. 735. 739. 740. 753. 755. 763.
DE SICILE. *De Palerme.* p. 735.
D'HOLLANDE. *De la Haie.* p. 753.
D'Amsterdam. p. 734. 743. 752.
DE FRANCE. *De Paris.* 734. 736. 740. 743. 754. 755.
De Marseille. p. 743.
De Genêve. p. 740.
DE PARIS. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, &c.* p. 764.

Fin de la Table.

Errata pour le mois d'Avril 1729.

PAge 584. lig. 20. vent, *lis.* veut. P. 591. lig. 2. réfuté, *lis.* rebuté. Ligne 15. *Erenio*, lis. *Erexit.* P. 615. lig. derniere, Pere pa *lis.* Pere par. P. 635. lig. 14. des Poësies, *lis.* de ses Poësies. P. 654. lig. 12. & au mois, *lis.* & XXXIII. au mois. P. 677. lig. 19. qui paroit, *lis.* qui portoit. P. 679. lig. 21. & le, *lis.* & les. P. 691. lig 13. *Lucheschio*, lis. *Luchesio.* P. 693. lig. 8. ramana, *lis.* ramena. P. 697. lig. 9. ovales & toutes, *lis.* ovales &c. Toutes. P. 698. lig. 13. Maître, chaque pas, *lis.* Maître, à chaque pas. P. 700. lig. 6. beauroup, lis. beaucoup. Lig. 26. réonpdent, *lis.* répondent. P. 701. Lig. 2. des gens ce qu'il leur, *lis.* des gens; c'est qu'il le leur. P. 702. lig. 10. infinitesimale, *lis.* infinitesimal. Lig. 11. & particulier, *lis.* en particulier. Lig. 18. d'exhausion, *lis.* d'exhaustion. P. 704. lig. 13. lires, *lis.* lire. P. 708. lig. 22. de vint, *lis.* de vingt. Lig. derniere, our mutuel, *lis.* jour mutuel. P. 732. lig. 7. ayant le, *lis.* a le. P. 736. lig. 14. *Mutit*, lis. *Mutio.* P. 755. lig. 9. *Muscle Vicevin*, lis. *Muscle Vievin.* P. 762. lig. 12. transposées, *lis.* transposée. P. 763. lig. 27. *Peagraphia*, lis. *Geographia.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1729.

CES MEMOIRES SONT COMMENCEZ au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc; & brochez, 16. s.

Année 1701.	9.	vol.
—— 1702.	12.	V.
—— 1703.	12.	V.
—— 1704.	13.	V.
—— 1705.	12.	V.
—— 1706.	12.	V.
—— 1707.	12.	V.
—— 1708.	12.	V.
—— 1709.	12.	V.
—— 1710.	12.	V.
—— 1711.	12.	V.
—— 1712.	12.	V.
—— 1713.	12.	V.
—— 1714.	12.	V.
—— 1715.	12.	V.
—— 1716.	12.	V.
—— 1717.	12.	V.
—— 1718.	12.	V.
—— 1719.	12.	V.
—— 1720.	5.	V.
—— 1721.	12.	V.
—— 1722.	12.	V.
—— 1723.	12.	V.
—— 1724.	12.	V.
—— 1725.	12.	V.
—— 1726.	13.	V.
—— 1727.	12.	V.
—— 1728.	12.	V.
—— 1729.	5.	V.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1729.

ARTICLE XLIX.

GEORGII BUCHANANI Scoti opera omnia, Edimburgi apud Robertum Fribarnium 1715. *in fol. Les Oeuvres de George Bucanan, à Edimbourg, chez Robert Frébairn,* 1715. *deux tomes* in folio, *pages* 1127., *y compris les Préfaces & les Tables.*

CEtte Edition est la même dont il a été parlé dans nos Mémoires au mois d'Août 1726, & au mois de Février, 1727. Le Journaliste qui fut alors chargé d'en rendre compte au Public, avoit promis de donner dans

un troiſiéme & dernier Extrait une idée critique des Poëſies de Bucanan. D'autres occupations ne lui ayant pas permis depuis ce tems-là d'acquiter ſa promeſſe, il ſe croit obligé d'y ſatisfaire preſentement qu'il eſt plus maître de ſon loiſir.

Bucanan figure en deux qualitez dans la République des Lettres, il y paroit comme Hiſtorien & comme Poëte. Dans l'Extrait que nous avons donné de ſon Hiſtoire d'Ecoſſe, on a pu voir qu'il ne lui reſte du mérite propre de l'Hiſtorien que l'obligation du ſtile & la pureté de l'élocution. Voyons maintenant s'il a mieux ſoutenu la qualité de Poëte, & ſi la partialité n'entre point pour beaucoup dans les éloges qu'on lui a donnez juſqu'ici.

Parmi les Poëſies de Bucanan, que l'on a ramaſſées dans cette Edition, les principales ſont ſa Paraphrâſe des Pſeaumes, ſes Tragédies, & ſes Livres de la Sphere. Le premier de ces trois Ouvrages eſt un de ceux que l'on a le plus vantez. Son incomparable Traduction des Pſeaumes en vers, dit le Clerc au Tôme huitiéme de ſa Bi-

bliothéque Choisie, a été & sera toûjours l'admiration de ceux qui ont du goût pour ces sortes d'Ouvrages. Le Poëte Bourbon disoit, au rapport de Ménage, qu'il eût mieux aimé avoir fait les Pseaumes de Bucanan, que d'être Archevêque de Paris. Monsieur Frébairn l'Imprimeur en parle dans sa Préface comme d'un Chef-d'œuvre que l'on ne peut trop loüer, & qui est presque au dessus des forces de l'esprit humain : *divina penè dixerim, atque omni laude major psalmorum Paraphrasis.* Pour rendre toutes les beautez de l'original, il ne falloit rien moins que la Poësie la plus sublime & la plus harmonieuse, & rien n'étoit plus capable d'élever l'esprit d'un grand Poëte que les idées magnifiques que presentent par tout les expressions du Prophête Roi. Mais pour peu qu'on ait le goût & l'usage de la belle Poësie, on est un peu surpris, en comparant la Paraphrâse avec le texte Sacré de trouver souvent tant de distance entre le Prophête & le Paraphraste. Après les efforts de Bucanan, on seroit presque disposé à croire qu'il n'est pas possible d'approcher plus près de la gran-

deur & de l'élévation du langage des Pſeaumes. Mais comme d'autres Poëtes ont couru la même carriere, nous ſommes en état d'en faire la comparaiſon. Nous nous contenterons pour cela de prendre un morceau de deux ou trois Pſeaumes, où nous preſenterons le Pere Commire en paralelle avec Bucanan.

PSEAUME II.

Quare fremuerunt gentes, & populi meditati ſunt inania?
Adſtiterunt Reges terræ, & Principes convenerunt in unum,
Adverſus Dominum; & adversùs Chriſtum ejus.
Dirumpamus vincula eorum, & projiciamus à nobis jugum ipſorum.
Qui habitat in Cœlis irridebit eos, & Dominus ſubſannabit eos.

PARAPHRASE DE BUCANAN.

Quid trepidæ gentes vano fremuere tumultu?
Miniſquè populi ſæviunt inanibus?
Et cum principibus magni coiere tyranni,

Dominumque Christumque Domini adversùm truces?
Vincula quin horum fortes dirumpimus, aiunt,
Et lora nostris demimus cervicibus?
At Pater æthæreus, rerum cui summa potestas,
Ridebit impotentium irritas minas.

PARAPHRASE DU P. COMMIRE.

Cur gentes fremuere animis, vanoque rebelles
Inter se populi conjuravere tumultu?
Principibus Reges sociali fœdere juncti
Unâ omnes coiere. Illos furor impius urget
Ire Deum contra, Christumque lacessere bello.
Turpibus, exclamant, nos dudum absolvere vinclis,
Servilique jugo regalia demere colla
Tempus erat. Probrum ulcisci cunctamur inertes?
Talia jactantes, cœlo qui præsidet alto
Audiet: at strepitus frustraque minantia risu
Excipiet dicta illudens.

Pseaume CXIII.

Simulacra gentium argentum & aurum, opera manuum hominum.
Os habent, & non loquentur; oculos habent, & non videbunt.
Aures habent, & non audient; nares habent, & non odorabunt.
Manus habent, & non palpabunt; pedes habent, & non ambulabunt; non clamabunt in gutture ſuo.

Paraphrase de Bucanan.

At impiarum finxit error gentium
Manu Deos inutiles.
Aurum caminis excoquens, aut molleis
Maſſâ à ſequaci bracteas
Ducens, figurâ multiformi ludicra
Affinxit aris numina.
Inane vocis os habent: oculos habent,
Orbes inanes luminis.
Naribus odores nec trahunt, nec auribus
Surdis ſonores hauriunt.
Palpare manibus non queunt, torpentibus
Nec ingredi veſtigiis.
Nec vox anhelis edita e pulmonibus
Cavo recurrit gutture.

PARAPHRASE DU P. COMMIRE.

At gentes, vano artificis molimine captæ,
Numina ducta colunt auro, cuſaſque Deorum
Argento effigies : quibus ora carentia linguis,
Cultorum precibus nec reſponſura ſuorum :
Non oculis cernunt fletus, non aure querelas
Accipiunt. Nullo nares mulcentur odore,
Thura licet fument & acerris balſama planis.
Palpare indocilis fulmen grave dextra coruſcat,
Nec ferit. Auxilio miſeris accurrere fruſtra
Poſſe putes, rigido plantas cohibente metallo.
Gutture quumque minas jactare videntur hianti,
Clamor abeſt, niſi quem plebes ſibi credula finxit.

PSEAUME LXXIII.

Ut quid, Deus, repuliſti in finem? Iratus eſt furor tuus ſuper oves paſcuæ tuæ?

Memor esto congregationis tuæ, quam possedisti ab initio.

Redemisti virgam hæreditatis tuæ; mons Sion in quo habitas in eo.

Leva manus tuas in superbias eorum in finem. Quanta malignatus est inimicus in sancto?

PARAPHRASE DE BUCANAN.

Cur nos relinquis penitus, ô rerum parens,
Hostique dedis impio?
Lupis vorandum cur gregem, pastor, tuum
Irâ obstinatâ deseris?
Memento cœtus, servitute ab asperâ
Quem vindicasti: quem tibi
Peculiari sorte, patrimonium
Ceu proprium, receperas.
Colles Sionis, numinis sedem tui,
Bonus favensque respice.
Tandem resurge, & hostium superbiam
Compesce: perde funditus
Hostes protervos, qui tuum sacrarium
Manu nefandâ polluunt.

PARAPHRASE DU P. COMMIRE.

Heu! quia nam tanto ille tibi dilectus amore

Grex ovium caulis procul à felicibus errat,
Et curas frustra balatu exercet aniles
Sollicito? Quem das finem sperare malorum,
Quemve modum immenso statuis, rex summe furori?
Sis memor Joacidum, quos primâ ab origine gentem
Protinus esse tuam voluisti & jure dicatam
Perpetuo. Te fatidicæ delubra Sionis,
Æquatæque arces Cœlo Dominumque Deumque
Accepere adytis. Leges hîc ferre solebas
Regibus, & præsens populis ostendere numen.
Nunc abes Assyrie furiis & crimine pulsus.
Quin age, torpentem, jamdudum concute dextram,
Hostilemque solo fastum opprime. Nam quid inausum
Aut intentatum scelerisve probrive reliqui.
Urbis in excidio miseræ, templique ruinâ,
Barbarus?

Par ces trois échantillons que nous

proposons de Bucanan on verra bien que nous n'avons pas choisi les endroits les moins travaillez de sa Paraphrase. Cependant, tout bien examiné, nous ne doutons point que ceux qui ont l'esprit libre de toute prévention, & qui connoissent les délicatesses de la Poësie, ne sentent comme nous que l'avantage est du côté du Pere Commire, que sa composition est plus châtiée, plus soûtenuë, plus liée, & plus naturelle ; & que ses vers sont mieux façonnez dans ce goût & dans ce tour propre des Poëtes Anciens, qui ont écrit dans les beaux siécles de la Latinité. Les autres paraphrases qu'il nous a laissées sur Jonas, sur Daniel, & sur Elie, nous font juger que personne n'étoit plus en état de nous en donner une des Pseaumes, qui auroit passé tout ce que nous avons de meilleur en ce genre.

Pour revenir à Bucanan, on ne peut disconvenir qu'il y a dans son Ouvrage bien du bon, que l'on y trouve un grand nombre de morceaux touchez de main de Maître, & que quand son génie le soutient, il n'est guéres possible de faire mieux. Mais il faut

avouer auſſi que tout ce bon eſt bien mélangé. Les inégalitez de ſtile, de verſification, & d'expreſſion ſe font ſentir non ſeulement dans des pieces differentes, mais ſouvent dans une ſeule & même piéce ; & il n'eſt pas râre d'y trouver la Proſe la glus platte alliée avec la plus ſublime Poëſie.

Bucanan s'eſt ſervi de la compoſition Lirique dans la plûpart de ces Paraphraſes ; & cette compoſition étoit fort propre à ſoûtenir la nobleſſe & la dignité du ſujet qu'il avoit entrepris de traiter. Mais il auroit dû s'attacher davantage à démêler le caractere, les piez, & les modulations propres de cette compoſition : on n'y trouveroit pas tant de vers manquez ou défigurez par des meſures étrangeres & par des cadences déſagréables. Le troiſiéme vers des Strophes Alcaïques eſt aſſez ordinairement d'une ſtructure défectueuſe, ſon repos & ſa céſure ne ſont pas aſſez bien ménagées, & le troiſiéme pié, où les Anciens Poëtes Latins ont toûjours mis un ſpondée, eſt pluſieurs fois rempli par un iambe. Enfin les vers les plus communs & les plus aiſez, comme ſont les héxame-

tres & les iambiques, y ſont quelquefois d'une forme ſi négligée & ſi brute, qu'on ne les pardonneroit pas au Poëte le plus médiocre. Tels ſont ceux-ci, que nous prenons au hazard entre pluſieurs autres.

Aſſer opem, ſervator, opem fer : pulſa receſſit. Pſ. 12.
Luce voco te, nocte voco te, ſola ſalutis. Pſ. 88.
Sic allocutus Dominus eſt Dominum meum. Pſ. 110.
In me conjurent populi omni ex parte propinqui. Pſ. 118.
O lux feſta, ô lux jucunda ad gaudia nata. Ib. &c.

Les Tragédies de Bucanan ſont au nombre de quatre, ſçavoir Jephté, Saint Jean-Baptiſte, Médée, & Alceſte. Les deux premiéres ſont de ſon invention. Il y a mêlé le Chœur, à l'exemple des Anciens, ſans s'aſtreindre fort ſcrupuleuſement aux regles du Théâtre pour la durée du tems. Les deux autres ſont des Traductions d'Euripide, mais des Traductions ſi fidelles, que le Grec y eſt preſque ren-

du vers pour vers. Il ne faut point chercher dans ces Tragédies la cadence majeſtueuſe du vers iambe dramatique. L'Auteur a pris une verſification moins grave, & qui convient plûtôt à la Fable qu'à la Tragédie. Ce défaut regne preſque par tout; & il eſt ſurprenant qu'un Poëte qui a ſi bien pris le goût de l'Antiquité dans la plûpart de ſes compoſitions, n'ait pas ſçu prendre le caractere de verſification qui convenoit à la Poëſie propre du Théâtre.

Les cinq Livres qu'il nous a laiſſez ſur la Sphere, ſont peut-être ce qui lui fait le plus d'honneur, Cet Ouvrage eſt communément d'une verſification ſaine, d'un ſtile mûr, d'une diction élégante, & d'un tour de phrâſe clair & aiſé. Il y a tout lieu de regretter que les Infirmitez de l'Auteur ne lui ayent pas permis de le retoucher pendant les dernieres années de ſa vie, comme il s'en plaint lui-même dans une Lettre qu'il écrivit à Tico-Brahé en 1576. Mais on peut dire que ſi le tems lui a manqué, ç'a bien été ſa faute. Combien en-a-t'il perdu à la compoſition de ces Poëſies licencieu-

ſes, qui font rougir tous les honnêtes gens, & qui ont répandu ſur ſa mémoire une tache que les plus grands talens ne ſçauroient effacer. Nous ne dirons rien de ces indignes productions d'une Muſique proſtituée, ſinon qu'on y voit par tout un monſtrueux aſſemblage des graces de la Poëſie avec les obſcénitez les plus groſſieres.

Les Ouvrages qui ſuivent ſont trois Livres d'Épigrammes; & cinq autres, dont le premier ne contient que des élégies, le ſecond des ſilves, le troiſiéme des vers Phaleuques, le quatriéme des iambes, & le cinquiéme eſt un ramas de pluſieurs piéces de différens genres, qui n'ont pû avoir de place dans les Livres précédens. Dans tous ces Livres il ſe trouve un bon nombre d'excellentes piéces. Une des plus belles eſt ſans doute celle qui porte pour titre *deſiderium Lutetiæ.* Elle eſt écrite dans le ſtile Bucolique, & l'on peut dire que depuis les éclogues de Virgile il n'a peut-être rien paru en ce genre de plus achevé. Dans la plûpart des Editions il s'eſt gliſſé un ſolécifme au penultiéme vers; mais il paroît que c'eſt une juſtice d'en décharger l'Au-

teur, puiſque dans l'édition d'Edimbourg faite en 1621. par André Hart. On lit ce vers de cette maniére,

Illa mihi rudibus ſuccendit pectora flammis.

Comme les grands hommes ne ſont pas imitables en ce qu'ils ont de mauvais, & que leurs fautes ſont capables d'impoſer par l'autorité d'un nom reſpectable, nous jugeons qu'il eſt à propos d'avertir ici de celles où Bucanan eſt tombé par inattention ou autrement, afin que l'on s'en donne de garde. Le grand défaut de preſque tous ſes Ouvrages, & particuliérement de ſes Poëſies, c'eſt que ſon caractere n'eſt point uni, & qu'excepté un certain nombre de piéces, il y en a peu où ſon genie ſe ſoutienne juſqu'au bout, ſans tomber dans des inégalitez qui font peine.

On peut auſſi lui reprocher de s'être érigé en Légiſlateur du Parnaſſe Latin, ſans aucun aveu des Muſes, & d'avoir forgé de ſon chef ces pretendus vers de trois meſures, qui ſe trouvent dans ſa Médée.

Mai 1729.

Socium lugendo teri.
Phœbus paria audisset.
Et sancta Deum soboles.
Fama novem peperisse
Narrat flavam Harmonien.
In liberos verterit.
Ducunt originem.

C'est encore sans autorité qu'en se servant de Vers usitez il en a fait des combinaisons, dont les Anciens ne nous ont laissé aucun exemple, ainsi qu'on le voit dans les cinq piéces suivantes.

1. *Gentis humanæ pater atquè custos,*
Quàm sancta majestas tui. Ps. 8.
2. *Incolæ terrarum, ab ortu,*
Solis ultimum ad cubile
Eia Domino Psallite.
3. *O qui perpetuis orbem moderaris habenis.*
Placidos bonus exere vultus. Ps. 68.
4. *Orbis omnes incolæ*
A Sole Eoo ad Hesperum. Ps. 100.
5. *Te Regem Dominumque canam, dum lucida volvet*
Lucidus astra polus,
Et unicum colam Deum. Ps. 145.

Il n'eſt pas moins nouveau de voir une piéce entiere compoſée de ſeuls vers iambes de cinq piéds & demi. Telle eſt cette épigramme du Livre troiſiéme.

Montana dona montium colentes, &c.

Dans les Chœurs de ſa Tragédie de Jephté il a forgé une maniere de vers Anapeſtiques, ou l'anapeſte eſt ſuivi immédiatement d'un dactile, comme on le voit dans les vers ſuivans, dont nous n'avons point trouvé d'exemples dans les Anciens Poëtes.

Variæ. Sic Deus.
Licet injuria.
Calidam ſanguinis.
Solidum non timet.
Teget oblivio.

Il eſt encore bon d'avertir que Bucanan n'a pas toûjours été aſſez en garde contre les fautes de quantité. Par exemple, il lui eſt échapé d'abreger la premiere ſillabe dans *deeſt*, dans *deeſſet* & dans *publicanus*. Ainſi il a abregé la ſeconde dans *ſalubri*, & la derniere dans ces adverbes *uti*, *ſubitò*, & *denuo*. Rien de tont cela n'eſt ſufiſam-

ment autorisé par les anciens. Il n'est pas mieux appuyé à faire une dissolution de *suavis* en trois sillabes, liberté qui n'a été hasardée que par des Modernes, dont le suffrage est compté pour rien dans une langue morte & qui n'est point de leur ressort.

On trouve encore dans les Tragédies de nôtre Poëte des contractions de *eo*, *eam*, *eum*, *eos*, *&c.* en une seule sillabe. Il a été apparemment dans l'erreur des Grammairiens, qui faute de bien connoître la vraye mesure des vers de Plaute & de Térence, ont cru que ces licences étoient reçûës dans la versification comique, & qu'elles étoient nécessaires pour réduire les vers de ces deux Poëtes à leurs justes mesures. Enfin il y a dans les vers de Bucanan des mots que la belle Poësie ne comporte point, tels que sont *contagio*, *factio*, *conspiratio*, *mentio*, & d'autres pareils nominatifs, que les Anciens ont réservé pour les Satires, les Fâbles, les Comédies, & les Mimes. Il y en a même qui ne sont point du tout Latins; ou du moins qui n'ont jamais été reçus dans les beaux siécles. Cicéron n'a jamais ôsé dire *scopus*, il a

toûjours écrit σκοπ⊛ en Grec. *Cypris* n'a paru dans la Langue Latine qu'au tems de sa décadence. *Emarevit*, *oblivii*, & plusieurs autres mots semblables que nous pourrions citer, auroient besoin d'être appuyez par de bons exemples.

Nous finirons en observant quelques fautes de l'Éditeur. Dans ses Notes il cite ce vers d'Horace,

Quàm si quidquid arat impiger Annibal.

S'il n'avoit pas cité de mémoire, il auroit trouvé dans le Poëte Latin,

Quàm si quidquid arat non piger Appulus.

A l'occasion de ce vers de la Tragédie de Saint Jean-Baptiste,

Ecquid animo æquo fers dignitatem tuam,

Il entreprend de prouver contre toute apparence de raison que dans *dignitatem* les deux premieres sillabes forment un iambe. Il n'y pensoit pas. Il faut lire dans le vers *dignitatem fers tuam.*

Il se met à la torture, pour régulariser cet autre Vers de la même Piéce

Rex Antipatri Semi-Arabis pronepos,

En voulant qu'on liſe *nepos*, & faiſant un iambe de la ſeconde & de la troiſiéme ſillabe de *Semi-Arabis*. Cette licence ſeroit contre l'uſage des Latins, qui ont toûjours fait une contraction de l'*S* dans *Semi* avec la voyelle ſuivante, pour n'en faire qu'une ſillabe. Le Vers eſt Proſaïque; & nous ne ſerions pas ſurpris que Bucanan y eût fait faute par diſtraction d'eſprit. De quelque maniére qu'on le meſure, il n'eſt pas poſſible de le juſtifier.

ARTICLE L.

OBSERVATIONS SUR LES Médailles & les Articles 41. 79. 98. *de l'an* 1728.

JE comptois, Monſieur, attendre les éclairciſſemens que je vous avois prié de me faire avoir du R. P. H. Mais le mépris qu'il a pour la *Diſſertation*, ſur laquelle j'ai fondé celle qu'il critique, m'a ſi fort étonné, que n'ayant pas aſſez bonne opinion de mes propres lumieres, j'ai été avec cette *Diſſertation* demander à des gens éclairez dans l'Antiquité, quels étoient les *raiſonnemens pitoyables* de cet Article des *Memoires* de Trevoux. Je n'ai pas trouvé parmi pluſieurs gens que j'ai conſultez, deux ſentimens. On m'a répondu conſtamment qu'il n'y en avoit aucun, auquel le R. P. H. pût trouver à redire, que ceux qui détruiſent ſon ſyſtême.

Il a fallu, dit-on, qu'il ait produit dans les Généalogies des Impératrices ſuppoſées, & des Princeſſes inconnuës. Ce n'eſt point celles que nom-

me le R. P. H. dont on a voulu parler, mais de celles qui ne se trouvant ni sur les Médailles, ni dans l'Histoire, ont porté le nom d'Auguste, pour le transmettre jusqu'aux derniers de ceux qui ont gouverné l'Empire. C'est celles-là que l'on a appellé Impératrices supposées; par l'habitude de traduire ainsi le mot *Augusta* : & cette Traduction paroît si bien leur convenir, que le R. P. H. dans ses Généalogies, ne donne le nom d'Auguste, qu'à ceux qui ont gouverné, & à leurs Femmes ou Filles : je n'y trouve d'exception que MARCIANA Cousine de Trajan, selon lui MATIDIA, Fille de celle-ci; & ANNIA AURELIA FAUSTINA, qu'il dit Sœur de Severe Alexandre. Si c'est un nom, si, tous & toutes doivent le porter : si c'est un Titre qui signifie Personne sacrée, que désigne-t-il?

On pouvoit encore ajoûter : qu'il a produit des Alliances sans preuves: elles ne sont point sur les Médailles, & encore moins dans l'Histoire. Est-il croyable que *Tacite*, qui vivoit sous *Vespasien*, ignorât la trés-proche parenté de GALBA, d'Othon, & de Vi-

tellius, avec les Cesars? Il nous dit du premier, qu'il étoit de Maison ancienne & opulente. Ne nous auroit-il pas dit qu'il étoit Arriere-petit-Fils de *Julie* Fille d'*Auguste*. Le second, selon lui, sortoit de la Ville de Tarente, Fils d'un Consul, & Petit-Fils d'un Préteur, moins illustre du côté de sa Mere, quoique d'honnête Famille. Est-ce-là être Petit-Fils de *Claude* par sa Fille *Antonia*, & Beau-Frere de Neron? Il fait représenter à *Vitellius*, qu'il avoit plus de raison de prétendre à l'Empire, qu'un *Verginius* simple Chevalier Romain; lui dont le Pere avoit été trois fois Consul, & Compagnon de l'Empereur dans le Consulat & la Censure. N'auroit-on point parlé en cette occasion, au Petit-Fils de *Germanicus* & d'*Agrippine*, de sa naissance?

Suetone nous assure que *Galba* n'étoit point de la Famille des *Cesars*: il nous nomme sa Mere *Mummia Achaïca*: il nous parle de la Naissance d'*Othon*, encore plus mal que *Tacite*, puisqu'il doute que sa Mere fût de condition libre: il nous nomme *Sextilia* Mere de *Vitellius*: il a écrit sous

Trajan, ou ſous *Hadrien* : les tems n'étoient pas aſſez éloignez, pour qu'il ne ſçût pas ces diverſes circonſtances. Je paſſe ce qu'ils diſent de *Veſpaſien*. L'eſtime qu'a fait *Pline* le Jeune de l'un & de l'autre, de ces Hiſtoriens, nous fait voir le cas que nous devons faire de leurs Ouvrages : auſſi ne crois-je pas que le R. P. H. les mette au rang de *Spartien*, & des autres Auteurs de l'*Hiſtoire Auguſte*. Il eſt vrai que ces derniers ont mal écrit : mais *Caſaubon*, dans la Préface que cite le R. P. H. trouve ſon tems très-bien employé à les lire & à les éclaircir par ſes Notes, tant par la grandeur du ſujet, que par la quantité de morceaux de Juriſprudence & d'Hiſtoire, qu'ils nous ont conſervez, & que nous ne pouvons trouver ailleurs. Il ne doute nullement de leur vérité : & s'il en dit du mal, c'eſt un mal ſuperficiel pour un bien très-réel.

Il y a quelque-tems que liſant l'Hiſtoire de Malthe de M. l'Abbé de *Vertot*, j'y trouvai *Raymond Berenger*, Grand-Maître de Rhodes ; que, dit ce celebre Hiſtorien, quelques Au-

teurs ſont deſcendre des Berengers Souverains d'Italie, & d'autres de ceux qui ont regné à Barcelone, & dans le Comté de Catalogne. J'eus une occaſion de m'éclaircir de ce fait, auquel je m'intéreſſois: & l'on me répondit que c'étoit de ces conjectures, qui font honneur aux Maiſons d'une Antiquité aſſez grande, pour que l'origine n'en puiſſe point être prouvée; mais qu'ils n'en avoient aucun titre. Cela s'apelle donc des conjectures: & ſi cela ſe mettoit dans une Généalogie, on diroit que ce ſeroit ſans titres & ſans preuves; & les Médailles ou Monnoyes de ces Souverains, s'il s'en trouvoit, prouveroient leur exiſtence, mais ne prouveroient rien pour cette grande & ancienne Maiſon.

Cette Sœur de *Pertinax*, Mere de *Septime Severe*; eſt-ce une Perſonne connuë dans l'Hiſtoire? La trouvons-nous ſur les Médailles? Il a pourtant fallu la faire paroître pour les noms de *Pertinax* & de *Pius*, que ſon Fils a portez pendant toutes les années de ſon Gouvernement. *Imperator* ſignifie donc gouverner, de l'aveu du R. P. H.

Car, ſelon lui, c'eſt le ſeul mot ſur les Médailles qui ſoit un titre : tous les autres ſont des noms de Famille. Gouverner donne une autre idée que celle de Généraliſſime.

La Femme de *Septime Severe*, Fille de M. *Aurele*, d'où la connoiſſons-nous? Car DIVI M. PII F. ne veut point dire Gendre : j'en voudrois du moins un exemple ſans adoption. D'ailleurs, d'où cette Princeſſe a-t-elle donné le nom de FELIX à ſon Fils? Je l'ai vû ſur deux Médailles de Grand bronze; & la plûpart des Inſcriptions de *Grutter* le lui donnent. Il ne deſcend cependant point de *Commode*.

Pourquoi ces Niéces de *Julia Domna*, *Pia Felix*, ont-elles des ſurnoms ſi étrangers à ceux de leur Famille? Leur Pere, Frere de cette Princeſſe, dit le R. P. H. ſe nommoit *Julius Verus Pius Maximianus*. De ſa premiere Femme il a eu un Fils & une Fille de même nom que lui. De la ſeconde il a eu *Julia Moeſa*, & *Julia Soæmias*; & de la troiſiéme, *Julia Mamæa* ou *Mamias*. Car nous ſçavons d'une Médaille du R. P. *Chamillart*, qu'elle a porté ce dernier ſurnom. Je le répete:

ces noms ſont bien étrangers ; & bien différens de ceux de leurs parens. Le nom de Soeme commun en Phenicie, s'accorde fort avec les Hiſtoriens, & peu avec les Généalogies, de même que le nom de *Mamias.* Enfin, d'où le Fils de cette derniere a-t-il le nom de FELIX, que j'ai vû ſur un Médaillon du Cabinet du Roi ; puis qu'ainſi que *Severe Antonin*, il ne deſcend point de *Commode.*

Les Titres de Très-Haut, Très-Puiſſant, Très Excellent Prince, ſont des Epithetes qui ne peuvent convenir qu'à ceux qui ont cette derniere Qualité ; ainſi qu'IMP. CAES. ne peuvent convenir qu'à ceux qui ſont *Auguſtes*, regle conſtamment ſuivie ſur les Médailles, à deux ſeules exceptions près : de même il faut être IMP. CAES. AVG. pour être *Pius Felix* ; noms qui ne ſignifient point la Souveraine Puiſſance, mais qui ne peuvent ſe donner qu'à celui qui Gouverne & ainſi la déſignent : & c'eſt ce que j'ai voulu dire. *Carin* ſeul a ces noms ſans celui d'*Auguſte.* Pourquoi *Numerien* ſon Frere ou ſon Neveu, (cela eſt égal, étant dans le même cas que lui) ne les a-

t-il que lorſqu'il prend ce dernier nom NVMERIANVS NOB. CAES. M. AVR. NVMERIANVS NOB. CAES. IMP. C. M. AVR. NVMERIANVS NOB. CAES. & enfin IMP. C. M. AVR. NVMERIANVS P. F. AVG.

Je viens de dire qu'il n'y a que deux exceptions ſur les Médailles, à la régle qui ne donne le Titre d'IMP. CAES. qu'à ceux qui ſont AVG. Outre celle de *Carin* & de *Numerien*, nous trouvons encore *Julien* avec cette Légende : IMP. IVLIANVS NOB. CAES. La tête de Julien jeune & ſans barbe, au revers FEL. TEMP. REPARATIO : j'en ai vû deux Médailles : ſans doute, ſuivant le R. P. H. il a été Généraliſſime avant d'être Auguſte. Mais cette Médaille pourroit auſſi bien convenir au tems, où il ſe fit forcer à prendre la pourpre à Paris, & où ſa modeſtie affectée l'empêcha de prendre ces Titres de D N. P. F. AVG. qu'il eut dans les ſuites ; & il ſe pourroit bien faire que, pour contenter l'Armée, il prit le Titre d'IMPERATOR, en gardant celui de NOB. CAES.

Nous trouvons encore ces caractéres P F. joints aux noms des Légions,

ſur des Médailles frappées ſous le Regne de *Gallien* : Leg. I. Adi. VI. P. VI. F. Leg. I. Ital. VII. P. VII. Leg. II. Part. V. P. V. F. &c. Les Legions n'ont eu ces derniers ſurnoms que ſous ce Prince. Celles qui ont été frapées ſous *Antoine* & ſous *Septime Severe*, ne les portent point. C'eſt donc *Gallien* qui les leur a donnez. Les Antiquaires les ont expliquez. *Quintum Pia*, *quintum fidelis*, *ſextum*, *ſeptimum*, &c. Ces deux nombres ſignifient dit M. *Vaillant*, les années du Regne de *Gallien*, où ces Médailles ont été frapées, ou combien de fois elles lui avoient prêté alors le ſerment de fidelité, qui ſe renouvelloit châque année. *Pia* marque leur attachement au Prince & à la Patrie : *Fidelis* ne peut marquer autre choſe. C'eſt donc une répétion des mêmes qualitez en differens termes. Mais comme P. F. ſignifie toûjours *Pius Felix* ; ſur quoi s'eſt-on déterminé à l'expliquer *Pia Fidelis* ſur ces revers ? Ne peut-on pas croire que ces Lettres ont ici la même ſignification qu'ailleurs ; & que, dans ces tems de troubles, *Gallien*, pour s'attacher ces Légions, leur a

voulu donner ceux des ſurnoms qu'il portoit, qui marquoient ſon zele pour la Patrie & la Fortune; pour les leur faire partager? Ce qui pourroit encore faire croire que F. doit s'expliquer *Felix*; c'eſt que pluſieurs de ces Légions portoient alors pour Enſeigne le Capricorne, ſymbole de la Félicité, comme on le peut voir ſur ces Médailles. Je ſoupçonnerois même que ce pourroit être une Enſeigne générale alors à toutes ces Légions, ainſi que l'Aigle, & qu'elles en avoient une autre particuliere. LEG. I. ADI. &c. ſe trouve avec le Pegaze & avec le Capricorne. LEG. XIIII. GEM. avec une Victoire & avec le Capricorne. LEG. I. ITAL. avec un Sanglier & avec le Capricorne. Ces exemples me font pancher pour l'interprétation de *Felix*. Si cela étoit, ces ſurnoms ſont ceux de *Gallien*, dans le même ſens qu'il les porte; & ce ſens eſt déterminé par les nombres qui y ſont joints ſur les Médailles des Legions.

La Médaille que cite le R. P. H. de *Julie*, eſt rare, ſuppoſé qu'elle ſoit vraiment de petit bronze, & qu'elle ſoit antique. Il y a peu de petits bron-

zes de ce tems ; & cette forme me feroit croire que ce pourroit bien être une Médaille fourrée, dont la feüille d'argent ſeroit ôtée ou conſumée par le tems, ainſi que j'en ai vû. L'on fait cas de cette ſorte de Médailles : je dis des fourrées, parce qu'elles ne peuvent être contrefaites ; mais pour l'Hiſtoire elles ſont de peu d'uſage : elles n'ont point l'avantage d'être des Titres authentiques, étant de la fauſſe monnoye. Et de plus, quoiqu'il m'en ait paſſé beaucoup par les mains j'en ai trouvé peu où il n'y eût des fautes marquées, ou par des répétitions des mêmes Titres ſur la tête & ſur le revers, ou des Anachroniſmes décidez. Ce Senat ſi circonſpect pour les Titres honorables aux Empereurs, les a prodiguez à bon marché à *Julie*, ſi pour la politeſſe qu'elle avoit pour les Senateurs, & pour des ſoins vagues, & plûtôt de bonne volonté que d'effet pour le Peuple & pour les Armées, il lui a donné les Titres de MATER SENATVS, MATER PATRIAE & MATER CASTRORVM, noms ſi beaux, ſi reſpectables, & qui donnent de ſi grandes idées, qu'il n'y a point de

Souverain qui ne fût plus flatté d'en porter de ſemblables que de tout autre. *Lucie* a ſans-doute étendu ſes ſoins bien loin, pour mériter ce Titre de GENETRIX ORBIS, outre celui de MATER PATRIAE, qui m'étoit échapé, quoique j'aye vû pluſieurs fois la Médaille.

Le R. P. H. connoît peu le Sexe, & ne lui rend pas juſtice. Si les exemples des Femmes Illuſtres ſont rares; c'eſt à leur éducation plus qu'à la Nature, qu'il faut s'en prendre : & il s'en trouve aujourd'hui qui ſont au-deſſus de cette prévention d'éducation, & pour l'eſprit & pour le cœur. L'Antiquité nous fournit l'Hiſtoire de très-grandes Femmes, qui ont Gouverné Souverainement; & l'Angleterre a eu peu de Regnes plus illuſtres que ceux d'*Elizabeth* & d'*Anne*.

Il faut, ſuivant le Syſtême du R. P. H. rejetter tous les Hiſtoriens ; car il en trouvera difficilement qui s'accordent avec lui. D'où ſçaurons-nous l'ordre où nous devons placer les Empereurs ; dont les Médailles ſont de même fabrique, depuis *Aurelien* par exemple juſqu'à *Conſtantin*? Nous ne

doutons point du Ràng de ceux qu'ils nous apprennent. Quelle difficulté au contraire pour placer ceux dont ils ne nous disent rien! Nous ne sçavons que par conjecture, où nous devons mettre *Nigrinianus* : il est très-incertain s'il étoit Fils de *Carus* ou de *Carinus*. *Magnia Urbica* est-elle sa Mere ? De qui est-elle Femme ? Me voilà donc dans un vrai Pyrrhonisme sur l'Histoire : car les faits étant rejettez, je ne dois pas avoir plus de confiance pour la suite. Mais si j'admets les Historiens pour l'Ordre des Regnes, je ne dois pas les rejetter pour les faits. Alors je sçaurai que ce qui se trouve dans les Historiens & sur les Médailles est très-sûr : j'y joindrai l'ordre des tems que les Médailles nous donnent : j'ajoûterai à l'Histoire de nouveaux faits qu'elles nous fournissent ; & je corrigerai ceux qui sont faux ou déguisez par la flaterie & par l'envie, s'il s'en trouve : je dis s'il s'en trouve : car j'ai oüi dire à un de nos plus sçavans Antiquaires, qu'il avoit défié le R. P. H. de lui montrer une seule Médaille contredite par tous les Historiens.

Mai 1729.

J'ai attribué les revers des Médailles de *Salonine*, que j'aî citez, à *Salonine* même, fondé sur celle que nous avons. AUG. IN PACE, qui ne peut-être attribuée à *Gallien*, puisqu'elle se trouve avec le mot AUGUSTA tout du long : elle paroît être une suite de celle de la même Impératrice où on lit PAX AUG. & ces deux donnent une raison plausible de lui attribuer de même AEQVITAS. AUG. ANNONA AUG. VICTORIA AUG. &c. d'autant mieux que ces Légendes ne se trouvent point dans la plûpart des Impératrices, qu'il eût été tout simple de féliciter des vertus & des actions de leurs maris ainsi qu'elle ; & que par conséquent on a voulu laisser à la Postérité quelque chose de particulier de *Salonine*, que *Gallien* aima éperdûment suivant l'Histoire ; & c'est au moins ce que ces Médailles prouvent.

J'ai cru ULPIA SEVERINA fille d'ULPIUS CRINITUS ; si ce dernier a adopté *Aurelien*, & que je veüille rendre raison de ce nom, je puis conjecturer qu'il s'appelloit AURELIUS ULPIUS CRINITUS, & que de ce premier nom DOMITIUS a pris celui d'AU-

RELIANUS rien ne m'empêche alors de croire que *Severine* fut sa fillle, quoi qu'elle ne porte point le nom de *Crinita* : ou bien il faut qu'il me soit permis de nier que *Maisa Soæmias* & *Mamée*, soient filles de ANT. IUL. VERUS. PIUS MAXIMIANUS, puis qu'elles ne se nomment ni *vera* ni *Pia*, ni *Maximiana*.

J'ai mis, il est vrai, bien des *Peut-être* dans ma dissertation : c'est que n'ayant ni la Science, ni l'autorité du R. P. H. je ne l'ai donnée que comme des conjectures *peut-être* vrai-semblables.

Le R. P. ne rejettera plus *Constantius* mari de *Placidie*, puisque M. de *Cleves* vient d'acquérir une de ses Médailles en or, où il est Auguste, il cesse donc d'être un Prince Imaginaire. Tout n'est pas encore découvert en fait de Médailles : & comme celle-ci qui n'étoit point connuë, confirme les Historiens, pour un Empereur dont je doutois; de même celle que j'ai vû chez un de mes amis depuis peu en petit bronze DIVO. AURELIANO, d'*Aurelien*, CONSECRATIO, un Aigle les confirme pour les faits, que l'on n'avoit point encore vû sur les Médail-

les. Les entrailles de la terre nous en fourniront ſans doute encore d'autres dans la ſuite.

Je n'ai point vû, & c'eſt peut-être ma faute, de Médaille de PLAC. VALENTIANUS, où il ſoit nommé PLACIDUS. Le R. P. *Bandouri*, qui a vû le Cabinet du Roi, & les plus beaux de France, n'en cite qu'une où ce nom ſoit entier : il la dit du Cabinet Farnèſe en or, & ce nom eſt PLACIDIUS. Il eſt aiſé de s'en éclaircir.

Le DOMINUS NOSTER à pris la place d'IMP. CAES. & lui eſt devenu équivalent : ils déſignent l'un & l'autre, celui qui gouverne. Le R. P. H. en convient pour le mot d'IMP. comme je l'ai prouvé ci-deſſus au ſujet de *ſeptime Severe*. Pour le DN. ſa ſignification le porte, on ne les trouve jamais enſemble; & l'on ne trouve preſque plus IMP. auſſi-tôt que le ſtile du tems rend l'autre commun. J'ai cru encore qu'on lui devoit joindre le mot de CÆSAR, parceque, comme je l'ai dit, depuis *Domitien* l'on trouve preſque toûjours IMP. CAES. & que dans ces derniers tems on ne trouve jamais DN. CAES. immédiatement joints du côté de la tête.

Mai 1729.

Voilà, Monſieur, bien des difficultez que je trouve à abandonner les Hiſtoriens. Je ne dis pas qu'il n'y en ait quelquefois à les accorder avec les Médailles : mais ſont-elles moins fréquentes & plus aiſées à lever par les Généalogies ? C'eſt ce qui ne me paroît pas. Car ſi celles-ci qui ſont générales, étoient détruites, j'aurois encore bien des éclairciſſemens particuliers à demander au R. P. H. que je proteſte d'ailleurs que je n'ai eu nulle intention de contre-dire, & que je reſpecte & eſtime autant que ſa vertu & ſa Science le meritent : & je vous aſſure que c'eſt au plus haut degré. Je ſuis &c.

ARTICLE LI.

REPONSE DU P. H. J. AUX Observations précedentes.

C'Est ne pas vouloir finir contestation, c'est reculer pour prolonger la procédure, & amuser sa partie & les Juges, que de changer de Question. Il ne s'agissoit d'abord que de la signification précise de ces mots, *Imperator, Cæsar, Augustus, Pius Felix.* On croit apparemment qu'on n'y a pas réüssi : on change de batterie : on se jette à présent sur les Généalogies, & sur quelques conséquences qu'on en veut tirer. Sans autre Prélude, je vais rapporter les principaux endroits de l'Ecrit d'un Adversaire inconnu, & je tâcherai d'en faire voir le faux. Puisqu'il ne veut pas se faire connoître, je ne le nommerai pas autrement.

Le mépris qu'il a (le R. P. H.) *pour la Dissertation, sur laquelle j'ai fondé celle qu'il critique.... j'ai été avec cette Dissertation demander à des Gens éclairez dans l'Antiquité, quels étoient*

ces raiſonnemens pitoyables de cet Article des Memoires de Trevoux. Je n'ai pas trouvé parmi pluſieurs gens que j'ai conſultez, deux ſentimens. On m'a répondu conſtamment, qu'il n'y en avoit aucun, auquel le R. P. H. puiſſe trouver à redire, qu'à ceux qui détruiſent ſon Syſtême. Reponſe. Il ne s'agit point ici de Syſtême. il faut ſeulement expliquer le Grec & le Latin, qui eſt ſur les Médailles Grecques & Romaines. Y a-t-il là du Syſtême ? Pour en décider, il ne faut pas être *éclairé dans l'Antiquité* : il ne faut que l'être un peu dans la Grammaire. Je ne mépriſe perſonne ; mais ce ſont les raiſons qu'on produit contre les definitions que j'ai avancées de ces cinq mots, qui ſe font rejetter. A quoi ſervent ces atteſtations, dont les Auteurs ſont inconnus, que le Public toûjours défiant peut malignement croire être ſuppoſées, du moins mendiées ; & toûjours inutiles, ſi elles ſont deſtituées de preuves qui peuvent uniquement le contenter ? Car il veut être inſtruit pour juger : il lui faut des raiſons, & non pas des approbations.

L'Adverſaire me fait d'abord un

procès, pour avoir produit, dit-il, des Princeſſes & Impératrices, qui ne paroiſſent ni ſur les Médailles, ni dans l'Hiſtoire. Eſt-ce ſuppoſer faux en quelques occaſions, que d'avancer, que les Empereurs ou Auguſtes ont eu Pere & Mere, Ayeuls & Ayeules de même nom, & par conſéquent de même ſang qu'eux, ſans avoir été élevez aux mêmes Charges qu'eux.

Il a fallu, dit on, qu'il ait produit dans les Généalogies des Impératrices ſuppoſées, & des Princeſſes inconnuës .... qui ont porté le nom d'Auguſtes, pour le tranſmettre juſqu'aux derniers, qui ont gouverné l'Empire. C'eſt elles que l'on a appellé Impératrices ſuppoſées, par l'habitude de traduire ainſi le mot AVGVSTA. Reponſe. Très-mauvaiſe habitude, d'appeller Impératrices des Princeſſes autres que les Femmes des Empereurs regnans. Leurs Filles & leurs Sœurs, Couſines & Arriere-Couſines, celles-mêmes dont nous avons les Médailles, & les Meres encore, dont les noms ne nous ſont connus que par les Empereurs leurs Fils, étoient Auguſtes comme eux, ſans être Impératrices. Falloit-il donc appeller

ces Meres des Impératrices ſuppoſées ? Quelque Antiquaire *éclairé* a-t-il jamais parlé ainſi ?

Et cette Traduction, dit-il, d'Auguſtes en Impératrices, *paroît ſi bien leur convenir, que le R. P. H. dans ſes Généalogies ne donne le nom d'Auguſte qu'à ceux qui ont gouverné, & à leurs Femmes & Filles.* Reponſe. C'eſt que les Médailles ne parlent preſque que de celles-là. S'enſuit-il que les Meres & les Filles, pour être Auguſtes par naiſſance, ſoient Impératrices, avant que d'avoir un Empereur pour Mari.

Je n'y trouve d'exception, que MARCIANA, *Couſine de Trajan: ſelon lui*, MATIDIA, *Fille de celle-ci*; & ANNIA AVRELIA FAVSTINA, *qu'il dit Sœur de Sévere Alexandre.* Reponſe. Si elles ne ſont ce que j'ai dit, que ſont elles ? Toute Fille du ſang d'Auguſte étoit *Auguſta*; mais on ne frappoit de Médailles que pour celles qui étoient de la Famille de l'Auguſte qui regnoit actuellement. Pour les Mâles ou les Céſars tout de même : ainſi on ne peut voir ce nom que ſur les Médailles des uns & des autres, qui étoient de la Famille regnante. Ils l'étoient

tous néanmoins auparavant par naiſſance ; parce qu'ils étoient tous des Céſars iſſus d'Auguſte. On ne donne point ce nom de Céſar aux Filles ; parce que, comme j'ai fait ſouvent remarquer, le nom de *Cæſar* n'a point de féminin. On y a ſubſtitué le nom d'*Auguſta* ; parce qu'elles ſont du ſang des Céſars, par Auguſte, & par ſa Fille *Julia Auguſta*.

Mais ces *exceptions*, comme les appelle l'Adverſaire, parce que contre lui elles prouvent, que d'autres Princeſſes, outre les Impératrices & leurs Filles, ont porté le ſurnom d'Auguſtes ; puiſque les Couſines & Filles de Couſines l'ont : ces *exceptions*, dis-je, ne ſont-elles pas une eſpece de Démonſtration contre lui, que c'étoit un ſurnom héréditaire dans tous les Deſcendans d'Auguſte ? N'eſt-ce pas une ſuffiſante preuve, qu'en tout tems il a pû ſe trouver des Sœurs, des Couſines, & arriere-Couſines ayant le ſurnom d'Auguſtes ; & des Médailles, comme ſous Trajan ?

Que veut dire MARCIANA AVG. SOROR IMP. TRAIANI, ſinon, *Mariana, Princeſſe du ſang d'Auguſ-*

te, Cousine de l'Empereur Trajan? DIVA AUGUSTA MARCIANA: *De glorieuse Mémoire la Princesse du sang d'Auguste, Marciana?* Est-elle Cousine d'un Auguste ou d'un Empereur sans être de son sang? Si *Augusta* étoit un simple tître de rang plus élevé que le commun, mais accordé par grace, il ne seroit placé qu'à la fin, après le nom propre; mais là où il est, c'est un surnom antérieur dans les Ancêtres de Marciana, avant l'alliance qu'elle a contractée avec la Famille Marcia. Dans DIVA AUGUSTA MATIDIA c'est la même situation du nom *Augusta*, par la même raison. A quoi pense donc l'Adversaire, lorsqu'il dit que Matidia est *Augusta* selon moi? En veut-il douter? Il voudroit diminuer le nombre des Filles, qui ont eu le tître d'Augustes, n'étant que Collatérales, & sans avoir part au Gouvernement. Il n'a donc pas vû les Médailles de MATIDIA AUG. qui sont en or chez le Roi, en argent dans ce College, & en grand Bronze chez Mr le Président de la MOIGNON. Je les ai citées, il y a plus de vingt ans. Je donnerai dans la suite de cette Re-

plique, la Généalogie de cette Maison de Trajan. Elle me donnera l'occasion d'expliquer le beau Médaillon, DIVAE MATIDIAE SOC. qui étoit autrefois aux Chartreux de Rome, & maintenant dans le Cabinet de l'Empereur, qui a, dit-on, beaucoup de goût pour cette Science.

Si ces exemples ne suffisent pas pour obliger l'Adversaire à se rendre, combien lui en faut-il encore? ANTONIA AVGVSTA, fille de Marc Antoine & de la Sœur d'Auguste, est encore de cette espece. Elle est *Antonia* par son Pere, *Augusta* par sa Mere; sans être ni Femme ni Fille d'Empereur, mais seulement Niece d'Auguste. Je pourrois ajoûter Salonine Chrysogone, qu'on ne connoit que par sa Médaille, quoique son nom désigne qu'elle n'est que Collatérale à Salmina Femme de Gallien.

Si c'est un nom, tous & toutes le doivent avoir. Réponse. Oui: aussi tous & toutes le portent dès qu'ils naissent; mais il ne nous paroit que lorsqu'on le peut lire.

Si c'est un tître, qui signifie Personne sacrée, que désigne-t-il? Reponse.

Dans les Filles, il désigne le droit de donner à l'Empire des personnes sacrées par leur Dignité ; des Empereurs, des Augustes, des Princes du Sénat. Dans les Mâles, le droit de parvenir à ces Dignitez : on ne l'exprime toutefois, que quand ils y sont élevez. Pourquoi ? Parce que le nom de César suffit pour leur donner le même droit ; & que le nom d'Auguste, outre qu'il est héréditaire, est encore un tître, qui signifie Gouverneur de Provinces, dont le Sénat lui cede le Gouvernement ; & où il est personne sacrée, respectable, σεβαστὸς, comme le Sénat même, qui est appellé, *Sacer Senatus.* C'est ce que j'en ai dit il y a plus de vingt ans. Que ne le réfute-t-on, si on le peut ?

On pourroit ajoûter, qu'il a produit des alliances sans preuves. Elles ne sont point sur les Médailles, & encore moins dans l'Histoire. Reponse. Si on raisonne, elles suivent necessairement & évidemment de ce que les Médailles nous apprennent. Il faut produire quelque exemple, où je me sois trompé. Comment répondre autrement à des reproches vagues ?

Est-il croyable que Tacite, &c. Reponse. Tacite dit ceci, Suétone dit cela. Je n'ai point entrepris de faire procès à l'un ou à l'autre; mais d'expliquer seulement les Médailles. J'ai avancé que Vitellius ne peut être dit sur ses Médailles ordinaires GERM. *Germanicus*, sinon parce qu'il descendoit de Germanicus; comme Néron qui pour cela a ce surnom dès sa premiere Médaille, sans sortir de Rome; parce que le surnom de GERM. IMP. étoit héréditaire dans cette Famille, depuis le Pere de Germanicus, NERO CLAVDIVS DRVSVS GERMANICVS IMP. Vitellius cependant avoit remporté quelque avantage sur les Allemans, qui pouvoit lui avoir fait mériter ce surnom-là. J'en conviens: Mais une belle Médaille d'argent, que j'ai vûë chez M. de Clêves, distingue bien ces deux différens rapports du même nom. La Légende est du côté de la tête, A. VITELLIVS GERM. IMP. AVG. & au revers, IMPERATOR GERMANICVS: lui debout en habit de guerre. Le premier nom est celui que la naissance lui donne du côté de son Pere, avant celui d'Augus-

te, que lui donne ſa Mere, Arriere-Petite-Fille d'Auguſte. Le ſecond eſt un titre, le fruit de ſa victoire. Pour le ſurnom de Céſar, il l'a ſur ſes Médailles Grecques, leſquelles démentent Suétone. J'en ai cité deux différentes de chez M. Foucault. Ne me ſera-t-il pas permis de dire que KAIC. ſignifie Céſar, de peur de décrier un peu Suétone.

Pour Galba. *Suétone*, dit l'Adverſaire, *nous aſſure que Galba n'étoit point de la Famille des Céſars*. Reponſe. Pourquoi en a-t-il pourtant le nom ſur ſes Médailles Grecques & Latines? *Eſt-il croyable*, m'écriai-je à mon tour, que Suétone, & le reſte, comme il dit de Tacite? Suétone nomma ſa Mere, MVMMIA ACHAICA. Sur ſon rapport les faux Monnoyeurs de Médailles en ont fait une fauſſe de ce nom-là, que j'ai vûë chez M. l'Abbé Fauvel, J'en ai parlé dans l Hiſtoire d'Auguſte, pag. 730. Je paſſe tout cela, & je dis ſeulement, que le premier nom de Livius, que Galla porte ſur une belle Médaille Grecque de chez M. Foucault, & rapportée par le P. *Piovené*, Jéſuite, & très-Sça-

vant Médaillifte de fon Alteffe Séréniffime Monfeigneur le Duc de Parme : ce nom, dis-je, de Livius démontre que Galla étoit par fa Mere arriere-petit-Fils de Tibere & de la Fille d'Augufte. Je l'ai dit il y a plus de vingt ans. Que m'importe après cela qu'ait dit Suétone ? Dois-je abandonner ma Médaille, de crainte de la décréditer ? *Eft-il croyable* qu'on ignorât à Rome la vraie Généalogie de Galba, que cette Médaille nous apprend avoir été bien connuë en Égypte même ?

Pour Othon. *Suétone*, dit l'Adverfaire, *parle plus mal que Tacite de la naiffance d'Othon.* Reponfe. Le feul prénom de Marc, & le furnom d'Augufte, qu'il a fur fes Médailles, fignifie, comme fur les Médailles de tous les Empereurs & Céfars qui le portent, qu'il defcend du Triumvir Marc Antoine ; & par conféquent par Antonia Augufta fa fille, & par Antonia fille de l'Empereur Claude, & arriere-petite-fille de Marc. Ces trois Princes ne tenant à Augufte, ni même à fa Sœur qu'au quatrieme degré, ils étoient plus éloignez de la fucceffion

que Veſpaſien, qui étoit au troiſiéme, étant Fils d'une petite Fille d'Auguſte. Les Médailles, entre autres, celles des Apaméens de Phrygie, que j'ai expliquées dans mes Notes ſur Pline, démontrent que le Sénat créa ces trois Princes comme Triumvirs, ou plûtôt donna à chacun d'eux, ſon département à gouverner dans l'Empire, pendant l'abſence de Veſpaſien, alors occupé à la guerre contre les Juifs. Le nom de ſa Petite-Fille, JVLIA TITI F. & le ſurnom de ſon Fils, T. CAESAR, fuſſent-ils ſeuls, démontrent la deſcendance de Veſpaſien, d'une Petite-Fille d'Auguſte.

Il eſt vrai que ces derniers (les Auteurs de l'Hiſtoire Auguſte) *ont mal écrit : mais Caſaubon dans ſa Préface, trouve ſon tems bien employé à les lire, & à les éclaircir par ſes Notes.* Reponſe. Cela empêche-t-il qu'ils ne ſe ſoient trompez ſur la naiſſance des Céſars, quand les Médailles les démentent? Le tems ſeroit mal employé à les lire pour les en croire.

Je ne ſçai ce que l'Adverſaire veut conclure de ce qu'il dit des Berengers. Si des Berengers regnoient encore où

ils regnoient au tems passé, il seroit indubitable, sans Actes, sans Chartres, sans Livres, que les derniers descendroient des premiers; sans être obligé de montrer par Tîtres écrits, Médailles, ou Histoire, la filiation de chacun des Descendans. Le seul nom avec le même rang, en seroit une conviction incontestable. Le seul nom des Bourbons, avec le rang de Princes du Sang, de tems immémorial, est une démonstration parlante, sans Livres, que ceux d'aujourd'hui descendent de Robert, cinquieme Fils de Saint Louis, & Seigneur de Bourbon. C'est ce que signifie sur les Médailles de plusieurs Empereurs, AETERNITAS AVG. avec un Phenix pour Symbole, sous Diocletien; avec la Déesse de l'Éternité, qui tient de la droite un Soleil, & de la gauche la Lune, sous Hadrien; & ailleurs avec d'autres Symboles équivalens. Sur une Médaille de Severe Alexandre, on lit dans le même sens, PERPETVITATI AVG. Dans Gallien, comme Tristan a lû, pag. 508. PERENNITATI AVG. Je ne vois pas quel avantage l'Adversaire tire de la lecture de M. de Ver-

tot, contre mes explications des Médailles, & les Généalogies que j'y découvre.

Il trouve mauvais que je donne à Septime Severe une Mere qui ait le même nom que ſon Fils, & un nom illuſtre, PERTINAX PIA. Les noms des Empereurs ſur les Médailles, ne ſont-ils pas ordinairement compoſez des noms du pere & de la Mere? Trajan Dece eut deux enfans de deux lits. Dans leurs noms, celui de la Mere parce qu'elle étoit de meilleure Maiſon que Trajan Dece, eſt mis le premier; enſuite deux des quatre noms du Pere. De Valens Hoſtilia, qui tiroit ſon origine de Tullus Hoſtilius Roi des Romains, eſt né C. VALENS HOSTILIANVS MESSIVS QVINTVS. De Herennia Etruſcilla, Q. ERENNIVS ETRVSCVS MESSIVS DECIVS. L'Adverſaire, s'il raiſonne, trouvera-t-il mauvais de même, que je donne à Hoſtilianus une Mere, qui porte le même nom que lui? *Hoſtilianus* n'eſt-il pas d'une autre Maiſon, que la Famille d'*Herennia*?

Cette Sœur de Pertinax, Mere de Septime Severe, eſt-ce une perſonne connuë dans l'Hiſtoire? Il a fallu pour-

tant la faire paroître pour les noms de Pertinax & de Pius, que son Fils a portez. Reponse. Oui, le Fils dans ces deux noms fait connoître le sang de sa Mere. Du côté paternel ce Prince est Septime Severe : les deux autres noms, d'où les a-t-il, s'il ne les tient de sa Mere ? Si c'étoit par adoption de l'Empereur Pertinax, le nom de Pertinax devroit précéder celui de Severe ; comme dans les Médailles de Trajan, d'Hadrien, & d'Antonin, Nerva est avant Trajan, Trajan avant Hadrien, Hadrien avant Antonin. Que l'Adversaire, s'il peut, me donne un seul exemple contraire.

Noms que son Fils a portez toutes les années de son Gouvernement. Reponse. J'ai dit au contraire dans ces Memoires, au mois de Septembre, pag. 1703. que Severe n'a plus porté le nom de Pertinax, depuis sa huitiéme année.

Imperator, poursuit-il, *signifie donc gouverner*, selon le R. P. H. Reponse. Fausse consequence d'un antecedent mal entendu. J'ai dit cent fois, que *Imperator*, selon tous ceux qui entendent le Latin, jusqu'aux enfans-

mêmes des Colleges, ne ſignifie que Général ou Généraliſſime.

Car ſelon lui c'eſt le ſeul nom ſur les Médailles, qui ſoit un Titre. Reponſe. Je ne l'ai jamais dit, & je n'ai eu garde de le dire. PONT. MAX. TRIB. POTEST. P. P. & CENSOR, ne ſont-ce pas des Titres?

Et les autres ſont des noms de Famille. Rep. Oui. CAESAR, AVGVSTVS, & PIVS FELIX. *Gouverner donne une autre idée, que celle de Généraliſſime.* Reponſe. Il eſt vrai: le commandement des Troupes eſt autre que le gouvernement d'une Province. Mais cette idée de gouverner ou de gouvernement ne fut jamais exprimée par le mot d'*Imperator*; c'eſt toûjours par celui d'*Auguſte*. L'Adverſaire me fait rire, quand il prétend avoir ici démontré, par mes propres paroles, que je tombe ici en contradiction avec moi.même. Car il en triomphera encore plus bas.

La Femme de Septime Severe (j'ai dit, la premiere Femme,) *Fille de Marc Aurele, d'où la connoiſſons-nous?* Rep. Par les Médailles de ſon Mari, & par celles de ſon Fils. *Car* DIVI MAR-

CI PII F. *ne veut pas dire, Gendre.* Reponſe. Quoi donc ? Parlez, & donnez-nous bonne preuve de ce que vous avancerez. *J'en voudrois du moins un exemple ſans adoption.* Reponſe. C'eſt-à-dire ſans prendre le nom de la Fille qu'on épouſe. Oui, ſi elle eſt héritiere unique, comme étoit la Fille d'Auguſte, qui, épouſant Tibere, l'obligea à prendre pour ſurnom CÆSAR, au lieu de Neron; & pour cela il eſt ſur ſes Médailles, TI. CAESAR AVGVSTI F. *Filius*; c'eſt-à-dire Gendre avec adoption. Mais ſi la Fille qu'on épouſe n'eſt pas une héritiere unique, on ne laiſſe pas d'être F. *Filius*, Gendre du Pere de la Fille, ſans adoption. Cela ſe pratique encore ainſi univerſellement. Je vais lui en donner deux beaux exemples ſur les Médailles. CONSTANTINVS FIL. AVGG. & MAXIMINVS FIL. AVGG. *Filius Auguſtorum duorum* ne ſignifie-t-il pas que ces deux Princes ſe faiſoient honneur d'être Fils d'un Auguſte par nature, & Gendre d'un autre. Il n'y a point là d'adoption. Il y a plus de 20 ans que j'ai cité ces deux exemples, & pluſieurs autres, tirez de l'Hébreu, du Grec, & du Latin, dans une Diſ-

ſertation ſur le mot de *Filius* , pour *Gener* , dans ma Chronologie de l'Ancien Teſtament, à l'occaſion de ce que S. Luc dit de S. Joſeph , qu'il étoit fils d'Héli.

D'ailleurs , d'où cette Princeſſe a-t-elle donné le nom de FELIX *à ſon Fils ? Je l'ai vû ſur deux Médailles de grand Bronze.* Reponſe. C'eſt moi qui les ai indiquées , il y a plus de vingt ans. C'eſt-là que l'Adverſaire les a vûës. Mais ai-je dit qu'Antoine Severe ait eu ce tître par ſa Mere?

Il ne deſcendit cependant point de Commode. Reponſe. Ni ſon Pere non plus ,qui pour cela n'eſt jamais FELIX ſur ſes Médailles. D'où ſon Fils l'a-t-il donc , demande l'Adverſaire? Qu'il retourne au Livre, où il a vû ces deux Médailles : il y trouvera d'où vient ce nom de FELIX à cet Antonin; Tître qu'il n'a que ſur ces deux Médailles, & que ni ſon Pere , ni ſon Frere n'ont jamais pris. Pour les Inſcriptions de Gruter , elles ſont pour la plûpart récentes: je parle de celles qui ont rapport aux Empereurs: elles ſont la plûpart fabriquées vers le tems de Léon X.

Mais je demande à l'Adverſaire à mon tour, d'où ce Fils de Septime Sévere, a-t-il les noms de M. AVREL. ANTONINVS, ſi ce n'eſt de ſa Mere, premiere Femme de Severe, & Fille de Marc Aurele Antonin? Cette alliance étoit ſi honorable à Septime Sévere, & à ſon Fils, que le plus ſouvent ce Fils ſur ſes Médailles met ces noms qu'il tient de ſa Mere & de ſon Ayeul maternel Marc Aurele Antonin, avant celui de Severe ſon pere, & plus ſouvent encore ſans le nom de ſon Pere: & que le Pere ſe fait honneur de ſe dire, DIVI MARCI PII F. gendre de Marc Aurele. Septimius Geta, le ſecond fils de Septime Severe, n'eſt ni Marc Aurele, ni Antonin, comme ſon Frere; parce qu'il eſt d'un autre lit, de Julia Domna, ſeconde Femme de Severe. L'Adverſaire trouve mauvais encore ici, que je donne à un Empereur une Mere qui ait le même nom que lui, & qui le lui donne, pour le joindre, s'il veut, à celui de ſon Pere, qui n'eſt pas de ſi bonne Maiſon que ſa Mere.

Pourquoi ces Nieces de Julia Domna Pia Felix, *ont-elles des ſurnoms ſi*

étrangers à ceux de leur Famille ? Leur Pere, Frere de cette Princesse, dit le R. P. H. se nommoit Julius Verus Pius Maximianus ; & de sa premiere Femme il a eu un Fils & une Fille de même nom que lui. De la seconde il a eu Julia Mæsa & Julia Soæmias ; & de la troisieme Julia Mamæa ou Mamias.... Je le repete ; Ces noms sont bien étrangers, & bien differens de ceux de leurs Parens. Reponse. Point du tout : elles sont toutes Julies du côté paternel : & ce nom, avec le surnom d'*Augusta*, eut suffi pour marquer le sang des Césars & des Augustes. Mais le surnom est de leur Mere, dont les Ancêtres étoient déja alliez aux Césars ; quoiqu'étrangers.

Le nom de Soëme, commun en Phénicie, s'accorde fort avec les Historiens ; & peu avec les Généalogies ; de même que le nom de Mamius. Reponse. Au contraire, il s'accorde très-fort avec les Généalogies, & point du tout avec les Historiens ; car ces noms sont Grecs & nullement Phéniciens. Où l'Adversaire a-t-il pris que ce nom est commun en ce Pays-là ? L'a-t-il appris de Bochart, qui s'est fait mépriser pour

ſes prétenduës origines Phéniciennes? C'eſt une bravade, de ſe dire ſçavant dans une Langue, que tout le Genre Humain ignore. On en voit quelques caracteres ſur quelques Médailles des Rois de Syrie; mais que perſonne ne peut lire. On doit juger par les connoiſſances que les Médailles nous donnent de l'origine de Julia Mamæa, & que je donnerai à la fin de cette Replique, de l'origine des autres noms étrangers.

Enfin, d'où le Fils de cette derniere (Mamæa) *a-t-il le nom de* FELIX, *que j'ai vû ſur un Médaillon du Cabinet du Roi.* Reponſe. C'eſt-à-dire; dans le Recueil gravé. Je l'ai cité d'ailleurs, il y a plus de vingt ans; & j'en ai parlé aſſez au long pour ſatisfaire tout homme habile. Que l'Adverſaire aille l'y voir. N'entend-il pas le Latin? Veut-il m'obliger à traduire en François tout ce que j'ai dit en Latin depuis ſi long-tems? Mais je lui demande réciproquement, d'où ce Fils de Mamæa a-t-il le ſurnom d'Alexandre, qui n'eſt pas Latin, ſi ce n'eſt de ſa Mere, après les noms précédens qu'il tient de ſon Pere, M.

AVR. SEVERVS ? Ce surnom, ALEXANDER, a donné occasion de fraper à son honneur une Médaille, qui le félicita de sa Noblesse, NOBILITAS. J'en rendrai la raison dans la suite, en expliquant un beau Médaillon Grec, & une Médaille Grecque, qui sont au Cabinet de M. LEBRET, premier Président au Parlement d'Aix, & Intendant de Provence.

Il faut être IMP. CAES. AVG. *pour être* PIVS FELIX. Reponse. C'est une proposition universelle de l'Adversaire, qui est fausse, & dont il va donner lui-même des exceptions, qui en démontrent la fausseté.

Noms, dit-il, *qui ne signifient point la Souveraine Puissance*. Rep. Ma Critique l'a donc fait revenir ; car il a soutenu fortement le contraire, & fort au long dans l'Ecrit que j'ai réfuté au mois d'Août, Septembre, & Octobre dernier ; jusqu'à attribuer aux Princesses-mêmes, qui ont *Pia Felix*, la même Souveraine Puissance, qu'aux Princes.

Mais Noms, ajoûte-t-il, *qui ne pouvoient se donner qu'à celui qui gouvernoit : & ainsi le désignoit. Est-ce*, dit-

il, *ce que j'ai voulu dire :* (en soutenant bien vivement tout le contraire.) *Carin seul a ces noms sans celui d'Empereur.* Réponse. Ces noms ne désignent donc pas la Souveraine Puissance, non plus qu'ils ne la signifient ; vû qu'il n'y en a point d'autre, que celle de l'Empereur. Quelle distinction illusoire, & frivole ici, entre signifier & désigner ! pour assurer que ces noms *Pius Felix* désignent quelque chose, ne faut-il pas auparavant sçavoir ce qu'ils signifient ? Qu'on le dise donc. Car les tîtres de PONT. MAX. de TRIB. POT. & de P. P. désignent aussi la Souveraine Puissance; mais c'est après avoir expliqué la signification précise de chacun de ces tîtres. Dans trois Médailles de Carin, en or & en argent, qui ont cette Inscription, M. AVR. CARINVS P. F. NOB. CAES. le P. F. signifie-t'il, ou désigne-t'il quelque Souveraine Puissance ! Il ne Gouvernoit, ni ne Commandoit en Chef. Il n'avoit aucun Gouvernement de Province, n'étant point Auguste. Il ne Commandoit point d'Armée, n'étant que Colonel Général de l'Infanterie, PRINCEPS IVVENTVTIS. Le revers de sa Médaille d'or qui a pour légende, VICTORIA AVGVSTORVM,

ne désigne que Carus, & deux autres Collégues, ou l'un d'eux, qui sont indiquez sur une Médaille de cuivre du même CARINVS NOB. CAES. pour ces mots, VIRTVS AVGG. J'ai vû autrefois cette Médaille chez M. Fradet, Chanoine de Saint Germain l'Auxerrois.

Pourquoi Numerien . . . ne les a-t'il pas, (les tîtres de P. F.) *que lorsqu'il prend ce dernier nom d'*Imperator Augustus? NVMERIANVS NOB. CAES. IMP. C. M. AVR. NVMERIANVS NOB. CAES. IMP. C. M. AVR. NVMERIANVS P. F. AVG. Réponse. L'Adversaire, qui croit que P. F. sont purs tîtres d'honneur, ne voit pas que dans son systême on peut lui demander également pourquoi on refusoit à Numerien des tîtres si honorables, jusqu'a ce qu'il fût Auguste; tandis qu'on les accordoit à Carin, n'étant que César, comme lui? Mais on lui répond, que les Princes mêmes se mettoient peu en peine qu'on mît sur leurs Médailles tous leurs noms; pourvû qu'on mît ceux qui étoient nécessaires pour les distinguer. Ils se faisoient quelquefois honneur de n'y faire mettre que le nom qu'ils avoient adopté par Con-

trat de mariage, en épouſant une héritiere, qui leur avoit apporté un gros bien. C'eſt pour cela que dans la premiere de ces trois Médailles il y a ſeulement NVMERIANVS, ſans autre nom de pere & de mere, ou d'autres ancêtres, ſi non qu'il eſt Céſar; non pas par un tître d'honneur, ou par conceſſion; cela ne l'ennobliroit pas plus, que les Céſars que nous citons dans nos Claſſes; mais par naiſſance; comme qui, parmi nos Princes du Sang, ſe contenteroit de faire mettre ſur une Médaille, *Loüis Prince du Sang*: cela diroit aſſez. Ainſi l'Empereur Hadrien ne voulut preſque que ces deux noms, HADRIANVS AVGVSTVS. Et Julien, dont nous allons parler, a fait de même. D'ailleurs les Monetaires ſçavoient bien que ces Princes n'avoient le nom de Marc Aurele, que parce qu'ils deſcendoient de Marc Aurele, pere de l'Empereur Commode: qu'ils ne deſcendoient de lui que par ſon fils Commode; & que Marc Aurele, comme ſon pere: par conſéquent les ſeuls noms de Marc Aurele diſoient équivalemment ce que déſignent plus diſtinctement les noms de PIVS FELIX.

Nous trouvons dans Julien cette Légende, IMP. IVLIANVS NOB. CAES. *La tête de Julien jeune, & ſans barbe. Au revers:* FEL. TEMP. REPARATIO. *Sans doute ſuivant le R. P. H. il a été Généraliſſime, avant que d'être Auguſte.* Réponſe. Oüi, comme tout Prince du ſang peut Commander une Armée, avant que de gouverner une Province. Ainſi le célébre Prince de Condé Loüis I. fut établi par le Roi Commandant de ſes Armées en Flandre & aux Païs-Bas, trois ans avant que d'avoir un Gouvernement. A-t'on prouvé juſqu'ici, que IMP. *Imperator*, ſignifie autre choſe, que Généraliſſime ou Général des Troupes? Oſeroit-on le dire, ſans courir riſque de paſſer pour ne pas entendre le Latin? L'Empereur même aujourd'hui n'a ce tître que pour ſignifier, qu'il eſt par élection le Généraliſſime des Troupes de l'Empire. Quand on lit ſur la Médaille de Théodoſe, qu'il a été IMP. XXXXII. cela ſignifie-t'il qu'il a eu quarante & deux fois la Souveraine Puiſſance? Non: mais qu'en qualité de Général il a Commandé quarante deux Campagnes. L'Adverſaire apparemment y

a fait réflexion ; car il n'insiste plus là-dessus, ni sur l'explication que j'ai donnée au mot Grec Ἀυτοκράτωρ.

Nais cette Médaille pourroit aussi & bien convenir au tems, où il se fit forcer à prendre la Pourpre à Paris, & où la mode affectée l'empêcha de prendre le tître de D. N. *Dominus Noster.* Réponse. Jamais Roi ou autre Souverain a-t'il mis dans ses tîtres, ou sur sa monnoie, *Notre Maître*, ou *Monseigneur Loüis, Monseigneur Léopold?* Je l'ai fait remarquer dans l'Histoire Auguste, & dans ces Mémoires en Septembre, pag. 1713. Ce sont les Sujets qui frappent ces Médailles, c'est la Cour des Monnoies & autres Corps, qui parlent ainsi. On ne peut donc pas dire, que la modestie de ce Prince l'empêcha de faire mettre sur ses Médailles D. N. *Dominus Noster.*

*Ce que pour contenter l'Armée il prit le tître d'*IMPERATOR, *en gardant celui de* NOB. CESAR. Réponse. L'Adversaire a soutenu jusqu'ici contre moi, ou pour mieux dire, contre tous les Dictionnaires & contre l'usage universel, que *Imperator* ne signifie pas Général, ou Généralissime des Troupes;

mais la Souveraine Puiſſance dans l'Empire : & maintenant il dit que ce fut l'Armée qui força Julien à prendre le tître d'*Imperator*. Qu'eſt-ce que que l'Armée peut vouloir, que ſe donner un Chef, un Général, un Généraliſſime ? J'aime mieux croire que Julien ſe mit à la tête de quelque Regiment Payen, pour quelque légere expédition contre quelques Barbares voiſins des frontieres de l'Empire ; & que ce Regiment lui fit frapper cette Médaille après le ſuccès de ſon expédition. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt la ſeule Médaille, ou ce Prince ſoit *Imperator*. Et depuis le Grand Conſtantin, les Auguſtes qui ont Gouvernez n'ont plus le tître d'*Imperator* ; qu'un ou deux ; & ceux-là même une fois, ou deux au plus ; excepté Théodoſe, de la maniere que je l'ai dit. Ils n'ont que le tître d'Auguſte, c'eſt-à-dire, Gouverneurs Héréditaires des Provinces. Je ne parle que des tîtres qu'ils ont ſur les Médailles. Un célébre Sçavant, dont la mémoire m'eſt très-reſpectable, rapporte à ce Julien, une Médaille inſcrite, IMP. C. M. AVREL. IVLIANVS P. F. AVG. Mais elle eſt

d'un autre Julien, qui fut Empereur avant Dioclétien.

On donnera la suite de cette Réponse le mois prochain.

ARTICLE LII.

LA VIE DE S. FRANÇOIS Instituteur de l'Ordre des Freres Mineurs, de celui de Ste Claire, & du Tiers-Ordre de la Pénitence; avec l'Histoire particuliére des Stigmates, des Éclaircissemens sur l'Indulgence de la Portioncule, des Réflexions & des Notes; & une Préface sur le merveilleux de la vie des Saints dédiée à la Reine. Par le Pere Candide Chalippe Récollet. A Paris, chez Pierre Prault, à l'entrée du Quai de Gesvres, au Paradis, 1728. *In* 4°. *Pagg.*760.

DES ÉCRITS DE S. FRRANÇOIS.

Suite des ARTICLES XXXVI. au mois de Mars & XLV. au mois d'Avril MDCCXXIX.

RIEN ne doit échaper de ce qui part de la plume des Saints; sur tout de cette sorte de productions, où le cœur parle, & où il ne parle que le langage du divin amour. C'est le ca-

ractere d'un petit nombre d'Ecrits, qui donnent Rang à S. *François* parmi les Ecrivains Ecléſiaſtiques ; au même tître que S. Antoine, S. Pacôme, les Macaires, & autres zelez Cenobites, ont auſſi leur place parmi les plus illuſtres Peres des premiers ſiécles. On a de lui ſes trois *Regles*; des *Lettres*, des *Cantiques*, & des *Exhortations.*

Le Saint Patriarche ne pouvoit ſouffrir, que l'on regardât la *Regle* des Freres Mineurs, comme ſon Ouvrage. » Je n'y ai rien mis de moi-même, » diſoit-il : j'ai fait tout écrire comme » Dieu me l'a revelé ». Il le déclara bien expreſſément au Pape *Honorius* III. lorſqu'en l'année 1223. il lui en préſenta le ſecond Exemplaire redigé en douze Chapitres. Le Pape, qui étoit peut-être informé, qu'elle auroit des oppoſitions juſque dans le ſein du nouvel Ordre, vouloit que l'on y fît quelques changemens. L'homme de Dieu alors réſiſta avec une fermeté qu'on ne devoit pas attendre de lui, en préſence du Vicaire de Jeſus-Chriſt, & contre ſon inclination. Il proteſta, ſur ce qu'il y a de plus ſacré qu'» il n'y » avoit pas mis de lui-même un ſeul

„ mot, & que Jesus-Christ l'avoit dic-
„ tée telle qu'elle étoit „. *Honorius* en parut convaincu ; & , de l'avis des Cardinaux , il donna sa Bulle de confirmation. Frere *Elie* & les autres, qui trouvoient la Regle trop sévere, ne s'étoient pas rendus si aisément. C'est un trait si célebre dans l'Histoire de S. *François*, que la Vision miraculeuse, qu'il obtint de Dieu, pour confondre les Murmurateurs. Tous entendirent les fameuses paroles *à la lettre*, *à la lettre*, *sans glose*, *sans glose* ; tous en furent consternez : mais aux yeux de plusieurs, le point fondamental d'une pauvreté absoluë, demeura long-tems un mystere caché. C'est autre chose de nos jours ; on est instruit par une expérience de plus de cinq cens années, si capable d'en démontrer la sagesse, & d'en justifier la pratique. Le P. *Candide* fait là-dessus des réflexions très-édifiantes & très-vrayes. *Qu'ils gardent exactement leurs Regles*, disoit Jesus-Christ à *François*, parlant de ses enfans ; j'*aurai soin d'eux*. Ce soin a été constamment, & est encore plus ou moins sensible, à proportion du plus ou du moins d'exacti-
 tude

tude dans l'obſervation de la Regle.

Des douze Chapitres qu'elle contient, le premier regarde la Foi & l'Obéïſſance; le ſecond, la Réception des Novices; le troiſiéme, les Prieres & les Jeûnes d'obligation; avec la maniere de converſer, ſoit au-dedans, ſoit au-dehors. Le quatriéme, que le S. Fondateur avoit ſouverainement à cœur, dit le Pere *Candide*, érige en Loi formelle & perpétuelle dans ſon Ordre la défenſe particuliere faite aux Apôtres pour le tems de leur premiere Prédication, & marquée en ces termes par Jeſus-Chriſt : *n'ayez ni or, ni argent, ni aucune monnoye*. S. *François* n'en preſcrivoit pas moins aux Supérieurs, de pourvoir aux beſoins des Freres ſelon les ſaiſons & les ſituations, ſur tout aux beſoins des Freres malades; & cela par le moyen des amis ſpirituels, que l'Eſprit prophétique, & ſa confiance en Dieu, lui faiſoit conſidérer comme les Miniſtres de la Providence, ſes Dépoſitaires, & ſes Économes.

Le V^e^. Chapitre recommande le travail des mains, ou plûtôt la fuite de l'oiſiveté. L'application aux ou-

vrages manuels ne ſeroit de précepte, qu'au cas qu'un Frere Mineur manquât abſolument de toute autre ſorte d'occupation. Ainſi l'a expliqué S. *Bonaventure*, obligé de répondre aux fauſſes interprétations qu'on donnoit de ſon tems. Il remarque que S. *François* lui-même avoit ſi peu vacqué au travail des mains, depuis l'Approbation de ſon Inſtitut, « qu'il n'en eût » pas recueïlli la valeur de douze de- » niers » L'Inſtitut étoit publiquement approuvé pour les fonctions du Miniſtere Apoſtolique : & c'étoient ces fonctions, que la jalouſie dès-lors s'efforçoit d'y faire regarder comme étrangeres. Saint *Paul* étoit Apôtre, il eſt vrai, & travailloit pour vivre, » C'eſt, » dit le P. *Candide*, « qu'ayant » droit de vivre ſur l'Autel, il ne vou- » loit pas uſer de ſon droit : il en avoit » des raiſons particulieres pour le bien » de ſa Miſſion ; & en pareil cas il fau- » droit ſuivre ſon exemple, comme il » a été ſuivi par de ſaints Evêques & » par de ſaints Prêtres ».

Le VI^e^. Point de la Regle eſt capital. C'eſt celui qui défend aux Freres Mineurs d'avoir rien en propre ; ni

Terres, ni Maiſons, ni Egliſes, ni autre choſe. Ils poſſedent cependant, mais comme ne poſſedant point; puiſqu'on les peut dépoüiller ſans qu'ils reclament; & qu'à l'égard de ce qu'ils ont, ce n'eſt point à l'Ordre même, c'eſt au Pape ou à l'Egliſe Romaine, que la propriété en demeure attachée. Les mauvais Plaiſans ont ſouvent badiné ſur cette derniere diſpoſition, qui ne fait pas, diſent-ils, que les uns ou les autres en ſoient plus riches ni plus pauvres dans la réalité. Le P. *Candide* leur remontre, que c'eſt parler en profanes, & en gens qui ignorent ou qui blaſphêment des Conſtitutions authentiques, reçûës de toute l'Egliſe, inſerées dans le corps du Droit, & renouvellées, il y a un peu plus d'un ſiécle, par le Pape *Urbain* VIII. qui ordonne de s'y conformer. « Qu'importe », continuë-t-il, « que la propriété des choſes, dont les Freres Mineurs peuvent avoir l'uſage, appartienne au Pape, ou au Souverain de chaque Etat, ou à ceux qui les donnent : il eſt toûjours certain que ces Religieux ne prétendent pas les avoir en propre; que, tant qu'elles

» ſubſiſtent, on peut les reprendre, & » qu'ils ne peuvent pas s'y oppoſer ju- » ridiquement; qu'ils ſe ſont même » privez du droit d'avoir là-deſſus au- » cune action. Or on avoüera », dit-il encore, « que, *dans la réalité*, cet- » te pauvreté eſt plus grande, que cel- » le qui laiſſe le pouvoir de plaider » pour défendre le bien de ſa Commu- » nauté. Les Propriétaires des Mai- » ſons de l'Ordre en ſont *plus riches*, » pouvant toûjours reprendre ce qui » leur appartient; & les Mineurs en » ſont *plus pauvres*, étant toûjours » expoſez à rendre ce qui ne leur ap- » partient pas ».

Le VII^e^. Chapitre concerne les Pénitences: le VIII^e^. les Élections Capitulaires: le IX^e^. les Devoirs des Prédicateurs: le X^e^. les particularitez du gouvernement: le XI^e^. les précautions à prendre dans la direction des femmes: & le XII^e^. les Miſſions chez les Infidéles. On conſerve à Aſſiſe un Exemplaire de cette *Regle*, écrit de la propre main de S. François.

Celle qu'il compoſa pour le Monaſtere de Sainte *Claire*, eſt pareillement de douze Chapitres dreſſez de concert

avec le Cardinal *Hugolin.* Elle ne différe de la Regle des Freres Mineurs, que par les tempéramens & les usages convenables à une Communauté de Filles. Mais le Cardinal *Hugolin* devenu Pape sous le nom de *Gregoire* IX. & deux autres Souverains Pontifes *Innocent* IV. & *Urbain* IV. y ont encore inséré depuis quelques mitigations. On dit que le Saint, pendant qu'il l'écrivoit, ne pouvoit retenir ses larmes, considérant à quelles austéritez un sexe foible avoit la générosité de s'engager. Ce fut en 1224. qu'il la donna. On y admire son étenduë d'esprit, sa discrétion, & sa charité.

Pour la *Regle* du Tiers-Ordre, attribuée par quelques-uns au Pape *Nicolas* IV. il est bien prouvé qu'elle a aussi S. *François* pour Auteur : il la composa en 1222. au plus tard. Tous ceux qui l'embrassoient & avoient pouvoir de tester, étoient obligez de faire leur Testament, dans l'espace de trois mois après leur Profession. Venons aux *Lettres.*

Il y en a de pure édification, qui ne nous arrêteront pas. Telle est la petite Lettre, suivie d'une seconde beau-

coup plus ample ; l'une & l'autre avec cette Inſcription. *À tous les Chrétiens, Clercs, Religieux, Laïcs, hommes & femmes, qui ſont par toute la terre.* Il les écrivit en l'année 1213. après une grande maladie, qui le contraignit d'interrompre le Miniſtere de la Prédication. La charité qui eſt induſtrieuſe, dit le Pere *Candide*, lui donna la penſée d'exhorter les Fidéles par écrit ; & il eut lieu de s'en ſçavoir gré.

Lorſqu'il fit la diſperſion de ſes Freres en 1219. il les chargea de trois ſortes de Lettres, qu'il adreſſoit aux Ecléſiaſtiques, aux Magiſtrats, & aux Supérieurs de l'Ordre. On trouve dans la prémiere une Théologie exacte, jointe à une connoiſſance réflechie de l'Ecriture S^te^ & même du Droit Canonique. Il déploye dans la ſeconde l'autorité d'un Apôtre ; mais tempérée par un air de douceur & d'humilité, qui ne permettoit pas aux plus libertins de s'en offenſer. La troiſiéme contenoit différens avis.. Quatre petites lignes qu'il écrivit en 1222. à Saint *Antoine* de Pade, n'en ſont pas un Monument moins précieux par un endroit. C'eſt qu'en approuvant la propoſition

qu'*Antoine* lui avoit faite, de lui confier le ſoin d'enſeigner la Théologie aux Freres, il autoriſe clairement l'exercice des Etudes dans ſon Ordre : " de » telle ſorte néanmoins », ajoûtoit-il, » que l'eſprit de l'Oraiſon ne s'éteigne » ni en vous ni dans les autres ». Nous ne revenons pas ſimplement aux Annales des Freres Mineurs ; il faut conſulter les combats & les triomphes de l'Egliſe même, pour juger avec quelle fidélité la condition a été remplie.

Mais de toutes les Lettres de Saint *François*, celle qui intéreſſe le plus les Sçavans, c'eſt la Lettre adreſſée à tous les Religieux de ſon Ordre, & ſingulierement aux Prêtres. Pénétré de vénération pour le Myſtere de l'Euchariſtie, il y égale, autant qu'il le peut, la vivacité des expreſſions, & la force des remontrances à l'élévation de ſes ſentimens. Le corps de la Lettre n'a rien en cela qui ne réponde à l'idée qu'on a de lui. Ce qu'il dit à la fin, paroît d'abord moins conforme à ſon eſprit. Voici ſes termes. " J'avertis mes Freres, & les exhorte en N. S. que, dans » les lieux où ils demeurent, l'on ne » célébre qu'une Meſſe chaque jour ;

„ qu'elle ſoit célébrée ſelon le Rit de „ la Sainte Egliſe Romaine. S'il s'y „ trouve pluſieurs Prêtres; qu'on ne „ laiſſe pas d'obſerver cela. Que par „ un amour de charité, l'un ſe con- „ tente d'entendre la Meſſe de l'autre; „ parce que N. S. J. C. remplit de ſa „ grace les préſens & les abſens qui en „ ſont dignes „, &c.

Les Théologiens n'ignorent pas combien ce Texte a fait naître d'opinions & d'interprétations différentes. *Eckius*, ſans trop d'examen, traite la Lettre de ſuppoſée. D'autres héſitent à la reconnoître pour être de S. François. Mais la Tradition de ſon Ordre la lui attribuë conſtamment, & l'on n'y manque pas de réponſes ſolides, pour mettre cette reſpectable Piéce à couvert de l'abus que les Proteſtans en ont fait. Quelques prétendus Orthodoxes prévenus en partie des mêmes erreurs que les Proteſtans, contre les Meſſes particuliéres, l'ont auſſi rapportée comme un reſte de l'ancienne Diſcipline de l'Egliſe. Cela engage le P. *Candide* à expoſer méthodiquement ce qu'on en peut dire de mieux fondé. Il ne doute pas que le même ſentiment

d'humilité, & la même crainte de la fragilité humaine, qui éloignerent toûjours S. *François* du Sacerdoce, ne fussent le vrai principe, qui le fit porter ses Freres, par voye de conseil, à célébrer moins fréquemment. Car une preuve qu'il ne croyoit pas que la célébration fréquente des SS. Mysteres fût contraire à l'intention de J. C. c'est qu'il laisse la chose à la volonté des Prêtres. *Toutes les fois qu'ils voudront dire la Messe*, marque-t-il expressément, *qu'ils la disent avec pureté de conscience*. D'ailleurs il ne prescrit rien, il n'ordonne rien ; il se contente d'*avertir* & d'*exhorter*. Mais pour bien entendre la Lettre du S. Patriarche, il y a quatre choses à observer selon le P. *Candide :* 1°. le nombre des Prêtres n'étoit pas grand alors dans chaque Maison. S. *François* cependant vouloit qu'ils y célébrassent par tour : l'intervalle d'une Messe à l'autre ne pouvoit donc pas être long pour chaque Prêtre ; & par conséquent ce qu'on prétend en inférer contre la célébration fréquente du S. Sacrifice, ne sçauroit aller bien loin. 2°. S. *François* pensoit sans doute de la Communion ce

qu'il penſoit de la Meſſe. Mais l'amour l'emportoit d'ordinaire ſur la crainte, & il communioit ſouvent. Il auroit donc approuvé, conclut le P. *Candide*, que, par un déſir ardent de s'unir à J. C. ſes Freres célébraſſent fréquemment & même tous les jours. 3° : ils ont à préſent des raiſons de le faire qu'ils n'avoient pas autrefois. Placez communément en des lieux écartez, ils étoient à eux, & pouvoient regler leur dévotion ſelon leurs diſpoſitions perſonnelles. Appellez depuis dans les Villes pour l'utilité publique, ils ſe doivent au prochain, dont le ſervice & l'édification, ſur le pied où eſt aujourd'hui la Diſcipline, demande viſiblement qu'on y diſe pluſieurs Meſſes. 4°. S. *François* attendoit des Prêtres de ſon Ordre une perfection ſi ſublime, qu'il prenoit, pour les y animer, tout ce qu'il croyoit plus propre à leur faire ſentir là-deſſus leurs obligations. Il eſt ſi naturel qu'on devienne par habitude moins attentif & moins précautionné, qu'un peu plus de retraite, un peu plus de réflexion ſur ſon indignité, & en certains cas, quelques jours mêmes d'éloignement

du S. Autel, ſont encore maintenant une ſorte de préparation à la Meſſe, qu'on peut ſagement conſeiller. Le P. *Candide* accompagne ces obſervations de pluſieurs autres, qui les lient & qui les ſoutiennent, & mettent parfaitement au fait, touchant l'intention de S. *François.*

Aux Lettres de l'homme de Dieu nous joignons ſes *Cantiques.* Il y en a deux que l'on croit compoſez après la faveur des Stigmates. Le premier avoit pour refrain ces paroles : *In foco l'amor mi miſe, in foco l'amor mi miſe.* Tout n'y reſpire en effet que le feu de l'Amour Divin, & de l'amour le plus enflammé. C'eſt la peinture d'une eſpéce de combat purement intérieur entre Dieu & ſon Serviteur, mais qui ſe termine à laiſſer l'ame dans une douce & délicieuſe tranquillité. Le ſecond *Cantique* beaucoup plus long que l'autre, eſt tourné en Dialogue. *François* parle, *Jeſus-Chriſt* répond ; juſqu'à ce que *François* cedant enfin à la véhémence du ſaint amour, déclare que l'amour l'a fait ſa conquête ; qu'il plie ſous l'effort de ſes impreſſions ; qu'il déſire de mourir d'amour ; & qu'il en

attend le coup comme le ſeul ſoulagement où il ſoit ſenſible. *D'amor ſon preſo, non fazzo retinentia : datame la ſententia che d'amor io ſia morto. Jam non volgo conforto, ſe non morir d'amore.* Transports ineffables, dignes d'une Poëſie toute céleſte, & qui lui ſont tellement propres, que la Poëſie ordinaire devient un langage extravagant, lorſqu'elle entreprend de les imiter.

S. *François*, dans une extaſe ayant reçû de Dieu l'aſſurance de ſon ſalut, compoſa un troiſiéme *Cantique*, qui fut nommé le *Cantique du Soleil*. Il a un grand rapport avec celui des trois jeunes Hébreux compagnons de Daniel. Ceux-ci invitoient toutes les Créatures à loüer Dieu : & *François* vouloit qu'on le loüât à cauſe de ſes Créatures. Le P. *Candide* remarque, que, dans ces Cantiques, il y a pluſieurs termes qui ne ſont plus d'uſage ; & qu'il s'y en trouve auſſi de Latins, d'Eſpagnols, & de Portugais, mêlez avec l'Italien.

Le premier défaut ne doit point ſurprendre après cinq cens ans. Pour le ſecond, il l'attribuë à la vivacité des mou-

vemens dont *François* étoit transporté ; de sorte qu'il employoit sans choix les premiers termes qui se présentoient à son esprit. Il sçavoit ces trois Langues ; & peut-être trouvoit-il dans l'Espagnol & le Portugais, qui sont fort emphatiques, quelque chose de plus convenable à ses pensées. Il aimoit particuliérement le *Cantique du Soleil.* Pour lui donner plus de cours, il l'envoya en France au Frere *Pacifique* d'Ancône, qui étoit bon Poëte ; afin de l'accommoder au goût & à la régularité de la Poësie du tems : attention qui montre bien, que les Saints profitent de tout pour glorifier Dieu.

Nous dirons des *Exhortations* & des *Discours* qui se trouvent ici par fragmens, ce que le P. *Candide* dit en particulier des *Instructions* qui regardent les Supérieurs : qu'on " y reconnoît les hautes idées que le Saint concevoit de la perfection en tout genre, la grande connoissance qu'il avoit du cœur humain, des mœurs, & du Gouvernement ; la pénétration, la solidité, la délicatesse même de son esprit, sa discretion, & sa prudence consommée, au milieu de

„ la ſimplicité Evangelique „. Il y découvre plus de lecture des Saints Peres, qu'il ne ſemble en avoit pû faire, ce qu'il en tire eſt placé à propos : ſes applications ſont juſtes ; ſes inductions bien ſuivies : les portraits qu'il préſente, peuvent ſervir de leçons à tous les états ; & ſes leçons, de regle de conduite, dans quelque ſituation du ſiécle & de la Religion où l'on cherche à ſe ſanctifier. Il eſt prévenant, inſinuant, perſuaſif. Le diſcours le plus artificieuſement composé, ne tend pas plus habilement au but, qu'il le fait ſouvent en deux mots. Cette habileté à porter la conviction dans les ames, & quantité de beaux traits qui le caractériſent au naturel, ne ſont pas certainement d'un homme auſſi dépourvû des grands talens, qu'on l'a quelquefois penſé. Il faut l'étudier dans ſes paroles & dans ſes actions, & lire avec cela ce que le P. *Candide* a écrit pour ſa défenſe. Pagg. 478. &c. Rien de plus exact & de plus vrai.

On donnera le mois prochain ce qui regarde l'Hiſtoire particuliere des Stigmates avec les Éclairciſſemens ſur l'Indulgence de la Portioncule.

Mai 1729.

Article LIII.

MATHEMATIQUE UNIVERſelle abregée à la portée & à l'uſage de tout le monde : principalement des jeunes Seigneurs, & où l'on donne une notion générale de toutes les ſciences Mathématiques, & une connoiſſance particuliere des ſciences Géométriques au nombre de 55. Traitez ; par le P. Castel de la C. D. J. vol. in 4°. A Paris chez P. Simon. 1728.

Suite de l'Article XLVI. au mois d'Avril MDCCXXIX.

LA Géométrie eſt le principal & même l'unique objet de cet Ouvrage ; mais ne voulant point donner une Géométrie ſeche & purement ſpeculative, je n'ai eu garde de m'y borner à cette ſcience, & de la preſenter dans un point de vûë abſtrait & detaché de toutes les autres ſciences. Pour le moins j'ai dû en donner tous les préliminaires, & en faire connoitre les ſuites, les applications, les uſages.

Mon deſſein étoit de donner une Géométrie complete, je dis complete

en elle-même & dans tous ſes rapports exterieurs. La Géométrie a rapport à toutes les ſciences, quand ce ne ſeroit que par ſon eſprit géométrique qui ne ſçauroit trop les animer. Mais priſe en elle-même, la Géométrie contient tout ce qui s'appelle ſciences de calcul, l'Arithmétique, l'Algébre, l'Analyſe, le calcul de l'infini, les Proportions, les Progreſſions, les Series : toutes ces ſciences ſont comme préliminaires à la Géométrie ; elles en ſont la methode, & en contiennent tout l'art. Enſuite la conſideration des angles, des lignes, des ſurfaces, des corps en général, & en particulier la ſcience des figures, ſoit rectilignes, ſoit curvilignes, circulaires ou coniques, & ſur tout la vaſte ſcience des courbes, forment comme le corps de la pure Géométrie ; d'où réſulte la pratique & l'uſage qui comprennent pluſieurs arts géométriques, l'arpentage, le toiſé, le jaugeage, &c.

Voilà tout ce que j'ai prétendu renfermer dans ce volume, en peu de mots plûtôt qu'en abregé ; ne voulant omettre aucun principe, aucune methode, aucun procedé, aucune pro-

position même veritablement utile ou même simplement belle & curieuse; afin que le Lecteur trouvât réüni dans un Livre assez court, tout ce qui est dispersé dans un fort grand nombre d'autres Livres, où encore même il lui faudroit bien du travail, bien du tems, bien de la depense pour l'y trouver; n'en ayant pas été quitte moi-même pour moins de vingt années d'un travail assez opiniâtre; ce qui ne surprendra point; si l'on fait reflexion que ce volume renferme avec ordre tout ce qu'*Euclide*, *Apollonius*, *Archimede* & *Diophante* parmi les anciens, tout ce que *Viette*, *Descartes*, *Cavallieri*, *Gregoire de S. Vincent*, *Fermat*, *Newton*, *Leibnitz*, *Bernoulli*, *Stirling*, &c. parmi les modernes, nous ont donné de plus singulier & de plus original en ce genre.

Procedant par voye analytique de developement, je commence par ce qu'il y a de plus général dans les Mathématiques, & ce n'est que par degré que j'arrive peu à peu à ce que la Géométrie a de propositions de detail; de sorte que les branches derivent naturellement du tronc, & que tou-

tes choses s'y rapportent toûjours à leurs vrais principes.

Dans un premier developement on prend une idée des Mathematiques en général : la certitude & toute sorte de certitude scientifique les caracterise, car il ne faut pas croire que tout y soit du plus haut degré de certitude metaphysique, puisque les sciences mechaniques & physico - mathématiques n'ont gueres qu'une certitude physique, & que les sciences cosmographiques comme l'Astronomie ne passent pas la certitude morale. Dans la Géométrie même tout n'est pas aussi évident que les axiomes, & la Géométrie même de l'infini n'égale pas en évidence & en certitude la Géométrie d'*Euclide*. Mais un air de précision arithmetique en quoi consiste toute la methode de la Géométrie, donne aux sciences les plus vagues le nom & le caractere de mathematiques. Or il n'y a pas de science & d'art qui ne puisse se donner cet air & cette methode, puisqu'on l'a donné même à l'*art de conjecturer* & aux *jeux de hazard*.

Dans le second developpement les Mathematiques se partagent en trois

grandes ſciences, *Géométrie, Méchanique* & *Coſmographie*, dont la premiere a pour but de *meſurer*, la ſeconde de *peſer*, la troiſiéme de *compter*, c'eſt-à-dire, de faire le *denombrement* de toutes choſes, deſorte que les Mathematiques ont pour objet le monde entier, entant qu'il eſt fait par la ſageſſe divine avec *nombre, poids & meſure*. La Géométrie contemple le monde dans un état d'abſtraction & de pure poſſibilité ſelon ſes dimenſions primitives, ne s'embaraſſant pas ſi les figures ſont exiſtentes, ou ſi elles ſont bien ou mal faites. La Méchanique ſuit les choſes dans leur generation phyſique, & dans leur paſſage de la poſſibilité à l'exiſtence par le moyen de la peſanteur qui eſt le grand mobile de tout le jeu de cet univers. Enfin la Coſmographie examine les choſes en elles mêmes, telles que Dieu les a faites, telles qu'elles ont été, qu'elles ſont & qu'elles ſeront.

Dans les developemens ſuivans, on voit ces trois ſciences ſe diviſer & ſe ſousdiviſer en une infinité d'autres ſciences & d'arts ſubalternes, dont on connoit par ce moyen l'origine, les

rapports, les liaiſons, les dependances, l'étenduë, les bornes, l'utilité, les uſages, l'hiſtoire même & les progrès, en un mot tout l'eſprit & le ſiſtême. De ſorte que lorſqu'après environ deux cent pages on arrive au detail de la Géométrie, l'eſprit s'y trouve tout préparé; il la connoit, & eſt déja Géométre en gros; il en connoit l'importance & la neceſſité; il connoit ſur tout parfaitement l'état de la queſtion, & eſt en état de n'être ſurpris de rien; la plûpart des termes, des expreſſions, des manieres mêmes de penſer lui étant familiers, & la plûpart des difficultez, qui ont coûtume de rebuter ceux qu'on jette dans le détail de cette ſcience ſans aucune préparation, étant déja moitié levées pour lui.

Ceux qui, ſous le nom de Sçavans, ſe ſont preſſez de juger de ces premiers developemens, & de les trouver inutiles comme ne contenant rien que de lumineux & de *clair comme le jour*, car c'eſt leur expreſſion, n'ont pas pris garde qu'outre le plan & le ſiſtême raiſonné des Mathematiques & de toutes les ſciences qui y eſt contenu & qu'on

ne trouveroit point ailleurs, c'eſt cette clarté même & ce grand jour préliminaire qui eſt tout le nœud de la clarté & de la facilité qu'on trouve enſuite dans des choſes où preſque aucune ſorte de lueur n'avoit penetré juſqu'ici. Mais les Sçavans n'ont gueres d'autre maniere pour ſe donner le relief de ſçavoir toutes choſes, que de les mepriſer comme faciles & claires comme le jour. Ces airs réuſſiſſent au moins auprès de ceux qui ne ſont pas fachez de les prendre auſſi. Le vrai de la choſe eſt, qu'avec cela bien des gens ont appris fort vite la Géométrie la plus tranſcendante, & que ſans cela à peine dix perſonnes en travaillant beaucoup l'apprenoient en tout un ſiécle.

Le huitiéme developpement, où regne le detail, contient 55. Traitez de Géométrie. Le premier Traité eſt ſur la *Methode mathematique des ſciences* en général. La Methode eſt le morceau favori des Ouvrages de *Deſcartes*; il ne nous a pourtant laiſſé que le detail de quatre Regles accompagnées de quelques refléxions ſur la Methode d'invention. Que ſeroit-ce

s'il en avoit donné l'art entier avec toutes les demarches regulieres, & ſuivies d'un eſprit qui invente? J'ai taché d'y ſuppléer, & même de rectifier ſa Methode qui m'a paru par deux endroits plus propre à retarder le progrès des ſciences qu'à le favoriſer.

Car 1°, *Deſcartes* a confondu les deux Methodes, & donné celle de Doctrine pour celle d'invention, & celle-ci pour celle-là. C'eſt par Analyſe qu'on invente, ſelon lui, & par Synthéſe qu'on enſeigne. Mais évidemment l'invention n'eſt que le reſultat de pluſieurs penſées, de pluſieurs veritez réünies enſemble pour en compoſer une nouvelle. Dans la regle de trois qui eſt le moyen le mieux marqué que nous ayons pour inventer, il faut trois choſes connuës, ou pour le moins deux pour en trouver une, & dans les grandes découvertes qui ſe font de genie, combien de connoiſſances, de penſées, de refléxions ne faut-il pas pour en deduire quelque nouvelle idée qui en vaille un peu la peine.

Au lieu que pour enſeigner, la methode de tous les tems, au moins dans la Pratique, a été de propoſer un ſujet, de le diviſer & de le ſousdiviſer,

& enfin de le prouver par parties, en faiſant des denombremens exacts, afin que la propoſition ſoit prouvée & éclaircie dans toute ſon étenduë.

La ſeconde choſe où *Deſcartes* me paroit avoir meconnu la Methode d'invention, & borné par conſequent le progrès des ſciences, c'eſt le mépris qu'il a inſpiré pour les Livres & pour les Maitres, en un mot, pour toutes les connoiſſances acquiſes par l'étude; car il a voulu nous perſuader que toutes les ſciences qu'il avoit appriſes des Maitres ou des Livres, loin de lui aider, lui avoient beaucoup nui, & qu'il lui avoit fallu deſapprendre, & s'abandonner à ſa ſeule raiſon; c'eſt-à-dire, que *Deſcartes* a voulu nous apprendre non à produire de nouvelles idées, mais à les créer. En vain l'a-t'il voulu; mais le mal eſt qu'on n'a ni créé ni produit rien de fort nouveau à ſa ſuite, & que ſa ſecte a eu beaucoup de Copiſtes & d'echos, & très-peu de createurs & d'inventeurs. On frondoit les anciens, on mépriſoit la ſcience, on s'abandonnoit à ſa raiſon, ou plûtôt à ſon maitre, dont on reſaſſoit les quatre regles & quelques

autres maximes, qui ont bien eu peut-être autant de respectueux Commentateurs en un siécle, que celles d'Aristote, contre qui on a tant crié, en ont eu en trente siécles.

Ce qui a le plus trompé *Descartes* & ses Sectateurs, c'est la methode des Géométres; elle est communément synthetique, ou plûtôt il seroit difficile de dire ce que c'est: car ce n'est qu'un detail de propositions qui se succedent avec plus d'enchainement que d'ordre, avec plus de demonstration que de preuve, avec plus d'évidence que de clarté, avec plus de conclusions que de principes. Cependant comme le vrai y regne, on a crû que c'étoit la vraye methode; mais ce vrai de la Géométrie est le fruit de sa methode d'invention, & c'est la clarté qui devroit être le fruit de sa methode de doctrine. Elle l'est si peu, & sa methode d'enseigner est si peu la vraye, que sur cent personnes qui étudient la Géométrie, à peine y en a-t'il une qui en apprenne les élemens; & de mille, à peine une qui apprenne cette science un peu en entier & à fond. Car il faut juger des choses par les faits & non par

 des

des raisonnemens vaguement specu-latifs. Tout le monde vante la Géométrie, tout le monde veut l'apprendre, presque personne ne l'apprend; ce n'est pas la faute de la science, qui est en soi la plus claire, la plus simple, & la plus facile de toutes. C'est donc la methode d'enseigner qui est imparfaite, peu lumineuse, & nullement assortie au commun des esprits.

Après la Methode mathematique, vient la *Methode géometrique d'invention.* Elle a trois parties, le *Calcul*, l'*Analogie* & l'*Equation*, car le but est de *mesurer*: mesurer est d'*égaler* une chose *inconnuë* à une chose qu'on *connoit* déja. C'est donc l'*égalité* ou *l'équation* qui est le but; or on ne mesure les choses qu'en les *comparant*, choses *semblables* à choses semblables, une ligne à une ligne, une surface à une surface, un corps à un corps. C'est donc l'*Analogie*, la similitude, la comparaison, les *proportions*, les *rapports* qui sont le moyen immédiat dont la Géométrie se sert pour parvenir à l'équation & à la mesure des choses. La ressemblance en effet est une égalité commencée; deux choses sembla-

bles étant déja égales par bien des endroits, & pour le moins leurs rapports étant les mêmes.

En effet, pour achever de rendre ces choses égales, & changer leur *égalité relative* en une *absolue égalité*, il n'y a qu'à *calculer* leurs rapports, ajoûter, soustraire, diviser, multiplier, &c. une *équation* n'étant qu'une *analogie* réduite en *calcul*.

Je donne donc d'abord les principes du calcul, des proportions & des équations, sans oublier les *fractions* qui ne sont que des rapports reduits en calcul, & dont j'ai taché d'applanir toutes les difficultez, en expliquant distinctement leur double nature aritmetique & géométrique. On trouve ici tous les principes d'Aritmetique, d'Algébre, d'Analyse necessaires pour entendre les *Elemens d'Euclide* qui suivent.

Mais je n'ai garde de donner ces élemens dans l'ordre où cet Auteur ancien les a données, il y a long-tems qu'on a reconnu le defaut de cet ordre, plusieurs Auteurs même y ont remedié en partie. Mais toutes choses se perfectionnent avec le tems, d'abord j'ai mis le calcul & les proportions, en

un mot, tout ce qui regarde la methode géométrique avant ce qu'il y a de pure Géométrie, avec laquelle *Euclide* l'avoit confonduë ; j'ai ensuite partagé cette Géométrie élementaire en deux parties, dont la premiere sous le nom de *Géométrie naturelle* renferme les axiomes, les definitions & les demandes, c'est-à-dire, un grand nombre de premieres veritez géométriques qui n'ont besoin d'aucune demonstration.

La seconde partie sous le nom de *Géométrie demontrée*, m'a paru contenir trois sortes de veritez, les unes préliminaires & *lemmatiques*, les *Theoremes* qui sont la chose même, & les *corollaires* qui sont comme de secondes veritez qui decoulent de celles qui les précedent.

Les *Lemmes* sont une espéce de préparation aux theoremes. La Géométrie est toute fondée sur l'usage simple du compas & de la regle, il faut donc prendre ces instrumens, c'est-à-dire, les connoître & en prendre l'esprit, pour être Géométre. Le compas nous donne le cercle qui sert de mesure aux angles, & la regle donne les

Paralleles qui servent pour la mesure des côtez, & de ces deux choses reünies resulte la mesure des triangles; or les triangles sont la base & comme la derniere resolution de toute la Géométrie : car toutes les figures se resolvent en triangles, & en mesurant ceux-ci, on mesure celles-là; or la mesure des triangles est fondée sur celle des angles & des côtez.

Les *Theoremes* viennent ensuite: c'est-là proprement le corps de la Géométrie, auquel on applique la methode géométrique, de sorte que ces theoremes ont trois parties, dont la premiere traite du *calcul des figures*, c'est-à-dire, de l'addition, soustraction, multiplication, division, &c. des lignes, des surfaces, & des corps. La seconde traite des *analogies des figures*, de leur comparaison, de leur similitude, de leurs rapports, simples, composez, doublez, triplez, directs, reciproques, &c. La 3e partie de ces Theorémes est sur l'équation & sur la parfaite *mesure de ces figures.*

Par exemple, l'équation des Parallelogrammes est fondée sur l'égalité de tous ceux qui ont même hauteur per-

pendiculaire & même Base, ou en général sur la raison composée de leur base & de leur hauteur, c'est-à-dire, de leurs deux dimensions; celle des triangles est fondée sur ce que tout triangle est la moitié d'un Parallelogramme de même base & hauteur; celle des autres figures sur leur reductibilité en triangles; celle du cercle sur son égalité à un triangle rectangle, qui a pour ses côtez le rayon & la circonference. Les corps pyramidaux sont le tiers des parallelepipedes de même base & hauteur, & tous les corps, la sphere même se resolvent en corps pyramidaux soit polyedres soit courbes. L'équation des lignes est fondée principalement sur la 47^e^ d'*Euclide*, & originairement sur les triangles semblables. Voilà pour les Theoremes elementaires.

La 3^e^ partie de cette Géométrie simple roule sur les corollaires qui en derivent; ces corollaires concernent les *isoperimetres* dans lesquels la mesure des corps est poussée aussi loin qu'elle peut aller, & les *incommensurables* qui font en effet voir les bornes précises de la Géométrie, en nous decou-

vrant non ſeulement des grandeurs *incommenſurables*, c'eſt-à-dire, qui n'ont point de commune meſure, mais même abſolument *immeſurables*.

A cette theorie abſtraite ſuccede la pratique. D'abord pour faciliter cette pratique, je fais voir les deux grands moyens que nous ayons de faciliter le calcul, c'eſt-à-dire, le moyen de le delivrer des incommenſurables & des fractions, & même des operations difficiles, telles que ſont la multiplication & la diviſion, l'exaltation des puiſſances, & l'extraction des racines. Or ce ſont les *logarithmes* exprimez en très-grands nombres qui nous procurent ce double avantage, ſoit en reduiſant toutes les operations aux ſimples addition & ſouſtraction, ſoit en élevant tous les nombres à un commun denominateur qui fait diſparoitre les fractions, ſoit en fourniſſant des racines très-approchées des racines ſourdes.

Je donne une connoiſſance des meſures & des inſtrumens qui ſervent à meſurer; de l'étui de Mathematique, du compas de proportion, &c. enfin je viens à la meſure des choſes ſous les

noms de *Longimetrie*, de *Planimetrie*, de *Stereometrie* & de *Carremetrie*, & à la mesure tout à fait usuelle sous les noms d'*Ichnographie*, d'*Arpentage*, de *Toisé*, & de *Jaugeage*.

Après cette Géométrie simple qui est, ce me semble, complete, je passe à la Géométrie composée, que je donne aussi assez en entier, quoiqu'un peu moins. D'abord je commence par les sciences de methode, c'est-à-dire, de *calcul*, d'*analogie* & d'*équation*, qu'on designe communément par le nom dominant de *sciences de calcul*, au nombre de trois grandes sciences, l'*Aritmetique*, l'*Algébre*, & l'*Analyse*. Car dans la Géométrie simple je donne plûtôt les principes de ces sciences que ces sciences mêmes; il n'en faloit pas d'avantage pour cette Géométrie simple. Mais pour la composée, où il s'agit des courbes coniques, & de leurs proprietez compliquées, il faut un calcul & des operations plus élevées; des grandeurs indeterminées de toutes les sortes, des expressions complexes, des équations de tous les degrez.

L'*Aritmetique* a deux parties, l'une

ſçavante qui eſt l'Aritmetique des Géométres, & l'autre populaire qui renferme toutes les regles d'uſage, les *regles de trois*, ſimples & composées, directes ou inverſes, les *Regles de compagnie, d'alliage, & de poſition*, avec un grand detail de regles d'*excompte*, d'*interêt*, &c. ſans oublier les eſpeces heterogenes & de diverſe valeur.

L'*Algébre* a auſſi deux parties, l'*Arithmetique litterale*, & l'Analyſe numerique: dans la premiere partie on trouve le calcul des ſignes, où j'ai taché de bien éclaircir celui du ſigne *moins*, le calcul des complexes, & ſurtout la formule celebre de *M. Newton* pour l'élevation des Puiſſances, & ſon ingenieux calcul des Expoſans par le moyen duquel le calcul composé des Puiſſances eſt reduit au ſimple calcul logarithmique.

L'*Analyſe numerique* ou la petite Analyſe forme la ſeconde partie de mon Algébre, & eſt peut-être un morceau auſſi varié & auſſi amuſant à lire, que l'Algébre a coutume d'être ſombre & épineuſe. J'y donne divers arts curieux qui dependent de l'Algébre, on trouve d'abord l'*Analyſe des*

nombres, leur generation, leurs proprietez, leur magie & leurs prétendus mysteres. Ensuite vient l'*art de resoudre les Problémes*; cet art est suivi des *Recreations arithmetiques*, où sont quelques Problêmes curieux, tels que celui de l'anesse & de la mule, celui des *cloux des fers d'un cheval*, celui qui concerne l'*origine du trictrac & des échecs*, celui du tems qu'il a fallu pour peupler la terre, & du nombre des hommes qui actuellement l'habitent, & de ceux qui sont morts jusqu'ici. Celui de *deviner les nombres pensez* par Analyse, & de toutes les manieres differentes qu'on peut imaginer. L'*art de combiner* vient après; c'est un des plus beaux arts que l'esprit humain ait pu inventer, & le plus fecond que nous ayons en decouvertes. Rien n'étend & ne subtilise plus l'esprit que ce fond inepuisable de varieté qu'on peut donner aux choses les plus simples par le moyen de la permutation & de la combinaison. L'*art du chifre & du contre-chifre* est un art tout nouveau de la maniere algebrique dont je le propose. Enfin je crois l'Algébre un des morceaux les plus complets de cet ouvrage.

L'*Analyse composée*, la grande Analyse, ou l'*art des équations* vient après. Je la crois complete aussi, soit pour la resolution, soit pour la composition des équations de tous les degrez. Delà je passe aux *sections coniques*, je les donne d'une maniere bien nouvelle, & plusieurs personnes qui ont lû ce Livre veulent que c'en soit là un des meilleurs morceaux. Je tire toutes les proprietez des sections coniques, de la double figure du cone qui est circulaire dans sa largeur, & rectiligne dans sa longueur, & je fais voir que suivant que ce cone est coupé, les figures qui en resultent, participant plus ou moins de cette circularité, ou de cette rectitude, ont telles ou telles proprietez specifiques, & sont ovales, paraboliques, ou hyperboliques.

Les sections coniques sont suivies des *Conoïdes* qui sont des corps qui ont la figure d'une section conique, comme la *Sphere* a la figure d'un cercle, l'*Ellipsoïde* a la figure d'une Ellipse ou ovale, &c. De là je passe aux *lieux géométriques* qui sont une des speculations les plus élevées de la Géométrie, mais que j'ai taché de rendre assez fa-

cile. La *construction des équations* vient après, suivie des *Problêmes indeterminez* & *determinez*; & ensuite de la *description* soit *organique* soit *géométrique* des sections coniques. La *Géométrie transcendante* qui termine cet Ouvrage, en est un morceau trop étendu, & elle est trop interessante en elle-même, pour la resserrer dans les bornes d'un Extrait qui a déja toute sa longueur; j'en parlerai dans un autre Extrait.

ARTICLE LIV.

ÉLOGE DE M. CRESCEMBENI par M. l'Abbé Joseph Morei, adressé au R. P. De Vitry de la Compagnie de Jesus, Traduite de l'Italien.

M. R. P.

Je m'acquitte enfin de ma promesse, & je vous envoye, comme vous m'en avez prié, un Abrégé de la Vie de M. l'Archiprêtre CRESCEMBENI *Custode* Général de notre Académie *de gli Arcadi*, pour être mis dans vos sçavans Journaux de Treuoux.

Jean-*Mario Crescembeni* nâquit le 9 d'Octobre 1663. d'une famille noble, à *Macerata*, Capitale de la Marche d'Ancône. Il reçût au Baptême le nom de Jean-Marie : mais dans un âge plus avancé, il le changea en celui de Jean-Mario, qui lui parut d'un son plus agréable aux oreilles sçavantes. Après avoir donné dans sa Patrie quelques tems aux premieres études, sous des Maîtres de votre illustre Compagnie;

& entre autres, ſous le Pere Charles d'*Aquino*, qui vit encore (d'où il avoüoit qu'il avoit reçû de grandes lumieres, pour les Sciences qu'il profeſſa lui-même dans la ſuite avec tant de gloire) il vint à Rome chez un Oncle qu'il avoit à la Cour; & il y étudia les Loix. Mais ſon inclination pour des Sciences moins ſéches, & plus agréables, le livra tout entier aux Belles Lettres, malgré les conſeils de ſon Oncle, & les avantages qu'il avoit lieu d'attendre de la Cour. En ce tems-là il fit amitié avec pluſieurs Sçavans, les uns de ſon âge, d'autres plus anciens habitans du Parnaſſe. Mais celui qui lui donna le plus de part dans ſa confiance, fut le célébre *Vincenzo Leonio*, lequel a eu, de nos jours, peu d'égaux dans les belles connoiſſances, & que notre *Arcadie* a honoré du tître glorieux de premier Reſtaurateur de la Poëſie Italienne à Rome. *Vincenzo*, non moins diſtingué par les perfections de l'eſprit, que par les qualitez du cœur, étoit alors dans une grande réputation. L'amitié dont il m'honora, & les bontez dont ce grand homme me combla, tout jeune que j'étois encore,

& sans nom dans les Assemblées des Sçavans, me rendront à jamais sa mémoire infiniment précieuse. Il se forma donc une union si étroite entre ces deux rares génies, que *Leonio* ayant donné chez lui un appartement à *Crescembeni* durant plusieurs années, il lui servit encore de guide dans ses études, & lui fut d'un grand secours pour l'établissement de l'*Arcadie*. L'Histoire de cette Académie a tant de liaison avec celle de *Crescembeni*, qu'il n'est pas possible de séparer l'une de l'autre.

Crescembeni avoit coûtume d'aller les soirs en Été, avec des amis choisis, & gens de Lettres, dans les endroits les plus agréables des environs de Rome, pour se délasser des soins de la Ville, par la lecture de quelque Ouvrage d'esprit. Il arriva donc un jour qu'étant assis ensemble sur l'herbe tendre d'une riante prairie, tout à coup, l'un d'entre eux, comme par un transport de joye que lui causoient plusieurs Pastorales, d'un goût délicat, qu'on venoit de réciter : En vérité s'écria-t-il, il me semble que nous avons fait revivre aujourd'hui l'ancienne *Arca-*

die. Cette parole fut reçuë des doctes amis, avec un sentiment de plaisir, qu'on ne peut exprimer. Mais *Crescembeni* en fut plus frappé que tous les autres, & la saisit avec plus de vivacité. Il marqua le plaisir que cette idée lui faisoit. Mais il n'en demeura pas là. En revenant de la promenade, il s'entretint avec *Leonio* de cette agréable idée qui l'avoit charmé, & conclut enfin qu'il falloit établir une Académie sous le nom d'*Arcadie*, dont les Membres s'appelleroient *les Bergers d'Arcadie*, & prendroient chacun le nom d'un Berger, & celui de quelque lieu de l'ancien Royaume d'Arcadie. Cette Académie fut en effet établie le 5 d'Octobre de l'année 1690; & d'abord quatorze Sçavans, dont la plûpart se sont acquis un nom immortel dans la République des Lettres, se réünirent pour former cette illustre Compagnie. Ils tinrent leurs prémieres Assemblées dans le Parc des Peres Franciscains du Mont Janicule, ou de S. Pierre *in Montorio*. Les commencemens de la naissante Académie firent tant de bruit, & reçurent de si grands applaudissemens, que plusieurs

perſonnes diſtinguées par leur ſcience témoignerent leur empreſſement à y être admis. Tout avoit plu dans ce nouvel établiſſement : l'idée en avoit paru gracieuſe, & le plan bien concerté ; de maniére que chaque jour donnoit à la moderne *Arcardie* quelque nouveau Citoyen. Bien-tôt on reconnut que le bon goût, banni depuis près d'un ſiécle des Ouvrages d'eſprit, dans la plus grande partie de l'Italie, reprenoit le deſſus : ſans ménagement la guerre fut déclarée à la barbarie, & à ces trompeuſes extravagances des faux brillants, que l'uſage avoit établis, & qu'il faiſoit admirer en dépit du bon ſens.

Dès le commencement, *Creſcembeni* fut unanimement reconnu Fondateur & Promoteur de cette Société Paſtorale, & on lui en expédia des Lettres ſignées de tous ceux qui avoient concouru à ſa fondation, par leſquelles il étoit établi *Cuſtode* ou Directeur de l'Académie. Honoré de ce Tître, qui pouvoit paroître moins illuſtre alors, qu'il n'eſt devenu dans la ſuite, il penſa ſérieuſement à l'agrandiſſement de ſa Compagnie, à l'établiſſement de ſa

propre gloire. Que de peines & de travaux ne lui en coûta-t-il pas? Mais il en fut récompensé avec usure. Car il est certain que, s'il forma l'*Arcadie*, l'*Arcadie*, par un retour heureux, le produisit lui-même, & mit ses talens au jour. Durant trente huit ans qu'il en fut *Custode*, il n'omit rien pour rendre ce Corps, auquel il avoit, pour ainsi dire, donné la vie, & pour lui procurer tous les avantages convenables à une semblable Institution. Plus de quarante Villes des plus considérables d'Italie se firent honneur d'agréger leurs Académies à notre *Arcadie*, sous le tître de *Colonies*, & ces sçavantes Compagnies ne dédaignerent pas de recevoir d'elle leurs Loix & leurs Statuts. *Crescembeni* n'eut point d'autres associez à ses glorieux travaux, que le célébre *Leonio*, & l'illustre Seigneur *Marcello Severoli*. Ainsi s'étendoit l'Empire de l'*Arcadie*, ainsi croissoit le nombre de ses *Bergers*, non seulement à Rome, & dans toute l'Italie, mais encore en Sicile, en France, en Flandre, en Allemagne, & jusqu'en Espagne & en Angleterre. Son nom devint si célébre, qu'il n'y

eut point pour un homme de Lettres, ſur tout en Italie, de moyen plus ſûr d'acquerir de la réputation, que de mériter une place parmi les *Arcadiens*. Plein de zéle pour la perfection des Belles Lettres, le *Custode* ne perdoit aucune occaſion d'y travailler, en donnant des regles & des modéles de bien écrire. C'eſt dans ce deſſein qu'il compoſa ſa belle *Histoire de la Poësie de Toſcane*, qu'il éclaircit par de ſçavans *Commentaires*; & les *Dialogues ſur la beauté de cette même Poësie*. Ouvrages qui lui acquirent une gloire immortelle. Il en publia encore de tems en tems pluſieurs autres; trois éditions de ſes *Rimes*, ſon *Arcadie*, & quelques-uns encore, mais tous bien au-deſſous de ſon *Histoire*, & preſque effacez par ce curieux Traité. Une choſe que je ne dois pas oublier ici, & qui fait voir juſqu'où M. *Creſcembeni* pouſſa ſes recherches, pour en faire un Ouvrage accompli; c'eſt que perſuadé que les Troubadours Provençaux ont été les Maîtres & les Modéles des premiers Poëtes Italiens, il crut devoir apprendre la langue Provençale, & lire les Poëtes Provençaux, pour mieux

entendre les Poëtes Italiens, & sçavoir à fond l'*Histoire de la Poesie de Toscane.* Sans autre secours que les Livres, & son génie, il fut bien-tôt en état de se faire une Grammaire & un Dictionnaire de la langue Provençale. Achevons de donner une idée de ses Travaux Litteraires. Il publia neuf Tomes de *Rimes*, trois de *Prose* & un Volume de *Poësies Latines*, tirez des Originaux Manuscrits, qu'il consersservoit dans sa Bibliothéque. Toutes ces Œuvres ont paru depuis sous le tître de *Grand Recueil des Arcadiens.* Il en donna plusieurs autres au nom de son Académie, dont il est juste de lui faire honneur, puisque l'invention aussi-bien que l'exécution lui sont également duës. Ainsi travailloit-il à la gloire de ses Confreres, la plûpart encore vivans. Mais il n'oublioit pas ceux qui n'étoient plus. Il fit paroître en trois petits Tomes avec ce tître: *Mémoires Historiques sur les Arcadiens morts*, un Abrégé de la Vie de ceux que l'Académie avoit perdus jusqu'au tems qu'il donna ce Recuëil composé par divers Auteurs. L'estime dont il étoit rempli pour tous ses Conferes, lui

inspira ce dessein. Mais la connoissance qu'il avoit de leur mérite, lui avoit déja suggéré un moyen d'immortaliser le nom de ceux qui s'étoient signalez par des Ouvrages dignes de la Postérité. Il avoit donc imaginé, & avec lui, quelqu'un des Académiciens, animé du même zéle, d'ériger dans le *Bosco Parrasio*, une Pierre ou un Marbre, en l'honneur de ceux qu'on auroit jugez mériter à plus juste titre cette glorieuse distinction. Mais afin que le caprice ne décidât pas du sort du défunt, *Crescembeni* fut d'avis qu'on écrivit premierement sa Vie; qu'on la lût dans une Assemblée; & que sur l'impression que feroit cette lecture, on lui décernât l'honneur proposé. Il choisit des Juges; les Pierres furent érigées; & à la gloire de notre *Arcadie*, il publia jusqu'à quatre Volumes de ces Eloges, sous le titre de *Vies des Arcadiens Illustres*, dont quelques-unes étoient de sa composition. A la tête de chaque Vie, l'on voit une Estampe qui représente le Marbre consacré à la mémoire de l'Académicien, & son Portrait. Moyen heureux, & puissant motif, que nous ne devons jamais ce-

ſer de mettre en uſage, pour exciter nos Arcadiens à ſe rendre dignes de l'immortalité.

Tous ces Ouvrages donnez au Public par M. *Creſcembeni*, le combloient de gloire, & la Charge de *Cuſtode* devint ſi honorable entre ſes mains, que les plus conſidérables Cavaliers d'Italie, piquez d'une noble émulation, recherchoient avec empreſſement la place de *Vice-Cuſtode* dans leurs *Colonies*, ſe ſoumettant aux loix du *Cuſtode* Général. Tant d'honneur étoit la preuve, comme la récompenſe du mérite de M. *Creſcembeni* : ce fut auſſi la ſource de la jalouſe envie qui conſpira contre lui. Le poids de l'autorité parut intolérable; ou ſecoüa le joug de cette eſpece de ſouveraineté qu'il s'étoit acquiſe dans l'Académie; pluſieurs Membres des plus diſtinguez ſe ſéparerent du Corps. Mais enfin par ſa douceur & ſa modération, M. *Creſcembeni* vint à bout de calmer l'orage. Ces vertus n'étoient pas en lui purement naturelles : la Religion en avoit fait des vertus Chrétiennes, depuis qu'il avoit embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique, en recevant du Pape Clément

XI. un Canonicat de Sainte Marie *in Coſmedin.* L'eſtime que ce Pontife faiſoit de M. *Creſcembeni*, & la confiance particuliere dont il l'honoroit dans des Audiances aſſez fréquentes, engagerent Sa Sainteté à conférer l'Archiprêtré de la même Egliſe à *Creſcembeni* dix ans avant la mort de cet Abbé. Elle déclara qu'en l'élevant à cette Dignité, Elle n'avoit égard qu'à ſon mérite, au zéle & à l'aſſiduité avec laquelle il avoit ſervi cettte Egliſe durant pluſieurs années, & au nouveau luſtre qu'il lui avoit donné par l'Hiſtoire qu'il en a écrite. La Traduction des Homélies du Pape, en Proſe Toſcane, avoit été fort goûtée de Sa Sainteté, & l'avoit diſpoſé à récompenſer le Traducteur. A l'occaſion de l'Hiſtoire de Sainte Marie *in Coſmedin*, le Pape fit applanir la place de cette Egliſe, & y fit conſtruire une fontaine magnifique. A ſon exemple, ſes deux Neveux, les Cardinaux Annibal & Alexandre *Albani*, ſucceſſivement Diacres de la même Egliſe, l'ont entierement rétablie. Et enfin le Pape Benoît XIII. lui a accordé l'uſage *de la grande Chappe*, & du *Pavillon*, en Mai 1729.

l'aggrégeant aux autres Collégiales insignes de Rome. Tous ces avantages sont dûs à l'Histoire de M. *Crescembeni*, dans laquelle il a sçû si bien faire valoir les Priviléges de son Eglise, que quelques autres se sont adressées à lui, comme celle de Sainte Anastasie, celle de S. Jean devant la Porte Latine, &, en partie, celle de S. Jean de Latran qui lui ont les mêmes obligations; l'ayant en quelque sorte forcé de leur rendre un semblable service. Il est étonnant, au reste, qu'un homme tout livré à la Littérature profane, ait sçû allier à ce genre d'étude, une si grande érudition Ecclesiastique.

Il manquoit néanmoins encore une chose essentielle au solide établissement de l'*Arcadie*; & il étoit de l'honneur du *Custode*, d'achever son Ouvrage. Depuis son Institution, elle n'avoit point eu de lieu fixe, pour tenir ses Assemblées. Il est vrai que plusieurs personnes illustres s'étoient fait un plaisir de recuëillir ces *Bergers* errans. La Sérénissime Maison de Parme les avoit d'abord reçus dans ses magnifiques Jardins Farneses au mont Palatin. Le Prince de *Ceroeteri*, Dom

François Marie *Ruſpoli*, leur prêta enſuite deux Jardins préparez à leur uſage : enfin le Cardinal *Ottoboni* chaque année leur donnoit la *Chancellerie Apoſtolique*, pour réciter leurs Ouvrages à la Nativité de N. S. Fête Titulaire de l'Académie. Cependant divers incidens ayant refroidi l'affection de ſes plus puiſſans Protecteurs, elle ſe trouvoit deſtituée d'un lieu ſtable, & propre à ſes exercices. Le Cuſtode ne négligea rien pour lui en procurer un convenable ; & la mort de Clément XI, que l'*Arcadie* avoit l'honneur de compter parmi ſes Membres, depuis qu'il étoit Cardinal, ne lui fit point perdre de vuë les intérêts de ſa Compagnie. A la place du Pontife, il fit nommer le Roi de Portugal Dom Jean V. Ce Prince, avec une magnificence vraiement Royale fit à l'Académie un don de quatre mille écus, afin que nous euſſions en propre un *Boſco Parraſio* réel, & non plus en idée. La reconnoiſſance de *Creſcembeni* fut proportionnée à l'honneur qu'il recevoit en particulier, & aux avantages qui en revenoient à tout le Corps. En effet, les Lettres du Roi, qui accompagnoient

gnoient le présent, étoient remplies de témoignages d'une estime singuliére pour le Chef de l'Académie. Celui-ci ne différa pas à employer suivant les intentions du Monarque, & son propre désir, la somme qu'il avoit reçuë.

La plûpart des Princes de l'Europe lui donnoient de semblables marques de considération, dans les Lettres qu'ils lui écrivoient, & dans toutes les occasions qui s'en présenterent. Les Papes Clément XI, Innocent XIII., & Benoît XIII. l'ont honoré de leur estime : & l'on conserve les Lettres qu'il recevoit du Roi de Portugal, de la Reine de Pologne, du Prince Aléxandre son fils, du Grand Duc Côme de Toscane, de presque tous les Princes de la Maison de l'Electeur de Baviere, des Ducs de Parme, Ranuce, François, & Antoine, du Prince Eugêne de Savoye, du Grand Maître de Malte, & d'un grand nombre d'autres Princes : sans parler de plusieurs Cardinaux, qui eurent pour lui les sentimens que méritoit un homme si généralement estimè, & à si juste tître. A des témoignages si glorieux, dois-je ajoûter la con-

ſidération ſinguliére qu'eurent pour lui les Sçavans de ſon tems ? Vous en trouverez peu, ou qui ne lui ayent dédié des Ouvrages, ou qui n'en ayent composé à ſa loüange, ou du moins qui n'ayent parlé de lui avec éloge & avec modération, dans ceux qu'ils ont donnez au Public. Eſt-il une Académie en Italie qui n'ait voulu voir ſes Regiſtres décorez d'un nom ſi célébre ? Mais ſa gloire n'a pas été renfermée en deça des Monts. Elle les a paſſez, & s'eſt répanduë bien au-delà ; l'Académie Caroline d'Auſbourg le mit au nombre de ſes Aſſociez. Le grand Cardinal d'Alſace n'a point cru indigne de ſon rang, de chanter ſes loüanges ; & l'on voit un Sonnet François, de la façon de cet illuſtre Prélat, en l'honneur de M. *Creſcembeni*. Vous même, Mon R. P. m'avez appris qu'un homme en place à Paris, (1) dont j'ai oublié le nom, avoit eu deſſein de lui dédier ſa Traduction du *Dante*. Tîtres bien glorieux à la mémoire d'un ſçavant modeſte, dont la réputation n'a pû être établie que

(1) Mr. Du Pré de S. Maure, Conſeiller au Parlement.

ſur un mérite reconnu, & non équivoque !

La mort nous l'a enlevé plûtôt que nous ne devions, ce ſemble, le craindre de la ſanté dont il joüiſſoit. Les Vacances d'Octobre de l'année derniere, étant à la Campagne, il commença à ſe ſentir indiſpoſé. J'étois à Tivoli, où il avoit coutûme de ſe retirer deux fois l'année, pour reſpirer un air plus pur & plus ſain que celui de Rome; & dès-lors je commençai à craindre pour ſa vie. Il revint à Rome, & ſe rétablit. Mais quelque tems après il retomba, & durant deux mois entiers, il ne trouva dans les remédes aucune reſſource contre ſon mal. Mais quoiqu'il lui laiſſât de tems en tems quelque lueur d'eſpérance, il ne ceſſa de ſe préparer au redoutable paſſage, dont il ne ſe croyoit pas éloigné. Il s'y diſpoſa donc par tous les ſentimens que la Religion peut inſpirer à un vertueux Eccléſiaſtique. Un peu moins de deux mois avant ſa mort, il fit les vœux ſolemnels de votre Compagnie, entre les mains du Pere *Galluzzi*, dont le nom ſeul fait l'éloge. J'ai vû la Formule ſignée de ſa main, laquelle ſe

conſerve, comme vous ſçavez, au Collége Romain. Enfin, pour ſon propre bonheur, pour la gloire des gens de Lettres, & je puis dire, pour la conſolation de votre Compagnie, il eſt mort dans ſon ſein, & Profez de votre Ordre. Un quart d'heure avant ſa mort, le P. *Galluzzi* ſans être appellé, arriva à tems pour recevoir ſon dernier ſoupir. C'étoit le 7. de Mars 1728. Durant ſa maladie, il reçût des viſites de pluſieurs perſonnes de diſtinction; plus d'une fois; le Pape lui envoya des Prélats Domeſtiques; & la Princeſſe Douairiere de Toſcane m'ordonna de voir de ſa part *notre Cuſtode*; car elle avoit la bonté de le nommer ainſi. Les regrets qui ſuivirent ſa mort, égalerent l'eſtime qu'il s'étoit attirée durant ſa vie; & pluſieurs Académies à Rome & ailleurs, ont célébré ſes loüanges.

Creſcembeni étoit d'une taille médiocre, maigre, & d'une complexion délicate: ce qui joint à ſa voix caſſée, & preſque rauque, ne rempliſſoit pas, quand on le voyoit, l'idée que ſa réputation avoit fait naître. Mais ſes manieres corrigeoient ces défauts; &

ſa douceur admirable, dans un tempérament bilieux, gagnoit tous ceux qui le pratiquoient. Attaqué en diverſes manieres, il parut toûjours inſenſible aux injures : & le ſeul défaut qu'on put lui réprocher c'eſt d'avoir répandu les loüanges avec trop de profuſion. Il poſſédoit à fond tout l'art de la Poëſie, & il en parloit en homme conſommé. Cependant un de ſes Confreres lui a reproché que ſes Vers n'avoient pas cette force, ni cette heureuſe facilité qui brille dans ſa Proſe. Son jugement exquis & ſûr dans les Ouvrages d'eſprit, le faiſoit conſulter de toute l'Italie, & l'accabloit d'une foule d'Ecrits, ſur leſquels on s'empreſſoit d'avoir ſon ſentiment. Perſonne ne connut jamais mieux la pureté de la langue Toſcane, & ne ſçut mieux la mettre en pratique. Il écrivoit avec une facilité incroyable, & toutes fois avec tant d'élégance, & de termes ſi propres, & ſi bien choiſis, qu'il n'eut point d'égal en ce genre. En un mot *Creſcembeni* fut véritablement un grand homme. Son Egliſe a perdu en lui un excellent modéle des vertus de ſon état ; les Lettres, un Patron

zélé, & moi, un parfait ami. En effet, le rang que je tiens dans l'*Arcadie*, les Charges dont j'y ai été honoré; tout cela je le dois uniquement à l'affection qu'il eut pour moi.

Pour vous, M. R. P. ſi vous avez aimé, ſi vous avez eſtimé *Creſcembeni*; ſi vous vous confirmâtes en arrivant à Rome, dans l'idée que vous en aviez conçuë à Paris vingt ans auparavant: il eut pour vous les mêmes ſentimens, il rendit juſtice à votre Erudition, il vous admit dans ſon Académie, & vous reçut au nombre des *Arcadiens*. Et, s'il étoit encore en état d'être ſenſible à votre zéle pour ſa gloire, combien le ſeroit-il au ſoin que vous prenez de la faire paſſer juſques chez les Etrangers? Je vous dois des remercimens, de ce que vous avez bien voulu m'aſſocier à ce deſſein, &c.

De l'Abbayë de Grotta Ferrata, le 10. Novem. 1728.

ARTICLE LV.

TRAITÉ DE LA PEINTURE ET de la Sculpture par MM. Richadſon, Pere & fils. A Amſterdam. Chez Hermans Vitwerf. 1728. & ſe vend à Paris chez Briaſſon In 8° I. Tome pagg. 216. II. Tome pagg. 230. III. Tome pagg. 755. ſans un Diſcours & les Tables.

(1) ſuitte de l'ARTICLE XLI. au mois d'Avril MDCCXXIX.

Eſſai ſur l'Art de critiquer.

CEt Ouvrage eſt nouveau, & peut-être unique en matiere de Peinture. Par-là il eſt intéreſſant. Car qui n'a pas envie de devenir Connoiſſeur? Il ne faut pas pour-tant s'imaginer qu'on le devienne ſur la ſimple lecture de ce Traité. On en jugera par les regles que donne l'Auteur. Elles roulent ſur trois choſes principales ; 1°. ſur la bonté d'un Tableau ; 2°. ſur la connoiſſance des mains, c'eſt-à-dire, des manieres ; 3°. ſur le diſcernement des Originaux & Copies.

1°. Pour juger en général de la bonté

du Tableau, commencez à vous défaire de tout préjugé & de tout faux raiſonnement : 1°. de tout préjugé ; car l'eſtime des Connoiſſeurs vrais ou prétendus, le rang d'un Tableau ou deſſein dans une collection, le prix qu'il a coûté, le Païs d'ou il vient, & ſemblables préventions, ne ſervent qu'à renverſer l'imagination. Examinez la choſe en elle-même, & l'impreſſion qu'elle vous fait : 2°. De tout faux raiſonnement ; un Tableau eſt d'un grand Maître ; donc il eſt excellent. Mal raiſonné. Les grands Maîtres ont eu ſouvent leur commencement, leur progrès, & leur déclin.

Ayant gagné ce point-là ſur vous, conſidérez le Tableau, ſans égard à l'intention du Peintre. Imitez les Commentateurs, (qui ont du goût, s'entend) un Commentateur, dira-t-on, découvre dans un Ouvrage des beautez, auſquelles l'Auteur ne penſa jamais. « En meritent-elles moins notre » attention ? Ne s'y rencontre t-il pas » auſſi des défauts, qu'on n'avoit pas » deſſein d'y laiſſer » ?

Faites-vous un ſyſtême de regles qui ſoit à vous. La premiere partie de ce Li-

vre vous les apprend : on vous inſtruit à vous en former de pareilles. Enfin étudiez les meilleurs morçaux, & rendez-les-vous familiers : c'eſt le précepte des préceptes en tout art & en toute Science ; & voilà où il en faut toûjours revenir. Ainſi nous ne nous étendrons point ſur le reſte de cette ſous-diviſion. 2°. Pour diſtinguer de quelle main eſt un Tableau, le précepte dont on vient de parler, pourroit ſuffire. Auſſi l'Auteur le remet-il ſous les yeux des Lecteurs, mais avec une grande variété d'exemples & de penſées. Il y indique même, autant qu'il eſt poſſible, les différences les plus délicates de toutes les manieres des grands Peintres. Il eſt certain que tous les ſtiles ne ſe reſſemblent pas, qu'ils différent même autant que les airs & les viſages. Il n'y a donc qu'une grande habitude, & une fineſſe exquiſe de goût, qui nous apprenne à les reconnoître, & à les diſcerner ſans crainte d'erreur.

3°. Le diſcernement des Originaux d'avec les Copies, ſoit que les uns & les autres ſoient de différentes mains, ſoit qu'ils ſoient de la même en différens tems, ſoit que le Tableau ſoit d'inven-

tion ou ne le ſoit pas, d'après nature ou non &c. Ce diſcernement, exige encore un degré d'attention, d'idée claire, & ſur-tout de goût, qu'il n'eſt pas poſſible d'exprimer dans un Extrait, puiſqu'on le peut à peine dans un Livre.

Le diſcours ſur la ſcience d'un Connoiſſeur paroît être fait exprès pour inſpirer l'amour de cette ſcience aux Anglois. L'Auteur avouë qu'ils la négligent. C'eſt beaucoup pour un homme tellement épris de la ſupériorité de ſa Patrie ſur les autres Nations, qu'il veut qu'elle l'emporte ſur elles, du moins en fait de portraits. Nous ne ſuivrons point le détail de ce diſcours. Car outre qu'il eſt moins méthodique que les autres, ce ſont les mêmes penſées qu'on y reſſaſſe; & la maniere dont il eſt traité, plus du goût des Anglois que du notre. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait à profiter. On en peut juger par les Articles précedens. Mais un Livre peut être bon, ſans avoir ni l'ordre ni la clarté, ni l'élégance, qui font le caractere propre des François. Intérêt de Nation à part, chaque Peuple doit convenir de ce que les autres ont de bon, & le mettre à profit.

III^e. Partie

Discours Préliminaire de M. L. H. Ten-Kate sur le Beau Idéal.

Pour donner quelque idée du *beau Idéal*, que M. *Ten-Kate* dit n'avoir pas été assez éclairci par les termes de *beau*, *bien proportionné*, *naturel*, *sublime*, & *d'un grand goût* ; il l'appelle une *harmonieuse proprieté*, une *touchante unité*, une *convenance pathetique*, en un mot un vrai *Decorum*, une *bien-séance des idées tant pour le visage & pour la Taille, que pour les atitudes.* Tout cela veut dire que le suprême degré de la Peinture ne consiste pas dans une imitation simple & servile, soit de la Nature commune, soit même de l'Antique, mais dans une imitation embellie par la force des idées, qui sans altérer la ressemblance du modele, y ajoûtent un lustre qu'il n'a pas. « C'est ainsi que » dans les portraits de *Vandik*, outre » la grace du Coloris, on remarque » ordinairement une certaine *gentil-* » *lesse*, accompagnée de certaines au- » tres particularitez, qui tout agréa-

„ bles qu'elles ſont en elles-mêmes, „ ne laiſſent pas quelquefois par le trop „ d'abondance, d'affoiblir tant ſoit „ peu le grand goût. On trouve ordi- „ nairement dans les Portraits du *Ti- „ tien*, une certaine Majeſté, & une „ certaine gravité Eſpagnole ; dans „ ceux d'*Annibal Carrache*, beaucoup „ de vigueur, & une nature floriſſan- „ te, jointe à une gravité modeſte ; „ dans ceux de *Raphaël*, un air de „ Dignité, de Nobleſſe & d'eſprit. „ Enfin on remarque communément „ dans les Buſtes Antiques, une gra- „ vité mâle, accompagnée d'une cer- „ taine force d'eſprit : & ce ſont ces „ additions ingénieuſes & idéales, qui „ immortaliſent les Maîtres, &c „.

Voilà le *Beau Idéal* déſigné, ſinon défini. Sur ce piéd-là l'Auteur partage les Maîtres les plus Célebres en trois claſſes. Il place dans la premiere ceux qui ſe ſont attachez à imiter des Modeles communs. Comme *G. Douw*, *Metzu*, & quelques autres Copiſtes heureux, mais ſimples Copiſtes. La ſeconde eſt de ceux qui ont ajoûté aux Modeles quelques beautez d'eſprit, & donné une eſpéce de *Naturel mixte*,

tels qu'*Alebert*, *Durer*, *Lucas de Leyden*, qui repréſentent d'ordinaire un Peuple *Gothique*, & d'un goût au-deſſus de la populace. *Rambrant* eſt de ce genre : mais il l'emporte de beaucoup ſur les autres par ſon expreſſion, & ſa naïveté auſſi éloignée de la Nobleſſe que de l'affectation. *Rubens* s'éleve au-deſſus de *Rambrant*, en offrant un Peuple d'un plus grand goût ; mais il y a du ruſtique. *Vandik* a moins de ruſticité. *Titien* & *Paul Veroneſe* n'en ont point du tout. Mais en récompenſe il y a dans leur goût un peu d'affectation Théatrale. Cela ſignifie (comme on voit) que le goût de chacun de ces grands Peintres, ſe ſent un peu du terroir où ils ſont nez. Mais, pour ſuivre l'Auteur dans ſa maniere de penſer & de s'exprimer, il faut ſuivre l'*Idéal* de degré en degré, depuis l'*Idéal* gracieux, mais commun de *Cortone* ; l'*Idéal* d'un grand goût, d'*Annibal Carrache* (& il faut mettre dans ce degré l'Antique *Romain* ;) l'*Idéal* d'un goût grand & terrible, de *Michel-Ange* ; *l'Idéal* d'un goût délicat & dégagé, du *Parmeſan* ; juſqu'à *l'Idéal* ſublime & d'un très-haut degré, dont on n'a de modele

que *Raphael*, & l'Antique *Grec* du beau siécle. Ces différens degrez si contigus rendent l'intervalle de la seconde à la troisiéme classe, assez difficile à marquer. Sur cette division, l'Auteur s'étend & s'explique de plus en plus par des détails d'exemples, qu'ils seroit trop long de rapporter.

Il finit enfin par l'Exposé d'une *proportion* générale & conforme aux Loix de la Nature pour les différentes tailles tant des hommes ordinaires, que des plus belles Antiques. La taille haute & fine où *suelte*, la médiocre, & la petite peuvent toutes avoir leurs beautez: il ne s'agit que d'en déterminer les rapports. La Nature a semblé elle-même partager l'homme en neuf parties égales, qu'on peut nommer *Modules*. Les trois tailles different en ce que les plus basses ont la tête plus grande & le col plus court; au lieu que les hautes ont tout le contraire. Ainsi on peut compter pour la tête des petites tailles un module & $\frac{1}{4}$, pour le col $\frac{1}{4}$; pour la tête de la taille médiocre, un module & $\frac{1}{8}$, pour le col $\frac{3}{8}$; pour la tête de taille haute, un module; & pour le col $\frac{1}{2}$ module: ce qui revient, comme on voit, au mê-

me. Par-là on trouve la même proportion entre ces trois ſortes de têtes, que dans les intervalles des tons de la Muſique; car la tête de la premiere eſpece eſt à la tête de la ſeconde comme 8. à 9. intervalle du ton majeur. La tête de la ſeconde eſpece eſt à la tête de la troiſiéme, comme 9. à 10. intervalle du ton mineur. Enfin la tête de la taille élevée eſt à celle de la petite, comme 8. à 10. ou 4. à 5. intervalle d'une tierce majeure. On trouvera aiſément par-là quelle eſt la proportion des tons des trois eſpéces; à ſçavoir les rapports de 4. à 3. intervalle d'une quarte, de 3. à 2. intervalle d'une quinte; de 4. à 2. où 2. à 1. intervalle de l'Octave. Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans tout le reſte de ſes ſou-diviſions, il ſuffit de les entre-voir.

Deſcription de pluſieurs des ſtatuës, Tableaux, Deſſeins, &c. qui ſe trouvent en Italie.

Cet Ouvrage appartient plus en propre à M. *Richadſon* le Fils, qu'au Pere. C'eſt le fruit des Voyages que le premier a faits en Italie, où le ſecond

n'eſt jamais allé. Il nous en avertit lui-même en pluſieurs endroits avec des regrets extatiques. Son amour paternel n'a pas moins d'enthouſiaſme. Il auroit peut-être été mieux de ſupprimer ces Eloges quoique méritez : mais on les paſſe à un Pere tendre. On a plus de peine à ſouffrir beaucoup de digreſſions peu néceſſaires, ou peu importantes au Public ; comme quand il nous apprend *qu'il eſt dieu merci marié*, & choſes pareilles, toutes enrichies & ornées de beaux vers de *milton* peu heureuſement rendus en François. Cela ne décredite pas le fond du Livre qui eſt bon. La Deſcription ſur tout, dont il s'agit ici, eſt tout-à-fait curieuſe ; & c'eſt peut-être la plus ample & la plus exacte que nous ayons, outre qu'elle eſt la derniere : du moins l'emporte-t-elle ſur les *Vazari*, les *Bellori*, &c.

Comme c'eſt une ſorte d'Ouvrage, dont le ſeul Catalogue ſeroit très long ; nous nous contenterons de citer les lieux, où l'Auteur a fait ſa récolte. Les voici, *Milan Plaiſance*, *Bologne*, *Florence*, *Rome*, & ſes *Environs*, *Piſe*, *Sienne* ; *Luques*, *Parme*, *Modene*, *Man-*

touë, *Verone.* Les Descriptions sont plus détaillées qu'ailleurs ; & souvent elles deviennent de curieuses Dissertations. Il ne faut pas oublier que dans l'Introduction l'Auteur indique les Collections, qui se trouvent en *Angleterre*, en *France*, en *Flandres*, en *Hollande*, en *Espagne*, en *Allemagne*, & dans les trois États d'Italie qu'il n'a pas vûs ; *Naples*, *Venise*, & *Genes.* En parlant de la *France*, il n'oublie pas le Cabinet, & la belle Collection de M. *Crozat*, qui deviendra publique. Mais il omet bien des Cabinets de Curieux qu'il n'a pas connus. Il prétend aussi-bien que son pere, que l'Angleterre possede seule " plus de Desseins » qu'aucune autre Nation, & peut-» être autant que tout le reste du mon-» de entier ». Ils en exceptent l'Italie. Enfin l'un & l'autre veut que, quoique la Peinture ne soit pas autant goûtée en Angleterre qu'en Italie & en France ; toutes fois les Anglois l'emportent pour les Portraits. Laissant à part tous ces détails & toutes ces questions, il seroit bien à souhaiter, que comme nous avons des Dictionnaires d'Histoire, d'Arts, &c ; on en fît un bien

complet de toutes les Deſcriptions faites par des gens du métier, ou des Connoiſſeurs; car deux ou trois mots ſur un Tableau ne ſuffiſent pas. Cela dégenere en Liſte ou en Catalogue. Mais quelle richeſſe ne ſeroit-ce pas q'une ample collection de tous les bons Ouvrages de ſculpture & de Peinture en Eſtampes. Celle de M. *Crozat*, jointe à celles qui ont précedée, & qui ſe feront dans la ſuite, fait eſpérer que la Poſtérité joüira de ce Tréſor.

ARTICLE LVI.

AVVERTENSE DI S. CARLO, per li Confessori, con l'Aggiunta d'un Libro di Canoni Penitenziali, &c. In Venezia MDCCXXV. Appresso la Società Albriziana, &c. *Avertissemens de S. Charles, avec un Recueil des Canons Penitentiaux. A Venise*, 1725. *par la Compagnie des Albrizi, in* 12. *pagg.* 176.

C'est un Docteur en Médecine, c'est M. *Jacquer Antoine Lupi*, qui donne au Public ces *Avertissemens de S. Charles*, & ces Remedes spirituels, pour les maladies de l'Ame. En Italie ces Remedes précedent ceux qui ne sont destinez qu'à guérir le corps; & le Médecin ne marche qu'à la suite du Confesseur, dès qu'on a jugé que le mal n'est pas sans danger. Le charitable Docteur en Médecine fournit dans cette collection aux Confesseurs & aux Pénitens, aux sains & aux malades, des regles si respectables, & si autorisées, que le nom seul

de leur ſaint Auteur en donne une idée plus avantageuſe que ne pourroient faire tous nos éloges. Elles entrent dans un détail qui ne laiſſe rien deſirer de ce qu'un zéle éclairé peut ſuggérer à un Paſteur, pour le ſalut de ſon troupeau. On les regarde par tout comme des inſtructions très-utiles, & comme un modele parfait de conduite bien au-delà du Territoire où elles ont particulierement force de Loi.

Quant aux *Canons Pénitentiaux*, ils ſont tirez de quelques Conciles, des anciens Canoniſtes, des Livres Pénitentiaux; & diviſez en dix claſſes, ſuivant l'ordre des Préceptes du Décalogue rapportez en texte, à la tête de chaque article.

On ajoûte un Decret de la Congregation des Evêques & des Réguliers, du 9. Janvier MDCCI. portant deffenſe à tous Confeſſeurs d'abſoudre des cas marquez dans la Bulle *in Cœna Domini*, & de tous autres cas reſervez au Pape, ou aux Evêques, ſans la permiſſion de ceux qui les reſervent. Cette Ordonnance ne regarde que l'Italie, encore en excepte-t'on la

ville de Rome. Le 26. Novembre MDCCII. la même Congregation expliqua quelques difficultez qui ſe rencontroient dans ſon Decret; cette explication l'accompagne.

L'Ouvrage eſt dédié à l'illuſtre Marquis Scipion *Maffei*, dont nous avons ſouvent parlé dans ces Mémoires. M. *Lupi ſe plaint* que ſa Patrie ne lui a pas rendu la juſtice qu'on lui fait dans les Pays étrangers ; comme il paroît, dit-il, par les Journaux de Trevoux, de Leipſick, de Hollande, & d'ailleurs. En effet, une Lettre imprimée à la tête d'un Livre Anonyme *ſur la Confeſſion*, ſemble vouloir ôter à M. *Maffei* la découverte des Commentaires de *Caſſiodore* tirez de l'ancienne Bibliothéque des Manuſcrits du Chapitre de Vérone, & imprimez à Florence en 1721, avec de ſçavantes Remarques, dont nous avons donné l'Extrait au mois d'Août 1722. pag. 1472. . . . . M. *Lupi* avertit que cette Edition, & celle qui fut faite à Londres preſque au même tems, ne contient pas toutes les Obſervations de l'Auteur; parce que quelques feuilles ne furent pas envoyées à tems à l'Imprimeur. Dans le deſſein d'en

donner une complete, l'illuſtre Sça-vant a arrêté celle que l'on préparoit en Allemagne. Au reſte, il ne faut pas juger des ſentimens de la Nation, par le procédé d'un Auteur Anonyme ; ou ſi l'Italie eſt ſi reſervée à loüer un ſçavant dont elle regarde la gloire comme la ſienne propre, ce trait de modeſtie nationale doit exciter les Peuples étrangers à féliciter la Patrie de M. MAFFEI de l'honneur qu'il lui fait par les Antiquitez dont il l'a enrichie, par ſon érudition, par ſes doctes Ouvrages, & ſinguliérement par ſa *Bibliotheca Veronenſis Manuſcripta.*

ARTICLE LVII.

NOUVELLES LITTERAIRES, Ou Avis, Découvertes, Observations, Critiques, Extraits de petits Ouvrages, Explications, & autres Connoissances de Litterature.

ÉCRITURE-SAINTE. THÉOLOGIE.

DE PARIS. M. l'Abbé DE LESTANS Ancien Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, vient de publier chez *De Hansy* sur le Pont au Change *Nova & accurata editio Psalmorum Davidis una cum Paraphrasi* BUCHANANI *Poëtæ celeberrimi* en deux volumes *in* 12. On connoitra son zêle & son éloquence par l'étenduë, les détails & le stile nombreux de son Épitre Françoise au Roi, laquelle contient vingt-huit pages : sa Preface Latine qui en remplit cent dix fait voir son érudition sur la matiére, le Texte, les Versions des Pseaumes, & son goût pour les belles Lettres paroît par le choix & l'éloge qu'il fait de cette Poësie de *Buchanan*; dont on porte

néanmoins un jugement un peu different dans ces Mémoires. Les Pseaumes sont distribuez en ce Livre, par Offices; ceux de Matines & de Laudes pour chaque jour de la Semaine composent le premier Tome; le second conforme, dans le même ordre du Breviaire, Prime & les autres Offices précedent les Complies: les Antiennes accompagnent leurs Pseaumes; on y a aussi joint les Hymnes. C'est que l'intentiou du sçavant Éditeur est que ce Pseautier serve de Breviaire, même au Chœur; & que le Latin de *Buchanan* rende intelligible aux Moines & aux Chanoines le Texte de la Vulgate; l'Interpretation Françoise des Pseaumes par le P. LALLEMANT, n'eut-elle pas été un secours plus convenable pour parvenir à cette fin?

Les *Pseaumes* en Latin selon la Vulgate, avec des Notes Latines, où l'on rend compte, sur chaque Pseaume, de son Titre, de son objet, de son Auteur, de la liaison entre les Versets, du sens Historique, Littéral, Grammatical; du sens spirituel, élevé, mystique. *In* 4°. pages 446. & *in*

12. A la fin de l'*in* 4°, on trouvera un *Appendix* de 150. pages, où l'on discute environ 650. différences ; qui se trouvent entre le Texte Hebreu, & les Versions des Septante, d'Aquila, de Symmaque, de Theodotion ; la Paraphrase Caldaïque, la Version Latine de S. Jerôme, la Vulgate. Chez *Estienne* & *Lottin* ruë Saint Jacques, *Quillau* ruë Galande, *Chaubert* Quai des Augustins.

DE OXFORD. On publie ici *Paraphrase entiere de l'Écriture Sainte*, par M. *Edoüard* WELS. *In* 4°. quatre volumes. L'Auteur donne en cette maniére tout l'Ancien Testament. Il traduit en Anglois, le plus exactement qu'il lui est possible, le Texte original. Il explique ensuite par une Paraphrase le Texte divisé & sous-divisé en autant de Paragraphes que le sens le demande. Les Remarques surviennent selon le besoin ou l'occasion : & chaque Livre est précedé d'une Instruction Préliminaire.

DE LONDRES. La Critique Latine donnée par le Docteur BURNET, sous le Titre *Archæologia Philosophica* ; où il est traité de la Création du Paradis,

& de la Chûte de l'homme ſelon Moïſe ; a été traduite en Anglois & enrichie de Remarques, par M. FOXTON. *In* 8°.

DE PADOUË. *Larvati ſcribillatoris breviſſima Defenſio ab injuriis & falſitatibus, aliiſque Autoris Vindiciarum Ambroſii Catharini. In* 8°. pagg. 14.

C'eſt une plainte contre le troiſiéme Paragraphe du Ch. 16. d'un Livre du P. *Serry*. L'Auteur prétend que ce Dominicain l'a injurié & calomnié en cet endroit. Le fort du Démêlé roule ſur ce paſſage de S. Auguſtin : *pueri dùm baptiſantur per ora & corda Geſtantium credunt.*

On a reçû ici un *in* 4°. Latin ſur la Prédétermination Phyſique, & la Grace Efficace par elle-même. Comme dans ce Livre l'Auteur en veut également à tous les Adverſaires de la Prédétermination Phyſique ; pour faire de la plûpart de ſes Argumens, autant de glaives à deux trenchans, qui écartent & le Janſeniſte & le Catholique Moliniſte ; il eſt obligé d'employer ſouvent dans un Syllogiſme, ou quatre termes, ou, pour troiſiéme & moyen terme, un terme pris à

double sens. Voici par exemple un des raisonnemens, sur lesquels il paroît le plus compter. « Les Pelagiens » accusoient le sentiment de S. Au- » gustin de détruire la Liberté. Or les » Molinistes accusent le sentiment des » Prédéterminans de détruire la Li- » berté. Donc le sentiment des Pré- » déterminans est le même que celui » de S. Augustin ». Comment n'a-t-il pas fait attention, qu'il fournit aux Calvinistes un moyen de faire S. Augustin Calviniste, comme il le fait Prédéterminant, car, en suivant sa méthode de raisonner, ils diront: » les Pelagiens & les Demi-Pelagiens » accusoient le sentiment de S. Au- » gustin de détruire la Liberté. Or » les Prédéterminans accusent le sen- » timent des Calvinistes de détruire » la Liberté. Donc le sentiment des » Calvinistes est le même que celui de » S. Augustin ». Cette conclusion est exactement sur le modéle de celle de l'Auteur. Le Livre est intitulé: *F. Ignatii Hyacinti Amat de Graveson sacræ Facultatis Parisiensis Doctoris... Ordinis Prædicatorum, Epistolæ ad amicum scriptæ Theologico-Historico-Pole-*

micæ, in quibus doctrina dè Gratiâ se ipsâ efficaci, & dè Prædestinatione gratuitâ ad gloriam antè omnem prævisionem meritorum contra Scholæ Thomisticæ Adversarios asseritur ac vindicatur. Classis Prima, 1728. *Romæ* pagg. 424. outre les trente-une pages qui contiennent la Dédicace au Pape, la Préface, & les Approbations. Cette *Classe* renferme onze Lettres & trois Recuëils de preuves ou *documens*. La premiere Lettre est Historico-Théologique, la seconde & la troisiéme sont Philosophiques : les sept suivantes Théologiques : la derniere est Historico-Critique.

De Naples. Ce n'est point à Cologne, qu'a été imprimée la Critique Italienne de *Grannove*, par un Anonyme : *Lezzioni Morali e Theologiche sopra l'Istoria Civile del Regno di Napoli. In Colonia* 1728. L'Ouvrage est divisé en deux Tomes. Le premier est de 412. pages, & le second en a 445. Le stile est pur & élegant, les preuves solides, & traitées avec toute la modération que l'occasion peut comporter. Ce sont trente-cinq Lettres familiéres, dont trente-deux sont ou *del Vestino al Campano*, ou *del Cam-*

pano al Veſtino ; & les trois dernieres *del Euſebio Filopatro al S. Pietro Giannorne*. Outre la Table des trente-cinq Lettres ; qui tient plus de trente pages , il y a un *Index* des Propoſitions de *Giannone* , qu'on trouve cenſurables; les unes , comme impies; les autres , comme Hérétiques ou ſentant l'Héréſie ; d'autres , comme téméraires ou ſcandaleuſes , offenſives des oreilles pieuſes , ſéditieuſes , injurieuſes à la réputation du Prochain , & même à la dignité des Princes d'Europe. Cette Table eſt de dix-neuf pages. L'Adverſaire G. eſt en effet fort blâmé à Rome. Il parle des Papes , des Religieux , des Prêtres , & des choſes Saintes , en homme qui veut les rendre odieuſes & mépriſables : & il fait aux Princes Temporels l'injure de paroître vouloir par-là leur faire ſa Cour.

De Rome. Il paroit ici depuis quelque - tems quatre Lettres imprimées : ſçavoir une Réponſe de M. C. De Noailles au Pere *Graveſon* que ce Dominicain a fait traduire en Italien , & qu'il a publiée ; une Lettre de Felicitation écrite à cette Eminence par le

Sacré College ; *de excelso-solio je.* La Réponse de Son Eminence, dans laquelle elle dit : *Audistis & obstupuisti è tenebris emersisse in vulgus infaustum scriptum quod revincere ac refellere non decet nisi indignatione & contemptu ; neque enim Ego aliâ ratione decreti idipsum propulsare & conferere quam constanti studio & labore in defendendis Apostolicis Judiciis & asserendâ publicâ tranquillitate* ; enfin une Lettre du même Cardinal à Sa Sainteté.

Philosophie. Physique. Mathematiques.

DE PARIS. *La Théologie Astronomique*, ou Démonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu, par l'examen & la description des Cieux, enrichie de figures, composée par M. Guillaume DERHAM Chanoine de *Windsor*, traduite de l'Anglois sur la V^e Edition, sert de suite à la *Théologie Physique* du même Auteur, dont on a fait sentir le mérite dans les Mémoires de Trevoux. Ce Livre se vend chez *Chaubèrt* Quai des Augustins. 1729. *In* 8°.

DE LONDRES. La Traduction An-

gloise que M. Jean CLARCKE a donnée du Systême de M. *Rohault* sur la Philosophie naturelle paroit, d'une seconde Edition chez *Knapton* augmentée des Notes de Samuel CLARCKE.

M. MORGAN a fait imprimer *in* 8°. chez *Curll* sa Traduction Angloise du *Traité* François, dans lequel M. DE LA JONCHERE Ingenieur entreprend de demontrer par des Argumens tirez des experiences & des principes de la Physique, de la Mechanique, & des Mathematiques, l'*Immobilité de la Terre*, & sa situation fixe au centre de l'Univers, pendant que tous les Corps Célestes font leurs mouvemens journaliers autour d'elle & non autour du Soleil. Cependant,

Le Docteur *Hallay* communiqua dernierement à la Societé Royale la nouvelle découverte de M. *Gradley* sur le mouvement de la Terre, & la veritable vitesse de la Lumiere : il s'est servi pour cela d'un instrument inventé par feu M. *Molineux* de l'Amirauté & construit par M. *Graham*, cet instrument peut quand on le veut être placé perpendiculairement a une seconde près : on s'en sert pour cher-

cher la parallaxe d'une étoile fixe au Zenith selon la méthode proposée par Messieurs *Hake* & *Wren*. M. *Bradley* a pris pour cette découverte une peine infinie, se tenant quelquefois quatre ou cinq heures de suite couché sur le dos. Il en prepare une Relation qu'il publiera bien-tôt. Il a voulu d'abord faire sçavoir en général qu'il a fait cette découverte, afin qu'aucun autre ne se l'approprie. Le Docteur *Halley* n'en a pas dit davantage. Mais voyez ce que le Docteur *Taylor* a ajouté au Docteur Desaguilliers. Une étoile fixe observée exactement paroît dans le cours d'une année décrire un petit cercle dans les Cieux, ce qui procéde du mouvement de la Terre dans son Orbe. Avec la vitesse de la lumiere qui vient dans un certain tems des étoiles fixes, on trouve la grandeur apparente de ce Cercle.

De Hollande. M. Sgravesande Professeur démontre exactement par des experiences, que les forces des Corps sont entre elles comme le produit des Masses par le quarré de leurs vitesses; ce qui est contraire au sentiment communément reçu, lequel

ſuppoſe que les forces ſont comme le produit des maſſes par les viteſſes. Meſſieurs *Leibnitz* & *Hugghens* ont ainſi conjecturé par raiſonnement, avant que M. *Sgraveſande* eut fait la découverte d'une maniére de le prouver.

DE PARIS. M. DUPERRAY Doyen des Avocats du Parlement vient de mettre au jour chez *Paulus Dumeſnil* au Palais, un quatriéme Tome des *Moyens Canoniques pour acquerir & conſerver les Beneſices & biens Eccleſiaſtiques*; c'eſt un *Traité de la Regale.*

DROIT.

Recueïl des principales Déciſions ſur les matiéres Béneſiciales, in 8°. pagg. 471. Chez Armand ruë Saint Jacques. 1729. Ce Livre renferme dans ſon peu d'étenduë une grande quantité de matiéres, & tient lieu de beaucoup d'autres Ouvrages, qui auparavant pouvoient paroître néceſſaires pour l'intelligence des affaires Béneficiales; ou du moins il peut en beaucoup d'occaſions en ſuppléer la lecture. L'Ecrivain cite à propos les Auteurs, les Canons, les Ordonnances, les Ar-

rêts. Il en rapporte au long les Articles, autant qu'il convient, pour établir les décisions. Ces Décisions sont précises, & demandent d'autant plus d'attention de la part du Lecteur, qu'elles lui offrent plus de choses en moins de paroles. On doit aussi remarquer en ce Livre avec soin les formalitez qui sont à observer dans les Actes & dans la Procedure : on les y trouve exactement déduites : & M. D...... fait paroître en cet *Abrègé* la même habileté & la même précision que dans un Livre précedent qu'il a si justement intitulé : *accurata institutionum Justiniani Explanatio.* Chez Osmont 1724. Il a donné en Latin celui des deux Traitez, qu'il adresse plus particulierement aux jeunes Legistes : & il donne en François celui par lequel il dirige les Bénéficiers dans la conduite de leurs affaires.

De Milan. Plusieurs Jurisconsultes très-éclairez dans les matiéres du Droit Canonique conduisent l'Edition des cinq Volumes *in folio* dont sera composé le grand Recueïl intitulé *Sacræ Rotæ Romanæ decisiones recentiores in compendium redactæ & ad modum*

INDICIS per Materias & tractatus distributæ, on y a raſſemblé avec un ſoin particulier toutes les matieres qui appartiennent au Concile de Trente. Et tout ce qui concerne les Bulles, les regles de Chancellerie, les Privileges des Reguliers, les Statuts particuliers. On a redigé dans le dernier Tome, le prononcé de toutes les déciſions, & ſans ſe fièr aux Sommaires ordinaires qu'on a trouvez infidelles; on a extrait des déciſions mêmes le precis qu'on en donne. Le premier Tome va paroître. Le prix en ſera le même que de ceux de Veniſe; mais l'impreſſion ſera mieux conditionnée.

Antiquitez. Hiſtoire.

DE VENISE. Le Traité *de gli Anfiteatrie ſingolarmento del Veroneſe* paroît depuis quelques mois de l'Impreſſion de *Verone*. L'illuſtre Auteur M. *Maffei* y diſcute ce qui appartient ſoit à l'Hiſtoire, ſoit à l'Architecture. Il prétend avoir découvert un nouvel ordre Toſcan. Il démontre que l'Amphiteâtre de *Paula* n'eſt qu'un Théâtre. Il fait un grand uſage des Mé-

dailles & ſur tout d'un Médaillon du Cardinal *Albani*, où l'on voit l'Amphiteâtre de *Gordien*.

L'impreſſion déjà annoncée de l'*Hiſtoire Bizantine*, & que prépare Barthelemy *Javarina*, eſt propoſée préſentement aux Souſcripteurs avec ces particularitez vingt-deux volumes *in folio*, contenant trente-quatre Tomes, & d'une Edition préférable, dit-on, à la précedente par tous les endroits qui peuvent contribuer à rendre une Edition recommandable, reviendront à cent Ducats, Il paroîtra un Volume tous les deux mois & demi. Le premier ſera mis ſous la preſſe au mois de Mai : Avant que l'Impreſſion d'un Volume ſoit commencée, le Souſcripteur doit avoir fait tenir ici les vingt-neuf livres qu'il lui doit coûter. Si le nombre des Volumes ſurpaſſe celui de vingt-deux, ce qui peut ſur tout arriver par des Additions néceſſaires, chacun des Volumes de ſurcroît eſt d'avance propoſé ſous les mêmes conditions.

De Londres. *Cyropædia*, ou l'Éducation de Cyrus par *Xenophon*, traduite du Grec en Anglois par feu M.

Maurice ASTLEY COWPER, ſe vend chez *Jean Noon* en deux Volumes *in* 8°.

M. Braithwaite Capitaine fait imprimer par ſouſcriptions l'*Hiſtoire de la Révolution arrivée dans l'Empire de Maroc à la mort de Muly Iſmaël, avec des Obſervations Phyſiques, Morales, & Politiques.* Le Journal de ce qui eſt arrivé dans ce Païs-là depuis deux ou trois ans, ſera d'autant plus exact en ce Livre, que l'Auteur a été à portée d'être mieux informé; puiſqu'il accompagnoit M. Jean *Ruſſel* Conſul General de la Grande-Bretagne au Royaume de Maroc, & témoin oculaire de tous les Evenemens conſidérables. La Carte du Païs gravée par M. SENEX eſt un ſecours qui n'ornera pas peu cette Hiſtoire.

DE PARIS. *Lettre à un Membre du Parlement* (d'Angleterre) *contenant un détail des dettes de la Grande-Bretagne; & un Eſſai ſur les moyens de les acquitter*, traduite de l'Anglois. Chez *Chaubert*, Quai des Auguſtins. 1728. *in* 8°. pagg. 136.

L'Auteur eſſaye dans cette Lettre, de lever toutes les difficultez qu'oppo-

ſent en Angleterre pluſieurs perſonnes contre les fonds extinctifs : on appelle ainſi certaines Impoſitions extraordinaires ſur les Denrées & autres Marchandiſes, dont le produit eſt deſtiné à payer les intérêts des dettes de l'Etat à quatre pour cent ; & à rembourſer de ce qui reſte une partie des Capitaux. Dans le premier Article, l'Auteur fait faire réflexion à l'avantage que le Public retire de l'extinction de ces dettes. L'avantage conſiſte en ce que cette extinction des dettes met en état de décharger les particuliers, des Impoſitions extraordinaires, ou des anciennes. L'Auteur préfere ce ſecond ſoulagement ; parce que les Impoſitions extraordinaires ſur ces denrées & les Marchandiſes, chargent moins l'État ; ayant cela de propre, que chacun y contribuë à proportion de ſa dépenſe libre, volontaire ; &, comme on le preſume, proportionnée à ſes facultez : 2°. Parce que l'Etranger y contribuë auſſi-bien que les Naturels du Païs. Dans le ſecond Article, l'Auteur expoſe la raiſon qu'on a de croire que l'État par ce Syſtême, ſe trouvera liberé de ſes dettes au bout d'un eſ-

pace raiſonnable de tems. La Grande-Bretagne, le 24. Janvier 1727. doit cinquante millions de livres ſterlin; Or, en ſupputant d'une part le produit que donnent chaque année commune les Impoſitions, ſur leſquelles ſe prennent les fonds extinctifs, & d'autre part les Capitaux qui pourront être rembourſez chaque année; tous les Capitaux ſeront éteints en 1756. à moins que les fonds extinctifs ne ſoient divertis; ce que l'on ne doit pas craindre, après les Actes de Parlement à cet égard. La troiſiéme Partie regarde l'accélération de l'entier rembourſement des dettes, en ſuivant le même ſyſtême des fonds extinctifs. Des deux moyens qu'on propoſe, dont l'un ſeroit de réduire les intérêts des Capitaux à un denier moins fort, comme à trois pour cent; & l'autre, d'ajoûter aux fonds extinctifs déjà établis une ſomme annuelle; l'Auteur rejette le premier, parce que les Créanciers y perdroient un quart de leur Revenu, & que l'État n'y gagneroit que d'avancer de quatre ans & demi ſur 28. ans le Rembourſement total: & il embraſſe le ſecond, qui pro-

cure à l'État le même avantage, ſans cauſer aux Créanciers le même préjudice. Il eſt certain, dit l'Auteur, que les rentes, les biens, la dépenſe, & le Commerce de la Grande-Bretagne peuvent encore ſupporter facilement de nouveaux Droits, capables de fournir de nouveaux fonds pour le payement des Intérêts de toutes les ſommes, qu'on ſeroit obligé d'emprunter, pour groſſir les fonds extinctifs.

De Londres. M. Samuel Parker publie chez J. *Wilford* ſa Traduction Angloiſe de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* abregée, d'*Euſebe, de Socrate, de Sozomene, & de Théodoret*, avec la *Vie* de chacun de ces Hiſtoriens; des Notes ou Eclairciſſemens en marge, tirez des meilleurs Auteurs, & une Diſſertation preliminaire de M. *Charles* Leslie ſur l'uſage & ſur l'autorité de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique.

De Wurcebourg. *Commentarii de rebus Franciæ Orientalis & Epiſcopatus Wirceburgenſis, in quibus rerum geſtarum ſeries a primis gentis Francicæ originibus uſque ad Henricum Aucupem*

accurato ordine Chronologico ex coævis ſcriptoribus, Diplomatibus, Chartiſque genuinis & plurimam partem autographis, monumentis etiam aliis hactenus nondum editis exponitur, atque gemmis, ſigillis, nummis, veteribus picturis Regum & Epiſcoporum illuſtratur à Jo. Georg. ab Eckart. Tomi II. in fol. cum pluribus figuris æneis Wirceburgi 1729.
Le celebre Monſieur ECCARD, qui en eſt Auteur, eſt un Sçavant du premier ordre d'Allemagne. Il nous a donné depuis peu pluſieurs Ouvrages pour maintenir les droits & les prérogatives de l'Evêque de Wurcebourg contre les prétentions de l'Abbé de Fulde. On n'a pas manqué de lui repondre. Et c'eſt par cette raiſon, que Monſieur Eccard s'eſt vû obligé d'entreprendre cette Hiſtoire de Franconie & de Wurcebourg, qui eſt une des plus curieuſes, qui ait paru depuis longtems. Il met non-ſeulement tous les points diſputez entierement dans leur jour, mais il n'y a preſque pas une page, ou il ne ſe trouve quelque choſe de nouveau & de curieux, ſoit par rapport à la Diſcipline Ecléſiaſtique, ſoit par rapport au Droit public de

l'Empire & de la Franconie. Cet Ouvrage est d'autant plus intéressant, qu'outre un grand nombre de planches, l'Auteur y donne plusieurs Chroniques & autres pieces rares, qui pour la plûpart n'ont jamais été données. Mais ce qui merite l'attention des François, c'est que Monsieur Eccard commence ses Mémoires dès l'origine de la Nation, & que l'illustre Auteur n'y repond pas moins à la Haute idée, qu'on a conçûë de son profond sçavoir & de ses merites, qu'il l'a fait dans ses autres recherches, & sur tout dans son Commentaire sur la Loi Salique.

D'ANVERS. Les Reverends Peres Jean-Baptiste DU SOLLIER, Jean PIEN, Guillaume CUPERS, Pierre WAN-DER-BOSCH, publient le trente-uniéme Tome *in fol.* du grand Ouvrage *Acta Sanctorum*. C'est le VI^e^. pour les Saînts que l'on célebre en Juillet; & il en comprend cent dix-huit, outre les Anonymes; dont la mémoire est attachée aux 25, 26, 27, & 28^e^, jours de ce même mois. Pour commencer par Sainte *Anne*, parce qu'elle doit être mise hors de son rang, apparte-

nant plus à l'Ancien Teſtament qu'au Nouveau ; on ne compte pas beaucoup ſur ce qui ſe lit de ſes Actes, de ſa Patrie, de ſes Pere & Mere ; mais on s'attache à prouver qu'elle n'eut qu'un Époux & qu'une Fille : on recherche l'Antiquité de ſon culte en Orient, avant qu'il paſsât en Occident, où les Miracles l'ont ſi glorieuſement établi & ſi généralement étendu. Ceux de ces Prodiges, qui ſe ſont faits en Bretagne le Siécle paſſé, ſont ſi certains & ſi frapans, qu'on auroit beaucoup ôté à la Religion en les ſupprimant. On traite de ſes Reliques, que diverſes Egliſes diſputent les unes aux autres & du Paradoxe de la Réſurrection.

Dans la Claſſe Eccléſiaſtique, le plus diſtingué eſt S. *Jacques* le Majeur, le premier martyriſé d'entre les Apôtres, le premier Fondateur du Chriſtianiſme en Eſpagne, ſa Tranſlation à Compoſtel, les Pélerinages & les Miracles qui s'y font, & pluſieurs autres circonſtances, donnent lieu à beaucoup de Diſſertations ſçavantes & curieuſes : entre leſquelles une des principales eſt celle où l'on établit que les Eſpagnols ſont les poſſeſſeurs véritables de ce Dépôt précieux.

Les Grecs & les Latins parlent differemment d'*Eraste* Disciple de S. Paul. Mais de ce que S. Paul en a dit, on conclud qu'*Eraste* étoit un homme de considération de la ville de Corinthe, depuis Evêque de Philipes, plûtôt qu'Économe de l'Eglise de Jerusalem, & Evêque de Paneade.

Victor I. Pape & Martyr a beaucoup exercé la Critique, lorsqu'il a fallu démêler le vrai, sur ce qui regarde son âge, le jour de sa naissance, ses faits, ses écrits sa conduite dans l'affaire de la Pâque. Tout cela est ici mis dans le plus grand jour. *Innocent* I. n'éclate pas moins. Sa vertu, sa doctrine, ce qu'il fit pour l'honneur du S. Siége, pour la défense de S. Chrysostôme, pour le maintien de la foi; est traité à fond contre les Adversaires. En parlant de *Laurent* Evêque de Milan, on n'a pas manqué de tirer ce qui en a été écrit par *Ennode*, beaucoup de particularitez pour l'Histoire de l'Eglise. *Ecclesius* Evêque de Ravenne, fournit peu. Les Martyrs *Maur*, *Pantaleon* & *Serge*, offrent plus de matieres par les suites glorieuses de leur mort, que par les événemens de

leur vie. On trouvera pour France deux Evêques de Troyes. *Ours* dont on ne ſçait que le nom & le culte : & *Gamelien* qu'on avoit tort de confondre avec un *Himerius* : deux Evêques d'Auxerre *Ætherius*, dont l'Hiſtoire eſt demeurée inconnuë, au culte près; & *Geramius*, dont le culte n'eſt pas ſi établi, & dont l'Hiſtoire eſt ici en bon ordre. *Magnerie* Evêque de Tréves eſt un riche ſujet, & paroît ici avec éclat. On verra que *Samſon*, qui, de l'Angleterre où il étoit né, paſſa en Bretagne, & fut dans l'un & l'autre Païs un homme de Prodiges, n'a été Evêque ni en Angleterre ni en France, & n'a point vécu ſix vingt ans.

Dans l'Ordre des Moines, on diſtinguera l'Abbé *Paſteur*, plus connu par ſes Apophtégmes, que par le détail de ſa vie; un 3^{e}. *Simeon* Stylite, dont on examine s'il eſt le même que celui qui fut tué d'un coup de foudre; un autre *Simeon*, dont les Miracles, les Prophéties, les vertus, le culte, l'ont rendu infiniment célébre. On a eu beaucoup de peine à obtenir les Monumens, qui regardent les Saints *Evangeliſte* & *Peregrin*, honorez à Ve-

rone. Mais enfin on les a mis en œuvre, & on en a tiré des Éclairciſſemens importans. S. *Evrols* Abbé de S. Fuſcien, donne lieu à une Diſſertation contre le P. *Le Cointe*. Il a fallu auſſi réfuter *Tamayo* au ſujet des SS. *Ours* & *Leübace* connus par Grégoire de Tours. Entre les Saints de l'Etat Séculier, ſont les *Sept Dormans*; on les a triplez; mais ceux d'Epheſe ſont ici les ſeuls reconnus. Au contraire on avoit réüni ſur la tête d'un ſeul *Pantaleon*, ce qui ne peut convenir qu'à pluſieurs. On voit aſſez quel embarrars réſulte pour les Auteurs, par ces ſortes, ou de diviſions d'un ſeul perſonnage en pluſieurs, ou de confuſions en un S. *Chriſtophe* n'eſt pas une ſource de diſputes moins féconde. Ce qui ſe trouve ſur les SS. *Nazaire* & *Celſe*, étoit auſſi un cahos à débroüiller. Un *Felix de Nole* étoit encore joint mal à propos à de Saintes Martyres de Nicomedie. Le célébre *Cucuphat* que les Eſpagnols & les François s'envient réciproquement, ne fut point, comme l'on penſe, Compagnon de S. Chriſtophe, mais Martyr de Barcelone.

Entre les Saintes, les Vierges *Thée*

& *Valentine* martyrisées avec *Paul*, reçoivent ici les éloges d'Eusebe & de beaucoup d'autres. S^te^ *Irene* paroît admirable par tout ce qui mérite la vénération, & sur les meilleurs tîtres. *Glosine* est honorée depuis le IX^e^. siécle dans l'Abbaye qu'elle a fondée à Metz. Pour la Vierge *Chrétienne* de Flandres son culte est certain : le reste de ce qu'on en rapporte, est plus admirable que constant. Il s'en faut tenir aussi à la vérité du culte au sujet des Vierges Martyres *Julianne* & *Sempronie*. Par ce détail on peut juger de la méthode utile, sçavante, & pénible, dont les célébres Auteurs continuent de faire usage dans cet Ouvrage immortel. Comme ces Peres ont coûtume de joindre pour Préliminaires à chaque Volume des Traitez d'érudition; le P. *Pien*, l'un d'eux, a mis à la tête de celui-ci le Traité Historique & Chronologique *dè Liturgiâ Antiquâ Hispanicâ, Gothicâ, Isidorianâ, Mozarabicâ, Toletanâ, Mixtâ.*

De Paris. Le R. P. *Joseph* Roux Prieur du grand Couvent des Freres Prêcheurs, ruë S. Jacques, a mis au jour la Vie de Sainte *Agnès de Mont*

Politien, Religieuſe de l'Ordre de Saint Dominique, nouvellement canoniſée. De l'Imprimerie de l'*Anglois*, ruë S. Etienne d'Egrès. In 12. 1728.

Catalogue Alphabétique des Archevêques, Evêques, Abbez, & Prieurs, qui poſſedent des Bénéfices dépendans du Roi; les revenus de ces Bénéfices, la taxe de Rome, la datte de la nomination de ces Bénéficiers, 1728. chez D'Houry. In 8°. 36 feuilles. M. *Jean-Dagobert* ANTOINE, Ecuyer, Expeditionnaire en Cour de Rome, qui s'eſt appliqué depuis pluſieurs années à dreſſer & compoſer ce Catalogue, donnera tous les ans un Supplément pour les Bénéfices, qui auront été conférez dans le cours de l'année, & pour redreſſer les endroits dont le Lecteur lui aura communiqué les fautes. Les Abbayes & Prieurez de Filles ne ſont point dans ce Recueil. D. BEAUNIER, ancien Bénédictin, ne les a pas omiſes dans le ſien, imprimé en deux Tomes in 4°, chez Meſnier, en 1726. Cet Ouvrage de D. Beaunier, qui eſt plus hiſtorique, peut recevoir de celui de M. Antoine quelque perfection pour l'exacti-

 tude

tude des sommes, soit de la taxe Romaine, soit des revenus ; à consulter les tables, par exemple, à la lettre A. On trouvera chez D. *Beaunier* beaucoup plus d'Abbayes & de Prieurez d'hommes ; mais en consultant l'endroit du Livre où il en parle, on trouvera presque toûjours la raison, que M. *Antoine* a eûë pour les omettre : souvent on croira aussi pouvoir les convaincre l'un par l'autre, d'avoir omis chacun un Bénéfice, lorsque l'un l'aura mis sous un nom & l'autre sous un autre. On ne trouve ni *Autrey* dans le Recueil du P. *Beaunier*, ni *Escurey* dans le Catalogue de Monsieur *Antoine*. Mais l'*Autrey* du Catalogue pourroit bien être l'Escurey du Recueil ; quelque différence qu'on y voye pour l'ordre, la taxe, & le revenu : c'est même Diocese & même nom du *Titulaire*, &c.

Eloquence. Poësie. Arts.

De Pais. *La Rhétorique selon les preceptes d'Aristote, de Ciceron, & de Quintilien*, avec des exemples tirez des Auteurs Sacrez & Profanes, tant anciens

modernes, diviſée en trois Livres: ſeconde Edition, in 12. 1728. ſe vend chez *Gregoire* Dupuis, Ruë Saint Jacques.

On a mis en vente une nouvelle Edition des Poëſies de *Virgile*, traduites du Latin en François. Par le R. P. CATROU, avec des Notes critiques & hiſtoriques. In 12. chez les *Barbou* Freres. Après une Epître, par laquelle l'Auteur renouvelle la Dédicace, qu'il avoit faite de cet Ouvrage à Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Duc d'Orléans; on lit d'abord *la Vie de Virgile*, écrite, dit-on, par Tib. Claude *Donatus*, & adreſſée à ſon Fils *Donatien*: traduite du Latin en François par le P. *Le Mazerier*, avec beaucoup de grace & de juſteſſe. Chacun des trois Ouvrages du Poëte eſt précédé d'une Préface particuliere, dans laquelle le P. *Catrou* rend compte de ſon travail ſur cette Poëſie de Virgile, & de la proportion qu'il a gardée dans ſa Traduction avec les ſtiles différens des Eglogues, des Georgiques, & de l'Enéïde. Dans la ſeconde, il fait ſentir tout le mérite & l'excellence des Georgiques; & dans la troiſieme il

fait un parallele judicieux & désintéressé entre Homere & Virgile. Les Notes Françoises, qui, à chaque page, accompagnent le texte, l'éclaircissent & en facilitent l'intelligence aux personnes censées, qui veulent entendre à fond tout ce qu'elles lisent. A la fin de chaque Livre, on trouve des Notes critiques & des Dissertations, où le Traducteur justifie les changemens qu'il a faits ou admis dans le Texte Latin, où il approfondit les explications singulieres qu'il donne à certains Passages, sur lesquels la Critique des Sçavans s'est exercée; & où il expose avec étenduë un grand nombre de découvertes, qui étoient réservées à ses recherches, & qui répandent un jour nouveau sur les Œuvres de son Auteur.

De Londres. Le Livre nouveau de M. Lengley, intitulé Pomona, contient les plus sûres Méthodes pour cultiver les meilleurs especes d'Arbres fruitiers qui sont présentement en Angleterre. 79. Planches in fol. y renferment plus de 300. Desseins de ces differens fruits gravez proprement.

De Genêve. Genêve & l'Angle-

terre ſe ſont accordées à faire honneur à M. DE VOLTAIRE, par une belle Edition de la HENRIADE. Celle que *Fabri* & *Barillot* préſentent au Public, eſt entierement conforme à celle qui a été faite à Londres, par ſouſcriptions.

DE VENISE. La Traduction d'*Oppien* par M. SALVINI, eſt achevée d'imprimer. On y voit le grand art des Anciens, ſoit par rapport à la Chaſſe, ſoit par rapport à la Pêche.

Littérature. Mêlanges.

DE LONDRES. Les *Oeuvres* philoſophiques, philologiques, hiſtoriques, de Juriſprudence, de Politique, & ſur divers ſujets, de *François* BACON, Baron de *Verulam* & Vicomte de *S. Alban*, ont été imprimez en quatre Volumes in *folio* ſur les Manuſcrits de l'Auteur, dont on y a joint la Vie. L'Archevêque *Sancroft* qui avoit formé le projet d'une pareille Edition, avoit beaucoup avancé ce travail.

DE MONTPELLIER. La Société Royale des Sciences érigée en cette Ville, ayant pris la réſolution de fai-

re part au Public plus régulierement & plus ſouvent des Ouvrages des Membres qui la compoſent, a fait imprimer chez *Martel* l'Extrait de ſes Regiſtres du Jeudi deuxieme jour du mois de Décembre 1728. C'eſt-à-dire, l'*Eloge Hiſtorique* de M. DE CASTRIES, Honoraire de la Société, lû dans l'Aſſemblée publique par Monſieur GAUTHERON, Secretaire perpétuel, & trois Mémoires. In 4°, pagg. 12.

DE LONDRES. On a fait imprimer chez les *Knaptons* la *Defenſe de la Defenſe du Chriſtianiſme*, par les Prophéties de l'ancien Teſtament, contre le Syſtême des Prophéties littérales, par M. EDWART, Evêque de Conventry & de Lirckfield. On y a joint une Lettre de M. MASSON ſur la Religion de *Macrobe*, & le Paſſage de cet Auteur touchant le *Maſſacre des Innocens à Bethleem* : & un *poſt ſcriptum* ſur la quatrieme Eglogue de *Virgile*.

DE VENISE. Nous imprimons ici l'*Hiſtoire Bizantine*, le *Doctrina Temporum* du P. *Petau*, les Œuvres du Cardinal *Bembo*; & celles du *Caſa*,

en six Volumes, dont le premier est achevé.

De Verone. On finit l'impression des Œuvres du Cardinal Noris, & celle du *Trissino*, qui étoit devenu très-rare.

De Paris. *La Science de la jeune Noblesse* se vend chez *Simart* Imprimeur du Clergé Ruë de la Harpe. C'est un Recuëil des connoissances qu'un jeune homme de condition doit se donner quand il entre dans le monde: on y traite en trois Tomes in 12. le Blazon, la Geographie universelle, l'Histoire Sainte de l'Ancien Testament, l'Histoire Romaine, l'Histoire de France, la versification Françoise, l'Arithmétique, la Chronologie, les Fortifications, & l'Histoire de l'Eglise. Le tout deduit avec une méthode qui rend les choses très-faciles à comprendre & à retenir. L'Auteur est connu dans la Littérature par des Ouvrages solides, ausquels il est prêt d'en ajoûter un, qu'il n'est pas encore tems d'annoncer.

Medecine.

De Nuremberg. Lettre du 20. *Mai* 1729.

Novembre 1728. à M. de Woolhouse Professeur d'Ophtalmiatrie, Membre des Societez Royales d'Angleterre, de Prusse, & Associé aux Académies d'Allemagne & d'Italie, &c.

.... votre sentiment touchant la Cataracte membraneuse, est fort bien fondé; étant appuyé tant par un grand nombre de bonnes expériences, que par l'éclaircissement que vous en avez mis au jour dans vos Dissertations Ophtalmiques, & dans plusieurs Journaux des Sçavans, & dans les Memoires Littéraires de Trevoux, que j'ai lûs avec bien du plaisir & de l'Instruction. Tous les Médecins & Chirurgiens desintéressez d'Allemagne qui l'ont examiné de près & avec la circonspection requise, en conviennent présentement, aussi-bien que M. *Heister* lui-même dans sa Chirurgie Allemande in 4°. imprimée deux fois; quoiqu'il lui ait plû de soutenir dans une troisiéme Edition de son *Compendium Anatomicum*, qu'il vous a défait à platte coûture dans la dispute sur la grandeur relative des deux Chambres de l'œil. Mais il ne répond pas à la moitié de vos objections touchant ce point,

ſous le prétexte que ſon Livre n'eſt qu'un abrégé d'Anatomie. Cette troiſiéme Edition eſt néanmoins fort augmentée par l'addition de choſes bien moins utiles, mais moins difficiles à démêler.

Permettez-moi donc, Monſieur, de vous rapporter un fait dont j'ai été témoin oculaire à Ingolſtadt vers le milieu de l'année 1724. J'y allois pour voir M. le Docteur *Moraſch*, Sçavant Profeſſeur de Médecine & d'Anatomie en cette univerſité de Baviere, & dans le deſſein d'obtenir de lui quelques Opérations de Cataracte. Je l'ai trouvé fort prévenu du nouveau ſyſtême, que la Cataracte conſiſte dans l'opacité du Criſtalin : & nonobſtant tout ce que j'ai pû alléguer contre cette Hypotheſe, ce Profeſſeur tint bon, ſe fondant ſur certaines Expériences équivoques, mal-entenduës, ou ſuppoſées, de Meſſieurs *Antoine*, *Briſſeau*, *Heiſter*, & d'autres nouveaux Ecrivains du ſiécle préſent : on les avoit envoyées de Paris à Monſieur *Heiſter*; elles ne prouvent autre choſe ſinon, & tout au plus l'exiſtence du Glaucome du Criſtalin, & qu'il y a véri-

tablement plus de ces Glaucomes, que de vrayes cataractes, comme vous l'avez fort bien exposé tout le premier, en réformant la doctrine des Anciens sur ce grand Article, dans plusieurs pages de vos Dissertations ophtalmiques tant en François qu'en Latin, & dans vos Cahiers dictez à Monsieur *Geisler*.

Or, pour revenir à Monsieur *Morasch*, il me demanda si on ne trouveroit pas la Cataracte derriere l'Iris & au bas de la Pupille, dans lœil d'une personne à qui on l'avoit bien abbatuë, il y a plus de trois années; la Cataracte ayant été entierement détachée d'avec l'Uvée, & n'étant plus remontée : il ajoûtoit que cette personne a bien vû, depuis l'opération, pendant tout le reste de sa vie.

J'ai répondu à Monsieur *Morasch*, que les six Expériences de Monsieur *Geisler* faites à Nurembérg, avoient bien prouvé l'affirmative de sa Demande : cependant qu'il se pourroit faire, qu'une Cataracte legere, fine & déliée, étant séparée de tous ses petits filets & racines nourricieres : & manquant d'alimens seroit à la fin réduite

dans ſon Être primordial, & emportée par les Vaiſſeaux abducteurs de l'humeur aqueuſe dans la voie de la circulation ordinaire ; d'autant plus que j'avois vû chez mon Pere (Ancien Oculiſte & Lithotomiſte de Nuremberg) pluſieurs Cataractes naiſſantes diſſipées entierement par le moyen de quelques remedes internes & externes, dont feu mon Pere s'eſt ſervi heureuſement en pareil cas : joint que notre Ancien Oculiſte d'Allemagne Georges *Bartiſen* donne pluſieurs Expériences de pareilles Guériſons, de ſuffuſions, dans ſon *Augen Diſcut*. Monſieur *Heiſter* louë fort cet Auteur, quoiqu'il ne veüille pas admettre que le Glaucome du Chriſtalin ſoit guériſſable. A quoi Monſieur *Moraſch* répondit : Nous irons demain voir la preuve de la verité d'une part ou d'autre. Le lendemain il me mena chez un Bourgeois de ſes amis, qu'il ne m'eſt pas permis de nommer, à cauſe de la parenté qui en ſeroit fâchée, qui étoit décedé il y avoit deux jours & demi, à qui Monſieur *Richter*, Oculiſte Allemand, avoit abbattu une Cataracte, il y avoit plus de trois années. Après

avoir donc tiré l'œil de l'Orbite du Cadavre, & disséqué le dit œil selon l'Art requis en ce cas; nous trouvâmes toutes les trois humeurs de l'œil claires & transparentes, aucun trouble ni bourbe, ni mucilage dans l'humeur aqueuse; l'humeur Cristaline tout-à-fait diaphane & entiere, & dans sa situation naturelle au Giron de l'humeur vitrée, qui étoit aussi très nette, & pellucide à l'ordinaire. Enfin cet œil ne paroissoit avoir jamais eu de Cataracte; & M. *Morasch* demeura pleinement convaincu de la probabilité de mon opinion & de la réalité des Cataractes, comme Membranes ou Corps Etrangers engendrez dans l'humeur aqueuse. Car les plus Anciens Auteurs n'ont jamais assuré que la Cataracte est une véritable membrane; mais une Concretion en guise ou forme de tissure ou Membrane, *veluti* ou *quasi Membrana*. M. *Morasch* a enseigné depuis ce temslà cette doctrine à tous ses Disciples: & comme il m'a assuré qu'il avoit vû faire plusieurs fois l'opération de la Cataracte par des Opérateurs de differentes Nations, il en est un Juge fort compétent. J'ai appris depuis ce tems-

là, que Monſieur *Moraſch* avoit fait inſérer cette notable Expérience dans quelqu'un des Journaux de l'Académie des *Curieux de la Nature* d'Allemagne, dont il eſt un des principaux Membres. Comme vous avez, Monſieur, donné quelques Expériences de la fonte & diſſolution entiere de l'humeur Cryſtaline; & que je ne me ſouviens pas d'avoir lû dans vos Écrits, aucun exemple de la fonte totale de la vraie Cataracte; je crois que cette preuve expérimentale ne vous ſçauroit être deſagréable. On m'aſſure pourtant que dans l'œil devant Meſſieurs les Philoſophes *Gaſſendi* & *Rohaut* par le Chirurgien *Laſnier*, on ne trouva non plus aucune Cataracte. Vous ferez, Monſieur, tel uſage qu'il vous plaira de cette Lettre: & ſi vous la faites publier dans quelques Memoires imprimez, vous aurez la bonté de m'en faire tenir un exemplaire. J'ai l'honneur d'être, &c.

GEOGRAPHIE.

De Paris. Mr Clausier Auteur d'un Livre intitulé l'*Art de connoître* & de parler, avec la maniere d'é-

crire les Lettres, vient de donner une *Table Générale* d'un ATLAS UNIVERSEL, laquelle contient, dans un ordre Alphabetique, toute la *Geographie Ancienne & Moderne.* L'ancienne y eſt raportée à l'Hiſtoire, & les noms d'autrefois y ſont rendus par les noms Modernes : on y trouve les longitudes & les latitudes des Ptolomée, les diſtances des Anciens Itineraires, les nouvelles obſervations Aſtronomiques ſur tous les endroits pour leſquels il y en a eu. Cet *Atlas univerſel*, qui étoit en vente, ruë neuve des petits champs, contient quarante-cinq volumes in fol. composez de cartes, de plans des principales Villes, des principaux édifices, &c. avec des deſcriptions faites dit-on par les meilleurs Auteurs. Monſieur CLAUSIER eſt ſur le point de rendre publique ſa traduction Françoiſe de *Pomponius Mela.* Avec des notes & pluſieurs cartes Geographiques. Il y promet le précis de l'État Ancien & de l'État preſent du monde, & une expoſition abregée de la maniere dont tout s'eſt repandu de l'Aſie dans les autres parties de l'Univers après le déluge.

Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Juin 1729.

PREMIER SATELLITE.

LE 1 Juin Emersion à	.....	4^h	33′	soir.
Le 3 à	......	11	1.	matin.
Le 5 à	......	5	29.	matin.
Le 6 à	......	11	58.	soir.
Le 8 à	......	6	26.	soir.
Le 10 à	......	0	54.	soir.
Le 12 à	......	7	22.	matin.
Le 14 à	......	1	51.	matin.
Le 15 à	......	8	19.	soir.
Le 17 à	......	2	47.	soir.
Le 19 à	......	9	15.	matin.
Le 21 à	......	3	43.	matin.

SECOND SATELLITE.

Le 3 Emersion à		6^h	4′.	soir.
Le 7 à	......	7	22.	matin.
Le 10 à	......	8	40.	soir.
Le 14 à	......	9	58.	matin.
Le 17 à	......	11	16.	soir.
Le 21 à	......	0	34.	soir.

TROISIÉME SATELLITE.

Le 2	Emersion	à	1^h	19′	.	soir.
	Immersion	à	10	3		matin.
Le 9	Emersion	à	5	18	}	soir.
	Immersion	à	2	1		
Le 16	Emersion	à	9	18	}	soir.
	Immersion	à	6	0		

La Conjonction de Jupiter au Soleil sera le 9 Juillet à 10 heures 53 minutes du soir : c'est pourquoi on ne pourra observer les Satellites sur la fin de Juin pendant tout le mois de Juillet & le commencement d'Août.

On pourroit repeter au mois de Juillet, Conjonction de Jupiter au Soleil le 9 à 10 heures 53 minutes soir.

Mars le 5. Emersion à 0 heures 57 min. c'est le 8 qu'il faut mettre.

D'ITALIE. *De Rome.* p. 917.
De Naples. p. 916
De Venise. p. 923. 940. 941.
De Milan. p. 922.
De Padouë. p. 914
De Verone. p. 942
D'ALLEMAGNE. *D'Anvers.* pag. 930.
De Wircebourg. p. 928
De Nuremberg. p. 942
DE FRANCE. *De Paris.* 911. 918. 921. 925. 935. 942. 948.
De Montpellier. p. 940.
De Genêve. p. 939.

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Mai 1729.

PAge 774. ligne 8. Bucanan figuré, *lisez* figure. Ligne 14. l'obligation, *lis.* l'élqgance. P. 778. lig. 14. *motteis*, lis. *malleis*. Lig 15. *massâ à*, lis. *massâ è*. P. 779. lig. 12. *planis*, lis. *plenis*. P. 781. lig. 18 *Assyrie*, lis. *Assyria*. Ligne 25. *reliqui*, lis. *reliquit*. P. 788. lig. premiere, *teri*, lis. *tori*. P. 791. lig. 3. *Emarevit*, lis. *Emarcuit*. P. 793. lig. 3. *Articles* 41. 79. *ajoûtez* 89. P. 794. lig. 19. si, tous, *ôtez* si. P. 801. lig. 3. P. VII. LEG. *lis.* P. VII F. LEG. P. 807. lig. 5. *Maisa*, lis. *Maesa*. P. 808. lig. 6. VALENTIANUS, *lis.* VALENTINIANUS. P 814. lig. *derniere*. *Mariana*, lis. *Marciana*. P. 816. lig. 21. Salmina, *lis.* Salonine. P. 819. lig. 16. m'écriai je, *lis.* m'écrierai-je. Ligne 26. Galla, *lisez* Galba. Page 820. ligne 4. Galla, *lisez* Galba. Page 827. lig. 14. *descendit*, lis. *descendoit*. P. 829. lig. 22. *Mamius*, lis. *Mamias*. P. 831. lig. derniere *Est-ce*, lis. *Et c'est*. P. 834. lig. 10. nous citons, *lis.* nous créons. Lig. 25. & 26. Commode; & que Marc Aurele, comme son pere : par consequent, *corrigez*, Commode, Marc Aurele, comme son pere : & que par consequent. P. 836. lign. 4. *Nais cette*, lis. *Mais cette*. Ibid. *aussi & bien*, ôtez *&*. Ligne 7. *la mode*, lis. *sa modestie*. Ligne 22. *Ce que*, lis. *Et que*. P. 842. lig. 20. sur l'Autel, *lis.* de l'Autel. P. 871. lig. 2. *Carremetrie*, lis. *Curvimetrie*. P. 875. lig. 5. *Traduite*, lis. *Traduit*. Page 881. lig. 9. rendre ce Corps, *lis.* rendre illustre ce Corps. P. 892 lig. 23. & de, *lis.* & des. P. 898. lig. 21. traité, plus, *lis.* traité, est plus. P. 902. lig. 7. qu'ils, *lis.* qu'il. P. 906. lig. 10. précedée *lis.* précédé. P. 907. lig. 7. *Avertissemens de S. Charles*, ajoûtez, *pour les Confesseurs*. P. 912. lig. 7. conforme, *lis.* renferme. Ligne 9. Offices précedent les, *ôtez* précedent & *lis.* Offices, & les. P. 916. lig 18. *Grannove*, lis. *Giannone*. P. 917. lig. 3. *Giannorne*, lis. *Giannone*.

Ligne 25. de M. C. *lis.* de M. le C. P. 918. ligne premiere, *folio-je*, lis. *folio*, *&c.* Ligne 3. *obstupuisti*, lis. *obstupuistis*. Ligne 7. *decreti*, lis. *decrevi*. Ligne 8. *conserere*, lis. *conterere*. P. 920. lig. 12. voyez *lis.* voici. Ligne 14. Desaguilliers, *lis.* Desaguliers. P. 921. lig. 3. *Hugghens*, lisez *Huyghens*. Ligne 7. *Mettez l'Article de Paris soue le titre* DROIT P. 923. lig. 19. *Ansiteatrie singolarmente* lis. *Ansiteatri singolarmente*. P. 932. lig. 8. Evêque de Paneade, *lis.* Evêqee ensuite de Paneade. Ligne 22. tirer ce qui, *lis.* tirer de ce qui. Ligne 27. *Pantaleon*, lisez *Pantalemon*. P. 934. lig. 17. & 18. confusions en un S. *lis.* confusions de plusieurs en un S.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Juin 1729.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Juin 1729.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
Et se vendent à Lion,
Chez CLAUDE PLAIGNARD, Libraire, ruë Merciere, au Grand Hercule.

M. DCCXXIX.

Avec Approbation & Privilége.

CES MEMOIRES SONT COMMENCEZ au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc; & brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	6. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1729.

ARTICLE LVIII.

PETRI DAN. HUETII ET FR. Fraguerii Carmina. *C'est-à-dire, Poësies de Messieurs Huet & Fraguier. In 12. pagg. 342. sans la Table. A Paris, chez François Didot, Quai des Augustins.* 1729.

MOnsieur l'Abbé d'*Olivet* est l'Auteur de cette Edition. Comme il étoit lié d'amitié & de goût Littéraire avec les deux illustres Poëtes Messieurs *Huet & Fraguier*, il a crû devoir à sa reconnoissance, à la mémoire de pareils amis, & à l'utilité du Public un Recueil des Poësies fugitives de l'un,

guier toutes les qualitez nécessaires pour cet emploi, une connoissance profonde de l'Antiquité & des Langues non seulement Grecque & Latine, mais encore Italienne, Espagnole, & Angloise; connoissance soûtenuë d'un jugement solide, d'un goût sûr, & d'un esprit dégagé de préjugez. Aussi l'Abbé *Fraguier* satisfit-il pleinement l'attente qu'on avoit conçuë de ses talens. Mais pour se faire à lui-même un objet qui lui fût propre, il entreprit une nouvelle traduction de Platon qu'il possédoit parfaitement. Cette occupation fut malheureusement interrompuë par une maladie singuliere qui lui survint. Comme il travailloit durant quelques nuits d'été la fenêtre entr'ouverte, à extraire pour son usage les Notes du P. *Hardouin* sur le nouveau testament, il fut saisi au bout de cinq jours, d'un air froid qui lui relâcha sans retour les muscles du cou, desorte qu'il ne lui fut plus possible de soûtenir la tête dans sa situation naturelle. L'hiver ne fit qu'augmenter le mal, que toutes les eaux du monde ne purent guérir. Le mouvement involontaire de la tête lui ô-

toit souvent le sommeil ; mais durant 19. années qu'il passa ainsi dans les douleurs, le mal ne fut pas capable de lui rien ôter de sa tranquillité, & de cette aisance avec laquelle il recevoit les visites des gens de lettres. Il étoit connu & chéri de tous. Sa candeur, sa fidélité, son désintéressement, sa doûceur, son égalité d'ame, ne lui attiroient pas moins l'estime & l'amitié que ses talens littéraires. La mort quoique subite, ne le prit point au dépourvû. Il se tenoit toûjours prêt. Une apoplexie l'enleva le 2. de Mai 1728. Il avoit été de l'Académie des Belles-Lettres. On voit dans le recueil de cette Académie plusieurs morceaux de lui.

Pour revenir à ses Poësies, celles qu'on a pû recouvrer sont au nombre de 50. dont la plûpart sont des billets aux Muses & à ses Amis. On les croiroit de *Catulle*, si les noms étoient aussi anciens que le stile. Il y en a de marquées au coin d'*Horace*, comme la belle Ode d'*Innocent* XII. Il y en a dans le goût de *Phedre* & d'*Anacréon*, telles que sont les petites Fables sur les Cignes & sur les Canards. On en

voit de badines ; on en voit de sérieuses : on en trouve même de satyriques : mais toutes dans le goût antique, & pour défendre ce bon goût. Il y en a enfin de Philosophiques, s'il est permis d'user de ce terme en parlant de Poësies. Par exemple il y a de ce genre une Réponse à M. *Leibnitz*. Ce sçavant exhorte en vers Messieurs *Raymond* & *Fraguier* à laisser là les querelles du tems sur *Homere*, (querelles qui fâchoient fort les bons Partisans de l'Antiquité) pour s'attacher à *Platon*. M. *Fraguier* lui répond en homme qui n'aimoit pas moins *Platon* qu'*Homere*. Il en a donné une preuve même comme Poëte, par son *Mopsus*, Poëme Elégiaque, dont nous avons autrefois parlé dans nos Mémoires. Voici une petite piece qui fera juger du tour des autres.

Peralte noster, delicatus es nimis.
Tibi videtur esse rus merum Plato,
Iliadem Homeri Carmen è trivio estimas,
Etiam in Marone nauseare diceris ;
Tibi Catullus ille non habet salem,

Solos Cotinos & Capellanos Tegis;

Peralte noſter, delicatus es nimis.

Sa mauvaiſe humeur contre le peu de reſpect des Modernes à l'égard des Anciens lui a fait produire quelques autres pieces de cette nature. Mais à cela près il étoit ennemi de la Satyre. Il eſt pardonnable de défendre les Auteurs qu'on aime, ſur tout quand on ſe ſert auſſi-bien de leurs propres armes. C'eſt ainſi que Patrocle combattoit pour les Grecs ſous l'armure d'Achilles.

A la fin des Poëſies il y a trois Diſſertations Latines. C'eſt ce qui reſte des Prolégomenes que l'Auteur préparoit ſur Platon. La premiere fait voir que le Démon de Socrate n'étoit pas un eſprit familier, δαιμόνα; mais bien un diſcernement exquis & fin qui étoit pour lui un utile *Moniteur* dans la conduite de la vie, ſur tout pour s'abſtenir d'agir en certaines rencontres délicates, & qui par là paroiſſoit avoir quelque choſe de divin, δαιμόνιον σημεῖον. C'eſt celui d'Horace & de tous les gens cenſez.

Est mihi purgatum crebrò qui per-
sonet aurem
Solve senescentem, &c.

Dans la seconde on examine ce que c'est que l'Ironie de Socrate ; Art singulier par lequel ce Philosophe qui feignoit de ne pas l'être, attiroit ses Auditeurs dans les pieges par des interrogations artificieuses, pour redresser ensuite leur jugement, en leur faisant voir la vérité dans le ridicule du faux.

La troisieme est une justification des mœurs de Socrate. Le silence de ses plus cruels ennemis qui le firent mourir, le témoignage-même d'*Alcibiade* expliqué par Quintilien ; enfin la maniere dont *Plutarque* parle de *Socrate*, sont les motifs solides qu'on allegue pour le justifier. La Latinité pure & exquise de ces Dissertations doit bien faire regretter la Traduction qu'on avoit espérée.

Article LIX.

ACHATES ISIACUS ANNULARIS commentariolo explicatus prodit ex Museo illustrissimi Marchionis Alexandri Gregorii Capponii. Romæ ex Typographiâ Rochi Bernabò in vico ad Muratas. 1727; *c'est-à-dire, Explication d'une Agathe enchâssée dans une bague, & sur laquelle on voit la tête d'Isis representée en bronze. Par M. l'Archevêque d'Ancyre, &c.*

L'Agathe qui fait le sujet de cette Dissertation, est placée dans une espece de petite aire fort noire & très-bien polie : ce qui sert infiniment à relever la blancheur de la figure qu'elle represente. Le tout est enchâssé dans une bague. L'habile Ouvrier n'a rien oublié de tout ce qui pouvoit, en rehaussant le prix de ce bijoux antique, charmer les yeux des Connoisseurs ; Et les Maîtres de l'Art s'étonnent qu'il ait pû, travaillant sur un aussi petit volume de matiére, garder toutes les proportions avec tant d'éxactitude, &

en faire un chef-d'œuvre de Sculpture. La figure ſculpée repreſente la tête de la Déeſſe Iſis, ou peut-être de quelque Reine d'Egypte. Un bonnet chargé de pierreries lui ſert de coëffure. Un triple rang de perles oblongues, attaché par le haut à ce riche bonnet, lui deſcend ſur les épaules, & ſert comme de barbes ou de côtez pendans à ſa coëffure. Un cercle d'or enrichi de perles de même figure, lui ceint le front, & ſoutient un oiſeau perché ſur le haut de la tête en forme d'aigrette. Enfin quatre tours de perles rondes, plates & ovales, attachées à trois cercles d'or, lui ornent & lui couvrent le ſein.

Parmi tous ces divers ajuſtemens, l'illuſtre Diſſertateur a crû qu'il n'y en avoit aucun qui méritât plus ſon attention, & qui eût plus de beſoin d'éclairciſſement que l'oiſeau qui orne la partie ſuperieure du front de la Déeſſe. Les Antiquaires conviennent qu'il repreſente une poule de Numidie, que les Latins ont appellez *Afra avis*, & que nous nommons indifferemment dans notre Langue *poule d'Afrique*, *de Barbarie*, *de Numidie*, *de Guinée*, *de*

Mauritanie, *de Tunis*, *de Pharaon*, *d'Egypte*, ou *Pintade*. L'Auteur convient auſſi que tous ces noms ſont propres de l'oiſéau ſculpé ſur l'Agathe: mais il prétend qu'on l'a confondu juſqu'ici avec une autre eſpece d'oiſeau appellé *Meleagris* par les Grecs, & que nous nommerons dans cet Extrait *Meleagride*, afin de fixer l'imagination des Lecteurs. La difference qu'on doit mettre entre la poule de Numidie & la Meleagride eſt donc ce qu'on entreprend de prouver ici, & c'eſt ce qui fait tout le fonds de cette courte Diſſertation.

Quand on a des démonſtrations pour appuyer une opinion, on n'a garde d'avoir recours à des preuves équivoques, douteuſes, & qu'on pourroit conteſter: ainſi l'Auteur, ſûr de prouver par d'autres endroits ſon ſentiment, rejette l'autorité de *Varron*, que *Joſeph Scaliger* ſembloit avoir mis dans ſon parti. Il croit devoir convenir de bonne foi que cet imperieux Critique a plûtôt corrompu que corrigé le Texte de *Varron*. Voici le paſſage dont il s'agit; il eſt tiré du troiſiéme Livre de l'Agriculture, Ch. 9. *Gallinæ ſunt*

grandes, variæ, gibberæ, quas Meleagrides apellant græci. Hæ novissimæ in triclinium ganearium introierunt è culinâ propter fastidium hominum. veneunt propter penuriam magno. Scaliger en substituant un point à la virgule qui suit immédiatement le mot *Gibberæ* a prétendu prouver que *Varron* a distingué la poule de Numidie de la Méléagride. Mais cette ponctuation arbitraire de *Scaliger* étant combatuë par l'édition de *Petrus victorius*, & par les Notes de Saumaise sur *Pline*, Tome I. page 611. seconde édition, & n'étant pas d'ailleurs fondée sur l'autorité des Manuscrits anciens, on la rejette, & on ne croit pas que ce passage favorise en aucune maniére le sentiment qu'on veut établir. On avouë que *Varron* a reconnu qu'il y avoit trois especes differentes de poules qu'il désigne par autant de noms differens. Il donne à la premiere espece celui de *Villatica.* Il appelle la seconde *Rustica*, & la troisiéme *Africana.* Mais on soutient que la ressemblance que la derniére espece paroit avoir avec la Méléagride, l'a trompé, & a été cause qu'il a confondu l'une avec l'autre. Notre Auteur

ajoute que si *Varron* avoit distingué la poule de Numidie de la Méléagride, il se seroit évidemment contredit, en avançant d'abord qu'il n'y a que trois especes de poules; & en déclarant ensuite que la Méléagride en fait une quatriéme espece à part. M. *Fontanini* paroit ne pas vouloir profiter ici de tout son avantage contre *Scaliger*, car au lieu de tirer de toutes les raisons qu'il vient d'apporter, une conclusion entiére & absoluë, il se contente de recuëillir que *Varron* a prétendu que les poules de Numidie & les Méléagrides ont quelque ressemblance entre elles, comme si cet Ancien n'avoit jamais voulu dire que les unes & les autres sont la même chose. Cette conclusion restreinte ne rend-elle pas inutile tout l'étalage d'érudition qu'on employe pour refuter *Scaliger*?

Après avoir examiné le passage de *Varron*, on accuse *Pline* & *Hadrianus Junius* d'avoir été dans la même erreur que *Varron*; c'est-à-dire, d'avoir aussi confondu la poule de Numidie avec la Méléagride. On ignore sur quel fondement *Hadrianus Junius* a avancé que l'arrangement des plumes

de la poule de Numidie forme plusieurs rhombes ou losanges parsemez de taches blanches. L'estime que les Anciens faisoient de la poule de Numidie donne ici occasion à notre Auteur de nous rapporter ce que les Poëtes ont écrit là dessus. Les Romains sur tout en faisoient un cas particulier, & la regardoient comme un des mets les plus délicats. Horace, Petrone, Juvenal, Martial & Manilius, servent sur cela de garans au sçavant Prelat, & lui font dire que *Pline* n'a pas compris le sens de cès paroles; *propter fastidium hominum*; que nous avons rapportées dans le passage de *Varron*, lorsqu'il les a exprimées par ces autres, *propter ingratum virus*, ce qui signifie que la poule de Numidie n'est rien moins qu'un mets exquis, & que cet oiseau, comme l'a expliqué le dernier & le sçavant Commentateur de *Pline*, n'étoit si estimé & si recherché que parce qu'il étoit rare : au lieu que *Varron* a, dit-on, prétendu dire que les Romains dégoûtez des mêts ordinaires, avoient eû recours aux oiseaux étrangers, parmi lesquels ils n'avoient rien trouvé de plus délicat & de plus capable

de réveiller leur appetit que la poule de Numidie. On pourroit peut-être répondre que le paſſage de *Varron* eſt ſuſceptible de l'un & de l'autre ſens; & il ne ſeroit pas difficile de le prouver. Ce qu'il y a de certain au moins, c'eſt que le ſentiment de *Pline* & de ſon Commentateur n'eſt pas ſans fondement. Rien n'eſt ſi ordinaire que de voir eſtimer les choſes, moins par ce qu'elles valent en elles-mêmes, que par leur rareté & leur nouveauté. D'ailleurs le ſentiment d'un Naturaliſte, tel que *Pline*, vaut bien celui de pluſieurs Poëtes, qui pour la plûpart ont moins vanté la délicateſſe, que le prix exceſſif des mêts recherchez de leur tems.

Avant que de ſpecifier en détail en quoi la poule de Numidie & la Méléagride different l'une de l'autre, on nous apprend ce qu'elles ont de commun. Elles ont l'une & l'autre la forme, ou pour ainſi dire, la taille de la poule ordinaire, la queuë en bas comme la perdrix, & non pas retrouſſée comme la poule. Leur tête eſt couverte d'une peau ſpongieuſe, qui forme une crête en maniére de caſque &

que *Gesner* dit ressembler au bonnet du Doge de Venise. Tout leur plumage est de deux couleurs, de blanc & de noir, & forme des figures & des taches arrangées avec beaucoup de justesse. Leurs œufs sont peints & marquetez de blanc & de noir. Elles ressemblent sur tout à la poule ordinaire par l'apendice charnu qui leur pend aux deux côtez des jouës. Elles différent l'une de l'autre en ce que la Méléagride est marécageuse, peu soigneuse de ses petits qu'elle abandonne souvent. La chair en est mauvaise. Enfin la Méléagride ne se trouve guéres que dans l'Etolie. La poule de Numidie est tant soit peu plus grande, & beaucoup plus grasse qne la Méléagride Elle est délicieuse au goût. Du reste elle ressemble assez à la Méléagride : si ce n'est que les deux apendices d'une substance moitié charnuë, moitié cartilagineuse qui leur pendent des deux côtez des jouës, sont rouges aux poules de Numidie, & bleus aux Méléagrides. Voilà à peu près les distinctifs qu'on assigne pour discerner les unes d'avec les autres. Il reste une petite difficulté à résoudre; sçavoir, si l'Auto-

rité de *Suétone*, qui eſt le ſeul Auteur ancien qui paroit avoir mis quelque différence entre la *Pintade* & la *Méléagride*, doit prévaloir ſur celle de *Varron*, de *Columelle*, de *Pline* & de pluſieurs autres qui n'y en mettent aucune. Il eſt à croire que des Auteurs naturaliſtes de profeſſion ne ſe ſont pas expliquez ſur ce qui concerne leur Art, ſans avoir examiné auparavant les divers ſentimens ; & il ne ſeroit pas ſurprenant qu'un Hiſtorien n'eût pas été ſi exact en telle matiére : l'erreur, par rapport à lui, ne pouvant point tirer à conſéquence.

Tout eſt myſtere dans un Antique ; un point, un trait, une figure un peu extraordinaire, ſuffit pour faire ſoupçonner quelque allegorie myſterieuſe. Auſſi remarquons-nous que les Antiquaires ſont attentifs à tout expliquer; ils examinent un Antique dans tous les ſens & de tous les côtez : rien n'échappe à leur ſagacité. Ils trouvent dans cette ſcrupuleuſe attention un double avantage : le plaiſir d'apprendre à une infinité de gens, ce à quoi ils n'auroient jamais penſé, les anime ; & ſans doute ils ne ſont pas

d'ailleurs inſenſibles à la petite gloire que leur procure une érudition, qui, ſans cela leur deviendroit inutile. Quoi qu'il en ſoit, le ſçavant Archevêque n'a eu garde d'omettre trois globes (ce ſemble, placez ſur le haut de la tête de la Déeſſe, & qui lui ſervent comme de couronne. Il nous fait d'abord remarquer que ce n'eſt pas ſans deſſein que leur nombre eſt de trois. On ſçait aſſez que le nombre de trois étoit conſacré parmi les Payens : c'étoit là un des points de la Philoſophie de Pythagore; & c'eſt ſuivant cette idée que Virgile fait dire à Alpheſibée dans la huitiéme Eglogue :

Terna tibi hæc primum triplici diverſa colore
Licia circumdo, terque hæc altaria circum
Effigiem duco.

Et plus bas :

Necte tribus nodis ternos Amarylli colores.

L'embarras conſiſte maintenant à

deviner ce que repreſentent ces trois globes. *Pignorius* nous apprend dans le Livre qu'il a intitulé *Menſa Iſiaca*, que le *Lotos* & la *Perſée* étoient deux plantes conſacrées à *Iſis* : & il le prouve par pluſieurs monumens. La deſcription que nous fait Théophraſte de la *Perſée* ne permet pas de penſer qu'on ait voulu repreſenter ici cette plante. Au contraire, la reſſemblance que ces petits globes paroiſſent avoir avec le *Lotos*, donne lieu de croire à notre Auteur, que ces trois globes en ſont trois fruits ou trois feüilles. *Iamblicus* confirme cette conjecture, en nous aſſurant dans ſes *Myſteres des Egyptiens* (*a*) que tout eſt circulaire & ſpherique dans le *Lotos*. On veut même que ces trois fruits ou feüilles déſignent ici autant de qualitez d'*Oſiris*, & marquent qu'il étoit l'Epoux, le Frere & le Fils d'*Iſis* ; & on fonde cette nouvelle obſervation ſur un paſſage d'*Euſebe* (*b*). Cette explication paroîtra peut-être plus ingenieuſe que veri-

(a) *Chap. II. Sect. VII. pag.* 151. *Edit. d'Oxford.*

(b) *Liv. III. de la Prép. Evangelique, Chap. III.*

table, & on aura ſans doute aſſez de peine à reconnoître ici trois fruits du *Lotos*, & à ſe perſuader qu'ils ayent un rapport ſi extraordinaire à *Oſiris*. Mais c'eſt une neceſſité & une loi que les Antiquaires ſe ſont impoſées de rendre compte de tout. Il faut que tout ſoit expliqué. Et après tout, on doit être content, dès qu'ils ont heureuſement developpé ce qu'il y a de plus conſidérable dans un monument. Qu'il leur ſoit permis de ſe ſatisfaire ſur le reſte : ſur tout s'ils ne prétendent pas nous donner de ſimples conjectures pour des veritez démontrées. L'habile & modeſte Prelat, Auteur de cette Diſſertation, eſt le premier à condamner ces ſçavans idolatres de leurs penſées & de leurs fictions : & il n'a garde ſe mettre au nombre de ces Auteurs qu'il appelle des *Narciſſes Litteraires*. Les reproches judicieux qu'il leur fait ſur cet article nous donnent lieu de penſer qu'il nous laiſſe toute la liberté d'adopter ou de ne pas adopter ſes obſervations. C'eſt bien dommage que ceux à qui il adreſſe ces reproches, ne ſoient plus en état de profiter de ſes leçons.

Juin 1729.

Il termine enfin cette interessante Dissertation, en nous avertissant encore une seconde fois que ce pourroit bien être quelque Reine d'Egypte, qu'on a voulu nous representer ici sous la figure d'*Isis.* Cela ne surprendra pas ceux qui ont quelque connoissance des Médailles : ils sçavent que c'étoit anciennement la coutume dans les grands Empires de donner aux Rois & aux Reines les noms de *Dieux* & de *Déesses.* La Syrie, l'Egypte, & l'Empire Romain, nous en fournissent plusieurs exemples. Nous avons des Médailles qui qualifient *Cléopatre* Epouse de Démétrius second, de *Déesse*; la Reine *Stratonice*, de *Venus*; *Cleopatre* derniere Reine d'Egypte, de *Déesse nouvelle*; *Sabine* Epouse d'Adrien, *Julie* Femme d'Auguste, *Faustine*, ont pareillement été appellées *Cêrès* & *Venus.* On trouve même dans Tristan (*a*) une *Faustine* representée sous la figure d'*Isis*; & *Plutarque* nous assure dans la vie de Marc Antoine, que *Cléopatre* fut appellée, *la nouvelle Isis.*

(a) *Tome I. Pag. 673.*

ARTICLE LX.

LA VERITÉ DE LA RELIGION Chrétienne, démontrée par la Résurrection de Jesus-Christ. Traduite de l'Anglois de ***. A Paris, chez Chaubert, Quay des Augustins. *In quarto, pagg.*

LA Religion Chrétienne, qui est un commerce établi par Jesus-Christ entre les hommes & Dieu-même, est quelque chose de si intéressant, qu'un zele éclairé ne sçauroit trop faire, pour animer ceux qui font gloire de suivre ses loix, & ses maximes, & pour y rappeller ceux que les préjugez ou plûtôt les passions en écartent. On rend service & aux Défenseurs & aux Ennemis de la Religion, quand on traite avec dignité un sujet si sublime. On fixe les uns sur les pas de la vérité, l'on découvre & l'on fait sentir aux autres la honte & le danger de leur égarement. On verra volontiers sous un nouveau jour la vérité la plus importante.

L'excellence de la Morale Evangé-

lique, le progrès étonnant que la Religion qui enſeigne cette Morale, fit dès ſa naiſſance, l'accompliſſement des prédictions de Jeſus-Chriſt, ſes Miracles, & les merveilles opérées par ſes Apôtres ſont autant de preuves célébres de la vérité que le Meſſie eſt venu nous annoncer. Les préceptes de l'Evangile ſont tous utiles au repos & au bonheur de la Société, tous convenables à l'intérêt & à la perfection de la Nature humaine, tous infiniment dignes de Dieu. Se pourroit-il faire que leur origine ne fût pas céleſte? Rappelons-nous les victoires que la Religion Chrétienne remporta ſur des ennemis que leur eſprit, leur pouvoir & leur malice rendoient ſi formidables. Nous reconnoitrons dans les moyens qu'elle employa, la main de Dieu, qui ſeul pouvoit accompagner d'un ſuccès ſi rapide, une entrepriſe conduite par des voyes qui naturellement devoient la faire échoüer. Les évenemens, qui ont ſuivi les Oracles du Fils de Dieu, ne rendent-ils pas ſolemnellement témoignage à la divinité de la Religion, qui les contient? Si cette Religion n'étoit pas venuë du Ciel, &

qu'elle n'en fût point avoüée, le Ciel n'eût pas pû permettre les Miracles que firent Jesus-Christ & ses Apôtres pour confirmer leur Doctrine.

Tout homme qui raisonne & pénétre ces preuves, en est frapé. Mais comme elles ont été souvent traitées avec succès & mises dans un grand jour par divers Écrivains, l'Auteur de cet Ouvrage s'est proposé de s'attacher à une autre preuve tirée précisément de la Résurrection de Jesus-Christ. La plûpart des raisons par lesquelles il démontre le Dogme de la Resurrection prouvent, ce semble, également les autres Dogmes contenus dans les Livres Sacrez du Nouveau Testament: elles sont approfondies, dévelopées & solides.

On fait voir d'abord qu'il est de l'intérêt du Deiste d'examiner sérieusement le fait de la Résurrection. 2°. Quels sont les caractéres d'une évidence Morale à quoi tout homme raisonnable doit se rendre. 3°. Que ces caracteres se rencontrent dans le fait de la Résurrection de Jesus-Christ. 4°. Combien les conséquences de cette vérité sont consolantes pour les

Chrétiens & terribles pour les Deiſtes. Enfin l'on réfute les mauvaiſes chicanes & du Deiſte & du Spinoſiſte.

Nous nous attachons à ce qui nous paroît en même-tems & plus eſſentiel & plus conforme au Titre du Livre. La ſubſtance de l'Ouvrage peut ſe réduire à ce raiſonnement court & ſimple. S'il faut convenir que Jeſus-Chriſt eſt Reſſuſcité, nous devons croire que la Religion Chrétienne eſt vraye. Or il faut convenir que Jeſus-Chriſt eſt Reſſuſcité : Donc nous devons croire que la Religion Chrétienne eſt vraye. Dévelopons les deux premiéres propoſitions ſuivant la penſée de l'Auteur ; & la vérité de la concluſion viendra s'offrir d'elle-même à l'eſprit du Lecteur.

S'il faut, diſons-nous, convenir que Jeſus-Chriſt eſt Reſſuſcité, nous devons croire que la Religion Chrétienne eſt vraye. La Réſurrection de Jeſus-Chriſt eſt comme la baſe de la Doctrine Chrétienne : c'eſt elle qui fonde la conſolation du Chrétien, & ſon eſpérance, tant pour le corps que pour l'ame. Dès que l'on reconnoît le fait de la Réſurrection, l'on doît re-

connoître que Jeſus-Chriſt fut envoyé de Dieu pour éxecuter dans le monde le grand deſſein, pour lequel il diſoit y être venu. Non ; un impoſteur n'eût point obtenu du Ciel une prérogative telle qu'une Réſurrection, qui ne peut être que l'ouvrage de la Toute-Puiſſance. Autrement Dieu même auroit apposé ſon Sceau, à l'illuſion ; & entremis ſon autorité pour rendre la fauſſeté croyable. Mais ſi la Miſſion de Jeſus-Chriſt eſt divine, n'eſt-il pas conſtant que ſa Doctrine eſt vraye?

Or il faut convenir que Jeſus-Chriſt eſt Reſſuſcité réellement. Car Dieu, qui préſide à tous les évenemens, ne ſçauroit permettre que le menſonge ait des preuves de vérité, qui ſoient d'une nature à mettre dans l'obligation indiſpenſable d'y acquieſcer, tous les les hommes, à qui ces preuves ſont dûëment expoſées, & qui ſont capables de les peſer. Ce principe ne peut être conteſté par les Deiſtes mêmes, puiſqu'ils reconnoiſſent que Dieu eſt un Être infiniment éclairé, infiniment juſte, infiniment bon.

Or la Réſurrection de Jeſus-Chriſt eſt fondée ſur des preuves de fait, qui

nous mettent tous dans l'obligation d'y reconnoître une entiére certitude, dès qu'on nous les présente dans toute la force & dans tout le jour convenable. Sans doute, on doit se rendre à des preuves, qui sont accompagnées des caractéres les plus plausibles d'un évidence Morale, & à quoi, dans tout autre cas les hommes se rendent. Si ce principe étoit faux, il regneroit presque généralement un Pyrrhonisme ridicule; & comment subsisteroit la Societé? La Sagesse, qui a gravé dans nôtre ame un penchant si fort pour le vrai, n'auroit pas établi un certain ordre, ou de certaines loix qui servissent de régle aux opérations de l'esprit, ensorte que cet esprit doive s'y conformer à proportion des divers motifs qui lui sont offerts. Il sied donc d'acquiescer aux preuves d'une évidence Morale, sur tout quand elles en ont les caractéres les plus certains. Par exemple, ne seroit-ce pas une folie que de refuser de croire que l'Antiquité compta parmi ses grands hommes un *César*, & un *Alexandre*? Prétendre qu'il n'y ait que les démonstrations les plus claires de la Géométrie

& le raport des ſens, qui ayent un droit légitime ſur l'aquieſcement de nôtre eſprit, c'eſt démentir le témoignage même de nôtre conſcience, qui nous fait ſentir qu'en bien des choſes, qui ſont fondées ſur le rapport des hommes, nous ne craignons pas plus l'illuſion, que dans les concluſions mêmes des démonſtrations les plus Géométriques.

Or la Réſurrection de Jeſus-Chriſt a les caractéres les plus marquez, les plus plauſibles d'une évidence du moins Morale; d'une évidence à laquelle les hommes ſe rendent dans tout autre cas. Nous les trouverons ces caractéres dans la Réſurrection de Jeſus-Chriſt en faiſant attention que l'autenticité des Livres Hiſtoriques du Nouveau Teſtament où l'on parle ſi ſouvent de ce fait miraculeux, ne peut être conteſtée, & que le nombre & la qualité des Témoins, qui nous annoncent le Miracle dans les Livres Sacrez, ne laiſſent point lieu de ſoupçonner, ni qu'ils ayent été trompez, ni qu'ils nous ayent ſéduits.

Les Livres du Nouveau Teſtament ſont inconteſtablement autentiques.

Ils ont été véritablement écrits, comme nous le croyons, par les Evangelistes & les Apôtres de Jesus-Christ. *Joseph*, Auteur Juif, *Suetone*, *Tacite*, *Pline*, *Lucien*, *Julien*, *Celse* Auteurs Payens, tous grands ennemis du nom Chrétien, ont rendu témoignage à l'Histoire de l'Evangile de Jesus-Christ. Joseph dans le 18. Liv. des *Antiquitez Judaïques*, parle de la Vie, des Miracles, & de la Mort de Jesus-Christ, de sa Résurrection & des Oracles qui l'avoient prédite, du nombre prodigieux de Juifs & de Payens qui le suivirent. S. *Isidore*, S. *Jerôme*, *Suidas*, *Sozomene*, *Nicephore*, & *Eusebe* font mention de ce témoignage. Le voici tel qu'*Eusebe* le rapporte dans le troisiéme Livre de sa démonstration Evangelique. « Environ ce tems-là » étoit Jesus, Homme sage, s'il faut » l'appeller un homme. Car il faisoit » des Œuvres extraordinaires, enseignant les hommes qui respectent le » vrai ; & il attira plusieurs Juifs comme aussi plusieurs Payens. Celui-ci » étoit le Christ, & quoique Pilate » l'eût supplicié sur la Croix à la sollicitation de nos propres Chefs, ceux

„ qui l'avoient aimé dès le commence-
„ ment, ne ceſſerent point de l'aimer.
„ il leur parut encore en vie le troiſié-
„ me jour. Les Divins Prophêtes ayant
„ prédit de lui cela, & mille autres
„ choſes. De là vient que la race des
„ Chrétiens dure encore depuis ce
„ tems-là „.

Suetone (1) parle de Jeſus-Chiſt ſous le nom de *Chriſtus*. Tacite (2) fait mention de la mort de Jeſus-Chriſt arrivée ſous Tibere & ſous Ponce Pilate. *Pline* le Jeune (3) dit que Jeſus-Chriſt étoit honoré comme Dieu parmi les Chrétiens de ſon tems, ajoûtant que ces Chrétiens étoient de fort honnêtes gens, qui n'avoient de but que leur attachement pour leur Religion. Les Chrétiens adorent le Crucifié, dit *Lucien* & ils vivent ſelon ſes Loix, *καὶ κατὰ τοὺς ἐκείνου νόμους βιῶσιν*. *Julien* qui ne peut s'empêcher de reconnoître les Miracles & la Vertu de Jeſus-Chriſt, ne fait qu'en relever l'éclat en s'efforçant de l'obſcurcir. „ Malgré tout le bruit qu'on en fait,
„ dit-il, (4) pendant tout le tems que

(1) *In Claud.* (2) An. 15. (3) L. 10, Ep. 57. (4) Cyr. Alex. cont. Jul.

„ Jesus-Christ fut sur la Terre, il n'y „ fit rien de considérable, a moins que „ l'on ne regarde comme une grande „ merveille d'ouvrir les yeux aux aveu„ gles, de guérir des impotens, & de „ délivrer du pouvoir des malins Es„ prits quelques personnes qui en „ étoient possedées „. N'étoit-ce donc rien que de rendre la vûë & les forces à des personnes qui en étoient privées? Tout le monde convient, ce me semble, que ce sont là de grandes merveilles, & qui ne peuvent partir que de la main de l'Auteur même de la Nature. Le témoignage de *Celse*, comme on peut le voir dans *Origene*, s'y accorde avec la Narration des Evangelistes sur la Naissance de Jesus-Christ, sur sa retraite en Egypte, sur les courses qu'il fit avec ses Disciples, sur ses Miracles, & sur sa mort.

D'où tant d'incrédules avoient-ils appris, comme les Fidéles, les principaux faits qui regardoient Jesus-Christ & sa Résurrection. Si ses Disciples & ses Apôtres n'avoient point écrit son Histoire? Les premiers Disciples de Jesus-Christ, les premiers Prédicateurs de l'Evangile, qui durent

avoir en vûë de répandre & de perpetuer la Religion qu'ils avoient apprise & qu'ils annonçoient, ont sans doute employé dans ce dessein les voyes les plus convenables. Or de toutes ces voyes, la plus propre & la plus nécessaire étoit de laisser par écrit le précis & de ce qu'ils avoient appris & de ce qu'ils annonçoient.

On ne peut donc nier sérieusement que les Disciples & les Apôtres de Jesus-Christ avoient écrit son Histoire, a moins qu'on ne soit capable de nier malgré le consentement de tous les peuples, qui ont oüi parler du Christianisme, qu'il y ait eu sur la Terre un homme qui se nommoit Jesus. Il faut donc regarder les écrits qui portent le nom des Evangelistes & des Apôtres, comme leurs véritables écrits, comme des Livres autentiques.

Dira-t-on que ces Livres ont été supposez ou falsifiez? Mais il ne l'ont été ni pendant la vie des Evangelistes & des Apôtres, ni dans les siécles suivans. Certainement ils ne l'ont pas été pendant la vie des premiers Ministres de l'Evangile. Occupez du soin de l'annoncer, ils se répandirent par

tout. Il n'y eut donc ni faux Apôtres, ni écrits ſuppoſez qui pûſſent leur échaper. L'audace des uns devoit être aiſément confonduë, & la ſuppoſition des autres bien-tôt découverte. Il falloit que l'impoſture diſparût à leurs yeux.

Les Livres Sacrez n'ont point été ſuppoſez dans les ſiécles ſuivans. Ils ne l'ont pas été pendant que les Originaux écrits de la main des Evangeliſtes & des Apôtres ſe conſerverent parmi les Chrétiens. Tandis qu'on fût à portée de conſulter les originaux, c'étoit comme ſi les Ecrivains eux-mêmes euſſent été vivans. Et ces Originaux ſubſiſtoient encore du tems de *Tertullien*. Parcourez, dit-il (1) les Egliſes Apoſtoliques, où ſe liſent les propres Lettres autentiques des Apôtres.

La ſuppoſition ſe ſeroit-elle fait enſuite par une ſocieté particuliére de Chrétiens ? mais il etoit impoſſible qu'une Societé particuliére en impoſât au reſte des Chrétiens, qui ſe ſeroient élevez avec autant de ſuccès que de zele contre les Auteurs de la

(1) De præſcript. c. 35.

ſuppoſition ou de la falſification. “La „ fureur des diſputes de Religion ne „ reſſemble pas mal à celle d'une Mer „ irritée, où la marée & les vents ſe „ combattent. Malgré l'oppoſition des „ vents la marée à ſon cours naturel, „ qu'il eſt impoſſible d'arrêter, non plus que la contradiction dans les querelles de Religion.

La ſuppoſition ou la falſification ſe ſeroit-elle faite par le concert de tous les Chrétiens? La choſe eſt incroyable. Une abſurdité ſi groſſiére ſe réfute d'elle-même.

Les ennemis déclarez du nom Chrétien n'euſſent pû faire en ce genre ce que les Chrétiens mêmes ne pouvoient exécuter. Des Chrétiens auroient auſſitôt révélez la fraude dans tout l'Univers.

Après cela peut-on refuſer de reconnoître l'autenticité des Livres Sacrez du Nouveau Teſtament?

Auſſi ces Livres ont été citez dès les premiers tems & par les défenſeurs & par les ennemis mêmes de la Religion Chrétienne. On les a conſtamment lûs en public, & étudiez en particulier. Toutes les ſectes, tous les partis,

malgré la différence de leurs sentimens, ont appellé à leur témoignage dans les disputes. Jamais ces Livres n'ont été accusez ni de supposition ni de falsification par les personnes que l'on a excommuniées ; quoique ces personnes se voyant retranchées du corps de l'Eglise eussent un si grand intérêt à déclarer pour leur mortification ce qu'ils en auroient appris, & à devoiler l'imposture.

L'Autenticité des Livres du Nouveau Testament étant incontestable, les faits & les Dogmes, que nous y lisons à present sont les mêmes que prêchent les Auteurs qui écrivirent ces Notes. Or la Résurrection de Jesus-Christ est un de ces faits, un de ces dogmes. Les Evangelistes & les Apôtres l'annonçoient donc comme on fait aujourd'hui.

Cela posé, demandons presentement, auroient-ils été trompez sur cet Article ? Le nombre & le Caractere des Témoins ne permet pas de croire qu'on leur ait fait illusion. Ce nombre est bien plus grand que celui des Témoins de qualité des faits importans que personne ne revoque en dou-

te. L'Apôtre des Gentils nous aſſure (1) qu'au tems où il écrivoit, il reſtoit encore au monde la plus grande *partie des cinq cens Freres qui virent tous à la fois Jeſus-Chriſt* après ſa Reſurrection. Ce grand nombre de Témoins mérite d'autant plus de créance, qu'ils ne dépoſent rien, dont ils ne ſçachent la vérité par eux-mêmes. Que dis-je? Ces témoins n'aſſurent pas ſeulement qu'ils ont vû Jeſus-Chriſt aprés ſa Réſurrection : pluſieurs déclarent qu'ils l'ont vû ſouvent & familiérement, qu'ils l'ont vû aſſez long-tems pour ſe convaincre que ce n'étoit ni illuſion, ni imagination, qu'ils l'ont vû pendant quarante jours, qu'ils ont mangé & bû avec lui ; qu'ils lui virent faire pluſieurs merveilles, qu'il leur promit de faire enſorte que ceux qui croiroient en lui, chaſſeroient les Démons, parleroient des Langues nouvelles, manieroient ſans danger les ſerpens, que ce qu'ils avaleroient de venimeux ne leur feroit aucun mal, qu'ils auroient le don des gueriſons miraculeuſes, & que l'impoſition de leurs mains rendroit la

(1) 1. Cor. 15. 6.

ſanté. Les Témoins ajoûtent qu'un d'entre eux s'opiniâtrant à ne point croire la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, Jeſus-Chriſt lui donna toutes les preuves ſenſibles que la vûë, l'oüie, & l'attouchement peuvent fournir; qu'il leur promit de les revêtir du pouvoir d'enhaut: qu'après avoir reçû ſes derniers ordres, ils le virent monter au Ciel, & qu'étant retournez à Jeruſalem, ils y reçurent en conſéquence des promeſſes de Jeſus-Chriſt les Dons de l'Eſprit Saint.

Voilà ce que diſent les Témoins de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt. Tout cela ne ſeroit-il qu'une illuſion des ſens, ou le ſimple jeu de l'imagination? Eſt-il poſſible que pendant pluſieurs ſemaines le même objet ſoit revenu, que tant de perſonnes ayent vainement crû manger, boire avec lui, l'entendre, écouter ſes promeſſes, le voir monter au Ciel, recevoir les fruits & l'accompliſſement de ſes promeſſes? Il eût fallu que les Apôtres euſſent été des viſionaires, des ſtupides, des inſenſez. Et ils ne paſſerent jamais, jamais ils ne durent paſſer pour tels. Leurs diſcours, quoique

ſans art & ſans étude, ſont graves, judicieux, vifs & touchans.

Ces Prédicateurs prennent par tout un ton de ſupériorité, & les effets y répondent; le cœur ſe rend, les paſſions ſe ſoumettent. De qui peut-on dire avec plus de raiſon que jamais homme ne parla comme lui? Jamais homme ne parla comme eux? Jamais auſſi ni bel eſprit, ni ſçavoir, ni éloquence ne remporta de ſi belles victoires. Les Témoins de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt n'étoient donc pas d'un caractére à ſe laiſſer tromper dans une affaire ſi importante.

Les ſoupçonnerions-nous d'avoir ſeduit les peuples? Jamais ils ne donnerent occaſion à des ſoupçons ſi odieux. Ils n'auroient pas voulu ſéduire les peuples, & ils n'auroient pas pû y réüſſir quand même ils l'auroient voulu; ils ne l'ont pas voulu, il n'y a que des Athées ou des ſcélerats qui ſoient capables d'une pareille entrepriſe. Ce ſeroit ſe prévaloir des ordres de Dieu pour en impoſer au genre humain, imputer à Dieu-même un miracle pour ſanctifier le complot le plus déteſtable. Or il eſt évident que les Apôtres

n'étoient ni des Athées, ni des scélerats. Des hommes de cette espéce n'auroient pas donné un systême de Religion qui renferme des idées si magnifiques de l'Être Suprême, & un corps de Morale si excellent. Leurs leçons ont toutes pour but d'exposer le vice au mépris, & de rendre la vertu respectable. " Se peut-il rien de » plus aimable que le Dieu tout bon » & tout misericordieux, qu'ils nous » peignent, & de plus grand, que le » bonheur infini, qu'ils promettent » dans une autre vie? De plus effrayant, » que le tableau des peines qu'ils dénoncent au crime? Se peut-il des » motifs plus puissans pour nous faire » aimer Dieu, pour appuyer la Vertu, & pour faire trembler les pécheurs? Des hommes qui n'ont pas » une étincelle de Conscience ne s'aviseront point de tracer l'idée d'une » Religion si belle ».

Les Témoins de la Résurrection de Jesus-Christ avoient de la Conscience, il y a plus; ils étoient tous des Témoins d'une vertu sans tâche & non suspecte. (1) On les chargea d'op-

(1) Act. 5. 41.

probres, mais personne n'entreprit de les décrier pour les mœurs. Et pourquoi leurs plus grands ennemis mêmes ne l'ont-ils pas fait ? C'est que l'on n'a point vû de jour à le faire. Leurs ennemis étoient portez par toutes sortes de raisons à prévenir le progrès du Christianisme, puisqu'il tendoit à la destruction de toutes les Religions établies. Rien de plus propre à le faire tomber dans le décri, que de révéler, s'il se pouvoit, les désordres & la honte de ses premiers Prédicateurs, & de montrer par des faits averez qu'ils n'étoient que des Hypocrites. Pourquoi ne prit-on point ce parti ?

Dira-t'on que malgré les préjugez de la Naissance & de l'éducation, quelque intérêt temporel les fit agir sans vertu, comme s'ils eussent été les hommes du monde les plus vertueux ? S'ils s'étoient fait écouter sur le pied de beaux Esprits, de rares Genies, de profonds Philosophes, ou d'Orateurs délicats, s'ils étoient venus annoncer des nouveautez propres à divertir les Curieux, enseigner l'Art de se rendre celébre dans le monde, ou d'y don-

ner plus de pointe aux plaiſirs de la vie ; peut-être pourroit-on dire qu'ils étoient animez par l'eſpérance de quelque intérêt temporel. Mais ils ne prêchoient à des hommes vains & livrez aux plaiſirs des ſens que des maximes capables d'humilier l'eſprit, & de mortifier le cœur.

Ils ne pouvoient ſe propoſer pour fin de leur Miniſtere, ni l'eſtime, car ils n'ignoroient pas que la Science & la beauté du langage leur manquoit ; ni les égards, & la conſidération du monde, puiſqu'ils ne lui promettoient que des afflictions & des épreuves ; ni les richeſſes, ni les honneurs, ni les plaiſirs ; ils déclaroient ſans détour à toute la Terre ; qu'il faut, en vûë des biens de l'autre vie, ſe réſoudre courageuſement à ſacrifier les richeſſes, les honneurs, les plaiſirs de celle-ci. Tout ce qu'ils pouvoient eſpérer de la part des hommes, c'étoit des perſecutions, & la mort, & c'eſt l'unique avantage qu'ils en tirerent ; les perſecutions qu'ils eurent à ſouffrir ne finirent que par l'effuſion de leur ſang,

Suppoſons néanmoins que la vûë d'un intérêt paſſager les eût engagez

dans le deſſein de donner à une Réſurrection imaginaire les couleurs de la vérité. En fuſſent-ils venus à bout? Quand il s'agit de prodiges arrivez il y a long-tems, ou parmi les Nations étrangeres, on peut en impoſer. Les perſonnes à qui l'on parle, ne ſont point à portée de vérifier les faits. Mais lorſqu'on parle d'un fait de la derniére conſéquence & des plus extraordinaires, dans l'endroit même, où l'on prétend que la choſe s'eſt paſſée tout récemment, il n'eſt pas poſſible de donner l'illuſion pour la réalité; ſur tout quand on attaque par-là les intérêts mêmes de ſes ennemis. Or les Apôtres rendent témoignage à la Réſurrection de Jeſus-Chriſt dans le lieu même où le fait dont il s'agit, eſt arrivé tout recemment; c'eſt très-peu de tems après, c'eſt aux portes de la ville, où leur Maître fut crucifié, c'eſt dans Jeruſalem; c'eſt en un endroit & dans un tems où l'on a en main tous les moyens de les confondre, ſi ce qu'ils diſent, eſt faux; & dans ce tems & dans cet endroit Saint Pierre dit hardiment aux ennemis de Jeſus-Chriſt: « il faut obéir à Dieu

» plûtôt qu'aux hommes (1). Vous avez fait mourir Jesus, & le Dieu de nos Peres l'a ressuscité.

Rappellons en peu de mots ce que nous avons dit : Dès que nous devons reconnoître que la Résurrection de Jesus-Christ n'est pas une illusion, il faut convenir que la Religion Chrétienne est vraye. La Résurrection de Jesus-Christ est un article fondamental de la Religion qu'il a lui-même établie, un article qui emporte la vérité des autres dogmes, la divinité de Jesus-Christ, & la solidité de nôtre espérance. Or nous devons reconnoître que la Résurrection de Jesus-Christ n'est nullement une illusion, que c'est un fait incontestable ; un fait revêtu des caractéres les plus plausibles d'une évidence Morale, à quoi tous les hommes se soumettroient dans un autre cas. Les Livres qui renferment ce dogme sont reconnus par les plus grands ennemis de Jesus-Christ, ces Livres ne sçauroient avoir été supposez ni falsifiez pendant la vie des Apôtres ni dans les siécles suivans. Le nombre, le caractére, la qualité des

(1) Act. 5. 29. 31.

Témoins du fait ne permettent point de les ſoupçonner d'avoir été ſéduits, ni d'avoir voulu ſurprendre ; ils n'auroient pas pû y réüſſir, puiſqu'ils parloient d'un fait très-important, tout récent, & extraordinaire, dans un endroit où l'on étoit à portée de le vérifier. Donc il faut convenir que la Religion Chrétienne eſt vraye. Et nous en devons convenir avec d'autant plus de certitude, que la choſe étant de la derniére importance, la Providence divine infiniment ſage, infiniment bonne n'a pû permettre qu'un témoignage des plus convaincans, & à quoi les hommes ſe rendroient dans toute autre circonſtance, ſi trouvât faux.

Vainement quelques Déïſtes Modernes ont eſſayé, pour ſappet les fondemēns d'une vérité ſi belle, & ſi conſtante, d'imaginer l'ame materielle, & par conſéquent mortelle. On voit d'abord d'où partent ces vains & téméraires efforts. La Paſſion ne veut pas être troublée dans la joüiſſance des plaiſirs de ce monde. Il faut à quelque prix que ce ſoit, ſe débarraſſer de la penſée importune d'une autre vie. C'eſt ſe priver de la

douce eſpérance d'un bonheur éternel & inaltérable. Mais c'eſt ſe délivrer, s'il ſe peut, de la crainte effrayante d'un lieu de ſupplices. Que fait la paſſion dans cette vûë ? Elle tâche de faire l'homme, pour ainſi dire, tout d'une piéce ; elle attribuë la penſée même à la matiére ; elle confond l'ame avec le corps, afin que la deſtruction du corps entraîne celle de l'âme, & la dérobe aux juſtes châtimens dont elle eſt ménacée. Ainſi la paſſion s'efforce d'anéantir les veritez les plus importantes & les mieux établies. Efforts inutiles, & dont la Raiſon rougit.

Un ſentiment intérieur ne nous permet pas de douter que l'ame ne penſe. Elle aperçoit, elle raiſonne, elle eſt libre. Or ſi l'ame penſe, elle n'eſt ni materielle, ni par conſéquent deſtinée à périr avec le corps. C'eſt une ſubſtance diſtinguée réellement de la matiére, & qui peut apercevoir, raiſonner, agir independemment du corps. Avancer que la matiére penſe, n'eſt-ce pas ſe joüer des hommes, & ceux qui ſont capables de le dire, peuvent-ils le croire ? La matiere

eſt une ſubſtance étenduë, ſolide, diviſible. C'eſt ce que tout le monde conçoit ſous le nom de matiére. Mais une ſubſtance étenduë, ſolide, diviſible, n'eſt pas capable de penſer. Elle n'eſt ſuſceptible que de mouvement & de figure. Doit-on croire, & peut-on comprendre que la pénétration & la prudence réſultent d'un goufre de matiére fluide, ou que l'humeur & les inclinations ſoient les effets d'un mouvement en certaine direction ? Si quelqu'un diſoit que les plus beaux Ouvrages de nos Poëtes ou de nos Mathématiciens n'ont été dans le cerveau qu'un aſſemblage de cônes, de triangles & de ſphéres, qu'un tel eſt devenu Philoſophe, un autre Miniſtre d'État, en vertu de la velocité, de la groſſeur, & de la forme de quelques particules de matiére ; un langage ſi étrangement bizarre n'auroit-t'il pas de quoi révolter le genre humain ?

La penſée n'eſt point l'effet des qualitez de la matiére connuës ou inconnuës. Elle ne vient point d'un pur méchaniſme. " Les mêmes parties » cohérentes de la même matiere, ſe

» mouvant dans la même direction,
» avec le même degré de vîtesse, &
» dans le même espace, ne produiront
» jamais que le même effet qu'elles ont
» produit. Quand l'on raisonne, on
» conclut d'une chose à une autre, de
» celle-ci à une troisiéme, & de même
» à l'infini. Si ces pensées diverses ne
» sont que des différences qui survien-
» nent dans la vîtesse & dans la déter-
» mination du mouvement, il est né-
» cessaire que ce soit l'Ouvrage d'un
» Moteur étranger, puisque ces parties
» ne sçauroient rien d'elles-mêmes, ni
» se mouvoir, ni se donner une nouvel-
» le direction. Tout ce qu'il y a présen-
» tement de Philosophes éclairez en
» conviennent. Ce Moteur, quel qu'il
» soit ne peut être que matériel; autre-
» ment ce seroit sortir du systême. Mais
» si le Moteur est lui-même matiére, il
» doit encore recevoir le mouvement
» d'ailleurs; & de même à l'infini. Se
» peut-il rien imaginer de moins Philo-
» sophique & de plus extravagant?
» Donc la matiére ne sçauroit penser.
Donc l'ame, qui pense est une substan-
ce réellement distinguée de la matié-
re; c'est un esprit.

Ce qui détruit la vaine conjecture du Déïste renverse le systême du Spinosiste, qui pour secouer le joug heureux de la Religion voudroit ne reconnoître qu'une substance, nous réduire à n'être que des modifications de cette substance unique, & substituer l'Univers à la place de l'Auteur même de l'Udivers.

Il est évident qu'il y a un Être nécessaire, existant par lui-même, indépendant, & infiniment parfait. Il n'est pas moins évident par les effets que cet Être est infiniment intelligent & Sage. Or un Être infiniment intelligent est une substance différente de la matière, puisque la matiére ne pouvant penser comme on l'a démontré, n'est pas un être intelligent, par conséquent la matiére, dont l'Univers est composé, est une substance distinguée de l'Être infiniment Sage. Donc il y a plus d'une substance, & l'Auteur de l'Univers demeure dans ses droits. Donc la réalité de la Religion Chrétienne aussi bien que l'espérance qu'elle nous donne, d'un bonheur à venir, est bien fondée, & la vraye Philosophie appuye les dogmes de la Reli-

gion, loin de fournir des armes contre elle. Puissent les ennemis de la Religion Chrétienne l'honorer autant qu'ils l'ont deshonorée. Leur conversion rejouira le Ciel & la Terre; & ils trouveront la propitiation de leur crime dans le sang de Jesus-Christ, mort & ressuscité.

ARTICLE LXI.

LA VIE DE S. FRANÇOIS Instituteur de l'Ordre des Freres Mineurs, de celui de Ste Claire, & du Tiers-Ordre de la Pénitence ; avec l'Histoire particuliére des Stigmates, des Eclaircissemens sur l'Indulgence de la Portioncule , des Réflexions & des Notes ; & une Préface sur le merveilleux de la vie des Saints dediée à la Reine. Par le Pere Candide Chalippe Récollet. A Paris, chez Pierre Prault, à l'entrée du Quai de Gesvres, au Paradis, 1628. In 4°. Pagg. 760.

Sute d es ARTICLES XXXVI. au mois de Mars, XLV. au mois d'Avril, & LII. au mois de Mai MDCCXXIX.

HISTOIRE PARTICULIERE DES STIGMATES.

LE dessein de l'Auteur dans ce petit Traité, c'est de proposer les preuves d'un événement, dont il a déja rapporté les circonstances dans la *Vie*-même de Saint *François*. Il les soutient si solides & si complettes, que,

pour n'y pas déférer, il faudroit renoncer à toute créance humaine; briser le sceau de l'Autorité de l'Eglise qui les confirme; & l'accuser elle-même ou d'aveuglement grossier, ou d'illusion frauduleuse, jusques dans la solemnité des Fêtes qu'elle établit.

Le fait est de l'année 1224. vers le 14[e]. du mois de Septembre, un peu plus de deux ans avant la mort du S. Patriarche. Aussi-tôt après sa mort, *Elie* de Cortone Vicaire Général en fit une mention expresse dans la Lettre Circulaire adressée à toutes les Provinces de l'Ordre, & que l'on a conservée en original. « On a vû *François*, dit-il, » en un état de crucifié; ayant sur son » corps cinq plaies semblables à celles » de Jesus-Christ, des cloux de la cou- » leur des cloux de fer, perçant ses » mains & ses pieds; son côté étant ou- » vert, comme par un coup de lance, » d'où souvent il sortoit du sang ».

L'an 1228. au plus tard, *Luc* de Tuy vint à Assise dans le cours de divers Voyages; & en 1231. il publia un Ouvrage contre les Albigeois. C'est dans cet Ouvrage, L. II. C. II. qu'il raconte en détail l'Histoire des Stig-

mates. Ainsi, dit-il, " que la Sainte
» Legende le porte ; & que l'assûrent
» beaucoup de Religieux & de Sécu-
» liers, de Clercs, & de Laïcs ; qui
» ont eu le bon-heur, il ya cinq ans,
» de les voir de leurs yeux, & de les
» toucher de leurs mains ». Toutes
sortes de personnes d'Assise avoient
donc vû & touché les plaies, de Saint
François en 1226. reprend le Pere *Can-
dide*; elles en rendoient un témoignage
public en 1228. une Legende au-
torisée en faisoit déja foi. Qui en croi-
ra-t-on humainement, si l'on n'en
croit pas un homme éclairé curieux &
exact, tel qu'étoit *Luc de Tuy*.

Mais la vérité du Prodige ne pour-
roit pas être aussi sensible dans tous
les Païs ; & l'on devoit bien compter
sur des contradictions. Il y en eut par-
ticuliérement en Boheme, où tout le
monde n'approuvoit pas que les Fre-
res Mineurs fissent peindre leur Saint
Patriarche avec les Stigmates. Les ca-
lomnies répanduës contre eux à cette
occasion, tournerent à leur avantage.
L'an 1237. le Pape *Gregoire* IX. don-
na trois Brefs ; l'un adressé à tous les
Fidéles ; l'autre à l'Evêque d'Olmuts ;
& le troisiéme aux Supérieurs des Do-

miniquains : Monumens authentiques, qui certifient l'impreſſion des cinq plaies ſur le Corps de l'homme de Dieu, comme pleinement vérifiée par le Pape & les Cardinaux ; & comme le principal motif, qui avoit fait avancer ſa Canoniſation. Le Pieux Pontife y traite de blaſpheme ce qu'un certain *Evechard*, prêchant à Oppaw, avoit dit pour la rendre ſuſpecte : & *Vadingue* en cite une Bulle, qu'on garde à Aſſiſe, qui défend d'en parler mal, ſous peine d'Anatheme.

Les aſſurances qu'en donna le Pape *Alexandre* IV. dans les années 1254. 1255. & 1259. ont quelque choſe encore de plus formel, parce qu'il s'en explique comme témoin oculaire : c'eſt Saint *Bonaventure*, qui déclare l'avoir entendu de ſa bouche. Pour lui, dans ſa Bulle à tous les Prélats, il ſe contente de dire : " Des yeux fort attentifs ont „ vû, & des mains fort ſûres de tou„ cher ont ſenti, que dans les mains „ du Saint homme, & dans ſes pieds, „ il y avoit très-certainement des cloux „ bien formez, ou de ſa propre chair, „ ou d'une autre matiere nouvelle„ ment produite „ &c.

Nous ne citerons point Saint *Bonaventure*, dont la Legende a été insérée dans le Breviaire Romain ; mais nous reviendrons plus d'une fois à son témoignage : il écrivoit en 1261. Depuis ce tems-là jusqu'en 1279. que *Nicolas* IV. continua de prononcer sur les Stigmates, conformément au Lettres de ses Prédécesseurs ; on ne voit pas que le fait ait été contesté. En 1291. un Religieux chargé du Panégyrique de Saint *Pierre* Martyr, s'avisa de comparer Saint à Saint. *Pierre* Martyr, selon lui, avoit une supériorité visible sur François d'Assise ; en ce que l'un portoit les marques d'un Dieu vivant, & l'autre ne portoit que les marques d'un Dieu mort. La subtilité de son parallele ne plut point au Pape, qui étoit toûjours *Nicolas* IV. Il confirma le Miracle des Stigmates par un nouveau Bref, & condamna l'indiscret Prédicateur à un silence de sept ans. C'est ce qui forme un assez long espace de tems, qu'on peut appeller le premier Age de la Tradition Ecclesiastique sur ce point. Le Pere *Candide* y joint encore plusieurs Miracles rapportez par Saint *Bonaventure*, comme

publics & inconteſtables, & dont quelques-uns ont leur place dans l'Hiſtoire de Monſieur l'Abbé *Fleury*, Tome XVI. L. 79. N. 5.

L'humble créance & la dévotion des Fidéles ſe fortifiant de plus en plus à l'égard des Stigmates; *Benoît* XI. de l'Ordre de Saint Dominique, voulut qu'on en fît la fête tous les ans, avec un Office double. L'Inſtitution eſt de l'année 1304. En 1337. ſous le Pontificat de *Benoit* XII. la Fête fut déclarée ſolemnelle dans l'Ordre de Saint *François*; & Gerard *Odon*, Miniſtre Général, en compoſa un Office propre, tel qu'on le récite à preſent, *Vadingue* a cependant douté, ſi l'Inſtitution-même de la Fête n'appartenoit pas à *Benoît* XII. Mais le Pere *Candide* s'en tient au témoignage de *Baronius*, qui marque nettement *Benoît* XI.

Les Freres Mineurs joüiſſoient ſans trouble de ces Privileges; lorſqu'aſſez avant dans le XV^e^. ſiécle il parut quelques Tableaux de Sainte *Catherine* de Sienne peinte avec des plaies ouvertes & profondes, comme celles de Saint *François*. Peut-être l'avoit-on fait auſſi pour quelques autres, avant que les

preuves en eussent été suffisamment auérées par le Saint Siége. C'est ce qui donna lieu à deux Bulles de *Sixte* IV. lesquelles défendoient de représenter aucun bien-heureux avec les Stigmates, excepté Saint *François*, disoit le Pape; parce que c'étoit un fait évident & autorisé par ses Prédécesseurs. Pour Sainte *Caterine* de Sienne, il fut permis depuis de la représenter, non pas avec les Stigmates, mais avec cinq rayons tombant directement à l'endroit des plaies: différence fondée sur la différence-même des deux Visions; & sur ce que la Sainte avoit en effet obtenu de Dieu, que les plaies qu'elle avoit reçûës ne parussent point.

On produit des Martyrologes, comme celui de Marule; les Additions de *Galesinio*, à celui d'*Usuard*; & les Exemplaires du Martyrologe Romain, imprimez en 1509. où la mémoire des Stigmates est indiquée le 17. Septembre. Vadingue en cite même un autre exemplaire manuscrit, beaucoup plus ancien. On ignore pour quoi les Editions postérieures n'en faisoient point mention. Mais *Sixte* V. corrigea la faute: non seulement il ordonna de re-

mettre cet Article ; il écrivit jusqu'aux termes dans lesquels il vouloit que l'Article fût conçû. La Fête, alors même, n'étoit encore néanmoins que pour les Enfans de Saint *François*. Enfin *Paul* V. l'étendit dans toute l'Eglise par ses deux Decrets de 1615. & 1617. Tel est l'Ordre Chronologique de ce qu'on allegue d'Actes les plus respectables en faveur des Stigmates.

La vénération singuliere, que, les souverains Pontifes, les Evêques, & les Princes, on témoigné pour le Mont *Alverne*, où le Miracle s'est operé, en fournit plusieurs autres, que le Pere *Candide* sçait utilement lier & incorporer à son dessein. Il les a mêlez de quelques petites particularitez historiques, qui peuvent picquer la curiosité.

Il ne craint pas en suite de faire tête à la Critique & à la Satyre, sur ce que l'une & l'autre a imaginé de plus injurieux à la cause qu'il défend. On croira peut-être qu'il a besoin de beaucoup d'efforts, en se commettant avec des gens qui hazardent tout, & ne se rendent sur rien. Non, il en fait deux classes : les premiers, comme les Cen-

turiateurs de Madebourg, nient la chose ; pendant qu'eux-mêmes ne peuvent se dispenser d'en rapporter la preuve par des témoins oculaires. Les seconds, comme Monsieur *Bayle*, ou badinent en Profanes sur les apparences ; ou en font grossierement le sujet de quelque extravagante fiction ; mais sans en venir jamais à une véritable discussion. C'est ce qui est d'autant plus à observer dans Monsieur *Bayle* ; qu'en matiere de Religion, dit le Pere *Candide*, il saisit d'ordinaire jusqu'à l'ombre des difficultez, pour exercer sa malignité.

Monsieur *Baillet*, dans le systême mi-parti qu'il a embrassé, donne encore plus de prise que les autres. Il semble ne vouloir parler qu'après Saint *Bonaventure* ; & il en défigure le recit par ses Additions ; & il tend à lui ôter personnellement toute créance par le caractere desavantageux qu'il en fait. Une longue abstinence, à l'entendre, & la ferveur d'une priere continuelle, *avoient mis S. François tout en feu.* Ce fut *en cet état, qu'il crut* voir un Seraphin en Croix : *son esprit en fut troublé :* ce qui ne l'empêcha pas de comprendre le sens de la vision. Après

qu'elle eût disparu, continuë Monsieur *Baillet*, il en resta un feu dévorant dans le cœur de *François* & des marques ou Stigmates sur la chair, *qui sembloient représenter les plaies que les cloux & la lance avoient faites au Corps de Jesus-Christ.* Il ajoûte que selon S. *Bonaventnre*, le Martyre de Saint *François* devoit consister dans l'esprit plûtôt que dans le corps; mais qu'*il ne laisse pas de dire*, *comme on le publioit de son tems*, qu'on lui vît aux pieds & aux mains des marques de cloux semblables à celles du Seraphin crucifié. Pour la plaie du côté, M. *Baillet*, reproche une seconde variation au Saint Docteur sur ce qu'il la définit *une cicatrice rouge d'une blessure fermée*; & qu'il dit cependant *que le sang en couloit*: ce qui joint à l'exemple ou à l'expression de Saint *Paul* sur les Stigmates, semble, selon lui, avoir donné lieu à l'opinion de ceux qui ont cru, qu'*il ne s'étoit rien passé que de mystique ou de spirituel dans ce merveilleux évenement*; si Saint *Bonaventure* y a cru de la réalité, *il se l'étoit ainsi persuadé* sur quelques dépositions, dont Monsieur *Baillet* ne témoigne pas faire beaucoup de cas.

Quoi qu'il en ſoit, conclud-t-il ce fut *cet accident*, qui fit donner à Saint *François* le titre de Seraphique, lequel a auſſi paſſé à tout ſon Ordre.

Le Texte Latin de Saint *Bonaventure* rapproché de la Traduction ou de la Paraphraſe, en montre manifeſtement l'infidélité. Le Texte ne dit pas un mot de ces prétendus principes d'un ſang échauffé, qui *avoient mis* le Saint *tout en feu*. Faut-il donc un certain degré de chaleur dans le ſang, demande le Pere *Candide*, pour être embraſé de l'Amour Divin? On n'y lit point que Saint *François crut voir*, mais qu'*il vit*. On n'y lit point que *ſon eſprit en fut troublé*; mais qu'il en conçut *des mouvemens de ſurpriſe, de joie, & d'admiration*. Ces termes, *ſembloient repréſenter*, ſont bien differens de ceux-ci: *les mains & les pieds paroiſſoient percez de cloux dans le milieu; ces cloux avoient leurs têtes & leurs pointes; les têtes rondes & noires étoient au-dedans des mains & au-deſſus des pieds; & les pointes un peu longues ſe recourboient de l'autre côté ſur la chair*. Monſieur *Baillet* pourroit, de ſon chef, donner tel tour qu'il lui plairoit à ſa Narration. Pourquoi al-

léguer Saint *Bonaventure*, & le citer à la marge? Il n'eſt point vrai, comme il l'avance, que le Saint Docteur ait varié; 1°. parce que le genre de Martyre, que Saint *François* devoit ſouffrir dans l'eſprit, n'exclut en aucune ſorte la réalité des marques, que Dieu a bien voulu lui en imprimer ſur le corps; 2°. parce que Saint *Bonaventure* ne définit point la plaie du côté *une cicatrice rouge d'une bleſſure fermée.* C'eſt le Traducteur ſeul, qui a rendu de cette maniere le Latin: *dexterum quoque latus, quaſi lanceâ transfixum rubrâ cicatrice obductum erat.* Or en bonne Grammaire *cicatrix* ſe prend auſſi pour une véritable plaie; & tout le fil du récit dans Saint *Bonaventure*, détermine à l'entendre d'une plaie ouverte & ſanglante. Mais, puiſque Saint *Bonaventure* ne dément en rien ce qu'*on publioit de ſon tems* ſur la réalité des Stigmates, reſte donc à le décrier lui-même, comme un génie foible, qui *ſe perſuadoit* des fictions. Monſieur *Baillet* ne nie point qu'il n'en eût de bons garans; mais tout ce que le Saint Docteur rapporte d'après ces bons garants aboutit pour Monſieur *Baillet*, à un

quoi qu'il en soit, qui laisseroit la question, s'il y avoit fondement (à enformer une) beaucoup plus qu'indécise de sa part.

C'est un essai, une premiere idée d'explication, plûtôt qu'une explication sérieuse & raisonnée, que ce qui est venu là-dessus dans l'esprit à quelques Chimériques. Ils ont pensé que l'impression des Stigmates pouvoit n'être qu'une mécanique très-naturelle de l'imagination vivement émuë, soit à la vûë, soit dans la Méditation profonde de Jesus-Christ crucifié. « On sçait » bien, » leur répond le Pere *Candide* « que, quand l'imagination est vi- » ve, sur-tout dans les personnes qui » ont les chairs tendres & fort molles, » elle peut, par le moyen des esprits » animaux poussez avec effort, pro- » duire une douleur sensible à la vûë » de la blessure d'un ami, dans les » parties du corps, qui répondent à » celle qui est blessée. Mais aucun Phy- » sicien ne pensera, que notre imagi- » nation, quelque vivacité qu'elle » puisse avoir, soit capable de faire sur » nos corps une blessure semblable à » celle que nous voyons, & dont nous

» sommes fortement frappez » . Saint *François de Sales* n'ignoroit pas l'objection qui est ancienne ; & il y donne, à sa maniere, une solution très-plausible dans son *Traité* de l'Amour de Dieu L. VI. C. 15. Si néanmoins quelqu'un s'opiniâtroit à la pousser par une application outrée des principes modernes ; il doit au moins convenir, qu'à considérer le caractere du sujet, la disposition des playes, la profondeur de l'impression, la circonstance des cloux, la juste proportion, & (si on l'ose dire la délicatesse des blessures ; l'état où se trouva depuis le Saint Patriarche, & ou il demeura deux années ; en un mot *le totale* de l'évenement ; c'est quelque chose d'absolument insoutenable que l'Hypothese d'une opération naturelle.

La merveille des Stigmates étant justement regardée comme une récompense du grand amour que Saint *François* avoit pour la Croix de Jesus-Christ ; on en trouvera ici quelques étincelles recüeillies avec choix dans les Œuvres de l'homme de Dieu. L'Établissement des Freres Mineurs au Saint Sépulchre, & dans les autres Saints lieux, peut

aussi passer pour une autre récompense du même amour, au Jugement du P. *Candide*. Ils y formoient une Province entiere dès l'année 1244. Mais en 1342. Ils eurent permission de demeurer dans l'Eglise du Saint Sépulchre, & d'avoir un Couvent de douze Religieux sur la montagne de Sion: faveur qui fut suivie de beaucoup d'autres par la protection & par les libéralitez de *Robert* Roi de Naples, & de la Reine Sancie son Epouse. Ils en joüirent assez tranquillement sous le Gouvernement des Soudans. Les Turcs les inquiéterent après leur Conquête: &, au lieu de l'Eglise du Mont de Sion, dont ces Infidéles ont fait une Mosquée, les Freres Mineurs en occupent aujourd'hui une autre dans Jerusalem, achetée de l'argent de leurs amis, & qu'ils appellent le *Sauveur*. Pour le S. Sépulchre, c'est une espece de Cabinet taillé dans le Roc, au milieu de la Nef d'une grande Basilique, bâtie autrefois par l'Impératrice *Helene*. Les Turcs ne permettent pas d'entrer dans le sépulchre-même: mais ils en laissent les dehors à la dévotion des Religieux de Saint *François* avec plusieurs Chappel-

les. Quelques Societez Schismatiques sont en possession des autres, & les Grecs ont le chœur. Tous habitent des Appartemens qui tiennent à l'Eglise, y demeurent enfermez sous la clef. Le Pere *Candide* finit par expliquer ce que c'est que le *Cordon de* Saint *François*; la Confrairie érigée à Assise sous ce titre, & autres pratiques de pieté qui s'y rapportent. *François* Duc de Bretagne les mit par dévotion au tour de ses Armoiries vers l'année 1440. Et la Reine Anne sa Fille en introduisit l'usage dans le Royaume. C'est de cette Princesse, où de *Loüise* de la Tour d'Auvergne, veuve de Claude de *Montagu*, qu'il est devenu particulier aux veuves, sous le nom de *Cordeliere*.

Eclaircissemens sur l'Indulgence de la Portiuncule.

Une grace aussi singuliere que celle-là, ne devoit pas manquer de contradiction. Personne cependant ne l'a combattuë par écrit avant l'Hérésie de *Luther*. Les premiers au moins qu'on sçache l'avoir fait, sont deux Lutheriens; *Erasme Albert* dans son Alco-

ran, & *Chemnitius* dans son *Examen* du Concile de Trente. Depuis eux, quelques Théologiens de France & des Païs-Bas, n'en ont guéres mieux parlé. Mais le zele de la cause commune a suscité des Apologistes dans les différentes Observances de l'Ordre de Saint *François :* &, pour n'alleguer que ce qu'il y a de plus récent, on a vû en 1706. l'*Apologia brevis* &c. du R. P. *Henrard* Recollet de Namur: en 1714. une autre *Apologia* qui a été suivie deux ans après de quelques Lettres du R P. *Benoît* de Toul Capucin: en 1719. l'*Histoire Critique & anti-Critique* du R. P. *Assermet*, Cordelier de Paris, Docteur de Sorbonne : & en 1725. une secode *Histoire Critique* Latine du R. P. Matthias *Grouuels*, Recollet de la Province de la Basse-Allemagne. Tous ces Ouvrages ont été bien reçûs. Celui du R. P. *Candide* plus serré & plus direct, ne promet pas moins.

Le premier Article, par où l'Auteur entre en preuves; c'est que S. *François* a obtenu du Pape *Honorius* III. une Indulgence Pleniere pour l'Église de la Portioncule; que le Pape la fixa au second jour d'Août; qu'il commit sept

Evêques pour la publier ſolemnellement; que les ſept Prélats remplirent leur commiſſion le premier Août 1273. & en même-tems conſacrerent l'Egliſe.

Ce point fondamental pour l'authenticité de l'Indulgence, étant établi par la voye des Manuſcrits, & ſur la foi des Ecrivains qui ont imprimé; comme *Vghellus*; & M. *Baluze* le P. Candide remonte au principe, ou au motif particulier de la Conceſſion. Il vérifie donc en ſecond lieu, qu'avant que le Pape accordât à S. *François* l'Indulgence de la Portioncule; S. *François*, dans une viſion, l'avoit reçûë de *Jeſus-Chriſt*-même par l'interceſſion de la B. Vierge. « S. *François*, » dit-il, » l'a aſſuré : ceux qui l'ont entendu, » & qui étoient des gens très-dignes de » foi, l'ont atteſté; leurs témoignages » ont été recuëillis & laiſſez par écrit » dans des Actes qui meritent créance: » une Tradition non-interrompuë » s'en eſt conſervée depuis le XIII^e^. » ſiécle, où vivoit le Saint, juſqu'à » nos jours ». Voilà le précis de ce qu'il expoſe avec étenduë, & dans un très-bel Ordre. Qu'on y prenne gar-

de, il n'y a pas là une propoſition qui ne doive embarraſſer un Incrédule; mais un Incrédule à qui il reſte encore quelque bonne opinion du genre humain. Sera-ce Saint *François*, ou des hommes pleins de vertu ſes Contemporains, qu'il accuſera d'impoſture ? S'en prendra-t'il à une multitude d'Actes, qu'aucun Sçavant d'Italie ne conteſtè ? Traitera-t'il d'aveugles & de dupes tant de Perſonnages illuſtres, qui compoſent cette chaîne de Tradition qu'on lui produit ? Le P. *Candide* a dequoi l'arrêter à chaque pas. L'argument eſt ſoutenu & muni de deffenſes ſans replique dans toutes ſes parties.

Malgré ce grand nombre de témoins, il en manque un cependant, dont le ſilence ſeul fait plus de tort à l'Indulgence de la Portioncule, ſi l'on en croit ceux qui l'attaquent, que l'autorîté de tous les autres n'a de force pour l'appuyer. Ils parlent de Saint *Bonaventure*, & uſent là-deſſus de tout l'avantage que peut reguliérement donner la preuve négative dans une conteſtation hiſtorique. Le P. *Candide* ne la juge pas plus préjudiciable à la cauſe qu'il ſoutient, que le ſilence

 d'*Euſébe*,

d'*Eusebe*, sur la découverte de la Croix du Sauveur ; celui de Saint *Athanase*, sur Saint *Paul* l'Hermite, & quantité d'autres exemples de même nature. Tant s'en faut que Saint *Bonaventure* ait eu intention de tout rapporter dans sa Légende, qu'il déclare " n'y vou„ loir en quelque sorte recueïllir que „ des fragmens, ou negligez ou dis„ persez ". Et quant aux Miracles, il dit nettement, „ qu'il se borne à quel„ ques-uns, pour faire juger des au„ tres ". *Multa magnalia Sancti Patris omisit Bonaventura*, dit encore *Ubertin* de Casal. La Mission & la mort des cinq Freres Mineurs, premiers Martyrs de l'Ordre ; les Lettres & le Testament du saint Patriarche ; la Régle qu'il composa pour sainte *Claire* ; ses liaisons avec saint *Dominique*, & bien d'autres faits connus de Saint *Bonaventure*, sans qu'il en ait fait la moindre mention, prouvent à l'œil qu'il a pû tenir pour vraie l'Indulgence de la Portioncule, & la passer sous silence. Comment donc peut-on s'obstiner à conclurre de son silence, qu'il l'a jugée fabuleuse ? C'est passer bien vite d'un argument purement négatif au

réel & au positif, dit le P. *Candide*; & cela sans aucune raison plausible, même par forme de conjecture. Pour lui, il en allegue de très-fortes, qui justifient le silence du saint Docteur, sans préjudicier à la verité. Ce qu'il tire des circonstances du tems, mérite une attention particuliére. Saint *Bonaventure* composoit sa Légende à Paris en l'année 1261, lorsque le Roi Saint *Louis* se preparoit à une seconde Croisade, & qu'on en prêchoit par tout l'Indulgence. Convenoit-il d'en publier une autre, avec danger de traverser par là un projet que toutes les Puissances Ecclésiastiques & Laïques avoient extrêmement à cœur? On avoit craint un semblable inconvenient du vivant de Saint François: & quand il demanda au Pape l'Indulgence de la *Portioncule*, quelques Cardinaux avoient déja representé qu'on risquoit, en l'accordant, de faire tomber celle de la Terre Sainte. Cette discussion sur le silence de Saint *Bonaventure*, remplit le troisiéme article des Eclaircissemens.

Dans le quatriéme, le P. *Candide* rappelle & réünit tout ce qu'a fait l'E-

glise, pour autoriser l'Indulgence dont il s'agit. Elle en a augmenté la solemnité par l'institution d'une Fête : elle en a permis un Office propre ; & dans l'Office des Leçons qui en rapportent au long l'origine, elle consent qu'on la prêche, & elle la voit prêcher chaque année par les plus éloquens de ses Ministres, avec autant de simplicité que de dignité. Il y a sur ces trois chefs une approbation constante & unanime, que la délicatesse d'un ou de deux Prelats ne détruit point. Si l'on s'arrête en particulier au sentiment & à la conduite du Saint Siége, (ce qu'on trouvera bien détaillé au quatriéme article) plus de vingt souverains Pontifes ont reconnu, confirmé, étendu à toutes les Eglises de l'Ordre de Saint *François*, l'Indulgence de la Portioncule. En quoi il est remarquable, que comme elle a été accordée de vive voix, elle s'est maintenuë de la même maniére pendant plusieurs siécles ; & que les Bulles n'en ont jamais été données que pour l'extension. Saint *François* n'en avoit point voulu. „ Où allez-vous, homme simple, „ lui dit *Honorius* III. voyant qu'il se retiroit sans deman-

der aucun acte qui fit preuve de la Concession ? » Quelle assurance avez-vous de ce que vous venez d'obtenir » ? Saint Pere, répondit-il ; » votre paro-» le me suffit. Si cette Indulgence est » l'Œuvre de Dieu ; lui-même la ma-» nifestera. Que Jesus-Christ, sa Sain-» te Mere & les Anges, soient à cet » égard Notaire, papier, & témoins : » je ne demande point d'autre Acte » autentique ».

**
*

ARTICLE LXII.

HESPERI ET PHOSPHORI NOva Phenomena, sivè Observationes circà Planetam Veneris. Undè colligitur 1°, Descriptio illius macularum, sivè *Celidographia*: 2° Vertigo circà axem proprium, vel *pericilosis* spatio dierum 24. cum Triente 3. *parallelismus artis* in orbitâ aximetri circà Solem 4. & quantitas *parallaxeos* Methodo Cassinianâ explorata. Nunc primùm editi sub auspiciis Sacræ Regiæ Majestatis Joannis V. Lusitaniæ, Algerbiæ, &c. Regis, à Francisco Bianchino Veronensi Sanctissimi Dn. Papæ Prælato domestico. Romæ, apud Joannem Mariam Salviani Typographum Vaticanum, in Archygymnasio Sapientiæ, 1728. superiorum facultate. C'est-à-dire, *Observations de la Planete de Venus & de tout ce qui la concerne. Fol. gr. pagg.* 92. *avec de grandes Planches pour les figures.*

IL faudroit une main plus habile que la mienne pour faire un Ex-

trait tel que ce Livre le demande, & pour faire connoître l'importance de ces Obſervations tant par rapport au Syſtême de Venus, que par rapport au Syſtême des Planetes. Je me contente de vous marquer en abregé ce qui eſt contenu dans chaque Chapitre.

Chap. I. L'illuſtre & ſçavant Auteur ſçait ſi bien partager ſon tems, qu'après avoir ſatisfait aux exercices de piété, dont il s'acquite avec grande édification, il en trouve encore pour continuer ſes recherches ſur la ſçavante Antiquité ſacrée & profane; & pour faire avec ſoin & préciſion des Obſervations Aſtronomiques. Dès l'an 1716. il avoit obſervé dans Vénus avec les Verres de Campani, ce qu'on n'y avoit pas encore vû. Mais pour rendre ſon Syſtême plus ſûr & plus complet, il a voulu attendre que Venus ſe trouvât dans la même ſituation, tant à l'égard du ſoleil qu'à l'égard de la terre; ce qui ne s'eſt rencontré qu'en 1724. & il a ſuppléé en 1726. & 1727. & perfectionné toutes ſes Obſervations précédentes. De tout cela il a conclu, premierement,

les taches de Venus à-peu-près comme celles de la Lune, dont il donne ici une exacte deſcription. Secondement, ſon tournoiement ſur ſon axe non pas en 23. heures, comme on l'avoit crû juſqu'à préſent; mais en 24. jours & environ huit heures. Troiſiémement, le parallélisme de ſon axe dans ſon orbite de huit mois autour du ſoleil. Quatriemement, ſa vraie parallaxe.

Chap. II. en cherchant les taches de Venus avec une lunette de Campani de 150 palmes de longueur, que M. le Cardinal de Polignac toûjours zélé pour l'avancement des Sciences, dont il fait lui-même un ſi grand ornement, avoit fait monter à ſes dépens, dès qu'il étoit Auditeur de Rote, il y a plus de vingt ans : on fit le 25. d'Août 1725. en préſence de ſon Eminence, une nouvelle découverte dans la Lune. C'eſt une lumiere très-conſidérable dans ce qu'on appelle Platon, qui ne peut venir que de quelque nouvelle ouverture ou ſéparation de montagnes lunaires. Les Aſtronomes & les Phyſiciens auront là dequoi s'exercer. Cette ouverture n'eſt pas

une bagatelle, puisqu'elle tient la 32e partie du Diametre de la Lune, autant qu'on l'a pû déterminer avec le Micrometre; c'est-à-dire, 70. milles, ce qui fait plus de 23. lieuës communes de France. Les Observations répétées le 22. Septembre 1727. ont confirmé cette découverte.

Pour ce qui est des taches de Venus, il ne faut pas s'étonner si on ne les avoit pas découvertes jusqu'à présent. Cette découverte demande de grandes précautions pour le choix & la grandeur des lunettes, la maniere de les disposer & de s'en servir, le lieu & le tems. M. Bianchini fit ses Observations avec M. le Cardinal de Polignac & quelques Seigneurs étrangers de grande distinction, depuis le 9. de Février jusqu'au 10. de Mars 1726. & il donne la figure de toutes les taches qui se découvrirent aussi distinctement qu'on voit sans lunettes les taches de la Lune. Les Observations faites dans la suite ont donné à ce Systême toute la perfection que peut avoir une premiere découverte, quoique la modestie de M. *Bianchini* l'engage à ne donner cela que comme un essai.

Chap. III. Il donne la démonstration & l'usage d'un Globe de Venus, d'un Planisphere, & d'une espece de Machine armillaire, dans lesquels on trouve les taches de Venus dans leur vraie situation par rapport au Soleil & à la terre, pendant tout son cours autour du Soleil. Il y a là bien de l'étude; & pour sçavoir faire toutes les combinaisons que cela demande, il faut sçavoir plus qu'observer. Le même sujet est encore bien prouvé dans le Chapitre suivant.

Chap. IV. Il y a sept taches principales vers l'Equateur du Globe de Venus, & deux autres vers les Pôles. Pour les sçavoir distinguer, il a fallu leur donner des noms; & en cela l'Auteur a crû qu'une juste reconnoissance l'obligeoit à en faire tout l'honneur au Roi de Portugal. Après avoir partagé tout le Globe de Venus par degrez de longitude & de latitude, comme les Géographes font le Globe terrestre; il assigne à chaque tache ses justes bornes: il détermine à tout le Globe un premier Méridien, & c'est-là que commence la premiere tache, qu'il appelle *la Mer Royale ou de Jean*

V. elle va juſqu'au 60. degré de longitude. Les autres mers, dont on marque exactement les bornes, portent les noms de l'*Infant Henri*, mort en 1448. du Roi *Emmanuël*, ſous lequel les Portugais doublerent le Cap de bonne Eſpérance; *Conſtantin*, qui, ſous le Roi Sebaſtien, fut Vice-Roi des Indes Orientales; de *Columb*, de *Veſpuce*, & de *Galilée*. Ces mers forment des Détroits & des Promontoires qui portent encore les noms de ceux qui ſe ſont le plus diſtinguez dans la découverte & dans la conquête du nouveau Monde, comme *Albuquerque*, *Almeida*, *da Cunha*, *Pacecho*, de *Gama*, *Jean de Caſtro*, & quelques autres. Entre la mer de *Veſpuce* & celle de *Galilée*, on a placé un Détroit ſous l'illuſtre nom de Monſieur *Caſſini*: & on place dans les deux Promontoires l'Académie Royale des Sciences de Paris, & l'Inſtitut des Sciences de Boulogne.

Chap. V. La découverte des taches a fait découvrir à un Obſervateur, auſſi attentif & exact que l'eſt M. *Bianchini*, que Venus ne fait ſon tour ſur ſon axe, que dans 24. jours

& quelques heures; par exemple, huit heures pour faire un compte rond. Au bout de 24. heures, on trouvoit la Planete avancée sur son axe environ de la 24^{e} partie de son Globe. On concluoit de là qu'elle avoit fait une révolution entiere en 23. heures. Il falloit conclure qu'elle n'avoit fait que la 24^{e} partie d'une révolution. L'Observation des taches a poussé cette découverte jusqu'à la démonstration. Il ne s'agit plus que de sçavoir si la révolution est de six, de sept ou huit heures par dessus les 24. jours. Pour arriver à cette précision, il faut un plus grand nombre d'Observations; & dans une Planette comme Venus, dont on ne voit guéres qu'un Croissant, & que souvent on ne voit point du tout, quand elle est ou trop éloignée de nous, ou cachée par les rayons du Soleil, dont elle n'est jamais fort éloignée; il faut bien du tems pour faire quelques Observations sur lesquelles on puisse compter.

Chap. VI. Les mêmes taches ont fait découvrir que dans le cours de Venus autour du Soleil, qui se fait en huit mois, en quelque situation qu'el-

le ſoit, elle conſerve toûjours un parfait parallelisme.

Chap. VII. On conclut encore par les Obſervations la parallaxe horiſontale de Venus de 24. ſecondes & 20. tierces, ſelon la méthode de M. *Caſſini* : & de-là on trouve que la diſtance de Venus à la terre eſt de 8000. demi-diametres de la terre, & qu'enfin la diſtance du Soleil à la terre eſt de 13403. des mêmes demi-diametres de la terre: & par conſequent la parallaxe horiſontale du ſoleil eſt 14. ſecondes & 18. tierces. De là il ſera aiſé de conclure la vraie diſtance de Jupiter & de Saturne à la terre, dont l'une eſt quintuple, & l'autre décuple, de la diſtance de la terre au Soleil.

Chap. VIII. Pour mettre les Aſtronomes en état de faire des Obſervations qui ſervent à confirmer ou à perfectionner celles-ci, on leur répete ici les précautions qu'il faut prendre pour le tems, le lieu, & la qualité des lunettes.

M. *Bianchini* eſt en grande correſpondance avec un Jéſuite, nommé le P. *Melchior de la Briga*, ancien Pro-

fesseur de Philosophie à Florence. Quand il eut appris à ce Pere les Observations qu'il faisoit sur les taches de Venus, ce Pere lui écrivit une lettre de compliment sur une pareille découverte, & lui ramassa ce qu'il avoit trouvé dans le Journal des Sçavans, & dans quelques Volumes des Mémoires & de l'Histoire de l'Académie de Paris, touchant cet article. Il paroît que M. *Cassini*, avant de venir en France, avoit eu quelques soupçons ou conjectures sur les taches de Venus; mais le silence qu'il a gardé là-dessus pendant le grand nombre d'années qu'il a survécu aux premieres Observations qu'il avoit faites en Italie, faisoit juger qu'il n'avoit rien trouvé; & cela étoit capable de faire perdre toute espérance à tout autre qu'à M. *Bianchini*. M. *De la Hire* avoit aussi cru voir quelque inégalité dans la surface de Venus: mais cela ne passoit pas la conjecture. La lettre du P. de *Briga* est assez longue, & entre dans un grand détail. M. *Bianchini* l'a fait imprimer toute entiere à la fin de son Ouvrage, & en parle avec estime & affection dans son cinquieme

Chapitre, pag. 59. M. *Bianchini* promet encore, pag. 7. la deſcription de la Ligne Méridienne, qui paſſe par Rome, & à laquelle il a travaillé long-tems avec ſon exactitude ordinaire. Il l'a priſe depuis une Mer juſqu'à l'autre, *à Mari infero ad ſuperum.* Elle commence à Ardea, & finit près de Rimini.

ARTICLE LXIII.

RÉPONSE DU P. H. J. AUX Obſervations ſur les Médailles, Article L. du mois de Mai pag. 793.

Suite de l'Article LI. du même mois, MDCCXXIX. Pag. 810.

N*Ous trouvons encore ces Caractéres* P. F. *joints aux noms des Légions, ſur des Médailles frappées ſous le regne de Gallien.* Réponſe. D'où vient que les noms *Pia Felix* ne ſe trouvent point attribuez aux Légions, non plus qu'aux Empereurs, avant Commode; ſinon parce que ce Prince eſt le premier, qui y ait donné occaſion, en prenant le premier les ſurnoms de PIVS FELX ?

LEG. I. ADI. VI. P. VI. F. LEG. I.

ITAL. VII. P. VII. R. LEG. II. PART. V. P. V. F. *Ces Légions n'ont eu ces derniers surnoms, que sous ce Prince. Celles qui ont été frappées* (il veut dire, les Médailles qui ont été frappées pour ces Légions) *sous Antoine & sous Septime Severe, ne les perdent point. C'est donc Gallien qui les leur a donnez.* Réponse. La conséquence n'est point juste. Le PIA FELIX des Légions peut être aussi ancien que le PIVS FELIX des Princes. On ne s'aviseroit pas aujourd'hui de donner à plus de trente Regimens les surnoms qu'on auroit donnez à François I.

Les Antiquaires les ont expliquez, (ces surnoms, P. F.) *Quintum Pia, Quintum Fidelis : Sexum Septimum, &c.* Réponse. Cet &c. est inutile. Car le nombre marqué sur les Médailles ne passe pas sept, si P. F. est *Pia Fidelis*, affectionnée à la Patrie, & fidéle au Prince, toutes les Légions ne l'étoient-elles pas avant Gallien? J'ai réfuté il y a plus de vingt ans cette interprétation, & l'Adversaire a trouvé mes raisons si fortes, qu'il a préféré mon sentiment à celui de tous les Antiquaires. Il est pour PIA FELIX. Il prend ensuite

l'écart pour expliquer quelques ſymboles des Légions, dont il ne s'agit pas. Sur celui du Capricorne, il n'a pas bien rencontré : il devoit copier ſur cela ce que j'en ai dit.

Il conclut par dire, que ces *lettres* P. F. *ont le même ſens que ſur les Médailles de Gallien*, s'il veut dire que parmi les tîtres de Gallien. Réponſe. Oüi ; & cela même démontre, que PIVS FELIX ſont des ſurnoms dans Gallien, par conſéquent dans tous les autres Empereurs; comme de l'aveu de l'Adverſaire, ce ſont *des ſurnoms de ces Légions.* En effet & ce ſont des ſurnoms, comme ceux qu'on donne aux Regimens en France, & par tout ailleurs. Dans la Marine de même. L'Intrépide, le Superbe, ou autres tîtres, ſont des ſurnoms attachez à un Vaiſſeau, comme PIA FELIX à une famille. Un autre Vaiſſeau que l'Intrépide, peut faire paroître de l'intrépidité dans un combat : il en aura le nom ce jour-là, ſi l'on veut ; mais c'eſt pour ce jour-là ſeulement : au lieu que le Vaiſſeau nommé l'Intrépide le ſera toûjours par ſon nom. PIVS FLIX de même peut en quelque occaſion ſe communiquer

à quelque autre Prince dans ſa ſignification morale, & non pas comme ſurnom propre & perpétuel au Prince & à ſa famille: PIVS FELIX n'eſt pas un tître d'honneur, fondé ſur quelque vertu, quelque qualité, quelque caractere particulier de la famille ou de la Légion à laquelle on l'attache; hormis la premiere perſonne, à qui l'autorité publique l'aura attachée : hors de là, c'eſt une ſimple dénomination, qui diſtingue la Légion ou la famille du Prince.

PIA FELIX dans les tîtres d'une Legion, ſignifie-t-il, comme l'Adverſaire s'eſt efforcé de le prouver d'abord par rapport même aux Princeſſes, une autorité ſouveraine, qu'on exerce dans l'Empire? Ou la *déſigne*-t-il ſeulement, comme il a parlé dans la ſuite? Il ſeroit abſurde de le penſer. Que ſignifie donc ce PIA V. VI. OU VII. ce FELIX V. VI. ou VII.? Le voici. L'Empereur Antonin Pie avoit créé ſept Légions, ou ſept Regimens, ſous le nom de LEGIO I. PIA. II. PIA, &c. ainſi de ſuite juſqu'à ſept. Ces Légions s'étant diminuées, Commode ſon petit-fils les rendit complettes, la ſeptiéme

annéede ſon regne, lorſqu'il ajoûta ſon ſurnom à celui de ſon Ayeul. Ainſi il appella ces Légions, I. PIA. I. FELIX. & de même juſques à VII. Gallien caſſa tous ces ſept Regimens, comme je crois. Les quatre premiers, il les caſſa abſolument : les trois derniers ; V. VI. & VII. il les incorpora dans de vieux Corps ou Regimens. Par exemple, LEG. II. PART. V. P. V. F. ſignifie la ſeconde Légion de Parthes, ou eſt incorporée une partie de la cinquiéme Légion du nom d'Antonin Pie qui l'a créée & de celui de FELIX du nom de Commode, qui l'a renduë complete & ainſi des autres. Il y a une faute dans celle que M. Vaillant rapporte, page 173. LEG. X. GEM. VI. P. F. Il faut VI. VI. P. VI. F. comme à M. le Comte de Mezzabarba ſur une Médaille de ſon Cabinet.

Gallien ſe fit un mérite de cette réforme des Troupes. C'étoit bien du monde à nourrir : le Tréſor de la République n'y pouvoit ſuffire. Ces ſept Regimens qui lui étoient à charge, furent donc caſſez, comme étans les derniers créez ; & les Compagnies des vieux Corps renduës completes par

l'incorporation des trois dernieres. On en félicite le Prince, par environ trente Médailles d'argent, ou plus ; autant qu'il a rendu par-là de vieux Regimens complets, outre les quatre Compagnies de ses Gardes : COH. PRAE. VI. P.F.

Ce qu'il y a de singulier & de remarquable encore ici, c'est que les vieux Regimens, dans lesquels les Regimens réformez ont été incorporez ; outre leur ancien nom, prenant les deux noms des Regimens ainsi incorporez : LEG. II. PART. V. P. V. F. Pourquoi cela, sinon parce que ces deux noms PIA FELIX sont pris de deux noms de la famille du Prince regnant, & qui ne devoient pas paroître avoir été méprisez ? Cette circonstance démontre encore, que PIVS FELIX sont deux surnoms héréditaires de la famille de Valerien & de Gallien ; l'un depuis Antonin Pie ; l'autre depuis Commode : & que ce sont des noms propres, aussi-bien que les premiers noms de ces vieux Regimens, lesquels sont certainement des noms propres. Tout cela n'est point dans l'Histoire ; en est-il moins remarquable, ou moins marqué sur les Médailles ?

Il en eſt à-peu-près de même des Colonies, dont on a des Médailles, que des Légions. Elles ont quelquefois pluſieurs ſurnoms, ou épithétes tenant lieu de ſurnoms, pris deceux des Empereurs, qui ont ou fondé ou favoriſé les Colonies. Le ſurnom de *Antoniniana Pia* eſt de cette eſpece. On On ne le voit point ſur les Médailles avant Antonin Pie. En voici quelques exemples.

C. G. I. H. A. P. Une autre a à la fin, P. A. *Colonia Germa Julia Hadriana Antoniniana Pia*, d'Antonin Pie: *Pia Antoniniana*, d'Antonin Pie, & de ſon Succeſſeur Marc Aurele Antonin. *Antoniniana* & *Pia* ſont auſſi-bien des ſurnoms, que *Julia* & *Hadriana*, qui précedent.

COL. AVR. PIA METR. SIDON: *Aurelia Pia*, nom pris de Marc Aurele gendre d'Antonin Pie, pour le ſurnom de FELIX avec PIA, il ne ſe trouve point ſur des Médailles des Colonies. Pouquoi? C'eſt que Commode n'en a fondé aucune. Il a favoriſé celle d'AELIA, du nom de la famille Ælia, d'où étoit l'Empereur Hadrien, qui l'avoit établie ſur les ruïnes de Jeru-

ſalem. Pour cela elle ajoûta à l'ancien nom celui de COMMODI*ana* , avant qu'il eût le ſurnom de FELIX, c'eſt-à-dire avant la ſeptiéme année de ſon Empire.

Les autres ont le ſurnom de FELIX, du Dictateur Sylla FELIX, qui les a établies.

COL. IVL. AVG. FEL. BER. C'eſt *Berytus* ou Barut en Phenicie. Les noms de *Julia Auguſta* ſont avant le ſurnom de FELIX; parce qu'ils ſont d'une toute autre conſidération.

COL. PR. FL. AVG. F. G. CAES. METR. P. S. P. *Colonia Prima Flavia, Auguſta Felix, Germanica, Cæſarea, Metropolis Provinciæ Syriæ Palæſtinæ.*

COL. IVL. AVG. FE. CIEMNA. dans la Piſidie,

COL. IVL. AVG. FEL. HEL. Heliopolis dans la Syrie.

C. R. I. F. S. *Colonia Romana Julia Felix Sinope.* Elle eſt appellée Colonie Romaine, parce qu'elle a été établie par Sylla, avant les Céſars. Et quoiqu'il en ſoit, PIA, ſur ces Médailles de Colonies, n'eſt-il pas auſſi-bien un

ſurnom de Prince, que de la Colonie qu'il a établie? D. FELIX. n'eſt-il pas auſſi propre à déſigner Commode, qu'à déſigner Sylla?

L'Adverſaire doute enſuite, ſi la Médaille de IVLIA DOMNA, que j'ai citée au mois de Septembre, page 1705. & dont j'ai dit que la Legende m'avoit été envoyée de Rome, par un ami fort intelligent, & fort exact en ces matieres; (c'eſt le R. P. DE VITRY:) l'Adverſaire, dis-je, doute ſi cette Médaille eſt vraiment antique. C'eſt parce qu'elle détruit ce qu'il avoit avancé; que IVLIA DOMNA ne porta jamais les tîtres de PIA FELIX au commencement *du Regne de ſon mari* Severe, *mais* ſeulement dans un âge plus avancé. Il ſoupçonne que la Médaille eſt fourrée; & par conſéquent, dit-il, incapable de faire foi dans l'Hiſtoire. Fauſſe conſéquence. Les Médailles fourrées ſont conſtamment antiques: & cette fauſſe monnoye étoit toûjours faite ſur le modéle & ſur le coin de la bonne monnoye du même tems. Elle étoit faite pour faire foi de même; ſi elle le fait encore aujourd'hui dans l'eſtime de tous les gens

experts. Mais il y a ici plus : c'eſt que la Médaille dont il s'agit, ne peut être fourrée ; n'étant, comme je l'ai dit, à la même page 1705. que de petit bronze : ce qui s'entend toûjours ſans avoir jamais eu de feüille d'argent.

Pour avilir les Médailles, il faut remarquer, *que le Sénat, qui étoit fort circonſpect pour les tîtres honorables aux Empereurs, les a prodiguez à bon marché à Julia Domna; pour la politeſſe qu'elle avoit pour les Senateurs, & pour des ſoins vagues, & plûtôt de bonne volonté que d'effet pour le Peuple, & pour les Armées, il lui a donné les tîtres de* MATER SENATVS, MATER PATRIAE, & MATER CASTRORVM. *Livie*, ajoûte-t'il *a ſans doute étendu ſes ſoins bien loin, pour mériter le tître de* GENITRIX ORBIS, *outre celui de* MATER PATRIAE, *qui m'avoit échappé, quoique j'euſſe vû plusieurs fois la Médaille.* Réponſe. C'eſt une Médaille, que je lui ai indiquée, parce qu'elle détruiſoit une de ſes propoſitions générales & fauſſes. Je l'ai fait ſouvenir qu'il l'*avoit vûë pluſieurs fois.* MATER PATRIAE & GENITRIX ORBIS, ſi j'entens un peu le Latin, ſont deux tîtres bien différent,

& ils appartiennent à deux différentes perſonnes. Le premier eſt pour Livie, femme d'Auguſte : l'autre eſt pour Julie ſa fille, *Mater* eſt ici pris dans le ſens moral ; & il conſiſte en de grands ſoins qu'on prend pour le bien de la Patrie. *Genitrix* eſt pour le Phyſique. Ce n'eſt point Livia ; c'eſt Julia fille d'Auguſte & femme de Tibere. Elle étoit mere alors, non ſeulement d'Agrippine la femme de Germanicus ; mais encore de Druſus Céſar fils de Tibere ; & ayeule de la jeune Agrippine, & de Caïus Céſar Germanicus, qu'on a ſurnommé Caligula. J'ai réfuté il y a plus de vingt ans l'erreur de ceux qui attribuent cette Médaille à Livie, malgré la Légende qui porte, IVLIA AVGVSTA GENITRIX ORBIS. Voyez les pages 505. 506. & 507. de mon Hiſtoire Auguſte; avec l'explication que j'ai ajoûtée de l'Agathe de de la Sainte Chapelle. Cette Légende, avec ſon ſymbole, qui eſt la tête de Julie poſée ſur le globe de l'Empire Romain, ſignifie, que Julie mere & ayeule de tant de Princes, avoit enfanté le nouveau Monde Romain, étant la mere & la tige de ſes Princes

& peres futurs : le Sénat ayant résolu de ne prendre ni Généralissime, ni Gouverneurs Souverains de Provinces, ni de Princes ou Chefs du Sénat, que du sang d'Auguste, & par conséquent de Julia sa fille. Car les Princes issus de sa sœur, n'y devoient être que par supplément, *Genitrix Orbis* ne signifiant que cela, ne peut convenir à Livie. Quelle bizarrerie auroit-ce pû être au Sénat, d'être resserré dans les éloges qu'il donnoit aux Princes ; & prodigue à l'égard des Dames ? Ces éloges sont pourtant fondez sur un véritable mérite de leur côté, tel que tout homme sensé qui entend le Latin, & le Grec, doit entendre.

J'ai dit que MATER CASTRORVM & ΜΗΤΗΡ ΣΤΡΑΤΟΠΕΔΩΝ, signifie, que la Princesse affectionnoit les Troupes avec une tendresse & une vigilance de mere, pour solliciter le payement de leur solde, pour faire fournir des vivres au camp, & faire habiller les soldats. L'Adversaire réduit ce soin maternel à *des soins vagues*, que je ne conçois pas ; & à une bonne volonté pour le Peuple & pour les Troupes. Ce tître n'exprime t'il pas natu-

rellement & ſans enflure, les ſoins d'une Gouvernante ou Intendante de Province ? Agrippine femme de Germanicus s'en acquita ſi bien, que pour le bien marquer, elle eſt ſur la belle Agathe de la Sainte Chapelle couronnée de laurier, comme ſon mari. On n'auroit pas pour cela frappé de Médaille à ſon honneur avec la Légende, VICTORIA AVGVSTORVM. On n'en auroit pas fait une Victorieuſe, comme l'Adverſaire en fait une autre, avec le P. Bandouri Benedictin. L'Adverſaire en eſt ſi honteux, ce me ſemble, qu'il en eſt ici de mauvaiſe humeur contre les Princeſſes, en diſant que leurs éloges ſont outrez ; & peut être, ajoûtera-t'il, que *c'eſt ce qu'il a voulu dire*.

Le *R. P. H. ne connoît point le ſexe*. Réponſe. Le P. H. ſe contente de ſçavoir ce peu de Latin & de Grec, qui eſt ſur les Médailles des Princes & des Princeſſes Romaines : & il a quelque idée du caractere ſérieux du Sénat Romain. Il n'y a que cela à connoître, pour expliquer les Médailles Romaines. L'Adverſaire exalte fort le regne de quelques Reines Illuſtres, comme ceux d'Eliſabeth & d'Anne. A quoi ſert cela ?

Il *faut suivant le système du R. P. H. rejetter tous les Historiens. Car il en trouvera difficilement qui s'accordent avec lui.* Réponse. Il ne les rejettera pas pour cela. Il demandera seulement, s'ils ne s'accordent pas avec le Latin & le Grec des Médailles bien entendu, pour qui faut-il se déclarer ?

D'*où sçaurons-nous l'ordre ou nous devons placer les Empereurs, dont les Médailles sont de même fabrique, depuis Aurelien par exemple jusqu'à Constantin?* Réponse. Cela est fait dans l'Histoire Auguste & ailleurs. Ai-je promis de ne rien prouver par les Médailles, sinon les faits qu'elles nous apprennent ? Et ne vaut-il pas mieux ignorer ce qui s'est passé en quelque tems d'obscurité, que de croire aveuglément des Romans ? Enfin, est-ce de cet arrangement qu'il s'agit ? C'est beaucoup que l'Adversaire m'accorde, que depuis Jules César jusques à Aurelien, on peut sans livres, à la faveur des époques qui sont marquées sur les Médailles, (car c'est une regle, bien plus sure, que la ressemblance de la fabrique, que l'Adversaire donne seule pour regle :) on peut, dis-je, ran-

ger tous les Empereurs. C'est le tems de 320. années. Que fait la difficulté prétenduë de cet arrangement à la signification des noms de César, Imperator, Augustus, & PIVS FELIX? Ce sont cinq questions, qu'il faut soudre avant toutes choses, les autres se termineront après sans peine. L'Adversaire nomme certains Princes & Princesses, comme Nigrinianus, Magnia Urbica, & autres, dont les Médailles ne nous fixent point le tems. Les Historiens y donnent plus de jour?

J'ai oüi dire à un des plus sçavans Antiquaires, qu'il avoit défié le R. P. H. de lui montrer une seule Médaille contredite par tous les Historiens. Réponse. A quoi servent ces petits recits? Si le fait est vrai, c'est dans un Antiquaire une fanfaronnade, qui n'éclaircira jamais le point dont il s'agit.

J'ai attribué les revers des Médailles de Salonine que j'ai citez, à Salonine même, fondé sur celle que nous avons, AVG. IN PACE: *qui ne peut être attribuée à Gallien, puisqu'elle se trouve avec le nom* AVGVSTA *tout du long. Elle paroît être une suite de celle de la même Imperatrice, ou on lit,* PAX AVG. Réponse. L'Adversaire veut encore à tou-

te force faire de ces Princesses des Imperatrices, comme il les appelle, des Souveraines, & des Victorieuses. Il est fort mal *fondé* a le prétendre, s'il n'est appuyé que sur ces deux Médailles. Il ne faut que sçavoir un peu de Latin, & un peu raisonner, pour s'appercevoir, que cette expression, AVGVSTA IN PACE, n'est ni sensée, ni Latine, seroit-ce un éloge d'un Roi, que de dire, REX IN PACE? Que le Roi est assez heureux, pour dormir en paix? C'est du repos, c'est de la paix qu'il procure à son Peuple, qu'il le faut loüer & féliciter. C'est de ce qu'il fait dire à son Peuple, comme le Peuple d'Israël disoit sous le Roi David; IN PACE *in idipsum dormiam & requiescam: Je dormirai en paix dans l'espérance d'une pareille benediction: & je joüirai du repos.* Qu'on dise, PAX REGIA, comme on lit sur les Médailles des Augustes, PAX AVGVSTI, ou PAX AVGVSTA: cela est Latin, & fort à la loüange ou de l'Auguste, qui a procuré la paix à la République, ou du Roi qui l'a conservée dans ses Etats. Mais REX IN PACE, cela est absurde. Roi en paix, c'est, Roi qui ne fait rien. AVG. IN

PACE, dit d'une Reine, signifie seulement, Madame est en Paix, Rien ne l'inquiéte.

AVG. ou AVGVSTA IN PACE n'est point une suite de PAX AVGVSTI, puisque ces deux Légendes n'ont point le même sens. L'Adversaire ne sçait pas, que quand une Légende frappe ou choque d'abord, c'est une marque qu'il y a là quelques mots, qui ne sont exprimez que par leurs lettres initiales. Les Médailles en sont pleines, principalement du tems de Gallien & de Salonine. Ces deux Médailles sont de cette espece. Elles signifient, que Gallien a accordé à la Ville d'Autun les mêmes Priviléges que ceux dont joüit la Ville de Narbonne. La Médaille AVG. IN PACE a été frapée la premiere; pour faire ce sens-ci. AV*Gustus* I*nstar* N*arbonensium* P*rivilegia* A*mplissima* C*oncessit* E*duæ*. Il est parlé des Priviléges de la Ville de Narbonne dans une belle Médaille d'argent pur, rapportée dans le second tome du *Tesoro Britannico*, page 210. IMP. CAESAR AVGVSTVS : la tête nuë d'Auguste, comme le titre le porte. Au revers : HADRIANVS AVG. PRAEN. *Hadria-*

nus Augustus Privilegia Restituit Augusti Exemplo Narbonensibus.

Dans la premiere Médaille de Salonine *Eduæ* c'est Autun. Ce nom est cent fois sur les Médailles, & toûjours par un E simple sans aspiration. On s'est apperçû ensuite, qu'on pouvoit mettre AVGVSTA tout du long sans rien gâter : car le sens de AVGVSTA IN PACE est : AVGVST*us* *Amplissima Instar Narbonensium Privilegia Augustæ Concessit Eduæ*. *Augusta Edua* est Autun de même. Il y a long-tems que j'ai vû la premiere de ces deux Médailles en argent chez le Roi, & citée par le Comte Mezzabarba, page 380. avec ces lettres dans l'exergue, *Mercatorum Primum* (*Tributum* sous-entendu :) j'ai vû la seconde entre les mains du feu P. Albaret Jesuite de Tournon, très-habile en cette science. Dans l'exergue elle a M S *Mercatorum Secundum*. Celle du Comte Mezzabarba a Q. *quartum*. Dans les Médailles de Salonine, DEAE SEGETIAE, DEAE SECVSANO, & autres, ce sont pensées de même exprimées ingenieusement par lettres initiales : sans quoi il n'y auroit que de l'absurdité dans l'inscription.

C'eſt donc ſur un fondement bien ruineux que l'Adverſaire bâtit la Souveraine Puiſſance des Princeſſes femmes des Empereurs ; & qu'il ſoutient que les noms de PIA FELIX la déſignent.

C'eſt par de ſemblables lettres initiales que l'inſcription de la fameuſe Médaille d'or de Gallien, GALLIENAE AVGVSTAE, doit s'entendre : on ne frappoit l'or que pour en faire des préſens aux Princes : on n'y mettoit rien que de ſerieux. Le ſens eſt : GALLIENO *Auguſto* E*dita* AV*guſta* V*rbis* S*ervatori* T*riumphalem* A*rcum* E*rexit*. J'ai expliqué cette Légende autrement il y a plus de vingt ans. Je ne penſois pas encore alors, non plus que les autres, a y chercher des mots cachez ſous des lettres initiales. Au revers, VBIQVE PAX, pris à la lettre, eſt plat & fade, & n'a nul rapport au ſymbole. Car c'eſt une Victoire dans un char à deux chevaux. Mais le ſens eſt : V*ictoria* B*eatitatem* I*mperio*, QV*ietem* E*duæ* P*eperit*, A*uguſti* X D*ecennalibus*. J'ai parlé ailleurs, dans ces Mémoires-ci de la néceſſité & du fréquent uſage de ces lettres initiales, chez les Hé-

breux, les Grecs, & les Latins : je ne dois pas le repeter ici ; j'ennuirois.

Et ces deux Médailles donnent une raiſon plauſible de lui attribuer de même, AEQVITAS AVG. ANNONA AVG. VICTORIA AVG. Réponſe. Non : tout cela ne peut convenir qu'au Prince, dont l'épouſe eſt la Princeſſe nommée de l'autre côté. Les exemples en ſont fréquens ſur les Médailles. Sur celle de l'Imperatrice Eudocia, la Légende du revers, IMP. XXXXII. COS. XVII. regarde-t'elle Eudocia, ou Theodoſe? Il faut lire, *Imperator*, & *Conſules*, car l'on ſous-entend, *conjux*.

On a voulu laiſſer à la poſtérité quelque choſe de particulier de Salonine, que Gallien aimoit éperdument, ſuivant l'Hiſtoire. Réponſe. Oüi, ſuivant l'Hiſtoire fabuleuſe & ſale ; laquelle d'un des plus ſages, des plus belliqueux, & des plus cheris dans les Gaules, ſelon les Médailles, en a fait un Prince moul, & un des plus mépriſables, mais cette réflexion de l'Adverſaire ſur les mœurs de Gallien, ſert-elle à prouver que Salonine partageoit avec ſon mari la Souveraine Puiſſance ; & que les ſurnoms de PIA FELIX la *dé-*

signent? Qu'on lui objecte, que ces mots, VICTORIA AVG. ne se rencontrent nulle part ailleurs pour les Princesses; il répond que c'est une exception & une distinction particuliere pour Salonine. L'exemple que je viens de rapporter de la Médaille d'Eudocia, ne démontre-t'il pas le contraire? S'il en veut de plus anciennes, je lui en citerai une de Faustine la jeune, que j'ai rapportée il y a plus de vingt ans, & d'autres encore.

J'ai cru Ulpia Severina, fille d'Ulpius Crinitus. Si ce dernier a adopté Aurelien, & que je veüille rendre raison de ce nom (d'Aurelien) *je puis conjecturer, qu'il s'appelloit Aurelius Ulpius Crinitus.* Réponse. Conjecture, qui me feroit siffler, si je l'avois avancée; aussi-bien que la conséquence qu'on en tire. Faire Ulpius Crinitus de la famille des Aureles, sans preuve par les Médailles, sans témoin par l'Histoire; un pere qui adopte un gendre, lui donne son nom, que sa fille ne porte plus: n'est-ce pas-là dresser des Généalogies chimeriques? Je n'ai rien à ajoûter sur cet Ulpius Crinitus, pour détruire les conjectures de l'Adversaire, que

ce que j'en ai dit au mois d'Octobre ; page 1843. à quoi il ne répond rien qu'un nouveau *peut-être.* J'y ai si bien prouvé que cette adoption d'Aurélien par Ulpius Crinitus est fabuleuse; qu'il doute à présent lui-même de la sincérité de son histoire, & ne regarde ce point, que comme un fait incertain. *Si ce dernier*, dit-il sçavoir Ulpius Crinitus, *a adopté Aurelien.*

J'ai mis, il est vrai, bien des peut-être *dans ma Dissertation. C'est que n'ayant pas la science ni l'autorité du R. P. H, je ne les ai données, que comme des conjectures* peut-être *vraisemblables.* Réponse. La sçience ici n'est pas grande. Ce sont des mots Grecs ou Latins, qu'il faut entendre & expliquer. Et l'autorité de qui que ce soit ne persuadera jamais le public sans preuve, mais c'est avilir les Médailles, & vouloir faire dire aux gens sensez, qu'il faut les jetter par les fenêtres, si elles ne nous fournissent point d'autres lumieres sur l'Histoire des Empereurs, & sur leur naissance que des *peut-être*; afin de les faire nécessairement sous l'Histoire, qu'elles contredisent.

Le R. P. H. ne rejettera plus Cons-

tantius, le mari de Placidia, puisque M. de Clêves vient d'acquerir une de ses Médailles, où il est Auguste. Il cesse d'être un Prince imaginaire. Reponse. Je l'avois dit au mois d'Octobre, pag. 1851. comme j'en ai averti depuis au mois de Décembre, pour n'avoir vû aucune Médaille de ce Prince. En effet elles sont si rares, que l'Adversaire avance hardiment, comme je l'ai rapporté au mois d'Octobre, p. 1852 *qu'on n'a point frappé de Médailles pour ce Prince.* Il ne le dira donc plus aussi. Que fait ce reproche qu'il me fait, à la Question dont il s'agit: Quelle est la signification de ces mots, *Cæsar, Imperator, Augustus, & Pius Felix?*

Je n'ai point vû, & c'est peut-être ma faute, des Médailles de PLAC. VALENTINIANVS, *où il fût nommé* PLACIDVS. *Le R. P. Bandoury, qui a vû le Cabinet du Roi & les plus beaux de France, n'en cite aucune où ce nom soit entier. Il la dit du Cabinet Farnese en or, & ce nom est* PLACIDIVS. *Il est aisé de s'en éclaircir.* Reponse. *Très-aisé; car* le Cabinet Farnese n'est autre que le Cabinet de Monseigneur le Duc de Parme, dont le P. Piovené Jésuite,

très-ſçavant Médailliſte, & auſſi poli qu'il eſt habile, eſt chargé par ſon Alteſſe Séréniſſime d'expliquer les Médailles. L'Adverſaire peut lui écrire. Il peut auſſi s'en épargner la peine. Il n'a qu'à venir au Collége, où ſont les Médailles en or de ce Cabinet imprimées depuis plus de trente ans. Le Bibliothécaire le recevra bien ; j'en réponds. Il lui pourra montrer qu'il y en a là deux beaux Médaillons en or, à la Table XXV. n. 5. & 6. Et le premier de ces deux eſt auſſi rapporté par le Cardinal Baronius, à l'an 425. n. 2. On lit PLACIDVS conſtamment par tout. Ce n'eſt pas un nom de Famille, mais un ſurnom, qui pour les Femmes ſe change en *Placidia* ; comme *Pulcher* en *Pulcheria*. Le P. Bandoury, prévenu comme les autres, a manqué d'exactitude & de fidélité, en citant du Cabinet Farneſe PLACIDIVS pour PLACIDVS.

Le DOMINVS NOSTER *a pris la place de* IMP. CAES. *& lui eſt devenu équivalent*. Reponſe. Pourquoi faire ce changement ? Et ſe peut-il trouver un terme équivalent à celui de *Imperator*, ou à celui de *Cæſar*, non plus

qu'à celui de Roi, ou au nom de Condé? Des expressions si différentes que le sont le *Dominus noster*, & IMP. CAES. peuvent-elles signifier la même chose?

Ils désignent l'un & l'autre, celui qui gouverne. Reponse. Ils ne *signifient* donc plus; mais ils *désignent*. Nous cherchons ce que chaque terme signifie, & non pas ce qu'il désigne. *Désigner* est autre chose que *signifier*, je l'avouë, dans les Médailles mêmes où PIVS FELIX se trouve. Car ces mêmes signifient, Qui descend d'Antonin Pie, & de Commode surnommé *Felix*: & ils *désignent* l'un & l'autre comme l'origine & la tige de ces surnoms. Ils désignent ici encore Pompée & Metellus Pius son beau-pere, le premier à qui le Sénat & le Peuple ait donné ce surnom de PIVS. L'Adversaire l'entend-t-il ainsi?

Le R. P. H. en convient pour le mot de IMP. comme *je l'ai prouvé ci-dessus, au sujet de Septime Severe.* Reponse. Comment a-t-il prouvé contre moi, que je conviens que le mot IMP. désigne celui qui gouverne? Parce que j'ai dit en parlant de Septime Severe,

pendant le tems de ſon Gouvernement. Mais le Gouvernement n'eſt ni là, ni ailleurs relatif au mot d'*Imperator*. Faut-il le repéter cent fois. Si nous entendons le Latin, *Imperator* non plus que le mot François *Empereur*, ne ſignifie que celui qui commande à la guerre, ou qui eſt Généraliſſime des Armées de l'Empire. C'eſt en qualité d'Auguſte que Septime Severe *gouvernoit* les Provinces; muni pour cela de toute l'autorité du Sénat & du Peuple Romain. C'eſt l'Auguſte qui gouverne les Provinces. C'eſt l'Empereur qui commande les Officiers & les Soldats. Ne l'ai-je pas dit cent fois? *Auguſte* eſt la perſonne ſacrée, reſpectable dans les Provinces, comme y repréſentant le Sacré Sénat, *Sacer Senatus* ΙΕΡΑ ΣΥΝΚΛΗΤΟΣ. L'Auguſte eſt du ſang du premier Auguſte, & pour cela il eſt ſeul éligible à cette Charge. Pour les Princeſſes du même ſang, le nom d'Auguſte ne déſignoit que la deſcendance d'Auguſte; parce qu'elles étoient incapables de gouverner dans la République comme elles le ſont aujourd'hui à Veniſe. Ainſi l'Adverſaire ſe méprend fort, quand il dit que

je conviens avec lui, que le mot IMP. signifie celui qui gouverne.

On ne trouve presque plus IMP. *aussitôt que le stile du tems rend l'autre commun.* Reponse. C'est dire qu'on ne trouve plus IMP. sur les Médailles, depuis qu'on ne l'y trouve plus. Mais qui a introduit ce changement de stile, & l'a rendu commun? Car depuis les Enfans du Grand Constantin, le mot IMP. ne se trouve que très-rarement, comme j'ai déja dit; sçavoir, quand il falloit un Chef pour commander dans une guerre de l'Empire. On trouve pourtant depuis ce tems-là, & très-souvent, VICTORIA AVGVSTI, & VICTORIA AVGG. pour signifier la Victoire que chaque Auguste remportoit avec les Troupes de sa Province, & quelquefois avec ses Collegues contre quelque barbare Payen son voisin, ou contre les Bandits qui troubloient le commerce. Avant ce tems-là le tître de D. N. est quelquefois attribué aux Augustes, par quelque Colonie, dont le Pays leur appartenoit en propre: telle est la Médaille des deux Philippes Augustes: DD. NN. PHILIPPIS AVGG. C'est la

Colonie de Naplouſe dans la Paleſtine qui adreſſe cette Médaille, *A nos Maitres*, ou *A nos Seigneurs les deux Philippes Auguſtes.*

- *Voilà*, M. *bien des difficultez, que je trouve à abandonner les Hiſtoriens.* Reponſe. Qui le prie de les abandonner ? Et n'y a-t-il pas plus de difficultez à abandonner les Médailles ? C'eſt un embarras, je l'avouë ; mais ce n'eſt pas nous en delivrer, que de ne pas ſatisfaire aux raiſons du Parti contraire à celui que nous avons embraſſé, & de vouloir donner le change, en changeant l'état de la Queſtion. La diſpute a été d'abord ſur le mot *Imperator*, s'il ſignifie, ou s'il peut ſignifier autre choſe que Général qui a fait quelque Campagne, où il ait commandé les Troupes, ou Généraliſſime né des Armées de l'Empire. 2° Si *Cæſar* a jamais été ſur les Médailles des Empereurs autre choſe qu'un ſurnom héréditaire de famille, comme le ſurnom de Condé parmi les Princes du ſang ; s'il a pu changer, non plus que celui-ci, & d'un ſurnom propre devenir un ſimple tître d'honneur, comme les Céſars dans nos claſ-

ses : si ces exemples ne démontrent pas par la seule signification de ce mot, que c'est un vrai surnom, & qu'il l'a toûjours été sur les Médailles. T. CAESAR VESPASIANVS. NERVA CAESAR TRAIANUS. T. AEL. CAESAR HADRIANVS ANTONINVS AVG. PIVS. T. CAESAR ANTONINVS. AVRELIO CAESARI ANTONINO. En voilà bien ; car cela noûs méne jusqu'au dernier Marc Aurele, qui est surnommé Julien, vers le tems de Dioclétien ; à moins qu'on ait peine à croire que tous les Marc-Aureles descendent d'un premier Marc-Aurele, qui est le gendre d'Antonin Pie. 3°, Si le nom d'*Augustus* n'est pas de même un nom héréditaire dans les Princes & les Princesses ; puisque les Grecs l'appellent très-souvent ΑΥΓΟΥϹΤΟϹ & pour les femmes ΑΥΓΟΥϹΤΑ ; & qu'on le trouve sur toutes les Médailles des Descendans d'Auguste, depuis sa fille Julia, & sa petite-fille Agrippine ; qu'on le donne pour nom ou pour surnom aux Villes & aux Colonies, comme à *Sebasto*, à *Augusta Edua*, *Augusta Taurinorum*, *Cæsar-Augusta*. ΤΡΑΙΑΝΗϹ ΑΥΓΟΥϹΤΗϹ, & cent

autres ſemblables. La Louïſiane, la Caroline, la Virginie, ſont-ce des tîtres d'honneur? Ne ſont-ce pas des noms de Rois & Reines, qui les ont communiquez à des Colonies? *Cæſar* & *Auguſta* ſont tous de même. 4°, Si PIVS FELIX & PIA FELIX ne ſont pas auſſi des ſurnoms héréditaires, l'un depuis Antonin Pie, l'autre depuis ſon petit-fils Commode; vû que ni pas un de ceux qui ne deſcendent point de ſon Fils ou de ſa Fille, comme parmi les Succeſſeurs immediats, Septime Severe, Peſcennius, Pertinax; & parmi ceux qui ſuivent, comme les deux premiers Gordiens, n'ont point le ſurnom de FELIX. Trajan Déce ni ſes enfans n'ont ni PIVS, ni FELIX, qu'on écrit en Grec ΠΙΟϹ & ΠΕΪΟϹ, & au féminin ΠΙΑ, comme je l'ai fait remarquer dans l'Hiſtoire Auguſte, pag. 686. On le donne comme ſurnom aux Colonies, étant de même nature que les autres noms, auſquels il eſt aſſocié & qui le précédent. FELIX eſt placé parmi les ſurnoms, comme un nom par conſéquent, dans les tîtres des Colonies. On l'a donné aux Régimens, pour être avec PIA,

ſurnom, comme les autres ſurnoms qu'ils avoient déja. Nous l'avons démontré ci deſſus. Tout ce qu'on y a répondu, c'eſt que PIA FELIX, ſans aucun rapport au ſang, *ſignifie* pour les femmes, comme pour les hommes la ſouveraine puiſſance. Et quand on s'eſt apperçû, comme je crois, de l'abſurdité de cette réponſe; on a été obligé de reculer: & par une diſtinction fort ſubtile, qui ne me ſeroit jamais venuë dans l'eſprit, on a dit que ces mots PIA FELIX ne *ſignifient* pas à la vérité la ſouveraine Puiſſance, mais qu'ils la *déſignent*: & que *c'eſt tout ce qu'on a voulu dire*, en diſant qu'ils la *ſignifient*. Mais que ſignifient-ils donc, pour être capables de *deſigner* la ſouveraine Autorité qu'ils ne *ſignifient* plus? N'a-t-on pas ſujet de dire que ces noms, PIA FELIX, ſeroient inutiles & ſuperflus pour la déſigner; puiſqu'en voilà trois autres plus anciens, qui la déſignent mieux: PONT. MAX. TRIB. POTEST. & COS. *Conſul*, comme j'ai déja dit?

Je ne dis pas qu'il n'y en ait point quelquefois (des difficultez) *à les accorder* (les Hiſtoriens:) *mais ſont-el-*

les moins fréquentes & plus aiſées par les Généalogies? C'eſt ce qui ne me paroit pas. Reponſe. Il eſt ſurprenant qu'il ne paroiſſe pas à un homme d'eſprit, que les Empereurs avoient, comme lui, des Peres & des Meres, des Oncles & des Tantes, des Couſins & des Couſines, des Ayeuls & des Ayeules, qui avoient les mêmes noms & ſurnoms qu'eux. Y penſe-t-on, quand on fait un procès à qui que ce ſoit de poſer cela pour principe, quand on le démontre? De toutes mes Généalogies, en a-t-on pu trouver une fauſſe? Il faut venir au détail, & ne ſe pas contenter d'objections vagues, qui ne ſervent qu'à prouver qu'on n'a nulle vraie connoiſſance de la matiere qu'on veut approfondir.

Si celles-ci (ces difficultez) *qui ſont générales, étoient détruites* (comme elles le ſont évidemment:) *j'aurois encore bien des éclairciſſemens particuliers à demander au* R. P. H. *que je proteſte d'ailleurs que je n'ai eu nulle intention de contredire.* Reponſe. Il y paroît bien par ce troiſieme Ecrit de l'Adverſaire, & les deux précédens qu'il tâche d'y juſtifier. Ces prétenduës difficul-

tez contre les explications que je donne de ces cinq mots, *Imperator*, *Cæsar*, *Augustus*, *Pius*, *Felix*, étant détruites, tout homme raisonnable est capable de satisfaire sur les autres éclaircissemens qu'on peut demander. Je n'en donnerai aucun, qu'à qui avoüera pour préliminaire, & que je verrai le faire de bonne foi, sans ruse, qu'il acquiesce à tout ce que j'ai dit sur ces cinq noms contestez. Pourquoi? Parce que c'est le fondement de la vraie Histoire Auguste. Autrement ce seroit prendre le change, aller à l'écart à toute heure, sans rien finir. C'est éterniser la dispute, à pure perte de tems.

A Paris, ce 31. *Décembre* 1728.

Article LXIV.

FRAGMENTA HISTORICA de Bello Hungarico, Authore Carolo de Aquino Societatis Jesu; *c'est-à-dire, Essai d'une Histoire de la Guerre de Hongrie. Par le Pere Charles d'*Aquino*, de la Compagnie de Jesus. A Rome, de l'Imprimerie de Jérôme Mainard* 1726. *In douze, pagg.* 125.

VOici l'idée que le Pere d'*Aquino* nous donne de cet Essai. Il y a quarante ans, dit-il, que j'avois entrepris d'écrire l'*Histoire de la Guerre de Hongrie*. Le Pere *Avancin*, Assistant du General pour l'Allemagne m'y avoit engagé : il étoit fort consideré à la Cour de Vienne, & il m'avoit promis de me procurer les Mémoires nécessaires, que l'on tireroit des Archives des Princes. Cependant, sur les Lettres que je recevois d'Allemagne, & sur les Nouvelles publiques, je travaillai quelques morceaux de cette Histoire, pour mes Écoliers de Rhétorique, & je les recitai publiquement en *Juin* 1729.

présence de plusieurs Prélats, & d'autres personnes distinguées par leur érudition. Ces compositions furent envoyées en Allemagne : Sa Majesté Imperiale voulut bien se les faire lire, & Elle eut même la bonté d'en témoigner sa satisfaction. C'est ce qui m'a engagé à me rendre aux Prieres de mes amis, puisque ces Essais ont soutenu le jugement de l'Empereur, craindroient-ils les yeux du Public ? C'est ce que le Pere d'*Aquino* exprime fort naturellement par ces paroles de Stace : *Jam Cæsari dederam : & quantò hoc plus quàm edere ?* Quelques années après, la mort de l'Empereur Léopold renversa les projets de notre Historien ; & faute des secours qu'on lui avoit promis, l'ouvrage médité s'est trouvé réduit à cette seule ébauche qu'il avoit tracée. Je ne garentis point, dit ce Pere, la foi des Guides que j'ai suivis. Pour ce qui est de la maniere d'écrire, ajoute-t'il, je puis assurer que je n'y ai rien negligé. Au reste, il ne faut pas s'imaginer qu'on ne trouve ici que des Extraits de Lettres & de Gazettes cousus ensemble. Il y a de l'art & du travail ; un stile vif, concis, ingé-
 nieux,

nieux, formé sur les meilleurs Historiens Latins : & cet Abregé fait voir ce qu'on devoit attendre de notre Auteur, s'il eût pû exécuter le dessein qu'il avoit formé.

Il se borne à trois *Fragmens*, ainsi qu'il les appelle. Le premier contient une description Géographique fort abregée du Royaume de Hongrie, & celle des mœurs des Habitans. Un précis de l'Histoire de la Nation, jusqu'à l'Empereur Leopold : & enfin, le commencement des derniers troubles, qui ont pris naissance en Transylvanie. Dans le second, l'on voit la sedition recommencer par l'inquiéte ambition du fameux Comte *Emeric Tekeli*. Les vains efforts du Comte François *Estérasi*, pour la reconciliatiou des Hongrois avec l'Empereur, la Ligue de ce Prince avec la Pologne & les Venitiens, les preparatifs des Turcs pour le Siege de Vienne, le Siege de Bude si glorieux aux armes Chrétiennes, poussé avec tant de valeur & d'habileté par le Duc de Baviére, & le Prince Charles de Lorraine, & soutenu par les Turcs avec une égale vigueur ; occupe presque tout le dernier

Article, lequel finit par la mort & l'éloge du Bacha de Bude & du brave Michel *de Haſte*. L'Auteur a répandu par tout des caracteres & des portraits ingénieux, qui ne ſont pas le moindre ornement d'un Ouvrage de cette eſpece. On voudroit qu'il eut marqué les dattes, au moins celles des principaux évenemens : car quoi qu'on puiſſe aiſément apprendre ailleurs celles qu'on ignore : on aime à trouver tout à la fois daus un même Livre les circonſtances eſſentielles de ce qu'on y lit. Ce que l'Hiſtorien dit à la page 81, que Godefroi de Boüillon étoit de la Maiſon des Ducs de Lorraine d'aujourd'hui, peut avoir part aux corrections dans une ſeconde Edition.

ARTICLE LXV.

TRAITÉ DE TERTULLIEN des Prescriptions contre les Hérétiques, traduit en François, avec des Remarques. A Paris. Chez le Mercier, Pere, Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis S. Ives, à S. Ambroise 1709. *In* 12. *pagg.* 212.

NOus avons parlé dans nos Mémoires du mois de Mars dernier 1729. d'une *Traduction du Livre de Tertullien, de la premiere Prescription des Hérétiques.* L'Auteur de la Traduction dont nous devons faire ici l'Extrait, n'en étoit pas apparemment instruit. Mais quand il l'auroit été, il n'auroit pas dû différer l'impression de la sienne; la précédente étant écrite d'un stile qui convient aux Pays étrangers où elle est imprimée, & où l'on n'est pas à portée de s'énoncer aussi heureusement en François, que semble le demander le Traité de Tertullien. Ce que nous en avons rapporté au mois de Mars, le se-

ra aiſément juger. Touchant le fond de l'Ouvrage, c'eſt peut-être parmi ceux des anciens Peres, celui qu'on puiſſe donner avec le plus d'utilité aux Fidéles, au tems qu'il s'éléve des erreurs, ou des diſputes éclatantes dans l'Egliſe. Un vrai Fidéle, qui aime ſa Religion, eſt ravi de trouver alors des points fixes, à quoi il puiſſe s'en tenir, ſans jamais expoſer ſa foi. *Tertullien* lui en fournit le moyen dans ce Traité; & l'on a la conſolation de voir que les armes qui ont fait triompher l'Egliſe dans les premiers ſiecles, ſont les mêmes dont les Catholiques ſe ſervent encore tous les jours pour confondre les erreurs & les nouveautez, qui s'élevent ou voudroient s'élever contre la Doctrine orthodoxe.

Tertullien donne à ce *Traité* le tître de *Preſcriptions*, c'eſt-à-dire des tîtres & des raiſons, pour ne pas ſeulement écouter les Hérétiques, & pour s'en tenir à la Doctrine de l'Egliſe Catholique & Romaine, à laquelle ſont unies les autres Egliſes; ſans qu'il ſoit beſoin d'entrer dans une diſcuſſion particuliere des points, qu'il leur plairoit de mettre en controverſe, comme

il arrive quelquefois dans les affaires civiles, de faire perdre légitimement le procès à un Plaideur par *une fin de non-recevoir*, ſans entrer dans nul examen des moyens qu'il voudroit propoſer; parce qu'il n'a aucun droit de ſe faire ſeulement écouter, & d'être admis à plaider.

Tertullien apporte contre les Hérétiques neuf ou dix de ces *Preſcriptions*, ou *fins de non-recevoir*, pour montrer qu'ils ne ſont point en poſſeſſion de la vraie Doctrine de J. C. & par conſéquent qu'on ne doit point entrer avec eux en diſpute ſur le ſens des Ecritures Saintes. Les principales ſont, 1° Que l'Egliſe ſeule eſt la dépoſitaire de la foi, qu'elle a reçûë des Apôtres, comme les Apôtres l'ont reçûë de J. C. 2° Que quand un très-grand nombre d'Egliſes particulieres s'accordent ſur la Doctrine, c'eſt la ſeule Doctrine conforme à celle des Apôtres & de J. C. 3° Qu'il n'y a de vraie Egliſe que là ou ſe trouve la ſucceſſion conſtante des Evêques, ce qui n'eſt en nulle ſecte ou parti d'Hérétiques. 4° Que toute Doctrine, qui n'eſt pas conforme aux ſentimens des Egliſes Apoſtoli-

ques, & en particulier au ſentiment de l'Egliſe Romaine, doit être rejettée comme une Doctrine fauſſe & erronée.

Rien ne convient mieux à ces derniers ſiécles que les réflexions faites par *Tertullien*, & que l'on trouve traduites ici, pag. 49. en ces termes. « La » maniere de diſputer avec les Hérétiques par les Ecritures, ne produit » ordinairement d'autres fruits que celui de s'échauffer. En effet ils rejettent comme apocryphes certains Livres de l'Ecriture : s'ils les reçoivent » ils y ajoûtent & ils en retranchent : » s'ils les reçoivent tous, ils en renverſent le véritable ſens, par les fauſſes interprétations qu'il leur plaît de » leur donner. Ils s'en tiennent aux » interprétations de quelques paroles » ambiguës qu'ils ont mal priſes. Quelque habile donc que vous ſoyez dans » la ſcience des Ecritures, que gagnerez-vous avec ces gens-là, s'ils vous » nient opiniâtrement ce que vous ſoûtenez ? . . . Quand vous engageriez » la diſpute, pour réſoudre les doutes » de quelque ami ; qu'eſpérez-vous ? » Surpris que vos Adverſaires aient

autant nié & affirmé que vous, il ſor- «
tira plus incertain qu'auparavant.... «
Ce n'eſt donc point aux Ecritures «
qu'il en faut appeller avec eux..... «
L'ordre veut qu'on commence par «
ſçavoir à qui appartient le dépôt de «
la Foi ; qui eſt-ce qui eſt en poſſeſ- «
ſion des Ecritures ; par qui, quand, «
& à qui a été confiée cette Doctrine «
qui fait les vrais Fidéles. Là où l'on «
verra les marques de la Foi Chrétien- «
ne, là auſſi ſe trouvera la vérité des «
Ecritures ».

Si l'on s'en tenoit à cette régle fondamentale de *Tertullien*, bien des diſputes ſeroient abregées & terminées : car on diſcerneroit tout d'un coup celui qui veut être ou ne veut pas être véritable Fidéle ; au lieu que par toute autre voie on donne, ſans y penſer, occaſion d'un faux triomphe aux Hétérodoxes : car tant qu'on leur donne occaſion de longues diſcuſſions & d'amples raiſonnemens, ils y trouvent celle de parler toûjours, & de ne finir jamais.

Tertullien, ſelon la pag. 100 de cette Traduction, reprend ainſi pour terminer tout d'un coup : « Nous avons

» raison de dire, que les Hérétiques
» sont exclus du droit d'en appeller
» aux Ecritures, puisque nous mon-
» trons, indépendemment même des
» Ecritures, qu'ils n'y ont aucun droit
» puisqu'ils ne tiennent point de J.
» C. ce qu'ils n'admettent que de leur
» propre choix. L'Eglise peut juste-
» ment leur dire, Qui êtes-vous ?
» D'où êtes-vous sortis? Depuis quand?
» Qui vous fait prendre la liberté de
» semer dans mon champ, & de fai-
» re la recolte dans mes terres? J'en
» suis la premiere en possession, j'en
» ai toûjours joui, je suis l'Héritiére
» des Apôtres, je conserve ce qu'ils
» m'ont remis ».

Il est aisé à ceux qui ne connoitroient pas d'ailleurs l'Ouvrage des *Prescriptions* de *Tertullien*, de juger par ces traits combien il est estimable, & comment il a été si estimé dans tous les siécles de l'Eglise. On peut voir de même par les Extraits de la Traduction que nous avons rapportée mot à mot, que celle-ci est écrite purement & nettement.

A la fin des *Prescriptions* on trouve un *Abregé Historique des Héréſies* prin-

cipales, qui s'étoient élevées avant *Tertullien*! Quelques-uns ont douté ſi cet Opuſcule étoit de *Tertullien*. L'Auteur de la Traduction, ſur la fin de ce Volume, en fait le ſujet d'une *Diſſertation*, qu'il commence en marquant d'abord le tems, auquel le Livre des *Preſcriptions* a été écrit, pour reconnoître ſi *Tertullien* alors étoit encore dans l'Egliſe Catholique. Il ſe déclare pour l'affirmative avec le torrent des critiques les plus habiles contre l'opinion d'un Miniſtre Anglois, nommé *Alix* ſuivi de M. *Du Pin*, dont on a fait paſſer les idées dans la nouvelle Edition du *Moreri*. Les raiſons de l'Auteur de la Traduction ſont les plus plauſibles. Si *Tertullien* eût alors été Montaniſte, auroit-il fait un ſi grand éloge de l'Egliſe Romaine, dans le ſein de laquelle il reconnoit que les Apôtres ont répandu toute leur Doctrine: Egliſe, qui nous propoſe la régle de notre Foi? Quand on ne reçoit pas cette régle, on eſt regardé comme excommunié.

S'il étoit certain que le *Catalogue des Hérétiques*, ou leur Hiſtoire abrégée eſt de *Tertullien*, cela ſuffiroit pour

démontrer qu'il n'étoit point Montaniſte ni hors de la Catholicité. *Montan* y eſt traité d'Hérétique & de Blaſphémateur, avec ſes amis les Cataphrygiens : leurs opinions y ſont traitées d'abſurdes & d'impies ; au lieu que dans le Livre des Preſcriptions, il ne dit pas un mot en faveur de *Montan*, ni même qu'il en ait parlé. L'Auteur de la Traduction répond aux difficultez qu'on lui pourroit oppoſer, & en particulier à la quatriéme qui paroît conſidérable à M. de *Tillemont* ; ſçavoir que *Tertullien* n'ait point parlé d'*Hermogenes* parmi les autres Hérétiques. On répond que *Tertullien* l'aura omis, parce qu'il ne connoiſſoit pas encore aſſez en détail les erreurs d'*Hermogenes* pour les rapporter comme il marque celles des autres Hérétiques. Il dit au Chap. 30 de ſes *Preſcriptions* : il reſte *je ne ſçai quel Nigidius*, un *certain Hermogenes*, & d'autres qui courent le monde. L'Héréſie d'*Hermogenes* n'étant pas encore alors aſſez connuë, *Tertullien* ſe contentoit de l'indiquer, ſans le diffamer abſolument comme Hérétique. On en uſe ainſi à l'égard de quelques Novateurs ſur l'é-

xemple de S. *Augustin* à l'égard de *Pelage* ; sur tout quand une piété apparente semble les justifier aux yeux de plusieurs. Ces réponses seroient encore mieux appuyées, s'il étoit vrai, comme l'a publié un Ecrivain récent, que le *Catalogue des Hérétiques* eût été composé par *Tertullien* avant le Livre des Prescriptions : mais notre Auteur paroît s'éloigner de ce sentiment. Voici sa raison. C'étoit la coûtume de *Tertullien* de citer dans les Ouvrages postérieurs ce qu'il avoit exposé au long dans les précédens. Or dans le Livre des *Prescriptions*, il ne donne jamais à entendre qu'il en a parlé dans son *Catalogue*. Il étoit naturel qu'il dit, par exemple, ce *Valentin*, ce *Marcion*, cet *Apelles* dont j'ai déja rapporté les erreurs. C'est néanmoins ce que *Tertullien* ne fait nulle part.

Les Notes que donne l'Auteur de la Traduction, sont pour éclaircir quelques endroits de *Tertullien*, plus difficiles à entendre ou à traduire : elles sont neuves & courtes. Quand elles auroient quelquefois été un peu plus longues & plus détaillées, le Lecteur s'en seroit accommodé pour une

plus grande intelligence d'un Ouvrage, qui ne laiſſe pas d'avoir ſes obſcuritez.

On fait eſpérer une Traduction de la même main de quelques autres Traitez de *Tertullien*, & en particulier de l'*Epître aux Martyrs*, & du *Traité de la Patience.* On les pourroit joindre à la ſuite de ce Volume, ſans qu'il devînt d'une groſſeur outrée.

Article LXVI.

HISTOIRE LITTERAIRE DE la Ville de Lyon avec une Bibliothéque des Auteurs Lionnois ſacrez & profanes diſtribuez par ſiécles. De plus antiquitez de Lion. Par le Pere de Colonia de la Compagnie de J. à Lion chez François Rigollet Libraire ſur le quai des Céleſtins au mercure 1728. *in* 4° *I. Tome & deux parties I. pagg.* 291. 2e *partie pagg.* 440.

LE tître de cette Hiſtoire montre aſſez l'étenduë & l'importance du Sujet. C'eſt la lecture approfondie de *Sidonius Apollinaris* qui a determiné le Pere *de Colonia* de puis pluſieurs an-

nées à cette entreprise, dont il n'a point été rebuté par les laborieuses recherches qu'il a fallu faire pour l'exécuter. Les materiaux sont en si grand nombre qu'ils n'ont pas du moins coûter à arranger dans un bel ordre, qu'à rassembler avec choix : au reste ils ont tous leur prix, & ils ne sont plus ou moins employez qu'à proportion de ce qu'ils valent; de sorte que c'est moins ici un grand étalage d'érudition litteraire qu'une Histoire suivie de faits qui tendent tous au même but. « Ce n'est
» point, dit l'Auteur, une simple Bi-
» bliotheque, ni un simple Catalogue
» raisonné, encore moins une liste seche
» des Auteurs Lionnois. C'est d'une
» part une Histoire litteraire sacrée &
» profane, qui doit en conséquence
» s'étendre sur ce qui a une rélation
» naturelle & bien marquée avec les
» Sciences, avec les Sçavans, & avec
» les beaux Arts. C'est d'autre part une
» Bibliothéque raisonnée, qui doit
» donner une notice exacte de nos Au-
» teurs, de leur caractere, de leurs
» principales qualitez, & sur tout de
» leurs Ouvrages. Je sçai, dit-il en-
» core, que parmi ce grand nombre

„ de Livres, de faits literaires, & de
„ perſonalitez dont je dois ici rendre
„ compte, il ſe trouvera ſans doute
„ pluſieurs choſes déja connuës des
„ gens de lettres ; mais je crois pou-
„ voir aſſurer que le Public y en trou-
„ vera beaucoup de neuves, d'utiles,
„ & d'agréables, que j'ai pris ſoin de
„ dérober à la pouſſiére & aux vers.
„ On eſt pour l'ordinaire aſſez inſtruit
„ ſur les faits généraux qui ſont du reſ-
„ ſort de l'Hiſtoire civile & même de
„ l'Eccleſiaſtique ; mais on l'eſt com-
„ munément aſſez peu ſur les faits par-
„ ticuliers qui ſont du reſſort des Sci-
„ ences & des beaux Arts „ . Le P. Colonia s'eſt ſur tout attaché à ces faits qui ont échappez aux recherches des Auteurs. Dans beaucoup d'autres points contraires il balance les opinions contraires, & prend ſon parti en habile Critique.

ANTIQUITÉ DE LION.

Cette *premiere partie* eſt compoſée de 17. Chapitres, dont les plus intereſſans regardent la fondation, & la ſituation ancienne de Lion, ſon Au-

tel consacré à Auguste, ses Aqueducs, son ancien commerce, son ancienne Religion, ses Tauroboles, sa prérogative de Colonie Romaine, son embrasement sous Neron, les quatre grands chemins d'Agrippa; &c. chaque Chapitre est sous divisé, en paragraphes qui par l'enchaînement des choses amenent une grande suite d'erudition litteraire. Nous choisirons les principaux points.

Le P. *de Colonia* fixe l'époque de la fondation de *Lion* 42. ans avant l'Ére Chrétienne, c'est-à-dire environ l'an 711. de la fondation de Rome. Il s'authorise principalement de trois témoignages; un de *Dion* qui dit (*Liv.* 46) que par ordre du Senat les Legions de *munatius plancus* bâtirent la Ville de Lion, *at ita illi subsistentes* (dans le confluent du Rône & de la Sône) *Lugudunum quod olim Lugudnum vocatum fuit condiderunt*: l'autre authorité, (sans compter Plutarque) est celle de Polybe qui dit dans son Histoire, en parlant de la marche d'Annibal à Rome qu'il arriva avec son armée dans un lieu fertile où la Sône entre dans le Rône, & qu'il y trouva une Isle qui avoit la fi-

gure d'un Triangle ou d'un *Delta*, tout à fait ſemblable au célébre *Delta* de l'Egypte & par la figure & par la grandeur : matiere a de grands éclairciſſemens qu'il ſeroit long d'apporter ici, & même inutile, puiſque *Seneque* decide la choſe nettement dans ſa 91^e^ Lettre adreſſée à *Lucilius*. Car en parlant de l'embraſement de Lion qui arriva la 4^e^ année de Neron & la 58^e^ de J. C. il ajoûte *huic Coloniæ ab origine ſuâ centeſimus annus eſt*. Cette Epoque, le nom du fondateur *munatius plancus*, ſes employs & les événemens remarquables de ſa vie, ſont marquez dans la célébre inſcription qui ſe conſerve dans la citadelle de *Gayette*. Tout cela donne lieu à de grandes diſcuſſions, & ſur tout à une ample reſolution de ceux qui ont voulu donner à *Lion* pour ſes Fondateurs où un *Lugdus* 14^e^ Roi des Celtes, où deux Princes Rhodiens *Momorus* & *Atepomarus*, qui veritablement s'établirent ſur la montagne nommée aujoud'hui *S. Juſt*, environ trois ſiécles & demi avant *Plancus*.

Lion s'accrut ſi prodigieuſement dès les premiers tems de ſon origine qu'elle devint une Ville du premier ordre. Il

y avoit des mines d'or & d'argent qui ne ſe ſont pas épuiſées puiſque la médaille dont *Henri* IV. fit preſent aux Ambaſſadeurs des Suiſſes en 1602. étoit ſuivant l'exergue *ex auro Francigena*, d'un or tiré du Lionnois. Dès les commencemens on y frappoit des monnoyes d'or & d'argent, ce qu'on n'a point diſcontinué de faire. *Strabon* l'aſſûre pour ſon tems, & l'on conſerve à *Lion* l'Epitaphe d'un Ancien Directeur de monnoye qui vivoit ſous *Tibere. Nobilis Tiberii Cæſaris Auguſti ſervator æquitatis monetiæ.* On y trouve encore des anciens moules de terre cuite pour la fabrique des monnoyes. Le plus antique monument qu'on ait en ce Païs c'eſt une petite monnoye d'argent de *Marc-Antoine* qui porte d'un côté le nom du *Triumvir* & de l'autre la figure d'un *Lion* avec le mot *Luguduni* & les caracteres A, X L aux côtez du *Lion* : Enigme pour les Antiquaires; amoins qu'on ne tranche la difficulté en diſant que c'étoit la marque du monétaire.

Mais la plus frappante des Antiquitez Lionnoiſes, c'eſt le debris des Aquéducs qu'on y voit encore. Leur

étenduë, leur magnificence, leur ſolidité, les preuves non douteuſes qu'ils ont été conſtruits avant l'émbraſement de la Ville ſous Neron enfin les monumens, inſcriptions & médailles qui font monter juſqu'à 36. le nombre des Legions repanduës dans le Lionnois font conclure qu'il n'y a que *Marc-Antoine* qui ait pû faire conſtruire ces Aqueducs, par le moyen de ſes nombreuſes Legions.

Agrippa mit le comble à la ſplendeur de *Lion* en le faiſant, le centre des quatre grands chemins de l'Empire, qu'il conſtruiſit, après avoir dreſſé cette carte générale de l'Empire ſi éſtimée de *Pline*, Agrippa ſe détermina à former & à exécuter la grande entrepriſe dont nous parlons, pour trois raiſons éſſentielles que marque *Strabon l. 4. Geogr. Canterium Lugdunum in medio inſtar arcis ſitum eſt; cum ibi amnes confluant, & partibus omnibus propinquum ſit. ea propter Agrippa ex hoc loco partitus eſt vias.* en voici l'étenduë prodigieuſe. Un de ces grands chemins prenoit, dit-il, par les *Cevennes* & par *l'Auvergne*, & menoit vers *l'Aquitaine* où la *Guyenne*:

un autre alloit aboutir au Rhin. Un troisiéme conduisoit vers l'Océan par le Beauvoisis & la *Picardie* : enfin, le quatrieme êtoit vers la *Gaule Narbonnoise*, & alloit aboutir aux Côtes de *Marseille*. En voilà les difficultez. *Cernere licet stratas in agro vias, excisis ad hæc collibus, exaggeratis vallibus*, &c. » Tous les environs de *Lion* en presentent encore de grands mor- « ceaux qui ont resisté aux efforts de « tous les siécles écoulez depuis *Au-* « *guste*. Le morceau le plus considéra- « ble est celui qui se voit dans le bois « de Roy, auprès de *Jussiéu*. On en a « pris les dimensions exactes, & on a « trouvé qu'il avoit plus de cent tren- « te toises de longueur, cinquante- « quatre pieds de largeur, & plus de « vingt-trois de profondeur, ». &c. A l'égard de la solidité de ces chemins, on peut consulter *Nic. Bergier, Hist. des Grands Chemins de l'Empire Romain*, pag. 165. Agrippa, ennemi de toute vaine gloire, ne voulut pas souffrir, par modestie, qu'on lui érigeât aucun Monument; & d'ailleurs, comme cette grande entreprise ne fut ache-

vée qu'après ſa mort, on ſe contenta de frapper la Médaille qui repreſente d'un côté la téte d'Auguſte, & au revers une colonne milliaire, avec cette Inſcription toute ſimple : *Senatus populuſque Romanus Imperatori Cæſari, quod viæ munitæ ſunt ex eâ pecuniâ quam is ad ærarium detulit.*

» Il n'y a guére de Monument an-
» tique, dit le *P. de Colonia*, qui ait fait
» plus de bruit dans le monde Litte-
» raire que celui de l'Autel de Lion. Il
» a été celebré par les Hiſtoriens, par
» les Géographes & par les Poëtes les
» plus illuſtres; & de ce nombre ſont
» *Dion*, *Suétone*, *Florus*, *Strabon &*
» *Juvenal*. Les noms & les qualitez
» des Prêtres Payens, des Haruſpices,
» & des Augures conſacrez au Servi-
» ce de cet Autel, ſe voyent encore au-
» jourd'hui dans une infinité d'Inſ-
» criptions répanduës, ſoit dans le
» Royaume, ſoit ailleurs; & les Mé-
» dailles de trois Empereurs, qu'on
» conſerve dans tous les Cabinets des
» Curieux, nous preſentent encore
» la figure, les ornemens, & l'inſcrip-
» tion de ce même Temple & de ce
» même Autel.

Juin 1729.

Ce monument si celebre dans l'Antiquité, & aujourd'hui si peu ou si mal connu est un Temple consacré à Auguste de son vivant. Le P. de *Colonia* n'a rien épargné pour éclaircir ce fait. Il examine sur tout trois choses. 1°, Quand & à quelle occasion cet Autel fut élevé dans *Lyon* par les soixante Nations qui y commerçoient. 2°, La forme, la situation & la Dédicace de l'Autel. 3°, Les Disputes Litteraires & les jeux que *Caligula* y fonda.

Auguste, l'an sept cent trente-neuf de la fondation de Rome, alla à Lion; & durant un séjour de trois années, il combla cette Ville de biens. Un Temple fut le fruit de la reconnoissance des Lyonnois & des Nations qui y aboutissoient pour le commerce, comme au centre des Gaules. Ici, l'Auteur s'étend sur l'ancien commerce, & s'autorise de quantité d'Inscriptions. Ce Temple étoit de figure quarrée; le dessus ouvert en terrasse, la façade embellie de magnifiques ornemens d'Architecture, flanquée de deux grandes colonnes de Granit, qui portoient chacune une Statuë Colossale de la Victoire, tenant une Couronne de Lau-

rier à la main. La deſtination étoit marquée par ces mots : *Romæ & Auguſtus*. Une inſcription remarquable du Pontife *Ligurius*, rapportée par *Gruter*, apprend quantité de détails ſur cet Autel ; entr'autres qu'il avoit ſon Pontife perpetuel, & que l'on commettoit le ſoin des jeux & des Spectacles publics, établis tous les ans auprès du Temple, à ſix perſonnes diſtinguées, nommées *Sextumvirs*, ou *Sevirs*. Druſus en fit la Dédicace ; *Tibere* y établit des Prêtres *Auguſtaux*, parmi leſquels il s'enrolla ; & *Caligula* y fonda ces prix d'Eloquence Grecque & Latine, qui ont fait dire à *Juvenal*, en parlant d'un homme effrayé, *ut Lugdunenſem Rhetor dicturus ad aram*. On ſçait les conditions bizarres que *Caligula* attacha à ces prix. Il établit enfin à *Lion* des ſpectacles mêlez, qui paſſérent dans les Gaules par imitation, ſous le nom de *Jeux Gaulois* ; & à Rome même ſous le nom de *Jeux à l'honneur du Dieu Silvain*.

Le titre & l'honneur de Colonie accordé à la Ville de *Lion* par le Senat, & obtenu par l'Empereur *Claude*, Lionnois de naiſſance, eſt un morçeau des

plus interessans de cet Ouvrage. On y discute tout ce qui peut avoir quelque rapport à ce grand privilege, source féconde d'érudition. On y explique ces mots : C. C. C. AUG. LUG. *Colonia, Claudia : Copia Augusta Lugdunum*; noms que Claudius donna à Lion avec le sien & celui de la Déesse *Copia.* On y releve la méprise de *Spon*, *Paradin*, & & de quelques autres qui ont cru que les C. C. C. signifioient les trois cent Augures, qui servoient, disent-ils, au Temple d'Auguste. On y explique enfin la fameuse harangue de l'Empereur *Claude* au Senat, laquelle fut gravée sur deux tables de bronze qu'on trouva l'an 1528. dans la Colline de Saint *Sebastien.* C'est un monument bien précieux pour la ville de Lyon.

L'embrasement de cette Ville sous l'Empire de *Neron*, est si détaillé dans *Seneque* qu'il seroit inutile de s'y arrêter, si l'on ne trouvoit dans les Chapitres 8, 9 & 10, une infinité de choses curieuses qui y ont rapport, entr'autres de solides reflexions sur les restes déterrez de cet affreux incendie, sur le rétablissement de Lion, sur la reconnoissance des Lionnois à l'é-

gard de *Néron* qui y contribua, sur l'ancienne antipathie de *Lion* & de *Vienne*, sur la rêünion de ces deux Villes, au moyen de la Religion Chrétienne, sur le vieux marché de *Trajan*, dit *Forum Vetus*, &c.

Le plus ancien de tous les *Taurobo-les* est celui qu'on découvrit pas hazard il y a 22. ans sur la Montagne de Fourviere. Il exerça toutes les plumes sçavantes. On débita beaucoup d'érudition sur cette espece de Sacrifice ; Erudition que le Pere *Hardouin* a voulu faite évanouir par une explication qui lui est singuliere (1). Le P. *De Colonia* qui fit aussi sa Dissertation en ce tems-là, étend & éclaircit de plus en plus son sentiment dans ce nouvel Ouvrage. Après une description exacte du Monument *Taurobolique* de *Lyon* en l'honneur de l'Empereur *Antonin*, il donne une idée générale des *Tauroboles*. Il expose après *Prudence* comment un homme se mettoit dans une fosse creusée, & couverte de planches percées, sur laquelle on immo-

(1) Voyez nos Memoites, année 1726. Mois d'Octobre, pag. 1859.

moloit un Taureau, un Bélier ou une Chevre; comment cet homme s'arrosoit de ce sang répandu, & par une imitation impie du Baptême des Chrétiens, se croyoit régénéré, au moins pour vingt ans. Il rapporte les pensées des Saints Peres sur les *Tauroboles*, sur tout celles de *Julius Firmicus*, qui en a parlé le plus exactement: enfin, après quelques remarques générales, il met assez au long ses Notes sur le *Taurobole* en question. Nous en avons parlé ailleurs.

Au sujet de la Religion des anciens Gaulois, l'Auteur démêle, autant qu'il le peut, les véritez qui ont servi de fondement aux fabuleuses Traditions sur les *Samothées*, les *Sarronides*, les *Bardes*, les *Druides*. Il s'étend sur le culte singulier des Lyonnois à l'égard de Mercure & d'Apollon, sur celui d'Hermathene, sur celui de Mars & de Jupiter, sur les vœux faits à Jupiter en faveur d'*Albin* contre *Severe*, & sur les vœux adressez aux Meres ou Matrones *Aufanies*. La plûpart de ces choses ont pour appui les Auteurs, & des Monumens Lyonnois que leur antiquité rend respectables. Le Dieu

Mithras ou Soleil grand, invincible, ſont la matiere d'un Chapitre, auſſi-bien que la formule ſinguliere *ſub aſciâ dedic.* gravée ſur les anciens tombeaux. L'Auteur tâche à ce ſujet de faire revivre le ſentiment d'*Alde Manuce & du Pere Monet*, en diſant qu'on vouloit marquer par là, l'attention qu'on avoit euë de ne pas contrevenir à la loi *Aſcia*; *Rogum Aſciâ ne polito*, loi qui ordonnoit la ſimplicité dans les funérailles.

Au XVI^e Chapitre le P. *De Colonia* recherche quelle étoit la ſituation de l'ancienne ville de Lyon; & après avoir réfuté M. *De Marca* qui la plaçoit ſur la colline de S. Sébaſtien, il s'en tient au ſyſtême de ceux qui la placent ſur les Montagnes de Fourviére & de S. Juſt, où ſe trouvent les plus grands & les plus précieux reſtes de l'Antiquité.

Enfin, le dernier Chapitre conſiſte dans des recherches ſur le tombeau des deux Amans, (matiere à Fâble.) On y prouve ſolidement par une Inſcription antique, que c'étoit le tombeau d'un Frere & d'une Sœur qui portoient le nom d'*Amandus* & d'*Amanda*. On

conſerve chez M. *Broſſette* le Marbre original de cette Inſcription. La voici.

D. M.
ET MEMORIÆ ÆTERNÆ OLIÆ TRIBUTÆ FEMINÆ SANCTISSIMÆ ARVESCIUS AMANDUS FRATER SORORI KARISSIMÆ SIBIQUE AMANTISSIMÆ P. C. ET SUB ASCIA DEDICAVIT.

Nous parlerons dans la ſuite de la ſeconde Partie, qui eſt l'Hiſtoire litteraire des ſix premiers ſiécles.

ARTICLE LXVII.

NOUVELLES LITTERAIRES, ou Avis, Découvertes, Obſervations, Extraits de petits Ouvrages, &c.

HISTOIRE SAINTE, ECCLÉSIASTIQUE, CIVILE, LITTERAIRE.

DE PARIS. *Specimen Lexici Flaviani Concordantialis.* Ce ſont les trois premieres feüilles d'un *Lexicon* ſur Flave Joſeph, envoyées ici pour échantillon de tout l'Ouvrage. L'Auteur ſe pro-

pose l'entreprise nouvelle de commenter les Œuvres de cet Historien. Il s'y prend d'une maniere assez particuliere. Il range selon l'ordre alphabétique les mots qu'il choisit du texte Grec : sous chaque mot il dispose les phrases de Joseph, où ce mot est employé ; & c'est à ces mots & à ces phrases, qu'il applique ses Notes : après avoir traduit le passage Grec qu'il rapporte, ou plûtôt après en avoir rapporté la traduction soit de Gelenius, soit de Ruffin, il déduit ce que son érudition lui fournit. Il n'avoit en vûë que son propre contentement, lorsqu'il commença ce travail : mais diverses personnes l'ont obligé de le rendre commun. Voici un exemple sous Ἄβελος, *Abel*, l'Auteur pose cette phrase de Joseph " Ἄβελος " δὲ ὁ δεύτερος σημαίνει δὲ πένθος τοῦτο. *Abel autem secundus* (Adam filius) *ea* " *vox luctum significat*. " Antiq. L. I. C. III. p. 6. E. Il ajoûte ensuite, qu'à l'occasion de cette Etymologie, *Pfeiffer* taxe *Joseph* d'ignorance ; que ce Critique prétend que si le Juif avoit bien sçû l'Hébreu, il n'auroit jamais écrit que *Habel* par un ה *he* signifie πένθος, duëil. Mais en blâmant *Pfeif-*

ser, notre Commentateur ne justifie point *Joseph* ; & il se contente d'insinuer, que pour avoir fait une faute, on n'est pas pour cela un ignorant. Ne pouvoit-il pas dire que *Joseph* n'a rendu *Abel* par πένγος, que parce qu'il lisoit dans l'Hebreu *Habel* par un ה *He* ; & qu'en effet *Habel*, qui signifie une douleur aussi excessive que celle de l'enfantement ; devroit être ici écrit par un ח, comme dans Isaïe C. LXVI. v. 7. Qu'il doive être ainsi écrit, c'est la conjecture du P. *Hardoüin* dans les Mémoires de Trevoux au mois de Mai 1725. page 941.

De Rome. Il est véritable qu'on a traduit en Italien la Vie de Saint *Augustin*, de M. *Tillemont* & des RR. PP. BB. Mais le Pere *Maggara* Cordelier Sicilien, homme trés-entendu dans ces matieres, & bien intentionné, ayant été le Reviseur ; l'Italien différe en beaucoup d'endroits d'avec le François & le Latin.

De Venise. On a imprimé ici l'*Historica Scholastica* de *Pierre le Mangeur*. Cette édition est faite pour le futur Concile de Benevent ; & elle est dédiée *Reverendissimis & Sanctissimis*

Patribus Concilii Beneventani. Le Decret imprimé au commencement, augmente le mérite du Livre.

De Coppenhague. *Castigationes ad Scholia in Thucydidis libros*; pages 64. In 4°. Ce sont des especes de Programmes raisonnez, dans lesquels on propose comme des Theses à soutenir, les pensées de M. Grammius sur divers endroits du texte de *Thucydide*, ausquels le Scholiaste & les Interprêtes, ont appliqué, bien ou mal, des corrections & des explications, dont le Professeur de l'Université de fait la critique succinctement. Ses Observations seront utiles pour ceux qui travailleront sur Thucydide, ou qui le réimprimeront. En attendant, elles peuvent être apposées à la marge des Editions, que l'on a, & faciliter aux Lecteurs studieux l'intelligence de l'Historien Grec.

De Padouë. Jo. Gratiani..... *Historiarum Venetarum*, &c. In 4°. grand papier 2. voll. chez *Manfré* 1728. C'est la continuation de l'*Histoire de Venise* en Latin. *Sabellicus* l'a conduite en cette langue, depuis le commencement de la République jusqu'en 1487. Pierre

Bembo l'a continuée jusqu'à son tems. De-là André *Mauroceni* l'a poussée jusqu'en 1615. C'est a cette époque que notre Auteur la prend : son premier volume va jusqu'à 1655. & le second s'arrête à 1700. Chacun des deux contient douze livres : le troisiéme, qui n'en contiendra que huit, est promis dans le titre *Historiarum Venetarum Libri* XXXII. *quorum* XXIV. *priores nunc prodeunt.* Ce morceau de l'Histoire Venitienne avoit déjà été traité, mais en langue vulgaire, par Paul PARUTA, Baptiste NANNI, Michel FOSCARENI, Pierre GARZONI, chargez successivement de ce travail par la République.

DE LISBONNE. On a imprimé en 1728. la premiere partie des *Mémoires* Historiques des Carmes de Portugal, par le P. *Emmanuël* SA, Religieux de cet Ordre, en langue Portugaise.

La premiere partie des *Chroniques* des Capucins de la Province d'Arrabida, par le P. Antoine *de la Pieté* : Ouvrage Portugais.

La Vie du R. P. *Antoine de Plagis* Franciscain, avec des augmentations à l'édition précedente.

La Vie de S. *Ferdinand* Roi de Castille, par D. Jos. PEREYRA Ecclésiastique.

DE ROME. Le Livre d'Histoire, composé par M. le Marquis OTTIERI, voyez Mars pag. 563. vient d'être condamné par un Decret de la Congrégation de l'*Indice*, lequel a été approuvé par le Pape le 17. de Janvier; l'Ouvrage est condamné, *tanquam continens expressiones offensivas & injuriosas principibus, nec non aliquibus Nationibus atque viris sanguine, Dignitate, ac Principum Ministeriis conspicuis, & narrationes rerum minimè subsistentium.*

DE GRYPHSWALD. M. *Jacq. Henri* BALTHASAR Ministre & Professeur en Théologie, a fait imprimer en 1728. pour la premiere fois, la POMERANIA composée au commencement du XVI^e^. siécle par *Jean* BUGENHAGHEN. *Joannis Bugenhagii Pomerania in quatuor Libros divisa*, &c. L'antiquité des peuples de Pomeranie; leur Religion; l'Histoire, & la Généalogie de leurs Princes; leur Chronique depuis 1384. jusqu'à l'an 1467. sont les quatre objets, qui partagent en autant de Livres ce volume *in* 4°.

Juin 1729.

DE LIPSIK. *Miscellanea silesiaca continuata, variisque hinc indè præsidiis adornata.* In 8°. 1728. Ce sont huit Piéces tant en prose qu'en vers, & de differens Auteurs, au sujet de la ville de *Breslaw*, Capitale de Silesie. M. *Théodore* CRUSIUS Editeur du Recueïl, y a inséré ses Notes.

DE LISBONNE. On a imprimé ici l'Histoire de Charlemagne & des Pairs de France, traduite de l'Espagnol en Portugais: la CHRONIQUE de Sanche II. Roi de Portugal, l'Histoire de Jean *de Castro* Vice-Roi des Indes, traduite en Latin par le P. Fr. Mar. BOSSUS D. L. C. D. J.

DE BOLOGNE. ATTI LEGALI.... ED ATTI LIBERALI, &c. Ce sont les *Actes* & les *Titres* de la fondation d'une Académie des Sciences, & de l'Établissement d'une Imprimerie en cette Ville en 1715. M. le Comte de MARSILLY est en même tems & le Fondateur & l'Historien.

DE WITTEMBERG. M. MUSA a donné des Mémoires sur les hommes de Lettres. *Singularia dè Viris eruditione Florentibus ex scriptis tàm Latinis quàm externis collecta, & juxta ordinem*

Alphabeticum dispofita. 1728. In 8°.

CHRONOLOGIE. ANTIQUITEZ. TOPOGRAPHIE.

DE HAMBOURG. M. KOHLREIFIUS a imprimé une *Défenfe* de fon *Antiquité des tems rétablie* ou de ce fyftême de Chronologie, par lequel il fait le Monde plus ancien de 560. ans, qu'on ne le croit communément : & M. HOFMANN, contre les objections duquel il fe défend en cet écrit, lui a répliqué. Le premier de ces deux Ouvrages eft intitulé : L. *Goitfrid* Kohlreiffii *Defenfio reftitutæ Antiquitatis temporum Religiofa & Evangelica, quâ plurimorum facræ fcripturæ locorum perverfæ Interpretationes repelluntur, accentus Codicis Hebræi vindicantur.* 1728. In 8°. Le fecond Ouvrage porte *Guft. Chrift. Hofmanni Annotationes ad Hypotypofim, quam edidit Chronologiæ, quibus objectiones folvuntur, & annos Ezechielis obfidione prædictos ab ultimo Captivitatis ad eum quo natus eft Chriftus, pertingere demonftratur.* 1729. In 8°.

DE ROME. Voici des Caracteres, dont un Curieux de ce Païs demande

Page 1114.

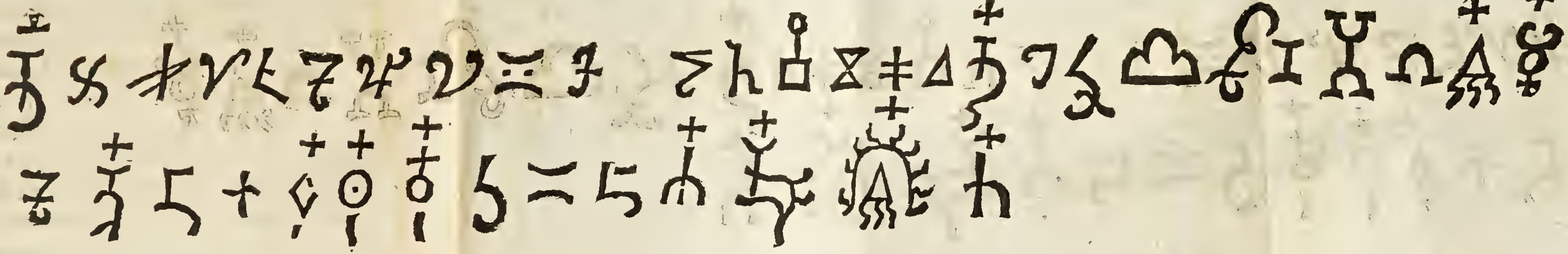

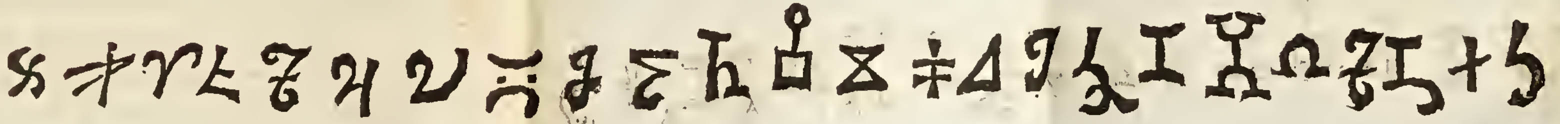

Juin 1729.

aux Connoisseurs l'intelligence. On a touvé dans un ancien sépulchre de la Campagne de Rome, 14. lames de plomb marquées de semblables Lettres. Il y avoit aussi une fiole de verre pleine d'une ancienne liqueur; on n'a pû connoître ce que c'étoit parce que le dépit d'avoir rencontré si peu de chose, a fait qu'on a sur le champ mis en pieces la petite bouteille.

DE HAMBOURG. Le Curieux ANTIQUAIRE, " ou Recuëil Géographi-" que & Historique des choses les plus " remarquables, qu'on trouve dans " les quatre partie de l'Univers, tirées " des Voyages de divers hommes cé-" lebres, avec deux Tables des Noms " Géographiques & des Matieres, par " M. BARKENMEYER, avec de très-" belles figures ". In 8°. 3. voll.

DE LEIDE. *La* GALERIE *agréable du Monde.* Ouvrage de 60. volumes in fol. auquel on travaille depuis 20. ans. Chaque Exemplaire, (& on n'en a imprimé que cent) est de 416. florins. On y voit, dit le tître, en un grand nombre de Cartes très-exactes, & dans de belles tailles douces, les principaux Empires, Royaumes, Ré-

publiques, Provinces, Villes, Bourgs, & Forteresses, avec leurs situations, & ce qu'elles ont de plus remarquable : les Isles, Côtes, Rivieres, Ports de Mer, & autres lieux considérables : les Antiquitez, les Abbayes, Eglises, Académies, Colleges, Bibliothéques, Palais, & autres Edifices tant publics que particuliers : comme aussi, les Maisons de Campagne, les habillemens & mœurs des Peuples, les Jeux, les Fêtes, les Cérémonies, les Pompes & les Magnificences : *item*, les Animaux, Arbres, Plantes, Temples, & Idoles des Païens, & autres raretez dignes d'être vûës dans les quatre parties de l'Univers. Chez Pierre Vander AA. Il distribuë aussi la *Géographie Moderne, Naturelle, Historique, & Politique*, dans une Méthode nouvelle & aisée, par le Sieur Abraham Du Bois Géographe, en 4. Tomes in 4°. avec des Cartes.

PHILOSOPHIE. PHYSIQUE.

D'IENE. La Bibliothéque Philosophique de STRUVIUS, rangée par classes, & fort augmentée, par M. LOT-

TER. *Burcardi Gottelff. Struvii Bibliotheca Philosophica.* 1728. In 8°.

De Francfort *sur l'Oder.* M. Jean Gottl. Heineccius a imprimé les *Elemens de la Philosophie Naturelle & Morale*, avec l'*Histoire Philosophique*, & un ample *Index. Elementa Philosophiæ* ..... 1728. In 8°. Il a aussi composé la *Préface* qu'on voit à la nouvelle Edition du Livre de *Spanheim*, intitulé : *Orbis Romanus, seu ad Constitutionem Antonini Imperatoris, dè quâ Ulpianus* Leg. XVII. *digestis dè statu hominum, Exercitationes duæ cum figuris Numismatum.* In 4°. 1728.

De Hambourg. *Abrégé de la Vieille & Nouvelle Philosophie* " continuée jusqu'au tems où nous sommes, & augmentée d'une *Instruction* profitable à ceux qui commencent; comme aussi d'une ample *Préface* & *Discours* sur les meilleures Cartes : " par le Sieur *Jean* Hubner, traduit de l'Allemand. In 8°. 2. voll. avec figures.

De Turin. M. *Pierre-Simon* Rouhault Chirurgien du Roi de Sardaigne, Professeur en l'Université Royale, Chirurgien Juré de Paris ; & de l'Académie Royale des Sciences, a

Juin 1729.

publié une *Réponse* à la Critique, que M. WINSLOW a faite de son *Mémoire* sur la circulation du sang dans le *fœtus* humain. Cet Écrit est composé en deux Langues, & imprimé en deux colonnes; l'Italien en occupe une, & le François une autre.

DE PARIS. *L'homme* de René DESCARTES, & la formation du *fœtus*, avec les *Remarques* de Loüis DE LA FORGE. Nouvelle Edition revûë & corrigée, & remise en meilleur ordre; par la Compagnie des Libraires.

MEDECINE.

DE FRANCFORT *sur le Mein*. M. BURESRAVE le fils, Docteur en Médecine, a donné une nouvelle Edition du Traité de CONRING sur le tempérament des Allemands Anciens & Modernes. *Dè habitûs Corporum Germanicorum Antiqui & Novi Causis*. Il y a joint des Notes en grand nombre.

On doit bien-tôt rendre public le Dictionnaire Universel de la Médecine.

DE LEIPSIK. On débite les *Desiderata Medica* de M. le Docteur FURS-

TENAU Professeur à Rintelen.

DE DUBEN. En annonçant l'*Apologie des Medecins* contre M. CONYERS MIDLETON, composée par le Docteur M. Jean-Chrétien WOLFF, on en rapporte ce trait, qu'il paroît à l'Apologiste, que son Antagoniste a beaucoup fait usage d'un petit Livre qu'il n'a point cité, & qui est intitulé : *Medicus Romanus servus sexaginta solidis æstimatus.* Il fut imprimé à Leide en 1671. & réimprimé dix ans après.

DE SCHAFOUSE. M M. WEPFER ont fait imprimer cet Ouvrage de leur Aïeul Jo. Jac. WEPFER *diversorum S. R. J.* Electorum, *dum viveret, Archiatri, Reip. Schapusanæ Physici ordinarii, Acad. Natur. Curios. adjuncti, dicti Machaonis* III. Observationes *Medico practicæ dè affectibus Capitis internis & externis.*

THÉOLOGIE. PIETÉ.

D'IENE. M. RAMBACH Docteur & Professeur en Théologie, a donné des regles pour l'intelligence du sens mystique. *Commentatio Hermeneutica dè sensûs Mystici Criteriis ex genuinis*

principiis deducta, necessariis que cautelis circum scripta. 1728. In 8°.

DE VENISE. Le XI^e^. Tome des Œuvres du P. LUPUS va paroître : ainsi que le premier Volume de S. Augustin ; & les Tomes V^e^. & VI^e^. des Conciles.

DE BOLOGNE. S. E. le Cardinal GOTTI de l'Ordre de S. Dominique, Patriarche de Jerusalem, a fait imprimer il y a quelque tems, outre la *Théologie Scholastique & Dogmatique* en cinq Volumes in 4°. un Volume de même forme, qui contient des *Conférences Théologiques* sur le Celibat des Ministres Sacrez, sur l'Autorité des Papes dans les Conciles, & à l'égard des définitions, & sur d'autres *véritez Catholiques.* A quoi est jointe une *Défense* de Grégoire VII. contre « l'accord » du Mariage & du Ministere », de Jacques *Picininus. Colloquia Theologico-Polemica in tres Classes distributa,* &c.

DE COPPENHAGUE. Un sçavant Protestant, a publié ici le Projet d'un Ouvrage de M. SALMON, Docteur & Bibliothécaire de Sorbonne. Ce sera une Bibliothéque Alphabétique de

Piéces Ecclésiastiques, ou un *Index* d'Écrits sur diverses matieres Ecclésiastiques, qui sont répandus & comme perdus dans une infinité de Recueïls; où l'on ne s'aviseroit pas de les chercher, si l'on n'étoit averti d'ailleurs qu'ils y sont; or la Table qu'on annonce, en avertira: elle contient en titres les noms des Auteurs selon l'ordre alphabétique: & sous chaque nom on enseigne quel Ouvrage a donné cet Auteur, & en quelle collection cet Ouvrage se trouve. Ces indications sont accompagnées de petites Notes historiques & critiques. Il y aura aussi à la fin un *Index* des lieux, & un des choses traitées. Celui-ci rendra tout le Livre beaucoup plus utile, puisqu'il fera appercevoir d'un coup d'œil quels Auteurs ont discuté une matiere.

DE PARIS. Arrêt de la Cour du Parlement du 8 Mars 1729: in 4°, pagg. 8. des deux Libelles que cet Arrêt ordonne qui seront lacérez & brûlez par l'Executeur de la Haute-Justice. Le premier est intitulé: *Réfutation de l'opinion de plusieurs Catholiques de France, qu'on peut toûjours communi-*

quer licitement, quant au Spirituel; avec les . . . . . tant qu'ils sont conservez dans la Jurisdiction & tolerez de l'Eglise; (ainsi qu'ils le supposent) *& qu'ils n'en sont pas séparez, ni nommément excommuniez. Par un Avocat.* 1727. Cette *Réfutation* attaquoit l'Article I. des Mémoires de Trevoux du mois de Janvier 1725. L'autre Libelle condamné a pour titre: *A Nosseigneurs les Plénipotentiaires du Congrès assemblez à Soissons*, en leur adressant la dénonciation des Jésuites & de leur Doctrine.

De Lisbonne. Vérité Catholique. IV^e^ Partie, en Portugais: *le Conseiller fidéle*, III^e^ Partie en Portugais, par le P. Emm. Guillaume Dominicain: les *Illusions de la Jeunesse dissipées*, en Portugais, par le P. Emm. *De la Conscience.*

De Paris. *Elevations à Jesus-Christ sur sa Vie & ses Mysteres:* Ouvrage attribué à Thomas à Kempis, donné en François pour la premiere fois. Le Traducteur, qui est le R. P. Valete de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, y joint une Préface, où il examine si ces *Elevations*

ſont du même Auteur que l'*Imitation de Jeſus-Chriſt*; & une *Poëſie Chrétienne ſur quelques idées de ſon Auteur*. Chez *Pierre Prault*, au Quai de Gêvre.

DE LISBONNE. Les dernieres Canonizations ont donné lieu à beaucoup d'Imprimez, ſoit ſermons ou récits de ſolemnitez. Tels ſont les Panégyriques de Saint *Louis de Gonzague*, par D. L. B. FEYO, par le P. Jean SANTIAGO Carme, par D. Antoine de Saint Bernard de la Congregation de S. Jean l'Évangeliſte, &c.

Les Panegyriques de S. *Jean de la Croix*, par le P. *Joſeph* de la Nativité de la Congregation de S. Jean l'Evangeliſte, par le P. Joſeph *Apocalypſe* Franciſcain; par le P. *Joſeph* de Notre-Dame Franciſcain, &c.

Les *Relations* des ſolemnitez qui ſe ſont faites pour la Canonization des Saints Staniſlas Koska & Louis de Gonzague, à Evora, à Prague, à Liſbonne, ou pour la Canonization de Saint Jean de la Croix en cette Ville.

DROIT.

DE GRYPSWALD. M. *Nettel*.

bladt va publier un Recueil de Dissertations Academiques, qui ont paru en Suéde sur les Matiéres de Droit.

DE VITTEMBERG. La VI^e^ Partie du *Droit Public*, par M. *Spener* se distribuë chez *Knoch*.

Le Docteur *Schaumburg* publie son *Introduction à la Jurisprudence de Saxe*, avec une Dissertation Préliminaire sur les causes de l'Incertitude du Droit.

DE PARIS. *Suplementum in Corpus Juris Canonici, Sivè in Jus universum Ecclesiasticum, cum brevi Commentario ad Decretum Gratiani* 1729. fol. chez Vincent ruë Saint Severin.

DE IENE. La Jurisprudence féodale de M. *Stuve* paroit *in* 8°.

LITTERATURE. MÉLANGES.

DE HAMBOURG. *Epistolæ diversi argumenti*, &c. 1728. *in* 8°. La plûpart de ces Lettres ont été écrites à M. *Lossius*: les autres sont de Duræus, Langwedelius, Boecler, Portner, Bernegger, Freinshemius, &c. avec une *Dissertation* de M. Ad. Henr. *Lakmann*, sur ce genre de travail. *De multiplici Eruditorum studio Epistolis hactenùs impenso.*

DE VENISE. J.-B. *Albrizzi* Libraire & Imprimeur, propose aux Gens de Lettres de leur fournir toutes les semaines une feuille de *Nouvelles Literaires*, moyennant l'avance de sept sequins de Venise, ou douze livres monnoye de France par chaque année. Il donne pour garant de sa fidelité, celle avec laquelle il a jusqu'à present rempli tous ses engagemens. Ses Nouvelles seront simples, sans extraits, sans blâme, sans louanges, sans critique. On y trouvera les titres des Livres, & leurs circonstances historiques, comme l'occasion qui les a fait naître, &c.

DE LEIPSIK. *Dissertatio Epistolica ad Em. & R.* WORMIUM *Diœceseos Sialandicæ in Daniâ Episcopum. De scriptis quibusdam integris, fragmentisque hactenùs ineditis.* In 4°. pagg. 72.

L'Auteur M. *Crusius* a voyagé en sçavant dans la France, dans l'Allemagne & dans l'Angleterre. Desormais, pour enrichir les Bibliotheques des dépoüilles des cabinets, il se dispose à faire imprimer les Manuscrits d'Ouvrages entiers; ou de fragmens qui n'avoient point encore vû le jour, que

la République des Lettres demande avec ardeur depuis long-tems, & dont il a fait une ample moisson & un bon choix. Il en publie la liste en cette Lettre pour deux raisons: 1°, de peur que d'autres Sçavans ne mettent sous presse les mêmes Pieces moins bien conditionnées. 2°, dans l'esperance qu'ils lui communiqueront ce qu'il y aura dans leurs trésors litteraires, qui soit digne d'entrer en assortiment avec ce qu'il annonce. Il rend compte de son but & de ses préparatifs, & il déclare qu'il a été fort encouragé par des conversations avec les personnes d'une érudition singuliere, entre lesquelles il distingue le P. *Tournemine*. Cette *Lettre* est en même-tems une *Dissertation* où il parle sçavamment du mérite des Ouvrages & de l'état present de chacun d'eux dans la Littérature. Les Monumens qu'il tient des Particuliers, & dont il va faire present au Public, sont partagez en deux classes : l'une, des Ouvrages Grecs : l'autre, des Latins. Voici ce qu'il donnera en Grec; 1°, *La Genêse* sur un Manuscrit de la Bibliotheque de M. *Cotton*: Manuscrit qui n'a point encore été assez consulté par

les Editeurs des Septante ; & qui est plus ancien, de l'aveu de tout le monde, qu'aucun de ceux sur lesquels on a fait jusqu'ici les Editions Grecques de la Bible. On donne à ce Manuscrit 1400 ans : il s'en faut peu que l'on n'assure qu'il a appartenu à Origéne. Deux Evêques Grecs l'apporterent à Henri VIII. d'Angleterre. La Reine Elisabet en fit present au Chevalier Fortescue son Maître de Grec, qui l'a mis dans la Bibliothéque, d'où M. *Crusius* l'a tiré. Il le conferera avec un autre Manuscrit de la Bibliotheque de *Coislin*, qui est du sixiéme siécle, & dont on n'a encore fait aucun usage. M. *Grabe* pensoit à imprimer cette Genêse de la Bibliotheque de *Cotton*; & M. *Crusius* y joindra la Dissertation de ce Sçavant, où il est parlé tant des fautes qui même avant *Origène* s'étoient glissées dans la Version des Septante, que des corrections que fournissent les Hexaples. Cette *Dissertation* publiée à Oxford en 1710. *in* 4° de 124 pages, ne se trouve plus. On aura encore dans l'Edition de M. *Crusius*, les cinq Dissertations de M. *Grammius* Professeur de la Langue Grecque à Coppenha-

gue : *de Veteris Testamenti Versionis Græcæ in novo fœdere allegatione.* Le second Manuscrit que M. *Crusius* promet, contiendra les fragmens de *Macaire Magnes*, ou des cinq Livres des ἀποκριτικῶν de cet Auteur, adressez à Theostenes, & écrits contre les Gentils, qui calomnient l'Evangile. C'est ce *Magnes* qu'*Aubertin* a dit hardiment être un Auteur supposé par *Turrien*, qui en citoit ce passage si exprès pour la presence réelle : *οὐκ ἔστιν εὐχαριστία τύπος τοῦ σώματος καὶ τοῦ αἵματος ὅπερ τινὲς ἐῤῥαψώγησαν πεπηρωμένοι τὸν νοῦν, μᾶλλον δὲ σῶμα καὶ αἷμα*; c'est-à-dire, „ l'Eucharistie n'est point ; comme „ quelques Insensez l'ont imaginé, la „ Figure du Corps & du Sang; mais „ c'est le Corps & le Sang „ . On croit que tout l'Ouvrage de *Magnes* est à Venise dans la Bibliotheque de Saint Marc; mais qu'il y est invisible. A ces fragmens tirez de *Nicéphore*, M. *Crusius* en ajoute d'autres du même *Magnes*, ou de son Commentaire sur la Genèse : de plus, une Histoire des quarante - deux Auteurs Ecclésiastiques, qui ont porté le nom de *Macaire*.

Juin 1729.

Le troisiéme Monument Anecdote, dont on sera redevable à M. *Crusius*, sont les *Antirrhetiques* de Nicéphore: Patriarche de Constantinople, contre *les Iconomaques :* Ouvrage promis ci-devant par le P. *Bandouri*. Le futur Editeur donne ici le dénombrement de ce qui entre dans cette Controverse. Ce sont des morceaux de grand prix.

IV. M. *Crusius* réimprimera les deux Tomes *in folio* du *Spicilegium* qu'a donné M. *Grabe*, des Ecrits des Peres & des Hérétiques des trois premiers siécles. Il augmentera cet Ouvrage d'un Tome entier, sans le pousser au-delà du quatriéme siécle ; & ce Tome séra rempli de Monumens très-précieux, qui sont ici indiquez.

Le cinquiéme article des promesses, offre une nouvelle Édition de Saint *Irenée*. On a trouvé des fragmens de Textes, & des morceaux considérables d'Ouvrages. On a des Dissertations à opposer à celles du P. *Massuet*. A tout cela on ajoutera les *Conjectures* de M. Hooper, *de Valentinianorum hæresi*, dont on n'a jamais tiré plus de vingt éxemplaires ; & les *corrections* & *Observations* de ce même Evêque, au

Traité de *Tertullien* contre les mêmes Hérétiques.

VI. Le ſupplément des Annales Bizantines par *Nicetas Choniates*, tel qu'il eſt imprimé, eſt ſi différent, même pour le fond du même ſupplément encore Manuſcrit, que M. Roë Ambaſſadeur de Charles II. d'Angleterre à Conſtantinople, apporta d'Orient; que M. *Cruſius* ne peut ſe diſpenſer de donner une Edition entiére de cet Ouvrage, avec une Traduction Latine.

VII. Le P. *Cordier*, qui a donné ſur la Verſion Latine la Collection des Peres Grecs ſur Saint *Luc*, appellée *Chaîne*, parle dans la *Préface* d'un Manuſcrit du Grec original. M. *Cruſius* poſſede ce Manuſcrit, & s'engage à le publier. Ce ſera un tiſſu de paſſages de *Jul. Africanus*, d'Amphiloque, d'Antipatre, de Boſtres, de S. Chryſoſtome, de Saint Clêment, de Coſmas, de Saint Cyrille, de Saint Dorothée, d'Euſébe de Ceſarée, de Gennadius, de Géométre, de Saint Hippolyte, de S. Ignace, du Moine Iſaac, de Saint Iſidore; de Saint Juſtin, de Marc Diadoque, de Saint Maxîme, de Métaphraſte, d'Origénes, de Seve-

re d'Antioche, de Theodore de Mopsueſtie, de Tite, de Victor.

VIII. On a en Latin ſeulement les onze Livres des *Contemplations in hexaemeron* de Saint Anaſtaſe Sinaïte. On a en Grec le douziéme de l'édition du Miniſtre Alix, auquel M. Dacier s'eſt prêté pour la Traduction & les Notes. M. *Cruſius* fait offre de tout le Grec qui manquoit, à quiconque ſe chargera de la dépenſe de l'impreſſion, & lui voudra rembourſer les frais des Copiſtes. Il donne d'avance en Grec & en Latin la fin du douziéme Livre ſi défigurée du tems de M. *Dacier*, que cet habile homme ne pût jamais y rien comprendre.

IX. Le ſçavant Critique donne auſſi en cette Diſſertation un échantillon de l'Ouvrage Grec qu'il propoſe, d'un Scholiaſte qui a travaillé ſur les Proverbes de Salomon. Suivant ces Scholies très-anciennes, il ſemble que ce Livre de l'Ecriture ſoit composé de deux ſortes de Sentences, dont les unes ayent été écrites & publiées par Salomon même; & les ſuivantes, à commencer par le vingt-cinquiéme Chapitre, ayent été proferées de vive

voix par ce Prince, conservées par Tradition, & enfin redigées par quelques amis d'Ezechias, qui les ayent presentées à ce pieux Roi.

X. On sçavoit que Georges *Scholarius*, qui de Patriarche de Constantinople étant devenu Moine se fit appeller *Gennade*, avoit composé en forme de Dialogue, *le Judaïsme refuté par l'Ecriture & par les Faits*, avec une exhortation à embrasser la Foi Chrétienne. On n'avoit pas cet Ouvrage parmi ceux de l'Auteur : M. *Crusius* l'a recouvré en deux Manuscrits, & en annonce l'impression.

XI. Κρησμοὶ καὶ θεολογίαι ἑλλήνων φιλοσόφων, *Oracula & Theologiæ Græcorum Philosophorum*, est une Collection qui verra bien-tôt le jour pour la premiere fois. Les Oracles, Divination, Pensées des Philosophes Gentils sur les Mysteres de la Religion Chrétienne, y sont rassemblez : on y en trouvera d'*Hermès Trismegiste* sur le Tout-Puissant, sur la Trinité, & sa Priere presque Chrétienne; d'*Aristote*, sur le Fils de Dieu ; de *Solon* l'Athénien sur la Trinité; de *Thucydide*, sur l'Incarnation; de *Chilon*, sur la Génération du

Fils de Dieu, ainſi que de *Plutarque*; d'*Anthiochus* le Colophonien, ſur la Trinité; d'*Apollon Pythien*, conſulté par Jaſon Roi des Argonautes, de *Platon*, ſur l'Eternité du Fils de Dieu, ſur le Chriſt & ſa Paſſion; d'*Apollon Delphique*, ſur le Chriſt; d'*Aſtanes*, ſur la Mere de Dieu; & la Conſultation de *Thulis* Roi des Egyptiens à l'Oracle d'*Euripide*.

XII. Trois petits Diſcours ou Traitez de Georges *Gemiſtius Plethon*, ſur l'Immortalité de l'Ame & l'Eternité, ſur l'avantage de la Patience, ſur les Vertus.

XIII. Enfin, par maniere de Miſcellanées, M. Crusius donnera divers Ouvrages de divers Auteurs, au nombre d'environ quatorze.

Ce ſeul dénombrement fait l'éloge de ſon érudition, de ſa Critique & de ſon zéle obligeant.

**
*

ARTS.

Mémoire sur la Possibilité de faire servir le courant des Rivieres, pour remonter les Bateaux, plus vite & à moindres frais que par le secours des hommes, des chevaux, &c. En Réponse au Mémoire de M. P. inseré dans l'Histoire de l'Académie de 1725. Par M. Du Quet Ingénieur.

Depuis plus de 60 années on travaille à faire servir le courant des Rivieres pour remonter les Marchandises qui coutent jusqu'ici des dépenses énormes & des pertes de tems considérables. Mais on y travaille sans succès, soit parce que la chose est difficile, soit parce que les vrais Méchaniciens sont rares ou parce qu'ils n'ont pas les secours nécessaires, soit parce que les Méchaniciens mal habiles ou paresseux décreditent par ignorance ou traversent par jalousie ceux qui peuvent mieux réüssir qu'eux.

Il y a à l'Académie trois places destinées par le Roi pour les Méchaniciens en titre d'office, comme il y en a trois pour les Géométres, trois pour les, &c. Et il faut avoüer qu'il y a eu

d'habiles gens dans toutes ces places. Il étoit donc naturel que depuis le tems qu'on propose des moyens pour faire servir le courant au remontage des Bateaux de charge, quelqu'un de ceux qui occupent ces places, mit la main à l'œuvre pour aider à l'exécution d'une si belle entreprise. Cette gloire étoit enfin réservée à M. P. car quoiqu'il n'y contribuë que de la plume, & que sa Théorie même n'aille qu'à rüiner toutes les espérances qu'on en avoit conçuës ; ce seroit toûjours un véritable service qu'il auroit rendu à l'Etat & aux Méchaniciens mêmes ; que de les avoir desabusez d'un Projet inutile.

Il s'en est flaté : l'Histoire même de l'Académie nous annonce que *toutes les promesses trop magnifiques vont disparoître* par la vertu de ce Mémoire décisif : Promesse qui a bien aussi sa magnificence. Enfin, le Mémoire est fort beau, plein de beaux Principes & de formules presque générales, bien écrit du reste, sur tout dans l'Extrait Historique ou Académique. C'est dommage que ce ne soit qu'une Méchanique Théorique de cabinet, une Géomé-

trie abſtraite, une combinaiſon des Principes géneraux, qui par conſéquent n'effleure point la Pratique, & n'ôte pas au Méchanicien la moindre de ſes reſſources, & beaucoup moins le génie s'il en a.

On auroit cru que pour prononcer avec cette déciſion que le courant ne peut ſervir pour remonter les Bateaux, l'Auteur ſe ſeroit donné la peine de trouver & de démontrer une contradiction dans la choſe même, ou d'examiner en détail toutes les Machines, Méthodes, induſtries que le génie non ſeulement a ſuggerées mais peut encore ſuggérer. Mais ſans entrer dans aucun détail de vraye Méchanique, autre que celle des Livres de Phyſique, M. P. s'eſt contenté d'un Mémoire tout Géométrique, & qui ne porte par conſéquent que ſur des Hypotheſes faites à plaiſir, d'où il lui eſt permis de tirer tous les corollaires qu'il lui plaît, tout au plus contre les inconveniens depuis long-tems reconnus de quelques Machines déja ſuffiſamment reprouvées, ſans ſe donner la moindre carriére, ni pour en propoſer, ni pour en exclure de nouvelles.

Juin 1729.

Il prend les Bateaux de charge tels que nous les avons, & ne soupçonne pas même qu'on puisse innover sur ce point qui est pourtant l'essentiel. Car on le prie de trouver bon qu'à tous ses principes de Théorie & de Science, l'usage que j'ai de ces choses-là m'en fasse ajoûter un d'art & de génie, qui est, que quand on fait tant que d'inventer un Méchanisme nouveau, on doit aussi inventer des corps tout nouveaux de Machines, & que pour une nouvelle navigation il faut de nouveaux Bateaux. Si les anciens avoient dit, s'ils avoient même prouvé géométriquement que jamais on ne traverseroit l'Océan, parce que leurs Vaisseaux étoient trop petits pour la pleine Mer, on leur auroit dit qu'il n'y auroit qu'à aggrandir leurs Vaisseaux. M. P. trouve nos Bateaux trop grands & les machines qu'il faudroit pour les traîner se trouvent à la fin de son calcul exorbitantes. Mais s'il fut parti du point que le génie suggere à un Méchanicien de profession, en supposant les Bateaux plus petits, son calcul lui auroit donné des Machines raisonnables.

Les petits Bateaux ne sont pas une

chose rare, & du reste ils n'ont nul inconvénient & ont de grands avantages pour le commerce. On les chargera plus vîte, ce qui épargnera bien des pertes de tems & de marchandises qui déperissent souvent dans le séjour & sont comme mortes pour le commerce, en attendant que la charge soit complete. On évitera bien des contestations entre les divers particuliers qui entrent en part du même Bateau.

Les grands Bateaux, outre cela, ont deux grands obstacles pour le remontage. 1°. Ils sont trop lourds, enfoncent trop, présentent en tous sens trop de superficie au courant, ce qui demande en effet des Machines impratiquables. 2°. Enfonçant trop, il faut attendre les cruës d'eaux pour les faire aller. Les petits Bateaux iront toûjours, trouveront peu de résistance, sur tout si on a soin, comme je l'entends, de les faire moins larges que longs à proportion; & d'ailleurs allant vîte & tout de suite, ils enfonceront d'autant moins dans l'eau. Or pour les faire aller ainsi, & aussi vîte ou même plus vîte que le courant ne descend, voici tout le Méchanisme.

Pour me faire entendre de tout le monde, car je n'ai aucun intérêt à m'enveloper d'algebre, imaginons une corde qui passe sur une poulie attachée à un pont, & qu'aux deux bouts de la corde soient attachez deux corps flotans dans l'eau. Il est clair sans autre Géométrie que si ces corps sont égaux & d'une égale superficie, ils resteront à égales distances du pont : mais que s'ils sont inegaux & que l'un présente plus de superficie au courant, il en sera entraîné, & l'autre corps de moindre superficie, obligé de remonter contre le courant vers le pont, & cela d'autant plus vîte que la disproportion des surperficies des deux corps sera plus grande.

Maintenant, si au lieu de ces deux corps flotans on n'en laisse que le petit, & qu'au grand on subsistuë à l'autre bout de corde une rouë qui ait des aîles ou vannes dont chacune présente au courant plus de superficie que le petit corps, il est évident que l'effet sera le même, & que la rouë en tournant tirera la corde, s'envelopera autour d'une poulie attachée à son arbre, & fera remonter le petit corps flotant.

Juin 1729.

Mais il n'eſt pas beſoin d'une poulie attachée à un pont. Mettons la rouë au plus fort du courant entre deux petits Bateaux flotans , mais arrêtez. Paſſons deux tours de corde ſur la poulie arrêtée au corps de l'arbre, ce qui l'empêchera de gliſſer, & imaginons un Bateau à une extrémité de la corde; on voit bien que la rouë en tournant fera avancer ce Bateau contre le courant, pourvû que le Bateau ne ſoit pas trop grand & que les vannes le ſoient aſſez pour ſurmonter ſa réſiſtance. Ne peut-on pas même en plaçant la rouë au fort du courant, avoir ſoin que le Bateau refoule un courant moins rapide.

Or je dis que tout ſera en régle : 1°. Si on donne à la rouë 8 pieds de diamétre, & que les vannes ou aîles en ayent 16 de longueur ſur 3 de largeur, ce qui leur donnera une force proportionnée à 48 pieds de ſuperficie que le courant rencontrera ſur chacune. 2°. Si on ne donne aux Bateaux que 6 pieds de largeur & qu'ils n'enfoncent que deux pieds, ce qui fera 12 de réſiſtance dans le repos, & 4 fois 12 ou 48 dans leur mouvement. Car l'équi-

libre n'étant entre les Bateaux & les vannes que lorſque ceux-là égalent la vîteſſe de celles-ci, & alors la vîteſſe du courant devenant double, les réſiſtances qui croiſſent en raiſon doublée des vîteſſes, ſeront quadruples. *Ce qu'il falloit démontrer, & démontrer en bonne Méchanique Théorique & Pratique, autant qu'en bonne Géométrie.*

Que reſte-t'il pour une navigation complete que de mettre d'eſpace en eſpace, par exemple, d'un ſixiéme à un ſixiéme de lieuë de pareilles rouës entre deux Bateaux, afin que le Bateau de charge ſoit attiré de l'une à l'autre, & cela tout de ſuite & ſans perte de tems. Car 1°. tandis qu'une rouë travaille pour faire monter un Bateau, l'autre bout de ſa corde ſe dégageant à cauſe du double tour qui ſuffit pour l'arrêter ſur la poulie de la rouë, ſera attiré vers une rouë ſupérieure par le moyen d'une petite corde; de ſorte que cette rouë ſupérieure s'emparera du Bateau dès qu'il ſera dégagé de la premiere rouë: or 2°. il s'en dégagera facilement & par un ſimple coup de gouvernail qui le fera paſſer à côté pour ôter les deux tours de corde.

Juin 1729.

Il y a cinquante cinq lieuës à monter sur le Rhône depuis Arles jusqu'à Lion. Or ce Méchanisme peut faire franchir absolument ce trajet en 27 heures & demie, supposé que le Rhône fasse en effet par tout deux lieuës par heure. Mettons deux jours à remonter si l'on veut; ce sera toûjours un gain considérable. Car dans le tems que je fis mes expériences là-dessus qui réüssirent parfaitement & dont j'ai de bons certificats, je fus informé qu'il y avoit pour un million ou pour douze cent mille livres de remontage sur le Rhône, & en tems de guerre beaucoup plus. Qu'il y avoit 30 voitures de sel par an, composées de 4 barques. Que ces 4 barques étoient tirées par 44 chevaux avec 11 hommes pour la conduite sans ceux qui manœuvroient dans les barques, qu'avec tout cela on ne faisoit guéres qu'une bonne lieuë par jour, & qu'on étoit six semaines & souvent deux grands mois à monter d'Arles à Lion.

Les frais de l'établissement de toutes nos rouës dont il y en auroit six dans l'étenduë d'une lieuë, ne peuvent monter qu'à environ trois cent trente mille

livres. Mais on pourroit en commencer l'établissement avec deux mille écus, en établissant dix rouës dans l'étenduë d'une lieuë, & lorsqu'on auroit vû le succès de ces six rouës, on publieroit dans toutes les Villes qui sont le long du Rhône, que ceux qui voudroient fournir pour l'établissement de quelques rouës, seroient reçûs & remboursez avec gain sur les premiers revenus.

F I N.

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.
Mois de Juin 1729.

ART. LVIII. PEtri Dan. Huetii & Fr. Fraguerii Carmina, &c. *C'est-à-dire, Poësie de Messieurs Huet & Fraguier, &c.* Pag. 965

ART. LIX. Achates Isiacus annularis, &c. *C'est-à-dire, Explication d'une Agathe enchâssée dans une bague, &c.* p. 973

ART. LX. *La vérité de la Religion Chrétienne, &c.* p. 986

ART. LXI. *La Vie de S. François, &c.* p. 101[illegible]

ART. LXII. Hesperi & Phosphori nova Phœnomena, &c. *C'est-à-dire, Observations de la Planete de Venus, &c.* p. 1037

ART. LXIII. *Réponse du P. H. J. aux Observations sur les Médailles, &c.* p. 1046

ART. LXIV. Fragmenta Historica. &c. *C'est-à-dire, Essai d'une Histoire de la Guerre de Hongrie, &c.* p. 1079

ART. LXV. *Traité de Tertullien des Prescriptions contre les Hérétiques, &c.* p. 1083
ART. LXVI. *Histoire Littéraire de la Ville de Lion, &c.* p. 1092
ART. LXVII. *Nouvelles Littéraires.*
Specimen Lexici Flaviani concordantialis. p. 1107
Dissertation de M. Crusius sur divers Ouvrages manuscrits qui n'ont jamais été imprimez, &c. p. 1131
Memoire sur la possibilité de faire servir le courant des Rivieres pour remonter les Batteaux, &c. p. 1150
D'ITALIE. *De Rome.* p. 1109. 1112. 1114.
De Venise. p. 1109. 1126. 1131.
De Padouë. p. 1110
De Bologne. p. 1113. 1126.
DE TURIN. p. 1123.
D'ALLEMAGNE. *De Leipsick.* p. 1113. 1124. 1131.
De Wittemberg. p. 1113. 1130.
De Hambourg. p. 1114. 1121. 1123. 1120.
D'Iene. p. 1122. 1125. 1130.
De Grypswald. p. 1112. 1129.
De Dieben. p. 1126.
De Schafouse. p. 1125.
Juin 1729,

De Francfort sur l'Oder. p. 1123.
De Fraucfort sur le Mein. p. 1124.
DE PORTUGAL. *De Lisbonne.* pag. 1111. 1113. 1128. 1129.
DE DANNEMARCK. *De Coppenhague.* p. 1110. 1126.
DE HOLLANDE. *De Leyde.* p. 1121.
DE FRANCE. *De Paris.* p. 1107. 1124. 1127. 1128. 1130.

Fin de la Table.

Juin 1729.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00668 4720